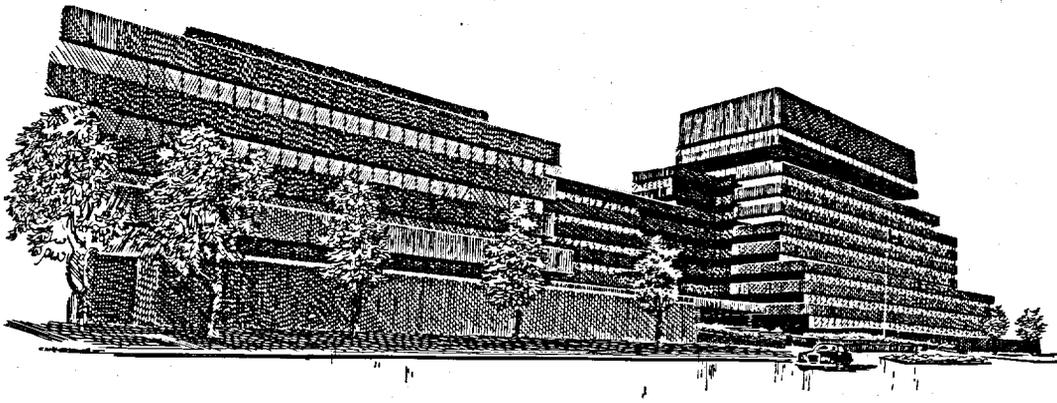


Ministère des Affaires extérieures



Revue annuelle 1980

Ministère des Affaires extérieures

Revue annuelle 1980

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1981

N° de cat. E 1-1/1980

ISBN 0-662-51681-8

Monsieur Mark MacGuigan
Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la Revue annuelle du ministère des Affaires extérieures.

Conformément aux dispositions de la Loi du Ministère, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1980.

Le Sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. E. G. L. L.", positioned above the typed name.

Ottawa, 1981

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
VUE D'ENSEMBLE — LE CANADA ET LE MONDE EN 1980	1
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS (Le monde, Le Canada). LA SÉCURITÉ DU CANADA (Instabilité mondiale et recherche de la paix, Relations Est-Ouest et défense collective, Maîtrise des armements et désarmement, Terrorisme). LA DIMENSION HUMAINE (Réfugiés et droits de l'homme). LE CANADA ET LE TIERS MONDE (Questions Nord-Sud, Soutien au développement international). LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DU CANADA (Relations économiques internationales, Questions énergétiques, Droit international). COOPÉRATION RÉGIONALE (États-Unis, Amérique latine et Antilles, Europe, Afrique et Moyen-Orient, Asie et Pacifique). SERVICES ET AIDE AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER. L'IMAGE DU CANADA À L'ÉTRANGER.	
PARTIE A — LE CANADA ET L'ORDRE INTERNATIONAL	
Chapitre 1 : SÉCURITÉ COLLECTIVE ET RÉOLUTION DES CONFLITS	13
(Conseil de sécurité des Nations Unies, Maintien de la paix, Afghanistan, Moyen-Orient, Afrique australe, Chypre, Kampuchea, Autres problèmes politiques, Maîtrise des armements et désarmement mondial, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Coopération bilatérale en matière de défense, Programme d'aide à l'instruction militaire, Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT), Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR), Modernisation des forces nucléaires de théâtre et maîtrise des armements).	
Chapitre 2 : LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	21
(Politique économique générale, Politique commerciale, Énergie, Échanges nucléaires internationaux et non-prolifération, Politique environnementale multilatérale, Politique scientifique, Transports aériens, Transports maritimes et multimodaux, Espace et communications, Investissements, propriété intellectuelle et concurrence, Financement des exportations).	
Chapitre 3 : RELATIONS NORD-SUD	29
(Commerce, Produits de base et Fonds commun, Alimentation et agriculture, Aide publique au développement, Énergie, L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Coopération industrielle, Activités des entreprises multinationales, Transfert de technologie, Questions monétaires et financières internationales, Onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, Stratégie du développement international, Négociations globales, Sommet Nord-Sud).	
Chapitre 4 : DROIT INTERNATIONAL ET CONCEPTS DE JUSTICE	33
(Droit de la mer, Aspects juridiques des questions de développement, Droit de l'environnement, Droit des pêches, Droit de l'espace extra-atmosphérique, Droit humanitaire, Réfugiés, Droits de l'homme, Mesures juridiques internationales contre le terrorisme, COSMOS 954, Droit conventionnel).	
Chapitre 5 : ASSOCIATIONS D'ÉTATS	41
LES NATIONS UNIES (L'Assemblée générale, Le système des Nations Unies, Questions sociales, Contribution financière du Canada au système	

PARTIE B — LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX

Chapitre 1 : ÉTATS-UNIS	49
(Frontières maritimes et pêches, Questions commerciales et économiques, Énergie, Environnement, Défense).	
Chapitre 2 : AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	53
(Amérique du Sud et Mexique, Caraïbes et Amérique centrale).	
Chapitre 3 : EUROPE	57
(Communauté européenne, Europe de l'Ouest, Europe de l'Est).	
Chapitre 4 : AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	61
(Afrique francophone, Afrique anglophone, Moyen-Orient).	
Chapitre 5 : ASIE ET PACIFIQUE	65
(Asie du Nord et Pacifique Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, Pacifique Sud, Asie du Sud et du Sud-Est, L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)).	

PARTIE C — LES ÉCHANGES CULTURELS ET L'INFORMATION AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Chapitre 1 : RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES	73
(Accords culturels, Consultations avec les provinces, Échanges artistiques et promotion culturelle, Sports, L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Bourses, Études canadiennes à l'étranger, Échanges universitaires, Conférences internationales et rencontres sur l'éducation).	
Chapitre 2 : PROGRAMMES D'INFORMATION ET SERVICE DE PRESSE	77
(Programmes d'information à l'étranger, Programmes d'information au Canada, Relations avec les universités, Affaires historiques, Expositions universelles, Service de presse).	

PARTIE D — PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

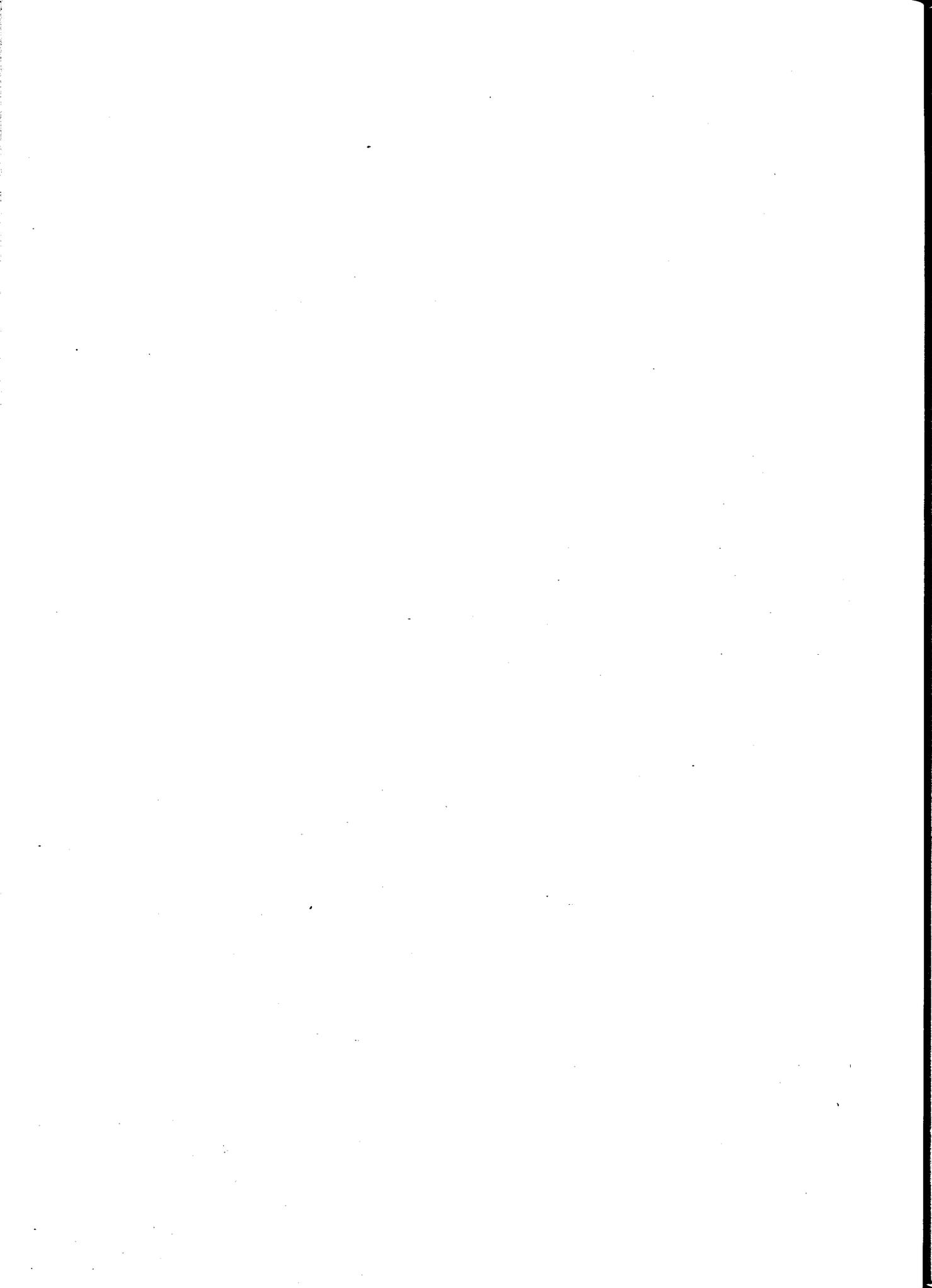
(Assistance consulaire, Réunion des familles et objectifs de la CSCE, Consuls honoraires, Transfèrement des délinquants, Réfugiés, Conventions et ententes consulaires, Programme de sensibilisation, Politique consulaire pour les années 80, Services de passeports, Commission des réclamations étrangères, Droit international privé).	81
--	-----------

PARTIE E — FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION

(Planification des politiques, Sécurité et renseignements, Coordination fédérale-provinciale, Information pour la haute direction, Communications et informatique, Personnel, Coordination interministérielle, Service d'inspection, Budget 1980-1981, Immeubles et autres biens, Représentants étrangers au Canada et protocole, Privilèges et immunités).	87
---	-----------

ANNEXES —

I Accords internationaux	97
II Déploiement des missions, du personnel et des programmes	105
III Organigramme du Ministère.	108



VUE D'ENSEMBLE LE CANADA ET LE MONDE EN 1980

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Le monde

Des conflits dans plusieurs régions du monde ont été source de vives inquiétudes tout au long de 1980 et aucune accalmie ne s'est annoncée pour 1981. Au Moyen-Orient, la guerre irano-iraquienne n'a fait que déstabiliser davantage une région déjà secouée par les événements survenus en Iran même et au Liban et par le conflit latent entre Israël et la plupart de ses voisins. En Asie du Sud-Ouest, la présence des militaires soviétiques en Afghanistan est venue accentuer l'instabilité inhérente à cette région. En Afrique, la Libye est intervenue dans la lutte armée au Tchad et les troubles ont continué en Namibie. En Asie du Sud-Est, l'occupation du Kampuchea par le Vietnam s'est poursuivie. En Amérique centrale, l'escalade de la violence au Salvador a eu pour effet de troubler encore plus la vie politique dans cette région. Pendant une bonne partie de l'année, le monde a surveillé les événements en Pologne avec un mélange d'angoisse et d'espoir. Aux tensions ressenties dans la plupart des régions du globe sont venues s'ajouter des difficultés économiques persistantes et toujours plus grandes en ce qui a trait notamment aux niveaux élevés des taux d'intérêt, de l'inflation et du chômage. En janvier, cependant, l'ambassadeur du Canada à Téhéran, ses collaborateurs et leurs familles ont provoqué l'admiration et la satisfaction en aidant six membres du personnel de l'ambassade des États-Unis à s'évader d'Iran.

L'invasion de l'Afghanistan avait fait ressortir la fragilité des relations Est-Ouest et de la détente et mis en relief l'absence d'un mécanisme efficace en cas de crise régionale à l'extérieur de la zone de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). À la fin de 1980, on craignait que l'Union soviétique et d'autres pays membres du Pacte de Varsovie ne tolèrent pas de voir le système socialiste remis en cause par les revendications des travailleurs polonais. Il s'est donc avéré de plus en plus difficile de gérer les relations entre l'Est et l'Ouest dans la confiance et avec l'assurance, de part et d'autre, que la perception de la sécurité et des intérêts de l'un était bien comprise de l'autre.

L'année, qui s'était ouverte sur l'invasion de l'Afghanistan et close sur l'agitation ouvrière en Pologne, avec toujours à l'avant-scène l'Iran, a vu les conflits et les souffrances reléguer au second plan la paix et les poursuites humanitaires. Tout n'a pas été négatif pour autant. Le Zimbabwe — l'ancienne Rhodésie — a accédé à l'indépendance avec à sa tête un gouvernement élu démocratiquement par la majorité. Plusieurs centaines de milliers de réfugiés indochinois ont trouvé une

patrie d'adoption ; le Canada en a accueilli 60 000. Les nations industrialisées ont reconnu la nécessité d'adopter sans plus tarder de nouvelles règles économiques pour assurer la survie du Nord et du Sud. Des pays aussi différents que la Yougoslavie, le Pérou, la Jamaïque et le Sénégal ont vécu un changement de gouvernement ou de leader, changement qui s'est effectué normalement.

Le Canada

À la suite d'élections générales en février, un nouveau gouvernement dirigé par le très honorable Pierre Trudeau assumait le pouvoir le 3 mars. Parallèlement, l'honorable Mark MacGuigan remplaçait l'honorable Flora MacDonald au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En juillet, l'honorable Pierre De Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, était nommé conseiller du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les affaires de la Francophonie. Peu de temps après le début du mandat du nouveau gouvernement, MM. Trudeau et MacGuigan ont indiqué que le Canada accorderait une grande importance au dialogue Nord-Sud dans ses relations internationales, et ils ont tous deux mis l'accent sur cette question lors des voyages qu'ils ont effectués ultérieurement à l'étranger. À l'occasion de rencontres avec les chefs de gouvernement de pays industrialisés et en développement, le Premier ministre et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont cherché à relancer la dynamique Nord-Sud et à se ménager des appuis pour les propositions clé qui devaient être débattues en 1981 à l'occasion du Sommet Nord-Sud de Cancun et du Sommet économique d'Ottawa.

Les droits de l'homme dans le monde ont également occupé une place importante dans la formulation de la politique étrangère du Canada et ce, sur les plans tant multilatéral que bilatéral. Le ministre Mark MacGuigan a eu de nombreuses consultations avec les dirigeants des mouvements canadiens de protection des droits de l'homme.

Dans ses relations extérieures bilatérales et multilatérales, le Canada a poursuivi des objectifs dont la réalisation est essentielle au bien-être de la population canadienne et de la communauté internationale : sécurité, croissance économique, promotion de la paix et de la justice sociale, gestion des ressources renouvelables et non renouvelables et protection de l'environnement. Ses 118 ambassades, hauts-commissariats, consulats et consulats honoraires ont fourni un large éventail de services consulaires, assurant au besoin la protection des Canadiens qui voyagent, travaillent ou vivent à l'étranger. La plupart des missions ont également œuvré pour

présenter une image positive du Canada, par le biais de programmes d'information et d'échanges culturels, scientifiques et sportifs.

LA SÉCURITÉ DU CANADA

Instabilité mondiale et recherche de la paix

Si la situation en Iran a contribué pendant toute l'année à faire régner un climat d'instabilité et à accroître les tensions politiques et économiques, l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques en décembre 1979 a eu des répercussions plus profondes et plus généralisées. Les relations Est-Ouest se sont détériorées et les efforts en vue d'instaurer un climat de confiance destiné à sous-tendre la détente ont été sérieusement compromis. L'alliance occidentale a été obligée de mesurer à quel point sa sécurité était menacée et d'évaluer les incidences, sur le plan de sa politique de défense, des crises survenant à la périphérie, dans des régions pétrolières du tiers monde.

À l'occasion d'une session d'urgence de l'Assemblée générale convoquée en janvier, les membres de l'ONU, dont le Canada, ont condamné par une majorité écrasante l'invasion de l'Afghanistan. Par ailleurs, le manque d'unité de l'Ouest sur la question des sanctions, en particulier le boycottage des jeux Olympiques de Moscou, a inspiré de vives inquiétudes. Le Canada a appuyé l'embargo partiel sur les ventes céréalières à l'Union soviétique, limitant ses exportations aux niveaux normaux et traditionnels pour la saison 1979-1980. Ces restrictions ont été assouplies en novembre lorsqu'il est devenu évident que l'embargo ne produisait pas les résultats escomptés. Par contre, lorsqu'il a été décidé en avril d'imposer des sanctions commerciales contre l'Iran, les pays occidentaux ont fait front commun.

Au Moyen-Orient, où les conflits et les tensions se sont aggravés, l'Égypte et Israël ont poursuivi, avec l'aide des États-Unis, les négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Celles-ci, qui se sont révélées très ardues, n'avaient pas encore abouti à un règlement à la fin de l'année.

En septembre, la guerre éclatait entre l'Iraq et l'Iran après une année de détérioration progressive des relations entre les deux pays. Il en est résulté une réduction des exportations de pétrole dont ont eu à souffrir de nombreux pays importateurs, ainsi qu'un accroissement des pressions à la hausse sur les prix et ce, malgré une baisse de la demande mondiale.

À Chypre, les négociations intercommunautaires tenues vers la fin de 1980 sous l'égide des Nations Unies ont semblé s'acheminer vers un éventuel règlement. Par ailleurs, au Kampuchea, la recherche d'une solution politique est restée sans issue, même si les Nations Unies ont maintenu leur opposition à l'invasion et à l'occupation de ce pays par le Vietnam. Les populations de la région ont continué de subir des privations et des persécutions, et les violations des droits de l'homme se sont multipliées.

En Afrique, si on a pu se réjouir de certains événements, on a dû en déplorer d'autres. Les forces armées de la Libye sont

intervenues directement dans la guerre civile au Tchad. Les efforts des Nations Unies pour faire accéder la Namibie à l'indépendance par le biais d'élections supervisées, conformément à la résolution 435, sont restés vains. Par contre, des élections démocratiques tenues sous la supervision du Commonwealth ont permis au Zimbabwe de devenir un État indépendant, et à l'Ouganda de se doter à nouveau d'un gouvernement représentatif.

Alors que les événements survenus au Nicaragua en 1979 se répercutaient dans toute la région de l'Amérique centrale, l'instabilité politique au Salvador a dégénéré en actes de violence et en tueries innombrables. Plus au sud, le gouvernement démocratiquement élu de la Bolivie a été renversé à la faveur d'un coup d'État militaire, et le régime militaire péruvien a remis pacifiquement les pouvoirs à un gouvernement civil démocratiquement élu. Le Canada a refusé de reconnaître le régime bolivien, mais a bien accueilli l'arrivée d'un nouveau gouvernement au Pérou.

À la fin de l'année, l'agitation ouvrière en Pologne continuait d'inspirer certaines craintes mais le gouvernement et le nouveau syndicat semblaient déterminés à privilégier la négociation et le compromis.

Relations Est-Ouest et défense collective

L'invasion de l'Afghanistan a porté un dur coup à la confiance internationale et partant, à la détente, puisqu'il ne saurait y avoir de détente sans confiance. Pendant toute l'année, les pays occidentaux se sont interrogés sur l'avenir des institutions de la détente. On redoutait en particulier que la Conférence d'examen de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ne devienne la conférence de l'affrontement. Néanmoins, le Canada ainsi que ses amis et alliés ont décidé de considérer la réunion de Madrid comme une occasion pour l'Est et l'Ouest de définir leurs intérêts relatifs et communs. Ce n'est qu'en 1981, à la fin des travaux de la Conférence, que l'on pourra vraiment juger de leur utilité.

Le Canada a consacré beaucoup de temps et d'énergie aux questions intéressant l'OTAN. Outre les réunions ministérielles normales du Conseil de l'Atlantique Nord tenues à Ankara en juin, et à Bruxelles en décembre; il y a eu à Bruxelles, en mai, une session conjointe spéciale des ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'OTAN au cours de laquelle ont été étudiées les incidences stratégiques de l'invasion de l'Afghanistan et les mesures de défense que commandait cette situation. Ces rencontres ont permis aux pays occidentaux de prendre davantage conscience de la nécessité de la consultation politique et de la gestion des crises et, combinées à l'unité encourageante qui s'est manifestée au moment des troubles en Pologne, ont fait naître un nouveau sentiment de solidarité.

Le Canada et les États-Unis ont reconduit l'Accord sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) jusqu'en mai 1981.

Les décisions prises antérieurement au sujet du matériel de défense canadien se sont concrétisées. En avril, le gouvernement décidait de faire l'acquisition du CF-18 (Hornet) de

McDonnell Douglas dans le cadre de son programme d'achat de nouveaux avions de chasse. En décembre, il annonçait sa décision de procéder à l'étape de définition du contrat pour le programme d'achat de frégates de patrouille. Enfin, la livraison et la mise en service de l'Aurora, avion de patrouille à long rayon d'action, ont débuté dans le courant de l'année.

Maîtrise des armements et désarmement

La participation aux négociations sur le désarmement et sur la maîtrise des armements constitue l'un des aspects les plus importants de la politique étrangère du Canada. Le gouvernement a réaffirmé son engagement dans ce domaine en décidant de créer un poste d'ambassadeur au désarmement.

Le Canada a jugé regrettable que SALT II (le deuxième accord des Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques entre l'Union soviétique et les États-Unis) n'ait pas été ratifié, et il a exprimé l'espoir que les négociations reprendraient prochainement.

Diverses activités ont marqué l'année dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Il y a eu deux réunions du Comité du désarmement des Nations Unies, les discussions entre les États-Unis et l'URSS sur l'interdiction des armes chimiques, les entretiens entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS sur l'interdiction complète des essais nucléaires, les conférences d'examen de la Convention sur les armes biologiques et du Traité de non-prolifération, ainsi que la reconvoque de la Conférence extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. Les pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) se sont poursuivis à Vienne.

Les pays occidentaux ont bien accueilli la création, également à Vienne, de la Commission indépendante (commission Palme) pour les questions de désarmement et de sécurité. Au Canada, le Groupe consultatif (canadien) du désarmement et de la maîtrise des armements s'est réuni deux fois.

Terrorisme

Ces dernières années, le nombre d'actes de violence dirigés contre le personnel diplomatique s'est rapidement accru. La prise en otage de diplomates n'a pas commencé avec l'affaire de l'ambassade des États-Unis à Téhéran, mais les incidents de ce genre n'avaient jamais pris une telle ampleur. En 1980, d'autres actes de violence graves ont été perpétrés contre des diplomates ou leurs locaux à Bogota, à Londres et à Tripoli.

Devant cette situation, la communauté internationale s'est intéressée à la question de la sécurité du personnel diplomatique, en particulier aux Nations Unies où l'Assemblée générale a adopté une résolution sur la protection des missions diplomatiques. En bonne partie parce que le Canada avait proposé, lors du Sommet économique de Bonn en 1978, que soient adoptées des mesures collectives contre le terrorisme, les participants au Sommet économique de Venise et les ministres de l'OTAN ont adopté des déclarations sur le terrorisme.

LA DIMENSION HUMAINE Réfugiés et droits de l'homme

La situation des réfugiés s'est considérablement détériorée dans plusieurs régions du monde; leur nombre dépasserait maintenant les dix millions. Le problème est demeuré grave en Indochine, et les mouvements de réfugiés au Pakistan et un peu partout en Afrique ont suscité de vives inquiétudes en raison des proportions considérables qu'ils prennent. Le Canada a participé aux secours internationaux destinés au peuple kampuchéen, et il a répondu par des contributions financières aux appels en faveur des réfugiés lancés par la Somalie, le Soudan, le Cameroun, le Pakistan et les pays d'Indochine. Notre pays a en outre achevé la réinstallation sur son territoire de plus de 60 000 réfugiés indochinois, et il a participé à l'effort international de réinstallation des Cubains qui avaient cherché asile à l'ambassade du Pérou à La Havane. Aux Nations Unies, il a participé activement à l'action entreprise pour élaborer des pratiques et des principes reconnus au niveau international afin de prévenir de nouveaux exodes.

À titre de membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Canada a poursuivi un certain nombre d'objectifs dont la reconnaissance par les Nations Unies de la nécessité de faire disparaître les causes profondes des exodes massifs et d'étudier les liens qui existeraient entre les mouvements massifs de population et les violations flagrantes des droits de l'homme. Il a joué un rôle de premier plan pour faire adopter par la Commission une résolution en ce sens et ce, sans la tenue d'un vote. La résolution a par la suite été endossée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre. Le Canada a de nouveau appuyé une résolution demandant la création d'un poste de haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et il a cherché à faire donner plus de poids aux bons offices du secrétaire général des Nations Unies dans les cas de sérieuses violations des droits de l'homme.

En juillet, le Canada a signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

LE CANADA ET LE TIERS MONDE Questions Nord-Sud

La recherche par les pays développés et par les pays en développement de moyens de réformer l'ordre économique international a revêtu un caractère encore plus urgent en 1980, en bonne partie parce que les pays en développement ont particulièrement souffert des augmentations des prix du pétrole intervenues en 1979 et par la suite. Le Canada voyait l'année 1980 comme une période d'intenses préparatifs — auxquels il devait grandement contribuer — en vue de l'étude des questions Nord-Sud aux Nations Unies, au Sommet Nord-Sud de Cancun et au Sommet d'Ottawa.

La onzième session extraordinaire des Nations Unies, en août, a permis d'arriver à un consensus sur la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Cette stratégie a été

officiellement adoptée à la session ordinaire de l'Assemblée générale, mais pas plus à cette session que lors de la session extraordinaire n'a-t-il été possible de s'entendre sur les modalités ou sur l'ordre du jour des négociations globales.

La conclusion heureuse, en juin, des négociations sur la création du Fonds commun pour les produits de base aura constitué un grand pas dans la voie d'une amélioration des relations Nord-Sud. Il convient également de signaler l'entente survenue à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur un Ensemble de principes et de règles pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives en matière de commerce et d'investissements internationaux, adoptée plus tard sous forme de résolution par l'Assemblée générale.

Le Premier ministre a visité les dirigeants de plusieurs pays d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine (en partie à l'occasion d'un voyage qui a débuté à la fin de 1980) afin de s'entretenir avec eux surtout des questions Nord-Sud, notamment dans la perspective des deux sommets de 1981.

Au Canada, un Groupe de travail parlementaire a procédé à l'examen des contributions que fait ou que prévoit faire le Canada pour résoudre les problèmes Nord-Sud, et il a formulé des recommandations à cet égard. En outre, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé la création d'un Secrétariat de prospective dont la tâche principale consistera à œuvrer, de concert avec les organisations non gouvernementales et d'autres groupements, à faire mieux connaître à la population les questions de développement et de coopération internationale.

Soutien au développement international

L'engagement du Canada dans le domaine de l'aide publique au développement (APD) demeure important. Cependant, les besoins toujours plus grands des pays en développement importateurs de pétrole se manifestent au moment même où les pays industrialisés se sentent le moins capables d'accroître sensiblement leurs budgets d'aide en raison de leurs propres difficultés économiques. Ce dilemme est devenu particulièrement évident en 1980.

Le Canada a malgré tout annoncé sa décision d'inverser la tendance des dernières années, pendant lesquelles la part de son produit national brut (PNB) consacrée à l'aide déclinait en termes relatifs. Il s'est engagé à atteindre un objectif de 0,5 % d'ici à 1985 et à mettre tout en œuvre pour atteindre l'objectif de 0,7 % d'ici la fin de la décennie. Le gouvernement a aussi annoncé sa décision d'effectuer un versement anticipé de 165 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA), filiale d'aide concessionnelle de la Banque mondiale, et il a accepté que le Canada s'intéresse prioritairement à la région des Antilles du Commonwealth dans son programme d'aide au tiers monde.

LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DU CANADA

Relations économiques internationales

Les tendances qui ont dominé la dernière partie des années 70 — ralentissement de la croissance, taux de chômage élevés et inflation persistante — ont continué de perturber l'économie mondiale.

De plus en plus on a reconnu l'interdépendance économique qui lie aussi bien les pays industrialisés entre eux qu'aux pays en développement ainsi que la nécessité de trouver des solutions à long terme. En juin, le Canada a participé activement au Sommet économique de Venise, qui a accordé la priorité à la poursuite de la lutte contre l'inflation et à la mise au point d'une stratégie décennale pour rompre le lien entre la croissance économique et le pétrole. Que ce soit au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), du Fonds monétaire international (FMI) ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada a continué de rechercher des solutions aux problèmes commerciaux et monétaires mondiaux. Il a endossé la Déclaration commerciale de l'OCDE et ainsi réaffirmé sa volonté de résister aux pressions protectionnistes pouvant nuire au système de libre-échange commercial et financier, qui est capital pour son bien-être économique.

Signés en 1979, les accords issus des Négociations commerciales multilatérales (NCM) ont été mis en application au cours de 1980. La première tranche des nouveaux tarifs est ainsi entrée en vigueur le 1^{er} janvier.

Aucun nouvel accord international sur le blé n'a été signé, bien qu'un certain nombre de solutions aient été étudiées par un comité spécial du Conseil international du blé. La nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, entrée en vigueur le 1^{er} juillet, fait passer de 4,4 à 7,7 millions de tonnes métriques le niveau annuel minimal garanti des céréales fournies au titre de l'aide alimentaire.

Le Canada et le Royaume-Uni ont mené à terme d'importantes négociations sur les droits bilatéraux de transport aérien dont jouissent Air Canada et British Airways. Le Canada a également signé un Accord de coopération industrielle avec l'Argentine ainsi que la Convention des Nations Unies sur le transport multimodal international de marchandises.

Questions énergétiques

L'évolution de la situation énergétique nationale et internationale a eu d'importantes répercussions sur la conduite de la politique étrangère du Canada. L'énergie a été le thème central des discussions au Sommet économique de Venise où les dirigeants des sept principaux pays industrialisés du monde se sont entendus pour adopter un large éventail de mesures devant leur permettre de réorganiser à long terme leurs économies d'énergie par la conservation, une efficacité accrue et le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie.

Bien que le volume des exportations iraniennes soit demeuré bas pendant toute l'année, le marché pétrolier international semblait vouloir se stabiliser quelque peu jusqu'en

septembre, alors que l'ouverture des hostilités entre l'Iran et l'Iraq est venue perturber les exportations de ces deux pays et rendre la situation encore plus incertaine. Les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sont rapidement intervenus pour réduire certaines pressions qui s'exerçaient sur le marché. Les ministres de l'AIE ont reconduit ces mesures lors de leur réunion de décembre. Les prix internationaux du pétrole ont augmenté d'environ 25 % au cours de l'année, en partie à cause des perturbations attribuables aux hostilités dans la région du Golfe.

Sur le plan bilatéral, la visite, à Ottawa, du président mexicain, Lopez Portillo, en mai, a permis la conclusion d'un Accord de coopération énergétique et industrielle prévoyant des approvisionnements de 50 000 barils de pétrole par jour. C'était le premier accord d'approvisionnement pétrolier que le Canada signait avec un autre gouvernement. Lors de nombreuses rencontres tenues pendant l'année, on a étudié la possibilité d'exporter des ressources et des techniques énergétiques canadiennes comme le charbon, le gaz naturel liquéfié, l'uranium et les réacteurs nucléaires. Sur le plan intérieur, les questions énergétiques ont été largement débattues tout au long de l'année, ce qui a poussé le gouvernement à annoncer en octobre le lancement d'un Programme énergétique national (PEN) dont l'un des objectifs consiste à faire en sorte que le Canada n'ait plus besoin d'importer de pétrole à compter de 1990.

L'industrie nucléaire canadienne a poursuivi ses efforts de commercialisation sur les marchés étrangers. Nos exportations d'uranium se sont chiffrées à environ 550 millions de dollars et les fabricants de réacteurs canadiens ont sondé d'éventuels clients au Japon, en Corée, en Roumanie, au Mexique, en Indonésie et en Yougoslavie. En ce qui concerne la mise en application de la politique canadienne de non-prolifération et de garanties, un protocole d'entente modifiant l'accord canado-américain de 1955 a été signé en mars. Les négociations avec les Philippines, la Suisse et l'Australie se sont poursuivies et des négociations ont été amorcées avec la Yougoslavie.

L'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) s'est terminée en février. Cette évaluation, qui a duré deux ans et à laquelle le Canada a participé activement, a largement contribué à faire mieux comprendre les aspects techniques et politiques de divers programmes touchant le cycle du combustible nucléaire. On se propose maintenant de poursuivre le dialogue international amorcé lors de l'INFCE.

Droit international

La neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'est tenue à New York et à Genève en 1980, a permis de régler les questions relatives à la marge continentale ainsi que la plupart des autres questions liées à l'extraction des ressources minérales sous-marines, à l'exception des politiques de production. Les efforts doivent se poursuivre en 1981 en vue de l'adoption d'un régime international

des fonds marins tenant aussi bien compte des objectifs des pays en développement que de ceux des pays industrialisés.

Le Canada a négocié avec l'Union soviétique un accord *ad referendum* en vue du règlement de sa réclamation pour les dommages causés par le satellite Cosmos 954. D'importants progrès ont également été accomplis en vue de résoudre certains points de droit international relatifs au commerce et au développement ainsi qu'aux droits de l'homme et aux réfugiés.

COOPÉRATION RÉGIONALE États-Unis

Les relations avec les États-Unis sont demeurées au cœur des préoccupations du Canada en matière de politique étrangère. Les élections tenues au Canada en février et aux États-Unis en novembre ont quelque peu gêné la conduite des relations entre les deux pays. Certains progrès ont quand même été réalisés. Il y a eu la signature d'un mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière (par les pluies acides) et la négociation d'un traité de double imposition ainsi que d'arrangements provisoires relatifs à la pêche au thon. La construction du gazoduc de l'Arctique a débuté et le Congrès a abrogé les mesures fiscales qui nuisaient à l'industrie canadienne des congrès.

Certains problèmes n'ont cependant pu être réglés. Il faut noter en particulier l'échec des efforts entrepris pour faire approuver par le Sénat la ratification de l'Accord sur les ressources halieutiques et du Traité sur la délimitation de la frontière maritime. Le Canada a continué d'enregistrer un déficit pour l'ensemble des échanges visés par le Pacte de l'automobile, ce qui l'a poussé à entamer des consultations avec son voisin au sujet du fonctionnement du Pacte. Outre le problème critique des pluies acides, le projet de dérivation de la Garrison et les efforts communs pour assainir les Grands lacs sont restés à l'ordre du jour des négociations environnementales. Compte tenu des réactions qu'a suscitées le lancement du Programme énergétique national, l'énergie et les investissements devraient continuer d'occuper une place prépondérante dans les relations entre les deux pays. D'après les observateurs, l'élection d'une Administration et d'un Sénat conservateurs devrait avoir de profondes répercussions aux États-Unis et, par voie de conséquence, sur les relations canado-américaines.

Amérique latine et Antilles

Le Canada a attaché davantage d'importance à ses relations avec les pays d'Amérique latine et des Antilles. Des accords ont été signés avec le Mexique et l'Argentine, des réunions économiques bilatérales ont eu lieu avec le Mexique, le Brésil et Cuba et des ministres canadiens se sont rendus en visite officielle au Mexique, au Pérou, en Équateur, au Chili, en Argentine, au Brésil et dans les Antilles du Commonwealth, ou ont reçu leurs homologues de ces pays au Canada. Les consulats de Rio de Janeiro et de Sao Paulo sont devenus des consulats généraux et l'ambassade en Équateur a été réouverte. Le Cabinet a également accepté que les Antilles du

Commonwealth deviennent une région prioritaire pour l'aide canadienne au développement du tiers monde.

Europe

Les événements de 1980, qui ont eu des répercussions sur les relations Est-Ouest, ont eu pour effet d'accroître la coopération entre les membres de l'Alliance atlantique, notamment au sein de l'OTAN et lors de la conférence d'examen de la CSCE tenue à Madrid; ils ont également fait ressortir la nécessité d'améliorer les mécanismes de consultation politique et de gestion des crises.

Parallèlement à l'activité multilatérale suscitée par la conjoncture internationale, le Canada a continué de développer ses relations bilatérales avec la plupart des pays européens, en particulier avec les membres de la Communauté européenne.

Afrique et Moyen-Orient

En tant que membre du Commonwealth, le Canada a été heureux de contribuer à la mise en application des Accords de Lancaster House en vue de l'accession du Zimbabwe à l'indépendance. En 1980, les échanges commerciaux entre le Canada et plusieurs pays africains, ainsi que l'aide au développement que le Canada fournit à de nombreux pays du continent, ont continué de progresser.

Par suite du règlement de la question de l'ambassade du Canada en Israël, les relations bilatérales qu'entretient le Canada avec les pays du Moyen-Orient se sont améliorées de façon notable, et les échanges avec plusieurs de ces pays ont connu un accroissement considérable.

Asie et Pacifique

Au Canada, l'intérêt des secteurs public et privé pour la région du Pacifique n'a cessé de croître. Les échanges de visites officielles de haut niveau se sont multipliés, comme l'illustrent la visite du premier ministre japonais Ohira à Ottawa, en mai, et celle du ministre MacGuigan à Kuala Lumpur, en juin, pour une rencontre avec les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La conférence « Ouverture sur le Pacifique » tenue à Vancouver en novembre dans le but de passer en revue les relations du Canada avec les pays du Pacifique, a témoigné de l'intérêt que suscite cette région du monde. Le Canada appuie l'idée d'une communauté du Pacifique, ainsi que l'a confirmé la participation de délégués canadiens aux colloques organisés par les universités nationales d'Indonésie et d'Australie, où cette question a été abordée.

SERVICES ET AIDE AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER

Des démarches ont été faites sur plusieurs fronts dans le but d'élargir les critères en vertu desquels les citoyens canadiens séjournant à l'étranger peuvent bénéficier de protection et d'aide consulaires ainsi que d'autres services. Les négociations

se sont poursuivies en vue de la signature d'un accord consulaire avec la Hongrie et d'une convention consulaire avec la Roumanie. Le Canada a entrepris des consultations bilatérales avec plusieurs autres pays sur des questions consulaires d'intérêt réciproque, notamment en ce qui concerne les Canadiens possédant la double nationalité. Le traité avec le Pérou concernant le transfèrement de prisonniers a été ratifié et est entré en vigueur. Des consuls honoraires du Canada ont été nommés à Tijuana et à Merida (Mexique), ainsi qu'à Panama City (Panama). Le Ministère a continué de faire en sorte que la réunion des familles soit facilitée dans les pays où les candidats à l'émigration doivent être détenteurs d'un permis de sortie.

Étant donné l'évolution de la situation mondiale, le Ministère a décidé de procéder à un examen détaillé des politiques et des pratiques consulaires du Canada afin de recommander les améliorations jugées souhaitables pour les années à venir.

Dans l'ensemble, les services consulaires dispensés par les missions du Canada à l'étranger se sont accrus par rapport à l'an dernier. La plupart du temps, il s'agissait de services essentiels, quoique normaux, ayant trait par exemple à la délivrance de passeports, à la prestation de services notariaux et de citoyenneté, et à la communication des renseignements pertinents. Dans quelque 4 000 cas, cependant, les fonctionnaires consulaires ont été appelés à fournir des services plus complexes lorsqu'il s'agissait de maladies graves, de problèmes financiers, de décès, d'incarcérations, de garde d'enfants et d'autres problèmes.

Les rapports faisant état d'instabilité politique, de conflits armés ou d'actes de violence dans diverses régions du monde et, notamment, dans certaines destinations touristiques très fréquentées, ont fait ressortir encore plus la nécessité pour le Ministère de disposer de plans d'urgence et de sensibiliser davantage la population à certaines dispositions utiles aux citoyens canadiens voyageant ou séjournant à l'étranger.

L'IMAGE DU CANADA À L'ÉTRANGER

Chargé de conseiller le gouvernement en matière de politique étrangère et de conduire les relations extérieures du Canada dans l'intérêt de toutes les composantes du pays, le Ministère a continué de prendre en considération les intérêts des provinces, des régions, des minorités, du monde des affaires et d'autres groupes par le biais de nombreuses consultations.

Dans le cadre de ses activités d'information à l'étranger, le Ministère s'est efforcé de présenter le Canada comme un pays uni doté d'un système fédéral souple et une société bilingue et multiculturelle. Il a également mis l'accent sur le rôle de pionnier joué par le Canada dans le domaine de la technologie de pointe, ainsi que sur les débouchés intéressants qu'offre notre pays en matière de commerce et d'investissement.

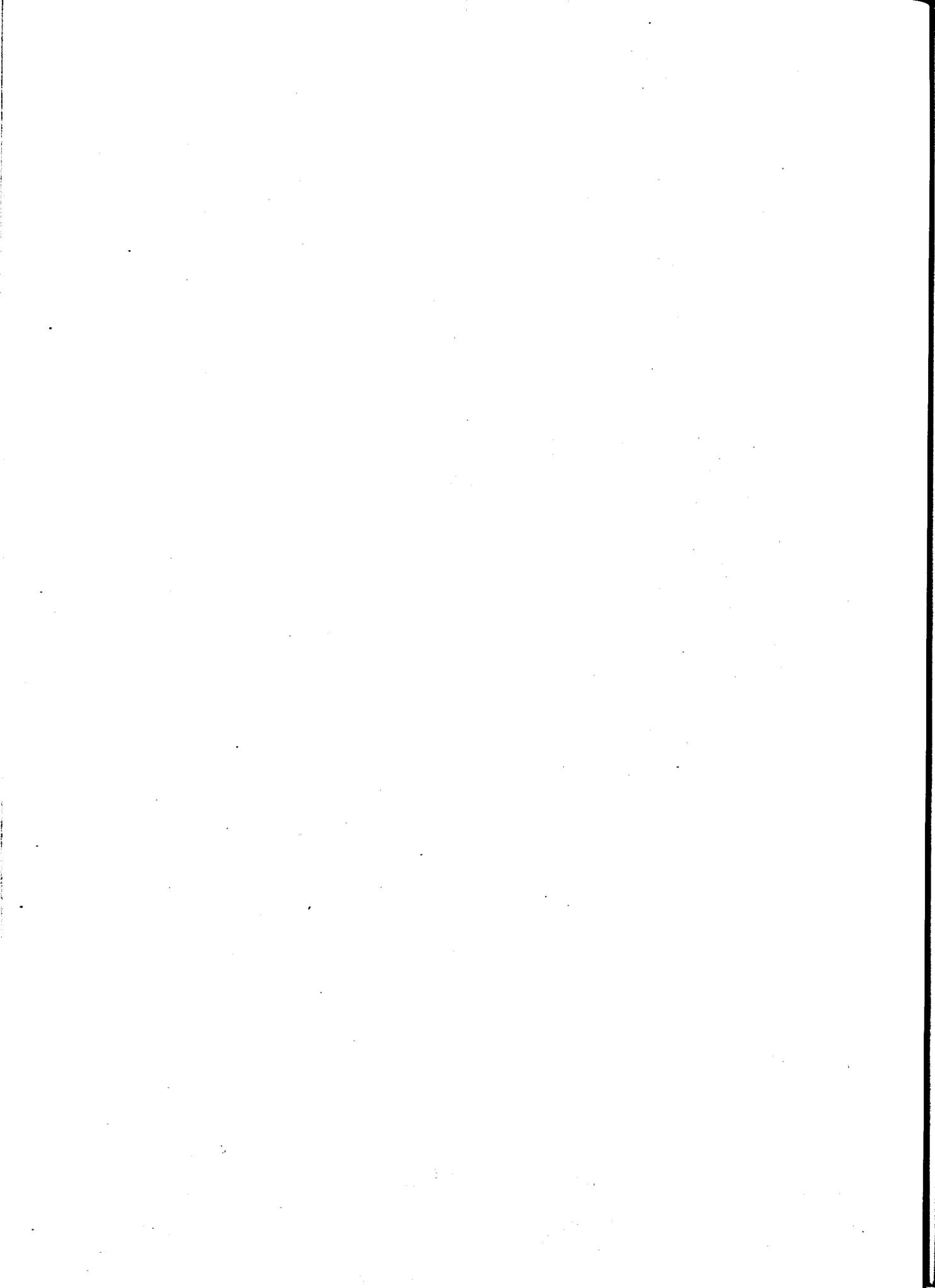
En réaction à l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, le Comité olympique canadien a décidé, à la demande du gouvernement, de boycotter les jeux Olympiques de Moscou. Les athlètes canadiens ont cependant pleinement parti-

cipé aux jeux Olympiques d'hiver tenus à Lake Placid, dans l'État de New York.

Le Ministère a déployé des efforts considérables pour faire connaître la culture canadienne à l'étranger, et il a aidé les Canadiens œuvrant dans les domaines des lettres, des arts

plastiques et du spectacle à faire connaître leurs talents en Europe, en Asie et dans les Amériques.

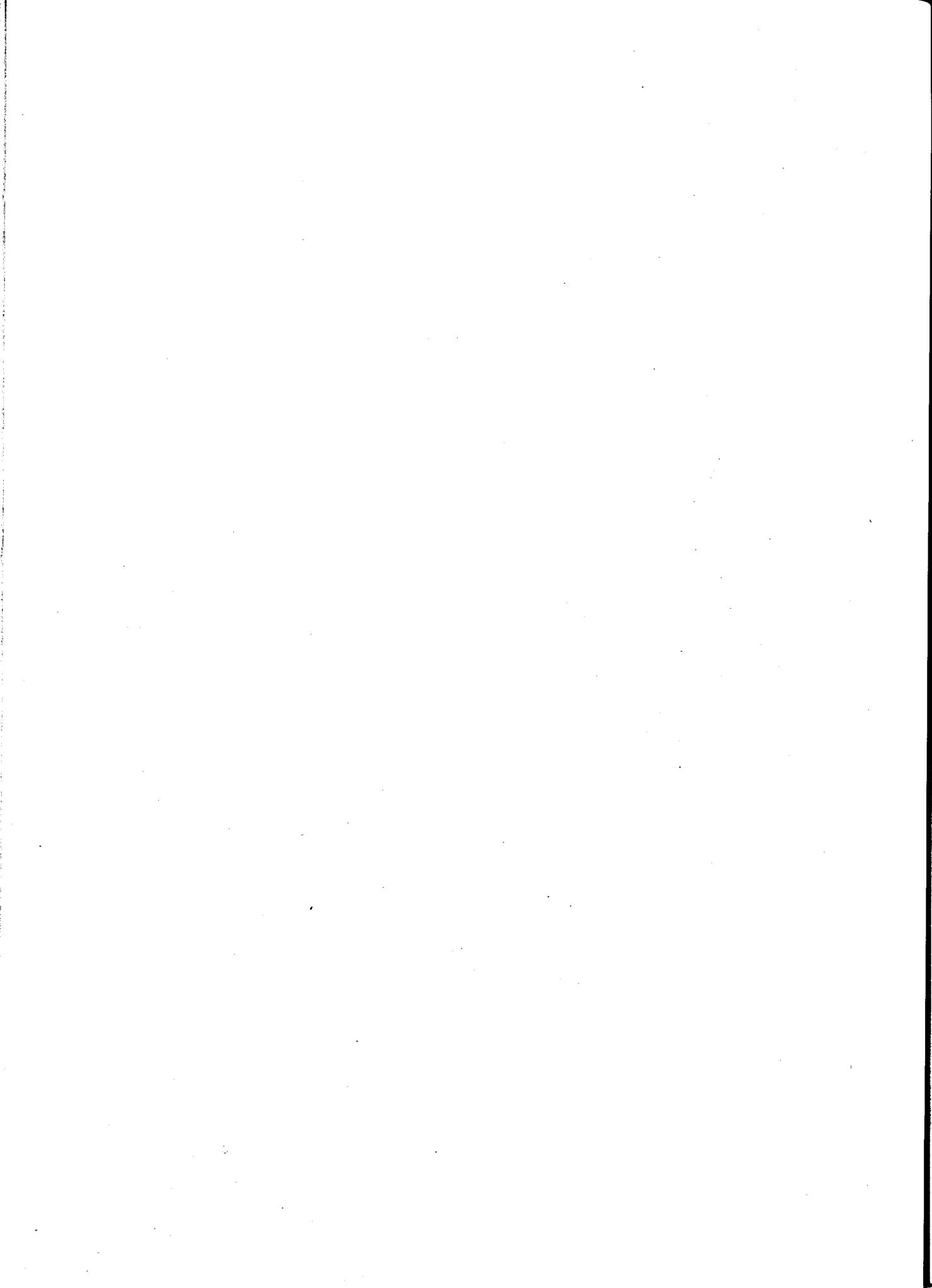
Le Canada a été l'hôte des *Floralies internationales de Montréal*, première exposition horticole internationale de ce genre à être tenue en Amérique du Nord.



PARTIE A

LE CANADA ET L'ORDRE INTERNATIONAL

Le Canada adhère à un grand nombre d'organisations internationales où toutes les grandes questions touchant l'ordre mondial font l'objet de délibérations : sécurité collective, désarmement, aide au développement, économie, droits de la personne, etc. Lors de ces délibérations, les représentants du Canada présentent le point de vue canadien, font valoir nos intérêts nationaux et contribuent aux efforts visant l'établissement de la paix et de la justice dans le monde.



PARTIE A

Chapitre 1 : SÉCURITÉ COLLECTIVE ET RÉOLUTION DES CONFLITS

Le Canada œuvre pour la sécurité collective et la résolution des conflits au sein de deux instances : au niveau mondial, par l'entremise des Nations Unies et, dans le contexte Est-Ouest, par le biais de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'ONU s'occupe principalement de la résolution des conflits, bien que la sécurité collective ait été l'objectif primordial de sa Charte (article 1) et que le Conseil de sécurité continue d'assumer certaines responsabilités dans ce domaine. L'OTAN, créée en 1949 pour servir d'organisme régional de sécurité collective tel que le prévoyait la Charte des Nations Unies (articles 51 et 52), est la pierre angulaire de la coopération militaire du Canada avec ses principaux alliés occidentaux. Les négociations sur la maîtrise des armements et le désarmement ont d'importantes répercussions sur la sécurité et la résolution des conflits, et elles revêtent aujourd'hui un caractère hautement prioritaire pour les deux organisations. D'autres aspects du travail accompli par le Canada au sein du système onusien sont étudiés aux chapitres suivants.

Conseil de sécurité des Nations Unies

Le Conseil de sécurité est intervenu dans bon nombre des grands dossiers internationaux de l'année. Bien que n'étant alors plus membre du Conseil, le Canada s'est prononcé, en janvier, en faveur d'un projet de résolution déplorant l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et réclamant le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les troupes étrangères. L'Union soviétique ayant opposé son veto, la question a été promptement renvoyée à l'Assemblée générale convoquée en session extraordinaire d'urgence. En janvier également, devant le refus de l'Iran de remettre en liberté les diplomates américains gardés en otage, la plupart des membres du Conseil de sécurité étaient disposés à réaffirmer les responsabilités du Conseil en matière de sécurité collective par voie d'une résolution prévoyant des sanctions obligatoires contre toutes les exportations à destination de l'Iran, à l'exception des produits alimentaires et des fournitures médicales. L'Union soviétique a cependant encore une fois opposé son veto à cette résolution qu'avait notamment appuyée le Canada. Les démarches ultérieures du Secrétaire général et de la Cour internationale de Justice n'ont pas réussi à obtenir la remise en liberté des otages.

Le Moyen-Orient a lui aussi retenu l'attention du Conseil de sécurité pendant toute l'année. Une résolution de mars déplorant les tentatives israéliennes pour modifier le statut de Jérusalem (à cette occasion, les États-Unis sont revenus sur leur vote affirmatif pour inscrire leur abstention) a été suivie d'une

condamnation plus directe de l'annexion unilatérale de Jérusalem par Israël en août. Comme suite à cette dernière, les treize missions diplomatiques encore situées à Jérusalem ont été retirées. Plusieurs résolutions ont été adoptées déplorant l'expulsion par Israël de certains maires palestiniens des territoires occupés. Un projet de résolution, auquel les États-Unis ont opposé leur veto en avril, aurait appuyé la création d'un État palestinien autonome, question qui a été reprise par l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire d'urgence en juillet.

Après quelques hésitations, le Conseil de sécurité a réclamé en septembre un cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran, mais les tentatives pour le faire appliquer ont échoué. Les efforts de médiation entrepris par la suite ont seulement permis de faire sortir les navires neutres de la zone du conflit. Le Conseil a également cautionné l'application intégrale et impartiale des accords de Lancaster House en vertu desquels le Royaume-Uni, assisté du Commonwealth, a fait accéder le Zimbabwe à l'indépendance en avril. Parmi les autres résolutions adoptées par le Conseil, certaines avaient trait aux incursions transfrontalières en Afrique australe et à l'admission de nouveaux membres aux Nations Unies (Saint-Vincent-et-Grenadines et le Zimbabwe). Au début de l'année, la République démocratique allemande, le Mexique, le Niger, les Philippines et la Tunisie sont devenus membres du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans ; à la fin de l'année, l'Irlande, le Japon, Panama, l'Espagne et l'Ouganda ont été élus pour un mandat de deux ans commençant en 1981.

Maintien de la paix

La création et la supervision des forces de maintien de la paix de l'ONU forment encore une partie importante des contributions du Conseil à la sécurité collective. Par ailleurs, c'est du Secrétaire général et de l'Assemblée générale que relèvent les opérations sur le terrain et le financement de ces forces (pour plus de détails au sujet du financement des opérations de maintien de la paix, voir le chapitre 5 de la partie A). Le Conseil a pris des mesures pour renforcer la position précaire de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) par suite des pertes de vies humaines subies par celle-ci en avril dans la lutte que se livrent les diverses factions au Liban. Le Canada ne participe plus à la FINUL, après y avoir détaché des effectifs pendant six mois en 1978. Le Conseil de sécurité a également renouvelé le mandat de la FINUL jusqu'au 19 juin 1981, ainsi que les mandats de deux autres grandes opérations de maintien de la paix au sein desquelles

les Forces canadiennes occupent une place importante. Le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) sur les hauteurs du Golan, entre Israël et la Syrie, a été prolongé jusqu'au 31 mai 1981, et celui de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) l'a été jusqu'au 15 juin de la même année.

Le Canada demeure un membre actif du Comité spécial des opérations de maintien de la paix de l'Assemblée générale, également connu sous le nom de Comité des 33, qui a tenu cinq réunions en 1980. Le Comité a étudié un document dans lequel le Canada présentait certains points ayant trait à la mise en œuvre pratique des opérations de maintien de la paix, à la lumière de l'expérience récente des opérations actuelles. Une fois encore, cependant, les membres du Comité ont été incapables de s'entendre sur les principes devant régir l'établissement, le financement et le contrôle quotidien des opérations de maintien de la paix de l'ONU. L'Assemblée générale a exhorté le Comité des 33 à redoubler d'efforts afin d'achever la préparation des principes directeurs convenus.

Afghanistan

Une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Afghanistan a été convoquée en janvier, immédiatement après que l'Union soviétique eut opposé son veto à une résolution du Conseil de sécurité : c'était la première fois depuis 1967 que l'on recourait à cette procédure dont l'adoption remonte à la guerre de Corée. Une résolution inspirée du projet que n'avait pu adopter le Conseil de sécurité réclamait le retrait immédiat, inconditionnel et total des troupes étrangères se trouvant en Afghanistan. La résolution a été adoptée par une majorité écrasante de 104 voix, dont celle du Canada, contre 18 avec 18 abstentions. Un mois plus tard, l'opposition croissante des pays du tiers monde, et plus particulièrement de l'Islam, amenait la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à adopter une résolution condamnant explicitement l'invasion soviétique, la qualifiant de violation flagrante du droit de l'Afghanistan à l'autodétermination. C'étaient là les termes les plus forts jamais utilisés contre l'Union soviétique par un organisme de l'ONU. Lors de sa session ordinaire d'automne, l'Assemblée générale adoptait, par une majorité encore plus forte qu'en janvier (111 voix contre 22 avec 12 abstentions) une résolution parrainée par les pays islamiques réclamant une fois de plus l'indépendance et l'autodétermination pour l'Afghanistan. La résolution invitait le Secrétaire général à nommer un représentant spécial chargé de promouvoir une solution politique axée sur le retrait immédiat des troupes étrangères. Le Secrétaire général a donné suite à cette demande.

Moyen-Orient

Suite au veto soviétique contre la résolution du Conseil de sécurité sur l'imposition de sanctions contre l'Iran, cette question n'a pas été débattue davantage aux Nations Unies. L'initiative a cependant inspiré l'interdit frappant toutes les exportations destinées à l'Iran, à l'exception des produits ali-

mentaires et des fournitures médicales, adopté ultérieurement par les grands pays commerciaux occidentaux, dont le Canada. Aux Nations Unies, l'attention s'est tournée vers les efforts du Secrétaire général pour négocier la remise en liberté des otages américains par l'intermédiaire d'une équipe de cinq représentants, dont les démarches semblaient toujours sur le point d'aboutir pour enfin échouer en raison de l'incapacité des autorités iraniennes de donner suite à leurs décisions. Le régime iranien a également ignoré un jugement rendu par la Cour internationale de Justice. À sa session d'automne, l'Assemblée générale s'est penchée sur le problème plus général du renforcement des mécanismes internationaux de protection des diplomates.

La deuxième session extraordinaire d'urgence de l'année a été convoquée en juillet pour que l'Assemblée générale se penche sur la question de la Palestine. La résolution adoptée à cette occasion (par 112 voix contre 7 avec 24 abstentions, le Canada s'étant prononcé contre la résolution) réaffirmait le droit de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de participer sur un pied d'égalité avec les autres parties à toutes les délibérations des Nations Unies sur le Moyen-Orient. La résolution demandait également à Israël de se retirer complètement et inconditionnellement de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, et de commencer le retrait avant le 15 novembre. Tout en reconnaissant les droits et les préoccupations légitimes des Palestiniens, nombre des pays qui n'ont pas appuyé la résolution considéraient que celle-ci n'était pas objective étant donné qu'elle tentait de préjuger de l'issue des négociations en cours en vue d'un règlement pacifique global.

Lors de sa session ordinaire d'automne, l'Assemblée générale a adopté comme par le passé un certain nombre de résolutions partiales et irréalistes qui ont peu contribué à améliorer les perspectives de paix au Moyen-Orient. Plusieurs textes ont critiqué à nouveau, quoique de façon moins directe, le processus de négociation amorcé avec les accords de Camp David et le traité de paix israélo-égyptien, deux initiatives que le Canada a toujours considérées comme étant les premiers grands jalons d'un règlement juste et global. Dans une résolution réclamant la création d'un État palestinien indépendant dans les territoires occupés devant être évacués par Israël et remis à l'OLP, il était dit pour la première fois que la résolution 242 adoptée par le Conseil de sécurité en 1967 n'assure pas l'avenir, malgré le fait que cette résolution ait été jusqu'à présent universellement reconnue comme la pierre angulaire des efforts déployés pour instaurer la paix au Moyen-Orient.

Il y a malgré tout eu quelques moments encourageants. Les efforts prévus pour faire expulser Israël de l'Assemblée générale après le 15 novembre ne se sont jamais matérialisés. En outre, les membres ont laissé entrevoir une impatience croissante devant les tactiques employées pour promouvoir certaines des résolutions extrêmes adoptées par l'Assemblée. Un consensus s'est dégagé pour la première fois sur l'opportunité de créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient, et l'Assemblée générale a manifesté sa

désapprobation presque à l'unanimité, par 143 voix dont celle du Canada, à l'égard de l'annexion unilatérale de la partie est de Jérusalem par Israël. En ce qui concerne le Moyen-Orient, le Canada a maintenu dans l'ensemble la même position modérée que par le passé. C'est donc dire qu'il s'est encore retrouvé parmi les deux ou trois pays qui hésitaient le moins à appuyer Israël, tout en se montrant davantage sensible aux aspirations légitimes des Palestiniens. Le Canada a voté en faveur de 6 des 26 résolutions concernant le Moyen-Orient et contre 7, s'abstenant sur 10 autres. Trois résolutions ont été adoptées par consensus.

Afrique australe

L'action entreprise depuis quatre ans par le Groupe de contact des pays occidentaux (Canada, Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne et États-Unis) pour ménager une transition pacifique vers l'indépendance en Namibie par la voie d'élections supervisées par les Nations Unies s'est poursuivie en 1980 sur la base des résolutions 385 et 435 du Conseil de sécurité. L'application réussie, sous les auspices du Commonwealth, du règlement négocié devant permettre à la Rhodésie de devenir l'État indépendant du Zimbabwe a semblé offrir certains encouragements à cet égard. Par suite des travaux de deux importantes missions des Nations Unies en Namibie et dans les pays voisins, et d'une série de communications entre le secrétaire général des Nations Unies et le gouvernement sud-africain, les inquiétudes nourries par ce dernier au sujet du caractère impartial des mécanismes prévus pour l'élection et le maintien de la paix se sont, semblait-il, estompées l'une après l'autre. Dès l'automne, la voie était libre pour la convocation d'une rencontre de mise au point qui devait avoir lieu à Genève, en janvier 1981, et à laquelle devaient assister toutes les parties : l'Afrique du Sud, le mouvement de libération SWAPO et, pour la première fois, des groupements politiques internes de la Namibie. Cette rencontre devait fixer la date d'entrée en vigueur du règlement. En évitant pratiquement toute controverse au sujet de la Namibie, l'Assemblée générale a reconnu que des progrès avaient été accomplis ; mais les espoirs qu'avait fait naître un peu partout la réunion prévue à Genève se sont cependant évanouis devant la soudaine volte-face de l'Afrique du Sud qui a refusé d'aller de l'avant.

Ainsi qu'en témoignent le nombre croissant et le ton de plus en plus dur des résolutions des Nations Unies sur l'apartheid et le racisme, la politique d'apartheid que continue de préconiser l'Afrique du Sud provoque au sein de la communauté internationale de plus en plus de frustration. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a reconnu dans plusieurs déclarations énergiques, notamment à l'occasion de son discours à l'Assemblée générale en plénière, que des pressions de plus en plus fortes s'exercent pour qu'un changement en profondeur survienne dans ce pays. La décision de convoquer une conférence mondiale en 1983 pour clôturer la Décennie des Nations Unies contre le racisme a probablement constitué l'initiative la plus importante prise par l'Assemblée générale à cet égard. Sur les 24 résolutions adoptées par l'Assemblée générale au sujet de

l'apartheid et du racisme, le Canada s'est abstenu sur 4, s'est rallié au consensus ou a enregistré un vote favorable sur 9 et s'est senti obligé de voter contre 11 autres (chiffre beaucoup plus élevé qu'en 1979). C'est à cause du caractère plus extrême des résolutions proposées en 1980 et non parce qu'il a modifié sa position, que le Canada s'est retrouvé dans cette situation qu'il déplorait d'autant plus qu'il s'était toujours fermement opposé à l'apartheid qui, à ses yeux, demeure une violation flagrante des droits humains fondamentaux. Le Canada a voté contre les résolutions qui condamnaient nommément des pays membres de l'OTAN, qui appuyaient explicitement la lutte armée, qui établissaient un lien entre Israël et l'Afrique du Sud (ou entre le sionisme et le racisme), et qui réclamaient la cessation de toute relation économique ou autre avec l'Afrique du Sud.

Chypre

La participation de plus de 500 militaires canadiens à la Force des Nations Unies à Chypre a continué d'être la principale contribution du Canada au rétablissement de la paix dans cette île. Notre pays a de plus appuyé fortement les efforts du secrétaire général des Nations Unies pour obtenir la reprise des négociations intercommunautaires entre les groupes linguistiques grec et turc de Chypre, qui avaient été rompues en juin 1979 au bout d'une semaine seulement. Les négociations ont repris sérieusement en septembre 1980, grâce aux bons offices du représentant personnel du Secrétaire général. Contrairement à ce qui s'était passé précédemment, les pourparlers se sont poursuivis, depuis, dans une atmosphère positive et certains progrès limités ont été accomplis sur des mesures pratiques pour instaurer un climat de bonne volonté et faciliter le repeuplement. Cette lente amélioration de la situation se reflète dans les décisions de ne pas créer de comité international sur Chypre comme l'Assemblée générale l'avait demandé en 1979, et de ne pas tenir de débat sur Chypre à l'Assemblée générale en 1980.

Kampuchea

Devant la poursuite du conflit provoqué par l'invasion vietnamienne du Kampuchea en 1979, la trente-cinquième Assemblée générale a adopté une résolution proposée par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et coparrainée par le Canada. Cette résolution réclamait la convocation prochaine d'une conférence internationale pour négocier le retrait total des troupes étrangères du Kampuchea et la tenue dans ce pays d'élections libres supervisées par les Nations Unies. Cette initiative, qui avait une portée plus considérable que celle de l'année précédente, a malgré tout été approuvée par une majorité plus forte. D'ailleurs, l'appui manifesté à l'ANASE était si fort que les Vietnamiens ont dû retirer le texte qu'ils avaient présenté en contre-proposition afin de ne pas risquer d'être défaits par un deuxième projet de résolution de l'ANASE. En 1980 également, le siège du Kampuchea aux Nations Unies a été de nouveau accordé au Kampuchea démocratique (du régime Pol Pot) plutôt qu'à ses rivaux appuyés par les Vietnamiens. Cette décision, prise en-

core une fois par une majorité plus forte qu'en 1979, témoignait du fait que l'on considère généralement l'ancien régime comme le moindre de deux maux.

Autres problèmes politiques

Au sujet de Belize, la trente-cinquième Assemblée générale a adopté par une majorité écrasante une résolution plus ferme que par le passé, réclamant l'indépendance de ce territoire d'Amérique centrale d'ici la fin de 1981, de préférence par voie d'un règlement négocié entre la Grande-Bretagne et le Guatemala, et prévoyant par la suite des garanties de sécurité des Nations Unies si les circonstances l'exigent. Le Canada a continué de coparrainer cette initiative comme il l'avait fait précédemment, et les États-Unis ont pour la première fois voté en faveur de la résolution plutôt que de s'abstenir. Des progrès considérables ont été accomplis par la suite vers la réalisation des objectifs de la résolution.

Sur la question du Timor oriental, l'Assemblée générale a réitéré son appel en faveur de l'autodétermination et de secours humanitaires pour cette ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976. Le Canada et plusieurs autres membres qui s'étaient auparavant abstenus ont voté contre la résolution, reconnaissant ainsi que l'annexion du territoire, bien qu'elle ne se soit pas faite dans des conditions idéales d'autodétermination, est maintenant un fait accompli et irréversible auquel il convient que la communauté internationale réagisse en aidant les populations touchées.

Sur la question du Sahara occidental, l'Assemblée générale s'est à nouveau ralliée à la thèse de l'autodétermination présentée par l'Algérie, plutôt que d'épouser celle préconisant l'annexion au Maroc de l'ancienne colonie espagnole pour des raisons de souveraineté historique. La résolution algérienne a bénéficié d'une forte majorité alors que le texte marocain a été défait par une voix. Le Canada continue d'adopter une position de neutralité absolue, à la satisfaction des parties concernées.

Maîtrise des armements et désarmement mondial

Si l'année a donné lieu à de nombreuses activités, les espoirs de signature de nouveaux accords multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement sont demeurés minces. Les répercussions de l'invasion de l'Afghanistan et la crainte d'une intervention soviétique en Pologne n'ont pas contribué à créer un climat propice à la négociation. On s'attendait en outre à ce que le changement d'administration aux États-Unis entraîne une révision en profondeur de la politique de sécurité, notamment en matière de maîtrise des armements et de désarmement. Tout progrès dans les secteurs où il serait possible d'avancer devait donc attendre 1981.

L'année aura marqué la mi-temps entre les première et deuxième sessions extraordinaires des Nations Unies consacrées au désarmement. En prévision de la deuxième session extraordinaire prévue pour juin 1982, le gouvernement du Canada a créé le poste d'ambassadeur au désarmement, qui regroupe les fonctions du poste de conseiller pour le désarme-

ment et le contrôle des armements institué peu après la première session extraordinaire en 1978. Le Groupe consultatif pour le désarmement et le contrôle des armements du Ministère s'est réuni deux fois en 1980; par ailleurs, les deux premiers numéros du *Bulletin du désarmement*, revue semestrielle de l'activité nationale et internationale en matière de désarmement et de maîtrise des armements, ont été expédiés à une clientèle qui comprend déjà quelque 2 000 noms.

Dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement, l'événement le plus positif de l'année a été le dénouement heureux de la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. La Convention du même nom, qui sera ouverte à la signature en avril 1981, comporte trois protocoles traitant des éclats non localisables (par rayons X), des mines, pièges et autres dispositifs, ainsi que des armes incendiaires. À cause de son champ d'application limité, la Convention, par ailleurs bien accueillie, ne peut malheureusement être considérée comme une étape importante dans l'avancement du droit humanitaire, un objectif auquel le gouvernement du Canada accorde son entier appui.

Le Comité du désarmement, qui a poursuivi ses efforts à Genève pour négocier des limitations aux armements, s'est embourbé dans des questions de procédure. Devant l'incapacité des superpuissances de faire progresser de façon significative leurs négociations privées concernant un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et un traité sur les armes chimiques, bon nombre des États non dotés d'armes nucléaires ont accueilli avec passablement d'indifférence la présentation, par les États-Unis et l'URSS, d'une ébauche de traité sur les armes radiologiques. Le Comité a cependant créé quatre groupes de travail chargés d'étudier les questions suivantes : un programme global de désarmement (dont s'occupait précédemment la Commission du désarmement), les garanties de sécurité négatives, les armes chimiques et les armes radiologiques. De plus, le groupe spécial d'experts des événements sismiques a continué d'effectuer des travaux utiles en relation avec la vérification d'un éventuel traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Outre sa participation à tous ces débats, le Canada a présenté au Comité un compendium de propositions concernant la vérification de la maîtrise des armements ainsi qu'un document connexe où étaient analysées les propositions. Conjointement avec l'Australie, il a en outre déposé un document faisant l'historique du projet d'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement.

La Commission du désarmement des Nations Unies s'est réunie pendant quatre semaines à la fin du printemps pour s'occuper d'un ordre du jour impressionnant. En ce qui concerne la proclamation de la décennie commençant en 1980 comme deuxième Décennie du désarmement, la Commission a réussi à préparer un document que l'Assemblée générale a par la suite adopté par consensus à sa trente-cinquième ses-

sion. Sur la question du désarmement touchant les armes classiques, la Commission s'en est remise dans son rapport à l'Assemblée générale qui, à son tour, a surmonté les craintes de plusieurs de ses membres et autorisé la Commission à établir, en 1981, le mandat d'une nouvelle étude des Nations Unies sur cette question négligée jusqu'à présent. En ce qui concerne le contrôle des budgets militaires, la Commission a fait le point en examinant les rapports fournis par les pays membres. Elle a, par ailleurs, été priée par l'Assemblée générale de continuer d'identifier les principes régissant le gel et la réduction des budgets militaires, et de perfectionner le mécanisme de présentation des rapports. Seulement quatorze États, en bonne partie des pays occidentaux, dont le Canada, ont fourni les renseignements demandés.

Deux accords existants sur la maîtrise des armements et le désarmement ont été réexaminés en 1980 : il s'agit du Traité sur les armes bactériologiques (biologiques) et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Dans le premier cas, une conférence d'examen a permis d'arriver à la conclusion que le texte du traité n'avait pas perdu de sa pertinence. Des rapports contradictoires sur un cas d'empoisonnement impliquant des toxines de la bactérie du charbon en URSS ont fait ressortir la nécessité de prévoir des mécanismes de vérification adéquats ; les tentatives pour étoffer les clauses du traité portant sur la vérification ont partiellement réussi. À la conférence d'examen du TNP, on a reproché aux États dotés d'armes nucléaires de ne pas s'être conformés entièrement aux clauses du traité préconisant la négociation de mesures efficaces de désarmement et de maîtrise des armements nucléaires. Si les participants à la conférence ont été incapables de s'entendre pour produire un document final, le traité proprement dit n'a cependant subi aucune modification. La non-prolifération des armes nucléaires demeure une priorité importante pour le Canada. Tout en cherchant à empêcher une nouvelle expansion (ou prolifération verticale) des arsenaux nucléaires des États déjà dotés d'armes nucléaires, le Canada a continué de faire tout en son possible pour empêcher la prolifération horizontale, c'est-à-dire que d'autres États ne se dotent d'armes nucléaires ou de capacités de mise à feu d'engins nucléaires explosifs. Le chapitre 2 de la Partie A fait état de ces efforts.

Lors de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, la Première commission a étudié comme à l'habitude toute une série de résolutions sur la maîtrise des armements et le désarmement : il y en a eu 43 portant sur 20 questions distinctes, dont plusieurs études des Nations Unies sur le désarmement. Pour sa part, le Canada a présenté pour la troisième année consécutive une résolution portant sur l'interdiction de produire des matières fissiles à des fins d'armement. Si la résolution a continué de rallier de plus en plus d'appuis, seulement un État doté d'armes nucléaires l'a appuyée sans réserve. En outre, il n'a pas été possible de gagner l'appui accru des États qui se réservent le droit de faire l'acquisition de ce type d'armes et qui ont la capacité de le faire, ou peu s'en faut. Le Canada a coparrainé l'une des deux résolutions sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et deux

résolutions sur les armes chimiques. En ce qui concerne l'une de ces dernières résolutions, qui a dû être longuement débattue avant d'être adoptée par l'Assemblée générale, le Canada a particulièrement insisté pour que les Nations Unies mènent une enquête impartiale sur les allégations concernant l'emploi d'armes chimiques dans certains pays. Il a également présenté une résolution procédurale afin que le Comité du désarmement consacre davantage de temps à la vérification, conformément à son ordre du jour permanent. Cette résolution a malheureusement dû être retirée étant donné certains amendements qui auraient eu pour effet de changer son objectif initial.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

L'appartenance du Canada à l'OTAN, organisation collective de défense et mécanisme de consultation politique avec nos alliés dans le contexte Est-Ouest, est l'un des principaux facteurs qui déterminent la conduite de sa politique étrangère depuis les trente années et plus que l'Alliance existe. Fondée sur la coopération entre les nations européennes membres, les États-Unis et le Canada, ainsi que sur l'indivisibilité de la défense de ses deux secteurs continentaux, l'Alliance a bien servi ses membres en sauvegardant la paix depuis trois décennies. Son processus de consultation a également donné aux membres la possibilité d'échanger leurs vues et de s'accorder sur d'importantes questions ayant une incidence directe sur les relations Est-Ouest.

Par son adhésion au programme de défense de l'OTAN, le Canada contribue indirectement à sa propre défense en participant directement à celle de l'Europe. L'OTAN s'appuie sur une stratégie de défense et de dissuasion fondée sur une triade de forces : intercontinentales, nucléaires de théâtre et classiques. D'importantes décisions concernant l'acquisition de nouveaux appareils pour les forces de défense canadiennes ont été prises en 1980. Au début de l'année, des commandes ont été passées chez McDonnell Douglas pour l'achat d'intercepteurs CF-18 devant servir dans les escadrilles de chasseurs du Canada. En novembre, on a réduit à 2 le nombre des consortia en lice pour le contrat de conception de 6 frégates de patrouille. Parmi les programmes nouvellement lancés ou en voie de réalisation, mentionnons l'entrée en service de l'avion patrouilleur *Aurora* à long rayon d'action, le programme *DE-LEX* de remise en état et de modernisation de 18 frégates de la Marine ainsi que la livraison des derniers transports de troupes blindés. Ces acquisitions et d'autre nouveau matériel accroîtront l'efficacité avec laquelle le Canada remplit ses obligations de défense au sein de l'OTAN.

Le processus de consultation de l'OTAN donne aux États membres la possibilité de discuter des principaux faits nouveaux survenus dans les relations Est-Ouest et de réagir rapidement en cas de crise. À la fin de décembre 1979, l'Union soviétique envahissait l'Afghanistan ; à l'aube de la nouvelle année, les forces soviétiques continuaient de franchir massivement la frontière. Après une série de rencontres de hauts

fonctionnaires, une réunion spéciale du Comité des plans de défense a été convoquée afin de permettre aux ministres des Affaires étrangères et de la Défense d'étudier les mesures à prendre pour soutenir la défense de l'Alliance face aux visées expansionnistes manifestées par l'Union soviétique. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a également assisté aux réunions ministérielles ordinaires du Conseil de l'Atlantique Nord tenues à Ankara en juin et au siège de l'OTAN en décembre. La crise en Afghanistan, l'accroissement continu de l'arsenal des pays membres du Pacte de Varsovie et la menace, depuis décembre, d'une intervention militaire soviétique en Pologne occupaient une place importante à l'ordre du jour de ces réunions.

Parmi les autres centres d'intérêt dans les consultations de l'OTAN au cours de l'année, notons la deuxième conférence d'examen de la CSCE qui s'est ouverte à Madrid en octobre ainsi qu'un large éventail de questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement dans le contexte Est-Ouest (voir plus loin), dont les négociations MBFR en cours à Vienne et la question des pourparlers SALT entre les États-Unis et l'Union soviétique. L'OTAN a aussi permis à des experts des pays membres de se rencontrer pour discuter de diverses questions, dont certaines ne relevaient pas entièrement de l'OTAN. Notons en particulier la tenue des sessions ordinaires du Comité des défis de la société moderne et du Comité scientifique.

En avril, le secrétaire général de l'OTAN s'est rendu à Ottawa pour des entretiens officiels avec des membres du nouveau gouvernement.

Coopération bilatérale en matière de défense

Le Canada a des arrangements bilatéraux de défense avec un certain nombre de ses partenaires de l'OTAN. Les ententes qui concernent la défense de la zone nord-américaine de l'OTAN nécessitent une consultation et une coopération des plus étroites entre le Canada et les États-Unis. Les grands objectifs du Canada sont d'assurer sa souveraineté et sa sécurité en apportant sa contribution à la défense collective de l'Amérique du Nord.

Les travaux de la Commission mixte permanente de défense, principal organisme consultatif en matière de défense continentale, sont dirigés par deux coprésidents qui font directement rapport à leurs chefs de gouvernement respectifs. En 1980, la Commission a étudié diverses questions comme l'amélioration des systèmes de défense aérienne de l'Amérique du Nord, la possibilité d'une utilisation accrue des polygones d'essai militaires canadiens par les États-Unis et le maintien des programmes bilatéraux de partage de la recherche et de la production de défense.

L'accord du NORAD est revu régulièrement pour assurer son adaptation permanente à une situation en évolution. En mai, l'accord a été prorogé d'un an afin de permettre au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes d'étudier les conditions de son éventuel renouvellement. Après de longues au-

diences, le Comité recommandait à l'unanimité en décembre que l'accord soit renouvelé pour une période de cinq ans, en insistant sur le fait qu'il serait souhaitable que le Canada participe aux programmes spatiaux de NORAD, en particulier aux activités de surveillance.

Si la préparation au combat est évidemment l'une des grandes priorités de nos relations de défense avec les États-Unis, il reste qu'en temps de paix on se consacre à la poursuite d'importantes activités collectives militaires et civiles : opérations de recherche et de sauvetage, production de rapports météorologiques, planification civile d'urgence, et recherches sur le Grand Nord.

Programme d'aide à l'instruction militaire

Ce programme relève d'un comité interministériel présidé par le ministre des Affaires extérieures. Lorsque des places sont disponibles, une formation est donnée sur demande aux militaires de certains pays non membres de l'OTAN. Le programme offre une vaste gamme de stages d'instruction militaire pour officiers ou officiers d'état-major subalternes, ou pour l'exercice d'un métier au sein des Forces armées. En 1980, cinquante-six candidats d'Afrique, du Moyen-Orient et des Antilles ont reçu une formation au Canada, la grande majorité d'entre eux suivant les cours d'officier.

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

L'année a marqué un recul des pourparlers entre les superpuissances sur la limitation des armes nucléaires stratégiques. Le traité SALT II signé à Vienne par les présidents Carter et Brejnev, le 18 juin 1979, après presque dix ans de négociations ardues, constituait pour beaucoup un grand pas dans la recherche cruciale d'une entente visant à arrêter la course aux armes nucléaires. Aux États-Unis, cependant, les avis étaient extrêmement partagés au sujet des mérites de l'accord. Un si grand nombre de sénateurs s'y sont opposés dès la première heure, le jugeant trop favorable à l'Union soviétique, que les chances de voir le Sénat approuver la ratification du traité étaient pour le moins incertaines. À la suite de l'invasion de l'Afghanistan, le président Carter demandait en janvier au Sénat de reporter son examen du traité jusqu'à un moment plus opportun. Plus tard dans l'année, la menace d'une intervention soviétique en Pologne et la victoire républicaine aux élections présidentielles ont porté le coup de grâce à l'accord SALT II que le président-élu Reagan a alors décrit comme étant « vicié à la base ». Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration Reagan s'est cependant déclarée en faveur des pourparlers SALT, mis à part le traité SALT II, et elle a fait connaître son intention de reprendre les négociations sur la limitation des armes stratégiques avec l'Union soviétique afin de mettre au point un « meilleur » traité. La suite devra toutefois attendre que la politique et les priorités des États-Unis en matière de défense aient été réévaluées et redéfinies.

Ferme partisan de ces négociations, le Canada continue d'appuyer entièrement les efforts en vue d'obtenir un accord

sur des mesures susceptibles de contribuer à limiter la multiplication et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques et, par conséquent, de rendre l'équilibre stratégique plus stable et d'amoindrir le risque d'une guerre.

Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)

L'autre grande série de négociations permanentes Est-Ouest sur la maîtrise des armements se poursuit au sein de la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale (MBFR), qui a débuté à Vienne en 1973. L'OTAN et le Pacte de Varsovie s'y efforcent de conclure une entente sur les moyens de réduire le niveau des forces qui s'opposent en Europe centrale sans pour autant réduire la sécurité de l'une ou de l'autre partie. Comme on l'avait prévu dès le début, de nombreuses difficultés ont surgi et les progrès ont été lents. L'un des principaux obstacles a été l'incapacité de s'entendre sur celles parmi les forces du bloc de l'Est dans la région qui seraient touchées par des réductions. Les négociations, qui se sont poursuivies tout au cours de l'année, n'ont produit aucun progrès réel. Comme cela est arrivé dans les pourparlers SALT et dans le cadre d'autres négociations sur la maîtrise des armements, la détérioration du climat politique Est-Ouest qui a suivi l'invasion de l'Afghanistan et la menace d'une intervention soviétique en Pologne ont inévitablement amoindri les chances d'arriver à une entente.

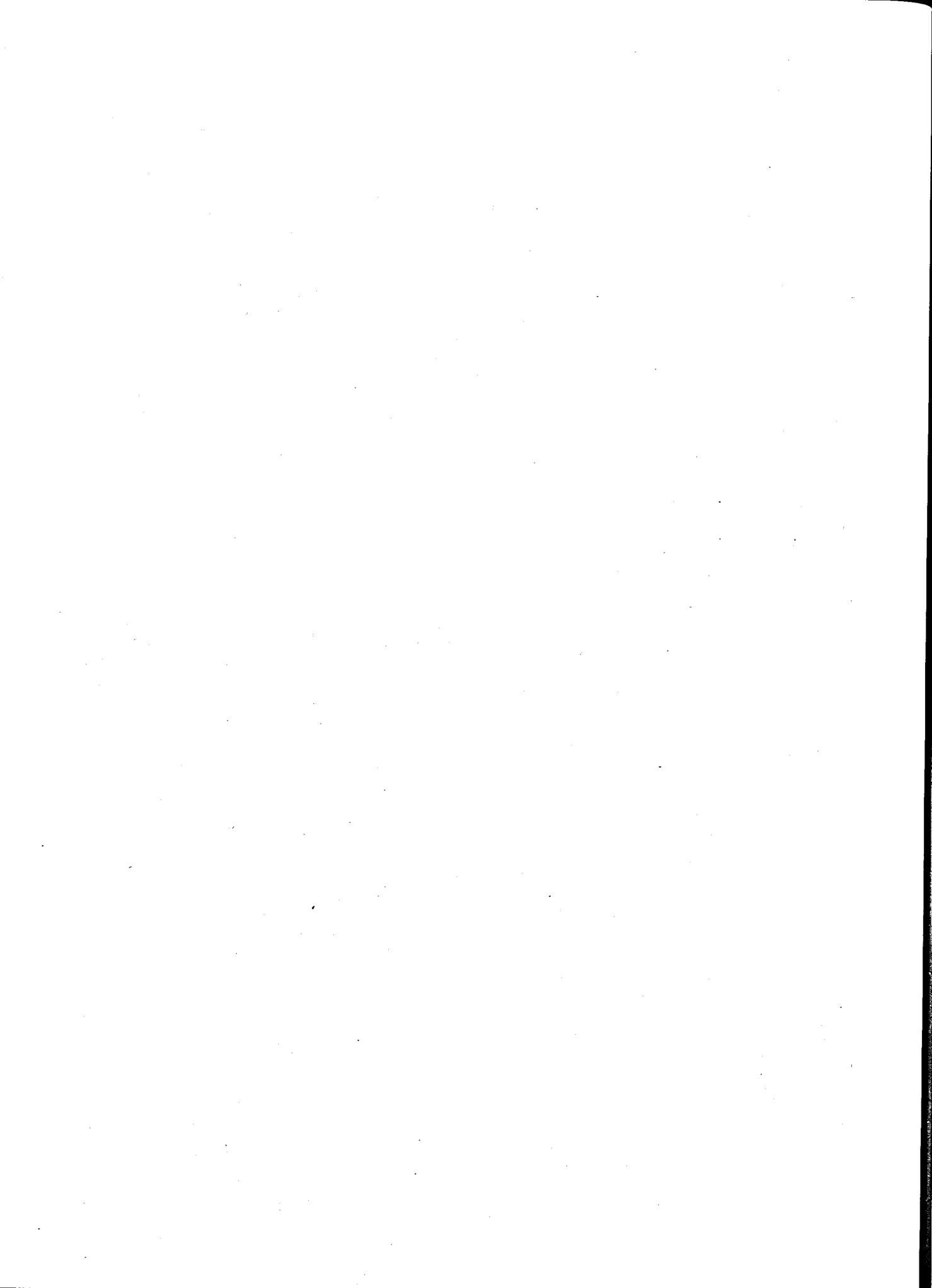
Le Canada estime toujours qu'une réduction mutuelle des forces en Europe centrale allégerait les tensions Est-Ouest et contribuerait à faire régner une plus grande confiance. Une telle réduction, outre son importance intrinsèque, pourrait entraîner d'autres progrès en matière de désarmement et de maîtrise des armements. Au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord, le Canada a toujours fortement appuyé les objectifs des

MBFR et participé activement à la formulation des politiques et à la conduite des négociations.

Modernisation des forces nucléaires de théâtre et maîtrise des armements

La modernisation des forces nucléaires de théâtre de l'OTAN a été l'une des grandes questions sur lesquelles l'Alliance a dû se pencher ces dernières années. Ces armements sont en effet restés numériquement stationnaires et sont devenus de plus en plus désuets pendant que ceux de l'Union soviétique ne cessaient de s'accroître à un rythme accéléré, des points de vue tant de la quantité que de la qualité. Lors d'une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, tenue à Bruxelles le 12 décembre 1979, l'OTAN décidait de contrer le déploiement massif, par l'Union soviétique, du nouveau missile balistique à portée intermédiaire SS-20 et du bombardier supersonique *Backfire* par un plan visant la production et le déploiement en Europe, à compter de la fin de 1983, d'un certain nombre de nouveaux missiles balistiques et de croisière. Parallèlement, les ministres de l'OTAN décidaient qu'il fallait inviter l'Union soviétique à entamer des négociations en vue de convenir de limites au nombre de ces armes de part et d'autre.

Cette offre de négociation a été immédiatement transmise à l'Union soviétique qui l'a refusée, considérant que la décision de l'OTAN de mettre en application son programme de modernisation des forces nucléaires de théâtre avait « fait disparaître la raison d'être » des négociations. Ce n'est qu'en juillet, à la suite d'une visite à Moscou du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, que Moscou abandonnait cette position pour accepter de participer à des « discussions préliminaires ». Celles-ci ont eu lieu à Genève en octobre et en novembre, entre les représentants des États-Unis et de l'Union soviétique. Les deux parties ont alors convenu de reprendre les discussions à une date ultérieure, après l'entrée en fonction du nouveau président américain.



PARTIE A

Chapitre 2 : LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Politique économique générale

Le Canada, à l'instar des autres grands pays industrialisés, a continué d'être aux prises avec divers problèmes économiques, entre autres, taux d'inflation relativement élevés, fort niveau de chômage, cherté de l'argent, ralentissement des investissements, déséquilibre de la balance des paiements, renchérissement des prix de l'énergie et faibles taux de croissance réelle.

Il a participé activement à d'importantes rencontres économiques internationales, dont la réunion ministérielle du Conseil d'administration de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), en mai ; la réunion de l'OCDE au niveau ministériel, en juin ; le Sommet économique de Venise, en juillet ; la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, en août et en septembre ; la réunion conjointe du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) à Washington, en septembre ; les vingtième et vingt et unième sessions du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en mars et en septembre ; et la session annuelle des parties à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), en novembre.

La situation économique nationale est restée perméable à la conjoncture internationale. Les pressions inflationnistes sur les économies de la plupart de nos grands partenaires commerciaux, le renchérissement des coûts de l'énergie, la baisse conjoncturelle de la productivité et les mauvaises conditions climatiques qui ont fait baisser les rendements et grimper les prix agricoles ont contribué à maintenir les pressions inflationnistes amorcées en 1978. L'indice des prix à la consommation s'est élevé de plus de 10 %. Par ailleurs, le marché du travail a suivi les importantes fluctuations observées dans les activités économiques pendant l'année. La forte remontée de la compétitivité du Canada sur les marchés internationaux, attribuable à la baisse de la valeur du dollar canadien en 1977 et 1978, a jeté les bases d'une réduction importante du déficit des opérations courantes. En effet, cette réduction s'explique en bonne part par une balance commerciale excédentaire de 7,9 milliards de dollars pendant l'année.

En novembre 1980, la Chambre des communes a adopté la Loi remaniant la Loi sur les banques. La nouvelle Loi, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 1980, établit le cadre du régime bancaire canadien jusqu'en 1991, et permet notamment aux

banques étrangères d'établir au Canada des filiales bancaires qui auront essentiellement les mêmes prérogatives que les banques à charte canadiennes.

Lors de la réunion de l'OCDE au niveau ministériel en juin, les pays membres ont reconnu que la conjugaison du renchérissement pétrolier et des politiques monétaires et budgétaires restrictives entraînait un ralentissement de l'économie et une aggravation du chômage. Les participants ont convenu que leur objectif de base était de rétablir la stabilité des prix et de promouvoir, à court et à moyen terme, des conditions propices aux investissements et à une croissance de la production et de l'emploi axée sur l'offre.

Les discussions du Sommet de Venise en juin ont surtout porté sur les prix et les approvisionnements énergétiques, ainsi que sur leurs incidences sur l'inflation et le niveau d'activité économique. De concert avec ses partenaires industrialisés, le Canada a convenu d'un ensemble de grandes politiques visant à briser le lien entre croissance économique et consommation pétrolière. Une stratégie décennale a été élaborée pour réduire la demande de pétrole par la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie, par des mesures de conservation et par de nouvelles techniques d'exploitation.

Le Canada a entrepris des négociations avec plusieurs pays en vue d'éviter la double imposition. Les autorités canadiennes ont également achevé le processus de ratification préalable à la mise en application d'accords bilatéraux de double imposition avec l'Autriche, la Barbade, l'Indonésie, l'Italie, la Jamaïque, la Malaisie, la Roumanie, la République de Corée, l'Espagne et le Royaume-Uni. L'année a également permis d'achever une importante série de négociations sur un traité de double imposition entre le Canada et l'ONU, bien que le processus de ratification n'ait pu être mené à terme.

Le Canada a participé activement aux discussions sur le fonctionnement du système monétaire international. Il a appuyé l'élargissement du rôle des grandes institutions financières internationales, et notamment du FMI, et reconnu les difficultés croissantes de développement et de financement de la balance des paiements, rencontrées par les pays en développement.

Dans le domaine financier, l'instabilité des taux d'intérêt aux États-Unis a été un élément marquant. Le taux de base — un indicateur de ces taux — qui est consenti aux clients privilégiés des banques commerciales américaines est passé de 15,25 % au début de l'année à un sommet de 20 % en avril, puis à un minimum de 11 % en août, et enfin à un deuxième

sommet de 21,33 % en décembre. Des fluctuations de cette importance dans les taux d'intérêt américains ne pouvaient manquer d'avoir des effets considérables sur les taux d'intérêt au Canada, sur la valeur du dollar canadien, ou sur les deux. Le 13 mars, la Banque du Canada a commencé à établir le taux bancaire hebdomadaire à un quart d'un point de pourcentage au-dessus du taux moyen pour les offres hebdomadaires d'achat de bons du Trésor de 91 jours émis par le gouvernement du Canada.

Les relations économiques avec les pays en développement ont pris une importance croissante étant donné le ralentissement économique des pays industrialisés et ses effets sur le tiers monde. Le rapport Brandt, publié au début de 1980, soulignait l'interdépendance des économies du Nord et du Sud et montrait que les deux groupes ont également intérêt à s'attaquer aux problèmes économiques complexes qui les assaillent. Reconnaisant la nécessité de progrès concrets dans le dialogue Nord-Sud, le Canada a appuyé les efforts déployés pour en venir à une entente mutuellement acceptable sur le lancement des négociations globales, tant aux séances préparatoires qu'à la onzième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue de la fin d'août au début de septembre. Le Sommet de Venise en juin a également reconnu l'importance des relations Nord-Sud; et en préparation de la tenue du Sommet économique d'Ottawa, le Premier ministre a entrepris en novembre une première tournée dans d'importants pays développés et en développement, y compris l'Arabie saoudite.

Politique commerciale

Les échanges de biens et de services forment une partie intégrante du développement économique du Canada. Le produit national brut se compose d'environ 25 % d'exportations, et environ la moitié de nos produits manufacturés sont vendus à l'étranger. En tant que seule grande nation industrielle sans libre accès à un marché d'au moins 100 millions de personnes, le Canada a un intérêt vital dans le maintien de marchés internationaux ouverts. Toutefois, en raison de la stagnation de la croissance économique dans la plupart des pays, il a été plus difficile à ces derniers de résister à des tendances protectionnistes qui pourraient bien à long terme nuire à toutes les nations commerçantes. C'est pourquoi la politique commerciale du Canada a témoigné de la nécessité de maintenir l'intégrité du système commercial international tel que représenté par le GATT et de favoriser l'ajustement du système aux nouvelles tendances économiques.

En début d'année, le processus des Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Tokyo Round est entré dans la phase de mise en application. La première des huit réductions annuelles égales des droits tarifaires convenues pendant les NCM a été appliquée le 1^{er} janvier. À l'exception de l'Arrangement concernant le secteur laitier, que le Canada n'a pas signé, les représentants canadiens ont participé activement aux travaux de chacun des comités établis en vue de veiller à l'application des codes NCM sur les obstacles non tarifaires entrés en

vigueur pendant l'année. L'aboutissement des négociations sur un Accord relatif aux marchés publics a permis au Canada de signer l'instrument le 30 décembre 1980, soit avant la date de son entrée en vigueur. Pendant l'année, un nombre sans précédent, soit treize groupes spéciaux établis en vertu du mécanisme renforcé de règlement des différends du GATT, ont poursuivi activement leurs travaux. Trois de ces groupes se sont penchés sur les représentations canadiennes concernant certaines pratiques commerciales des États-Unis, de la Communauté européenne et du Japon. Par suite des efforts de ce dernier groupe, le Canada et le Japon en sont venus à une entente concernant les restrictions japonaises sur des importations d'objets en cuir.

À la suite de l'engagement pris par le Canada de mettre en application l'Accord du GATT sur la valeur en douane, au plus tard le 1^{er} janvier 1985, la Commission du tarif du Canada a reçu pour instruction, en août, d'entreprendre l'examen d'un projet de loi sur la valeur en douane et d'étudier l'incidence de ce projet de loi sur les droits de douane canadiens. En outre, on a déposé un document de travail proposant des changements à la législation canadienne sur les importations dans des domaines comme les règlements antidumping et les droits compensatoires. Enfin, la Commission du tarif a commencé son examen du tarif de préférence générale (TPG) en vue d'étudier l'incidence qu'auraient sur la production canadienne l'assujettissement de nouveaux produits au TPG et l'octroi du privilège de franchise pour certains produits.

Presque tous les vêtements et une bonne partie des textiles importés ont continué à être assujettis à des ententes de restriction négociées dans le cadre de l'arrangement du GATT concernant le commerce international des textiles. Le rapport de la Commission du textile et du vêtement, déposé au Parlement en août, réclamait le maintien de la protection de ces secteurs jusqu'à la fin des années 80. Les mesures canadiennes de contingentement global prises en vertu de l'article XIX du GATT ont été prorogées d'une autre année pour les importations de chaussures, et le Tribunal antidumping a été chargé de décider si, en l'absence de contingents, les importations continueraient à causer un préjudice aux producteurs canadiens.

Reconnaisant les nombreux problèmes rencontrés par la communauté commerciale internationale, les gouvernements de l'OCDE ont adopté en juin une déclaration commerciale confirmant leur objectif d'obtenir, dans la mesure du possible, les taux de croissance économique et d'emploi les plus forts, de promouvoir l'élargissement du commerce international et d'œuvrer à l'élimination des obstacles au commerce. Cette déclaration rappelait notamment la détermination des pays membres de maintenir et d'améliorer le système commercial multilatéral de libre marché, de renforcer le rôle du GATT dans ce système et de resserrer les relations commerciales avec les pays en développement.

Énergie

L'incertitude a continué de planer sur le marché pétrolier international, notamment en raison du renchérissement pétro-

lier, de la possibilité d'une pénurie de pétrole causée par la guerre entre l'Iraq et l'Iran ainsi que des transformations en cours dans la structure du marché pétrolier international.

Les prix internationaux du pétrole sont passés d'une moyenne de 35 \$US le baril en décembre à 26 \$US en janvier, certains membres de l'OPEP exigeant même jusqu'à 41 \$US. En septembre, le modeste excédent pétrolier a fondu lorsque le déclenchement des hostilités entre l'Iran et l'Iraq a provoqué la disparition subite de quelque 4 millions de barils par jour sur le marché international.

Les gouvernements des pays consommateurs développés ont réagi en adoptant des mesures plus fermes à l'intérieur de l'AIE, de la Communauté européenne (CE) et au Sommet de Venise dans le but de réduire la pression sur les marchés. On prévoyait notamment de réduire la demande de pétrole importé et, à plus long terme, de restructurer les économies d'énergie par le renforcement des mesures de conservation, le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie et l'exploitation accélérée de nouvelles techniques et sources d'énergie, notamment le charbon et le nucléaire. On a également attaché plus d'importance à l'amélioration des relations avec les pays pétroliers.

La réunion ministérielle de l'AIE en mai a convenu de poursuivre les efforts pour contenir la demande pétrolière dans le court terme (dans le cadre du processus d'adaptation à la perte d'une bonne partie des livraisons iraniennes), de mettre au point des mécanismes d'ajustement aux fluctuations soudaines du marché et d'établir un système de contrôle plus efficace des changements structurels à plus long terme. En octobre, l'AIE a annoncé des mesures visant à réduire les pressions sur un marché pétrolier déjà très sollicité en raison de la guerre entre l'Iraq et l'Iran. Ces mesures ont été confirmées lors de la réunion ministérielle de l'AIE en décembre.

L'énergie a également occupé une place prépondérante au Sommet de Venise en juin, où les participants ont convenu d'un vaste ensemble de mesures visant à restructurer leurs secteurs énergétiques pendant les années 80 et à établir un groupe, à un échelon élevé, pour en assurer le suivi.

Les pays consommateurs développés se sont davantage sensibilisés à la sérieuse incidence de la hausse des coûts énergétiques sur les économies en développement. En outre, les discussions tenues au sein de plusieurs instances ont permis de rechercher activement des moyens visant à améliorer la situation. Les participants au Sommet de Venise ont, par exemple, réclamé que l'on envisage la création d'une filiale énergétique au sein de la Banque mondiale. Le volet énergétique des relations Nord-Sud a également pris une plus grande importance, notamment dans le contexte des préparatifs de l'Assemblée générale de l'ONU en vue du lancement des négociations globales. Par ailleurs, le Premier ministre a souligné l'appui du Canada au projet de création d'une filiale énergétique lors des discussions qu'il a eues avec d'autres dirigeants sur la question.

Dans le contexte bilatéral, le Canada a signé un accord de coopération énergétique et industrielle avec le Mexique. L'accord, qui prévoit notamment des livraisons de brut mexicain

pouvant atteindre 50 000 barils par jour d'ici la fin de 1980, est le premier arrangement d'approvisionnement pétrolier d'État à État conclu par le Canada. En outre, on a consacré beaucoup d'attention aux possibilités d'exportation de ressources énergétiques canadiennes comme le charbon et le gaz naturel liquéfié, ce qui s'est traduit avant tout par l'accueil de délégations des secteurs publics et privés d'Europe et du Japon.

Le plus important développement au pays a été l'annonce du Programme énergétique national (PEN) dans le cadre du budget d'octobre. Ce programme, le plus complet jamais proposé au Canada, vise à éliminer les importations pétrolières d'ici à 1990 grâce à divers stimulants à la conservation et à la production d'énergie. Un autre élément central du PEN est la canadienisation d'au moins 50 % du secteur pétrolier d'ici à 1990. Étant donné la nature globale et complexe du Programme et ses fortes incidences sur les investissements étrangers et sur les échanges internationaux du Canada, le Ministère a fait des efforts considérables pour bien l'expliquer aux gouvernements et aux milieux d'affaires étrangers.

Échanges nucléaires internationaux et non-prolifération

L'industrie nucléaire canadienne a poursuivi ses activités de commercialisation à l'étranger dans le cadre de la politique d'exportations nucléaires du Canada. Les exportations d'uranium vers des pays avec lesquels le Canada a négocié des accords de coopération nucléaire ont représenté cette année quelque 550 millions de dollars. L'industrie canadienne a continué de prospecter les possibilités de ventes au Japon, en Roumanie et en Corée du Sud, et a entrepris des efforts de commercialisation en Yougoslavie, en Indonésie et au Mexique. Le Ministère a continué de favoriser et d'appuyer ces efforts.

En ce qui concerne la mise en application de la politique de non-prolifération et de garanties du Canada, 1980 a été une autre année fertile en événements. L'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire s'est terminée en février. La poursuite du dialogue positif qui s'est instauré pendant cette évaluation s'est traduite par l'établissement du Comité de la sécurité des approvisionnements au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Des efforts dans le même sens ont été faits à la deuxième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais aucun accord n'a été possible sur une déclaration finale.

Conformément à sa politique bilatérale de non-prolifération et de garanties nucléaires, le Canada a entrepris des négociations avec la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) en vue de régler la dernière question en suspens en vertu de l'accord modifié de coopération nucléaire Canada-Euratom. Un protocole modifiant l'accord de coopération nucléaire Canada-États-Unis de 1955 a été conclu, et des négociations avec la Yougoslavie ont été entreprises. Les négociations ont également progressé sur des accords avec les

Philippines, la Suisse et l'Australie. Ainsi, les pays et les associations avec lesquels le Canada a conclu de tels accords (par exemple la Finlande, la Suède, l'Euratom, l'Espagne et le Japon) s'accroissent ainsi que les débouchés pour la production nucléaire canadienne, sans pour autant ajouter au risque de prolifération nucléaire.

Politique environnementale multilatérale

Le Canada a continué de participer activement à de nombreuses réunions et activités sur l'environnement tenues sous l'égide de l'OCDE, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), du Comité des défis de la société moderne (CDSM) de l'OTAN et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En outre, il a continué à s'intéresser de près à un certain nombre d'organismes internationaux comme la Commission océanographique intergouvernementale (COI), l'UNESCO et le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), ainsi qu'à des accords à composante environnementale comme la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

Le Canada est toujours d'avis que les efforts de coopération internationale dans le domaine environnemental peuvent contribuer grandement à régler les problèmes bilatéraux, notamment les pluies acides, et multilatéraux, comme par exemple la destruction de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, l'élimination des déchets nuisibles et la pollution des mers. Dans ce contexte, les réunions et les activités suivantes ont revêtu un intérêt tout particulier.

La réunion, à un échelon élevé, sur les produits chimiques, tenue en mai par le Comité de l'environnement de l'OCDE — que préside le Canada — a représenté une étape importante en vue d'une harmonisation des politiques nationales de contrôle des substances chimiques à l'intérieur de la zone OCDE. Le Canada attache beaucoup d'importance aux effets des substances chimiques sur la santé et l'environnement ainsi qu'à l'harmonisation internationale des mesures de contrôle de ces effets.

Le Canada participe activement à la recherche et à la mise en commun des données recueillies au sein de la CEE conformément aux dispositions de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance signée en 1979 par la plupart des membres de la CEE ainsi que par le Canada. Cette Convention est le premier instrument international visant à réduire les pluies acides causées par le transport des polluants au-delà des frontières nationales.

Dans le domaine du droit international de l'environnement, le Canada a été à l'origine, au sein du PNUE, d'une initiative qui a mené à une décision de convoquer une réunion à un échelon élevé sur le droit de l'environnement. Cette réunion, qui doit se tenir en septembre 1981, vise à identifier les lacunes du droit de l'environnement aux niveaux mondial et régional et à stimuler son élaboration. Une réunion consultative s'est tenue au Canada en novembre dans le cadre du processus préparatoire à la réunion de septembre 1981.

Le Canada a continué de participer activement aux travaux du Comité des défis de la société moderne (CDSM). Le ministre de l'Environnement a participé en novembre à une réunion ministérielle informelle du CDSM qui a permis de passer en revue les positions environnementales des pays membres sur des questions d'actualité.

Politique scientifique

Les activités scientifiques du gouvernement fédéral à l'échelle internationale visent principalement à assurer que le Canada se taille une place parmi l'avant-garde des pays industrialisés et technologiquement avancés. Il poursuit cet objectif de diverses manières, notamment par des échanges d'information, des visites d'experts et des projets de recherche en collaboration avec d'autres nations — activités parrainées par le ministère des Affaires extérieures en coopération avec le département d'État chargé des Sciences et de la Technologie et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique.

Les efforts se sont poursuivis pour promouvoir les activités de recherche et de développement au Canada et pour trouver des moyens d'appuyer les programmes nationaux par des actions internationales. Des progrès ont été réalisés dans la promotion d'activités conjointes avec la Communauté européenne (CE) et quelques pays, dont les États-Unis, la France, le Japon et l'Allemagne, avec certains desquels le Canada a tenu des réunions importantes. En ce qui concerne les sciences de l'Arctique, des progrès ont été réalisés avec les États-Unis, mais non avec l'URSS. D'ailleurs, l'invasion de l'Afghanistan et la répression croissante des scientifiques soviétiques dissidents ont entraîné la suspension des échanges scientifiques canado-soviétiques. Sur le plan multilatéral, bien que ces derniers événements aient eu une influence négative sur le forum scientifique de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le Canada a participé activement et contribué à son succès relatif. Le Canada a également été actif au sein de divers autres organismes comme le Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE, le Comité scientifique de l'OTAN, le groupe des Conseillers supérieurs auprès des gouvernements de la CEE en matière de science et de technique, l'Institut international pour l'analyse des systèmes de haut niveau et le Conseil des sciences du Commonwealth.

Les relations du Canada avec le tiers monde ont été un autre grand sujet de préoccupation. Un certain nombre d'accords entre institutions, liés à la science, ont été conclus avec des pays en développement, y compris deux accords avec la Chine. Le Canada a également participé activement aux travaux du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, créé pour poursuivre le travail engagé à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD), tenue en 1979. Le Canada a déposé à la Conférence divers projets de programme de travail que le Comité intergouvernemental a pris en considération.

Transports aériens

Le principal développement pendant cette année de grande activité pour l'aviation civile canadienne a été la conclusion d'un accord révisé de services aériens avec le Royaume-Uni, faisant de British Airways le premier transporteur transatlantique à avoir accès à Calgary, Edmonton et Vancouver contre l'octroi d'importants droits d'exploitation à Air Canada pour des destinations au delà du Royaume-Uni. Le même accord permet à un transporteur britannique de Hong Kong de doubler le service transpacifique exploité par CP Air en retour du maintien et de l'élargissement des droits accordés à ce transporteur.

Pour ces négociations ainsi que pour les consultations préliminaires avec la République fédérale d'Allemagne, la Roumanie et le Mexique, la partie canadienne était dirigée par le négociateur en chef des accords aériens pour le ministère des Affaires extérieures, qui a puisé à même les effectifs du Ministère, de Transports Canada et de la Commission canadienne des transports pour constituer les équipes de négociateurs, lesquelles comprenaient également des représentants des compagnies aériennes.

Le Ministère a participé activement à un certain nombre de contacts officieux avec les États-Unis, les pays scandinaves, le Portugal et l'Inde, contacts qui pourraient déboucher sur des négociations. Il a également participé au règlement des différends qui sont survenus avec certains partenaires du Canada en raison de politiques de réglementation différentes. Enfin, il a apporté une contribution importante à un certain nombre d'études interministérielles en cours qui façonneront la politique aérienne internationale du Canada pour les années 80.

Ces activités se sont déroulées alors que les transporteurs aériens internationaux enregistraient une baisse de leurs recettes d'exploitation. Un plafonnement de la croissance du trafic passagers, une baisse de rentabilité due au fort accroissement des prix du carburant et la surcapacité dans certains grands marchés ont fait de 1980 l'une des pires années pour l'ensemble de l'aviation commerciale. Bien que nos compagnies aériennes de transport international régulier aient généralement continué d'être rentables, elles n'ont pas été sans subir ces facteurs négatifs. En une période de croissance économique limitée, on peut s'attendre à ce que des modifications dans la répartition du trafic d'aéroport et la hausse des droits d'atterrissage aient des incidences de plus en plus grandes sur l'exploitation. Bien que le principal affréteur canadien ait eu une bonne performance, la part des vols nolisés a continué de diminuer.

Ces problèmes ont été étudiés de très près par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La deuxième Conférence sur le transport aérien s'est tenue en février, et la vingt-troisième Assemblée triennale, en septembre. Le rôle du Canada dans ces activités a reflété son statut de pays hôte de l'Organisation ainsi que de grand participant ayant les intérêts de son industrie aérienne et de son public voyageur à protéger et à promouvoir.

Transports maritimes et multimodaux

Après un certain nombre d'années de travail préparatoire, une Convention sur le transport multimodal international de marchandises a été adoptée lors d'une conférence de l'ONU tenue à Genève, en mai. Cette Convention vise à faciliter le commerce par l'adoption de règles uniformes régissant les contrats de transport, les relations entre chargeurs et exploitants ainsi que les régimes de responsabilité applicables au transport multimodal de marchandises. Le Canada a participé à la Conférence et signé la Convention *ad referendum*. Les préparatifs pour des consultations avec l'industrie et les autres paliers de gouvernement ont été entrepris au deuxième semestre afin de déterminer si le Canada devrait ratifier et appliquer la Convention.

Dans les secteurs plus strictement limités aux transports maritimes, l'année a été assez peu fertile en événements, la communauté internationale poursuivant son étude des grandes questions recensées à la Ve CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), en 1979. Au Canada, le gouvernement a continué de concentrer son attention sur l'élaboration d'une nouvelle politique des transports maritimes.

Dans le prolongement de la Ve CNUCED, une session extraordinaire de la Conférence a été tenue, au début de l'année, à Genève, pour étudier la question de l'élimination progressive du régime de libre immatriculation. Bien qu'il y ait eu entente sur un programme de travail ainsi que sur certaines des grandes questions devant être abordées lors de l'évaluation de l'incidence du régime de libre immatriculation sur le trafic commercial et sur les flottes des pays en développement, il n'en a pas moins subsisté une très nette divergence de vues entre pays en développement et pays développés. Les premiers, à l'exception, bien sûr, des pays de libre immatriculation, ont continué à réclamer des mesures pour encourager l'élimination rapide des pavillons de complaisance, alors que les pays développés restaient fermement opposés à toute mesure pouvant entraîner une hausse des coûts et une baisse de l'efficacité des transports maritimes. Dans le prolongement des résolutions adoptées à la Ve CNUCED, de nouveaux efforts ont été entrepris en septembre à la septième session de la Commission des transports maritimes de la CNUCED. Malgré l'adoption de résolutions sur un certain nombre de questions comme l'encombrement des ports, l'assistance technique et la formation, peu de progrès ont été réalisés sur la question la plus litigieuse, celle du régime de libre immatriculation, qui sera étudiée lors d'une réunion internationale spéciale en 1981.

La question des parts de cargaison réservées a continué de préoccuper considérablement la communauté internationale, et la CE a poursuivi ses préparatifs pour l'adhésion de l'Europe au Code de conduite des conférences maritimes. Le Canada, à l'instar d'un certain nombre d'autres pays de l'OCDE comme les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, n'est toujours pas convaincu de l'utilité d'adopter le Code qui entrera probablement en vigueur avec l'adhésion de l'Europe. Étant donné que les Européens refuseront proba-

blement d'appliquer le partage des cargaisons aux marchandises échangées à l'intérieur de la zone OCDE et que les États-Unis n'adhéreront pas au code, on peut s'attendre à ce que le code n'ait qu'un effet immédiat minimal sur les transports maritimes canadiens. Le Canada a continué de collaborer avec les autres pays de l'OCDE pour s'opposer à l'introduction de parts de cargaison réservées dans le commerce de vrac sec et liquide. Ces efforts ont été principalement coordonnés au niveau du Comité des transports maritimes de l'OCDE, qui s'est également concentré sur une réaction concertée dans des domaines plus techniques comme la mise en place d'un régime international uniforme d'assurance maritime, processus encore en gestation.

Le Canada a continué de participer activement aux travaux de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), tant au sein du Conseil, présidé par le représentant canadien, que des comités techniques chargés de l'établissement de normes techniques pour la pollution marine et la sécurité maritime ainsi que de la formulation de conventions internationales visant la mise en application universelle de ces normes.

Le Canada a également participé à un certain nombre de conférences et de réunions techniques sur diverses questions de transport, tenues sous l'égide de l'OCDE, de la CEE, du Conseil des ministres des Transports de l'Europe ainsi que d'autres organisations et institutions internationales.

Espace et communications

Le Canada, qui est un pays immense, a toujours reconnu la nécessité d'une coopération internationale dans les activités spatiales. Cette coopération a pris la forme d'une participation aux activités des organismes multilatéraux et à des activités de coopération bilatérale.

Le Canada a continué de s'intéresser aux activités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU. Mentionnons notamment à ce chapitre la deuxième session du Groupe de travail d'experts de l'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique ainsi que le début d'une sérieuse étude juridique de la question. Le Canada a poursuivi ses préparatifs en vue de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui se tiendra en août 1982 à Vienne. Il a en outre décidé de participer à deux programmes de l'Agence spatiale européenne, portant sur la télédétection et les télécommunications par satellite. La collaboration avec l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) s'est poursuivie, et plusieurs programmes conjoints ont été recensés. L'un des aspects les plus visibles de la coopération spatiale canado-américaine a été la construction et la livraison par le Canada du bras télémanipulateur de la navette spatiale.

Dans le domaine des communications, un grand nombre d'activités se sont déroulées à l'OCDE, notamment en ce qui

concerne le concept de révolution de l'information. Le Canada n'a pas entériné les Lignes directrices de l'OCDE régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontière de données de caractère personnel, attendant l'achèvement d'une évaluation de l'incidence des échanges de données transfrontière sur son territoire. Le sous-ministre des Communications a présidé une conférence à un échelon élevé sur les politiques de l'information, de l'informatique et des communications, la première du genre à être tenue par l'OCDE depuis 1975.

Un autre événement important a été la première session de la conférence administrative régionale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) chargée de mettre en place un plan pour toutes les stations de radiodiffusion MA de l'hémisphère occidental. La deuxième et dernière session de cette conférence se tiendra à la fin de 1981.

Investissements, propriété intellectuelle et concurrence

La participation active du Canada à l'étude multilatérale des questions d'investissements étrangers s'est poursuivie tout au long de l'année. À l'OCDE, l'effort a porté sur le recensement des stimulants et des antistimulants aux investissements, avec une insistance particulière sur les facteurs internationaux. Les travaux subséquents se concentreront sur une évaluation de la pertinence économique de ces stimulants et antistimulants. Au sein des Nations Unies, les négociations sur un code de conduite des sociétés transnationales se sont intensifiées; un texte complet est attendu pour 1981.

Au pays, deux initiatives touchant les investissements ont suscité de l'intérêt à l'étranger. La première a été l'annonce que le Canada entend renforcer le mandat de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (AEIE) pour lui confier notamment les examens de performance des grandes entreprises étrangères. La deuxième a été la canadienisation annoncée dans le Programme énergétique national. Le Canada a fait clairement savoir, dans les instances bilatérales et multilatérales, qu'il souhaitait toujours appliquer le « traitement national », mais que le fort taux de propriété étrangère exigeait l'application de certaines mesures spéciales.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, on a poursuivi le travail de révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, principal instrument international régissant les droits de propriété industrielle comme les brevets et les marques de commerce. Peu de progrès ont été réalisés en ce sens pendant la Conférence diplomatique tenue à Genève en février; les négociations devraient toutefois reprendre à Nairobi en septembre 1981.

Dans le domaine de la politique de la concurrence, la Conférence de la CNUCED sur les pratiques commerciales restrictives a adopté un ensemble de principes et de règles volontaires visant à contrôler les abus découlant des pratiques commerciales restrictives ayant des effets défavorables sur les échanges

internationaux. L'heureux dénouement de cette conférence et l'adoption subséquente de ces principes et règles par l'Assemblée générale des Nations Unies sont le premier exemple d'un vaste consensus international sur un ensemble de principes devant régir les pratiques commerciales restrictives. Ces principes sont tout à fait conformes aux objectifs du Canada en la matière. Engagé à poursuivre une politique de concurrence et confronté à un fort taux de propriété étrangère, le Canada a toujours appuyé les efforts sérieux pour obtenir un certain degré de contrôle international sur les pratiques commerciales restrictives, contrôle qui viendrait appuyer les lois nationales. Le Canada a également continué à jouer un rôle actif à l'OCDE en vue de promouvoir la coopération intergouvernementale dans le domaine de la politique de la concurrence.

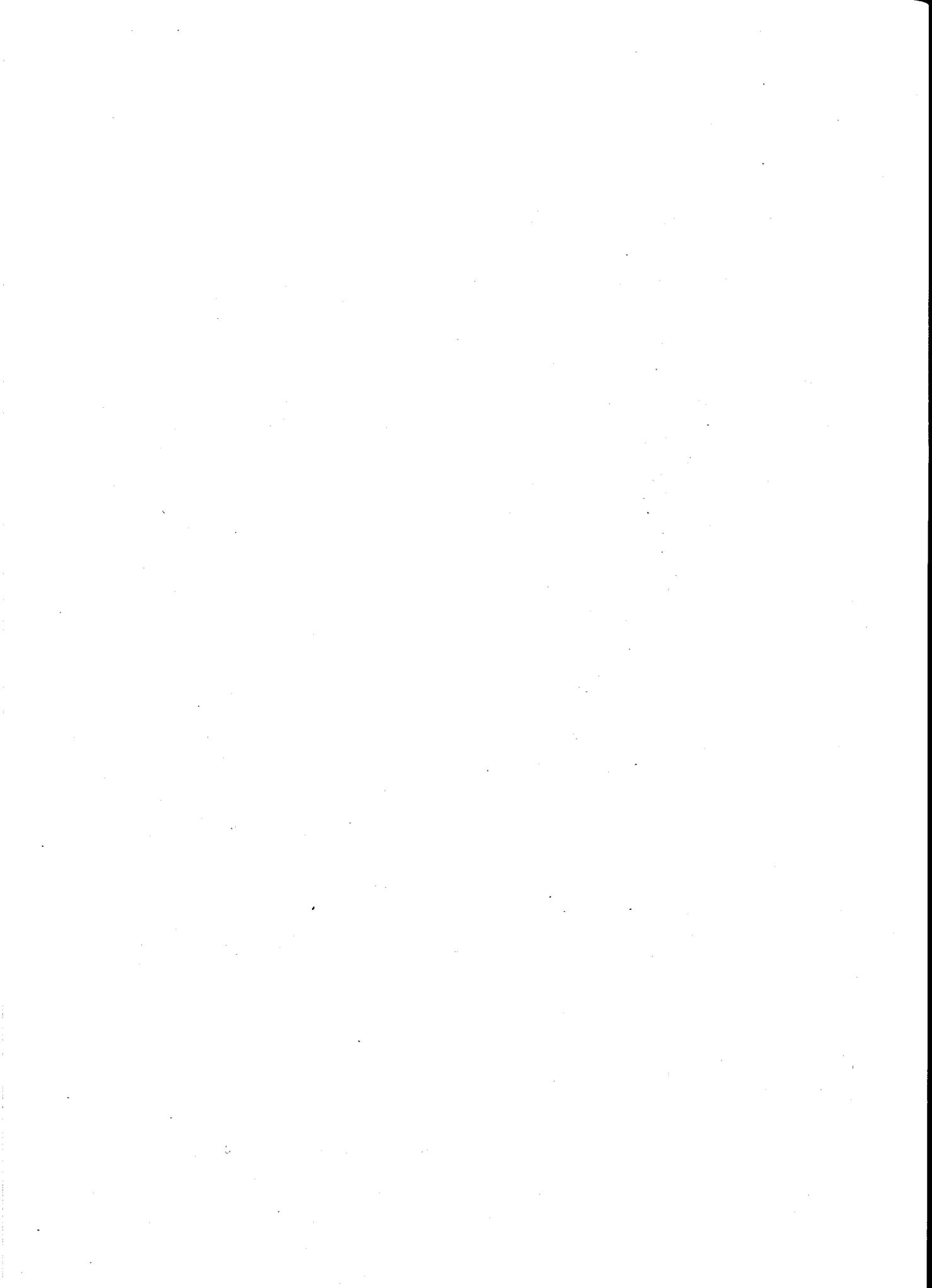
Dans le contexte de la stratégie du gouvernement fédéral en matière de développement industriel et économique, le Ministère a tenté de s'assurer que les considérations internationales sont pleinement et effectivement prises en compte dans l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes visant l'industrie canadienne. Les modalités de liaison avec le monde canadien des affaires ont été revues et modifiées en vue de fournir aux entreprises un point de contact avec le Ministère et d'encourager l'échange d'informations et les efforts de coopération avec les hommes d'affaires et les organismes commerciaux.

Financement des exportations

Le Canada et les autres membres de l'OCDE (à l'exception de l'Islande et de la Turquie) ont continué d'appliquer les principes directeurs concernant les crédits à l'exportation. Le Canada a participé aux consultations permanentes sur cet arrangement en vue de réduire l'élément subvention des crédits à l'exportation garantis par l'État. Bien que ces négociations et les discussions sur la question lors du Sommet de Venise aient manifesté un large désir de réaliser des progrès, il n'y avait toujours pas entente sur une modification sensible de l'arrangement à la fin de l'année.

Pendant l'année, le Canada a signé avec Haïti et la Guyane des accords d'assurance-investissements étrangers destinés à fournir un cadre pratique de résolution des problèmes qui se posent dans ce secteur. Il a maintenant signé 30 accords du genre. Vers la fin de l'année, des discussions sur des accords similaires étaient en cours avec 17 autres États.

Le Canada a participé aux réunions du Club de Paris, groupe spécial qui rassemble les États qui risquent de ne pouvoir payer leurs dettes extérieures ainsi que leurs créanciers, pour discuter des modalités de remboursement les plus efficaces. Le Canada a également participé aux activités du groupe consultatif de l'OCDE qui a reporté l'échéance de la dette de la Turquie pour une troisième année consécutive.



PARTIE A

Chapitre 3 : RELATIONS NORD-SUD

Le dialogue entre pays développés (Nord) et en développement (Sud) sur la coopération économique internationale a connu des succès mitigés pendant l'année : c'est à peu près tout ce qu'on peut en dire. Mais il y a aussi eu certaines réalisations notables : entente sur un code régissant les pratiques commerciales restrictives et sur la création d'un fonds commun pour les produits de base, amélioration du système commercial international dans le prolongement des NCM, évolution des programmes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en fonction des besoins des pays en développement, et adoption d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour la décennie commençant en 1980. Mais l'année a également apporté certaines déceptions. L'ONUDI III (troisième conférence de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) s'est terminée dans un climat d'affrontement, et l'Assemblée générale des Nations Unies s'est vue par deux fois incapable de faire démarrer les négociations globales sur la coopération économique internationale. Mais malgré ces frustrations, l'année a permis de mieux sensibiliser la communauté internationale aux réalités de l'interdépendance globale et de la communauté des intérêts, qu'a fait ressortir le rapport Brandt. S'élevant au-dessus des vœux pieux et inspirés par une recommandation de la Commission Brandt, le Mexique et l'Autriche ont proposé un sommet des chefs de gouvernement d'un certain nombre de pays développés et en développement pour mettre en évidence la nécessité de faire progresser le dialogue et ce, au plus haut niveau politique.

Au Canada, on a reconnu qu'il faut sensibiliser davantage le public aux relations Nord-Sud afin qu'il puisse mieux appuyer le rôle du Canada dans le dialogue Nord-Sud. En mai, le gouvernement a établi un groupe de travail parlementaire qu'il a chargé d'étudier les relations entre pays développés et en développement dans les secteurs de l'alimentation, de l'énergie, du commerce, de la balance des paiements et de l'aide au développement, et de recommander des mesures d'amélioration concrètes. L'élément sans doute le plus significatif de ce rapport, déposé à la Chambre des communes le 18 décembre, a été l'unanimité avec laquelle ses membres, provenant des trois partis, ont incité le Canada à jouer un rôle de médiateur dans le dialogue. Bien qu'il n'ait pas été responsable des travaux du groupe, le Ministère lui a fourni un appui fonctionnel et administratif.

Commerce

Les échanges Nord-Sud, en plus de contribuer au processus de développement du tiers monde, alimentent et favorisent la

croissance de l'économie mondiale. C'est pourquoi le Canada s'est efforcé d'encourager les pays en développement à participer plus pleinement au fonctionnement du système commercial international. En outre, les pays en développement nouvellement industrialisés offrent des débouchés de plus en plus intéressants pour les produits manufacturés canadiens.

Étant donné le ralentissement de l'activité économique internationale, les discussions Nord-Sud ont surtout porté sur la question complexe des aménagements de structure à l'échelle mondiale et du maintien des pressions protectionnistes. Le Canada a cherché, dans la mesure du possible, à limiter les restrictions quantitatives sur ses importations de produits en provenance des pays en développement. Toutefois, il se doit de contingerter certaines importations de textiles, de vêtements et de chaussures en raison de l'importance de ces secteurs pour l'économie canadienne.

De façon plus précise, les efforts ont porté sur la mise en application des ententes survenues en 1979 dans le cadre des NCM. À cet égard, le gouvernement a appliqué dès le 1^{er} janvier la première série de réductions tarifaires convenues. Dans le cadre de sa décision de réexaminer le tarif de préférence générale (TPG) du Canada, il a demandé à la Commission du tarif d'étudier l'incidence sur la production canadienne de l'application du TPG à d'autres produits des pays en développement et l'octroi éventuel de la franchise pour un certain nombre de produits actuellement passibles de droits. La Commission devrait présenter en avril 1981 ses recommandations au gouvernement. (Voir aussi le chapitre 2, Partie A.)

Produits de base et Fonds commun

Le 27 juin, l'Accord international portant création du Fonds commun pour les produits de base a été soumis à la signature et à la ratification des gouvernements. Les objectifs du fonds doivent être réalisés au moyen de deux comptes : le premier, de 400 millions de dollars américains, contribuera au financement de stocks régulateurs internationaux dans le cadre d'accords internationaux associés de produits; et le deuxième, doté d'un budget cible de 350 millions de dollars américains en contributions volontaires, financera des mesures de recherche et de développement et de promotion des marchés en vue d'un meilleur développement des produits de base. Le Fonds commun, fruit de quatre années de négociations, est considéré comme un élément clé du dialogue Nord-Sud, et plus particulièrement par les nations en développement qui le voient comme une façon de vérifier le sérieux de l'engagement des

pays développés à l'égard du changement international. L'Accord, qui a été ouvert à la signature le 1^{er} octobre, entrera en vigueur quand le depositaire aura reçu l'instrument de ratification de 90 États, à condition que leurs souscriptions totales représentent au moins les deux-tiers du total des actions de capital représenté par les contributions directes et la moitié au moins de l'objectif spécifié pour les annonces de contributions volontaires. Le Canada a apposé sa signature le 15 janvier 1981.

Des négociations et des discussions se sont déroulées à la CNUCED sur bon nombre des produits compris dans le Programme intégré pour les produits de base. Ce programme vise principalement la stabilisation des cours et l'amélioration des conditions d'échange de 18 produits dont l'exportation intéresse tout particulièrement les pays en développement. L'Accord international sur le caoutchouc naturel, provisoirement entré en vigueur le 23 octobre, constitue une importante réalisation dans ce secteur. Le Canada, qui a signé l'Accord le 7 novembre, attend maintenant sa ratification. Il y a également eu des discussions approfondies concernant des produits pris individuellement. Certaines, comme celles sur l'étain et le cacao (ce dernier produit a fait l'objet d'un texte convenu en novembre), visaient plus spécifiquement la négociation d'accords comportant des dispositions économiques. D'autres discussions, qui se poursuivent d'ailleurs toujours, notamment sur le jute et les produits de jute, visent des arrangements adéquats de financement à même le deuxième compte du Fonds.

Alimentation et agriculture

Les questions d'alimentation et d'agriculture ont été discutées dans un certain nombre d'enceintes, y compris l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil mondial de l'alimentation (CMA) et le Conseil international du blé. Les pays en développement ont continué de souligner leur difficulté à accroître leur production alimentaire et à obtenir, par le commerce et l'aide alimentaire, les produits nécessaires à la satisfaction des besoins nationaux. Bien qu'on ne soit parvenu à aucune entente sur un nouvel accord international sur le blé pour stabiliser les échanges mondiaux de ce produit, un certain nombre de solutions de rechange, y compris la création de réserves alimentaires volontaires, ont été examinées par un comité spécial du Conseil international du blé. La nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, entrée en vigueur le 1^{er} juillet, fait passer de 4,8 à 7,7 millions de tonnes métriques le niveau minimal garanti des céréales livrées chaque année aux pays en développement à titre d'aide alimentaire, l'engagement du Canada passant de 485 000 à 600 000 tonnes par année. Le Canada a participé à diverses réunions (FAO, CMA, etc.) où l'attention a porté sur l'importance d'accroître la production par l'octroi de stimulants adéquats aux producteurs des pays en développement, sur l'établissement de meilleures infrastructures de stockage et de transport et sur un accroissement du pourcentage de l'aide au développement agricole dans les programmes des pays industrialisés. Les efforts pour améliorer l'actuel système de

sécurité alimentaire mondiale se sont poursuivis malgré l'absence de percées significatives.

Aide publique au développement

Les décaissements nets du Canada au titre de l'aide publique au développement (APD) ont représenté 1,24 milliard de dollars en 1979-1980. La part bilatérale de ce montant s'est élevée à 598,79 millions, répartis principalement dans les pays en développement les plus pauvres; la part multilatérale a atteint 500,50 millions; le reste du montant représente les subventions accordées au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ainsi que l'appui aux activités d'organisations non gouvernementales (ONG). En septembre, à la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, le Canada a annoncé son intention de hausser à 0,5 % d'ici à 1985 la part de son produit national brut (PNB) qu'il consacre à l'APD, et de faire tout son possible pour parvenir d'ici à 1990 à l'objectif de 0,7 % établi par l'ONU. Il a également décidé de cesser d'accroître la part du multilatéral dans son budget global de l'aide et d'accorder une plus haute priorité aux Antilles du Commonwealth dans son programme bilatéral. En outre, le ministre des Finances a annoncé le versement anticipé de 165 millions de dollars à l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du mécanisme de soudure visant à appuyer les opérations de l'Association en attendant l'arrivée des contributions des principaux donateurs.

Le Canada a participé activement à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, tenue à Maputo, aux préparatifs pour la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en septembre 1981, ainsi qu'aux réunions ordinaires et extraordinaires des organisations multilatérales et des institutions financières qui s'occupent d'aide au développement, y compris celles du Commonwealth et de la Francophonie, de la BIRD, de l'IDA et des banques régionales de développement.

Énergie

Le volet énergétique des relations Nord-Sud a pris une importance accrue pendant l'année. Nombre de pays en développement ont été durement touchés par une hausse subite de la facture pétrolière qui a sérieusement déséquilibré leur balance des paiements. La communauté internationale et le Canada ont pris certaines mesures pour alléger ce problème extrêmement grave. Vu l'importance des questions énergétiques, celles-ci ont été insérées à l'ordre du jour des futures négociations globales. Les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se sont poursuivis avec l'appui actif du Canada. La Conférence, qui débute à Nairobi en août 1981, a pour mandat d'élaborer des mesures visant à promouvoir le développement et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en accordant une attention toute particulière aux pays en développement lorsque les sources d'énergie étudiées pourraient contribuer utilement à satisfaire leurs besoins énergétiques. Amorçées au Sommet économique de Venise, les

discussions sur la création d'une filiale énergétique de la Banque mondiale se sont poursuivies sur le plan international. Cette filiale serait chargée d'accroître les crédits consacrés à l'exploration énergétique dans les pays en développement. Au Canada, le gouvernement a annoncé en octobre une subvention de 250 millions de dollars pour financer Petro-Canada International, nouvelle société créée dans le cadre du PEN en vue d'aider les pays en développement à prospecter leur territoire pour y trouver des hydrocarbures et ainsi réduire leur dépendance à l'égard du pétrole importé. En plus de coopérer avec les sociétés d'État étrangères, la nouvelle société fera appel aux techniques, aux compétences et à l'équipement du secteur privé canadien. Ses efforts viendront appuyer notre programme d'aide publique au développement.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

La troisième conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à New Delhi du 21 janvier au 8 février, a malheureusement été la première grande conférence Nord-Sud à ne pas déboucher sur un consensus. Les participants ont toutefois adopté une déclaration et un plan d'action en vue du développement industriel du tiers monde, mais sans obtenir l'appui des pays occidentaux ou des pays socialistes sur des questions clé comme l'établissement d'un fonds global Nord-Sud de 300 milliards pour la promotion de l'industrialisation. En effet, la plupart des pays industrialisés étaient d'avis que les positions de négociation des pays en développement s'étaient radicalisées depuis la réunion ministérielle préparatoire de La Havane, que des considérations politiques extrêmes et étrangères au sujet avaient été introduites et que les questions techniques avaient été politisées. Les efforts pour orienter l'ONUDI vers un plan d'action plus concret visant l'amélioration de la capacité industrielle des pays en développement se sont avérés infructueux.

Coopération industrielle

Étant donné les initiatives prises par le Ministère au milieu des années 70, les programmes de coopération industrielle avec les pays en développement sont maintenant bien en place dans nos relations commerciales internationales et dans nos programmes d'aide au développement. En 1980, des discussions tenues avec le Brésil, le Mexique et les pays de l'ANASE ont porté sur les moyens de faciliter la coopération industrielle au niveau de l'entreprise privée. Dans le contexte des objectifs Nord-Sud du gouvernement, on se penche maintenant sur l'avantage et la nécessité d'une participation accrue du secteur privé pour assurer le transfert d'investissements et de connaissances techniques, ainsi que sur la capacité des pays en développement de les absorber et de les utiliser.

Activités des entreprises multinationales

Les pays en développement ne cessent de soutenir que les activités des entreprises multinationales influent considérablement sur leurs efforts de développement indépendant et

qu'elles devraient, à ce titre, être revues dans le cadre du dialogue Nord-Sud. Bien que le Canada, important pays d'accueil, ne considère pas les questions soulevées par les activités des entreprises multinationales comme étant exclusivement du domaine Nord-Sud, il partage néanmoins certaines préoccupations des pays en développement, par exemple sur la question des investissements étrangers. Le Canada continue de participer activement à l'étude multilatérale de ces questions, notamment par le biais des négociations des Nations Unies sur un code de conduite des sociétés transnationales, qui sont maintenant sur le point de s'achever.

Transfert de technologie

Le transfert de technologie, dans le contexte Nord-Sud, porte surtout sur l'acquisition par les pays en développement de techniques commerciales et de savoir-faire à des conditions préférentielles. Les pays en développement ont remis en question l'actuel système de pratiques commerciales, juridiques et financières internationales et pressent également les pays développés d'accroître leur capacité de recherche et de développement afin de régler les problèmes urgents du tiers monde.

Pendant l'année, des négociations multilatérales ont porté sur divers aspects du transfert international de technologie. À la CNUCED, les travaux se sont poursuivis sur le code international de conduite pour le transfert de technologie. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a entrepris la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle dans le but de faciliter les échanges de technologie entre toutes les parties. Un nouveau Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement a été établi de façon à améliorer le mécanisme de coordination au sein de l'ONU. Les principes et les règles pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives négociés à la CNUCED et adoptés par la trentième Assemblée générale devraient permettre de mieux contrôler, surtout dans les pays en développement non dotés d'une solide législation sur les questions de concurrence, les abus résultant des pratiques commerciales restrictives des sociétés privées tout autant que des entreprises multinationales d'État.

Le Canada a participé activement à toutes ces négociations et a généralement appuyé les efforts visant à faciliter l'accès des pays en développement à la technologie, sur la base de normes de conduite mutuellement acceptables et universelles. Nos efforts multilatéraux et bilatéraux ont visé l'instauration d'un environnement plus prévisible et plus stable pour un transfert efficace de la technique et du savoir-faire.

Questions monétaires et financières internationales

Le Canada a continué de participer activement au FMI et appuyé la recherche de moyens par lesquels le Fonds pourrait mieux adapter ses opérations et ses ressources aux besoins pressants des pays en développement sans délaissier ses grands objectifs. Le Conseil d'administration du Fonds a étudié à

fond le programme d'action pour la réforme monétaire internationale proposé par le Groupe des 24 au nom des pays en développement. Le FMI a pris un certain nombre de mesures efficaces lui permettant de prêter des montants plus importants, pour de plus longues périodes et à des conditions souples, à ceux de ses membres qui connaissent des difficultés de balance des paiements. Le Fonds prend actuellement des mesures positives pour accroître proportionnellement ses ressources afin de maintenir sa liquidité et faciliter le recyclage. En 1980-1981, le Canada assurera la présidence du Groupe des 10, qui sert de forum aux membres industrialisés du FMI et qui s'occupe des accords généraux d'emprunt.

Onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

En 1977, l'Assemblée générale de l'ONU décidait de convoquer en août/septembre 1980 une session extraordinaire pour évaluer les progrès réalisés dans l'instauration du nouvel ordre économique international et, dans le cadre de cet effort, pour adopter la nouvelle stratégie internationale du développement pour la décennie commençant en 1980. L'ordre du jour de la session a été élargi en 1979 pour comprendre le lancement d'une nouvelle série de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement devant porter sur les grands problèmes qui se posent à l'égard des matières premières, du commerce, de l'énergie et du développement et dans les domaines monétaire et financier.

Stratégie du développement international

La session extraordinaire a permis de dégager un consensus sur la Stratégie internationale du développement, qui a été adoptée à l'unanimité, en décembre, par la trente-cinquième session de l'Assemblée générale après des négociations difficiles et prolongées. Le Groupe des 77 (pays en développement) a mis l'accent sur l'importance symbolique que pourrait revêtir l'adoption, par les pays développés, d'un échéancier exprimant en terme de pourcentage du PNB leurs objectifs en matière d'aide publique au développement. Le document convenu comprend un préambule, une partie sur les buts et les objectifs, une partie sur les mesures ainsi que des dispositions concernant un mécanisme d'examen et d'évaluation. Les chapitres traitent respectivement du commerce international, de l'industrialisation, de l'alimentation et de l'agriculture, des ressources financières pour le développement, des questions monétaires et financières internationales, de la coopération technique, des sciences et de la technique au service du développement, de l'énergie, des transports, de la coopération économique et technique entre pays en développement, des catégories spéciales de pays, de l'environnement, des établissements humains, des secours en cas de catastrophes et de développement social. Le Canada appuie pleinement la Stratégie ainsi que les buts, objectifs et mesures qu'elle contient.

Négociations globales

La session extraordinaire de l'ONU n'a malheureusement pas été en mesure de réaliser la deuxième partie de son mandat, à savoir le lancement des négociations globales. Malgré les trois réunions préparatoires du Comité plénier et les trois semaines de négociations intenses pendant la session, il n'a pas été possible d'en venir à un accord sur l'ordre du jour ou sur les modalités des négociations globales. Le problème fondamental se situe au niveau des rôles que doivent jouer dans les négociations les instances internationales existantes, d'une part, et l'organe central, ou la conférence, d'autre part. Les pays en développement ont demandé que l'organe central ait un vaste mandat, alors que les pays occidentaux industrialisés ont cherché à mieux protéger les mandats d'institutions existantes comme le FMI et le GATT. Trois pays développés n'ayant pu appuyer le texte consensuel sur le cadre procédural pour les négociations globales, la session extraordinaire a renvoyé la question à la session ordinaire de l'Assemblée générale à l'automne. Malgré des discussions informelles approfondies sur les procédures et l'ordre du jour au sein du Groupe des amis du Président, l'Assemblée générale n'ayant, encore une fois, pu parvenir à un accord, a autorisé le Président à poursuivre ses consultations informelles pendant l'année suivante.

Le Canada a participé activement aux efforts pour obtenir un consensus sur le lancement des négociations globales. L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies a été élu président de la Commission spéciale de la session extraordinaire, l'un des principaux groupes de négociation pour le processus; en outre, le Canada a joué un rôle actif au sein du Groupe des amis du Président pendant la session ordinaire. Il a appuyé les principaux textes à l'étude sur les modalités des négociations, tout en espérant que l'on trouve des compromis satisfaisants sur la question de l'ordre du jour.

Sommet Nord-Sud

Se fondant sur la recommandation du rapport de la Commission Brandt, le président Lopez Portillo du Mexique et le chancelier Kreisky d'Autriche ont proposé en mai la tenue d'un sommet Nord-Sud regroupant quelque 22 chefs de gouvernement de pays développés et en développement pour donner un élan politique au dialogue. Le Canada a dès le départ fortement appuyé cette initiative comme un moyen de faciliter une discussion franche et informelle des questions Nord-Sud à un niveau élevé, et de relancer la recherche de solutions concrètes aux problèmes internationaux urgents. Étant donné l'impasse des négociations globales à la session extraordinaire de l'ONU, l'idée du sommet a suscité d'autant plus d'intérêt. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a participé aux travaux d'un groupe de 11 ministres des Affaires étrangères, qui se sont réunis à Vienne les 7 et 8 novembre pour discuter des préparatifs du Sommet, y compris de son calendrier, du choix des participants, de ses modalités et de son ordre du jour. (Le sommet devrait se tenir à Cancun, au Mexique, à l'automne de 1981.)

PARTIE A

Chapitre 4 : DROIT INTERNATIONAL ET CONCEPTS DE JUSTICE

Droit de la mer

De façon générale, la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'est tenue à New York en mars et à Genève en août, a été jugée l'une des plus productives. On y a résolu deux questions dont le règlement se faisait attendre depuis longtemps, soit celles de la délimitation du plateau continental et de la répartition des voix au Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins. Ces deux questions avaient fait l'objet de débats houleux lors de certaines sessions précédentes ; leur règlement a donc ouvert la voie à une entente pour mettre fin aux négociations au moment de la dixième session du printemps de 1981 et pour adopter la convention à l'automne. Dans cette perspective, la Conférence a convenu de donner à sa troisième révision du Texte de négociation composite officieux (TNCO) le titre de *Projet de convention sur le droit de la mer* (texte officieux).

À l'occasion de cette neuvième session, des progrès notables ont été accomplis en vue de créer un régime international d'exploitation des ressources minières sous-marines, malgré les sévères critiques adressées aux États-Unis pour leur adoption unilatérale, en juin, d'une législation sur l'exploitation minière des fonds marins. Le débat a porté en bonne partie sur la formule de réglementation de la production du nickel extrait des fonds marins, formule qui devait permettre de faire démarrer l'exploitation minière sous-marine en nuisant le moins possible aux exploitants actuels de gisements terrestres de minerais présents dans les fonds marins (nickel, cuivre, cobalt et manganèse). Un groupe de pays consommateurs de produits miniers, qui seront aussi les principaux États exploitants de gisements sous-marins, a exercé des pressions afin que la formule soit modifiée de façon à garantir un niveau minimal de production aux exploitants de gisements sous-marins. La nouvelle formule a été intégrée au texte malgré les objections soulevées par le Canada et certains États exploitants de gisements terrestres en Asie, en Afrique et en Amérique centrale. À la suite de l'assemblée plénière où vingt-deux pays se sont déclarés insatisfaits de la nouvelle formule, les Philippines, appuyées par le Canada, ont proposé que le Secrétariat des Nations Unies étudie les incidences de la formule et présente ses constatations à la dixième session. Cette question n'a donc pas fini d'être débattue.

L'étude de la seconde question qui était depuis longtemps un sujet de préoccupation générale, soit celle de la répartition des voix au Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, a donné des résultats plus satisfaisants. Le litige provenait du fait que le Groupe des 77 maintenait qu'aucun pays ou

groupe de pays ne devait avoir le droit d'opposer son veto aux décisions du Conseil. Les États-Unis, la CE, le Japon et l'URSS estimaient pour leur part avoir un rôle important à jouer dans la prise des décisions du Conseil afin de protéger leurs investissements dans l'exploitation sous-marine. La question a été réglée au cours de la session du mois d'août, à la suite de négociations privées entre les États-Unis et les dirigeants du Groupe des 77. À l'issue de ces négociations, la Conférence a accepté un système original de vote à trois paliers. Le règlement des questions liées à la politique d'exploitation minière se fera désormais à la majorité des deux tiers ou des trois quarts, ou par consensus, selon l'importance et le caractère plus ou moins délicat du point soulevé.

L'une des réalisations les plus importantes de la neuvième session aura été l'entente qui est finalement intervenue sur la limite extérieure du plateau continental aux fins de l'application des droits souverains des États côtiers. Cette question était débattue depuis le début de la conférence en 1973 ; ainsi, à l'ouverture de la neuvième session, il existait déjà une formule de base favorable aux États à large marge continentale comme le Canada. Les questions non encore résolues avaient trait à la délimitation des dorsales du plateau, dont certaines s'étendent sur des centaines et des centaines de milles sur les fonds marins, ainsi qu'au mandat d'une commission internationale de la délimitation du plateau continental chargée d'aider les États côtiers à établir les limites de leur plateau continental. Ces deux points ont été résolus, mais le Canada n'est pas satisfait du mandat confié à la commission étant donné que celle-ci pourrait entraver un État côtier dans l'exercice de ses droits souverains sur le plateau.

Dans le domaine des pêches, le Canada s'est associé à l'Argentine pour tenter encore une fois de faire modifier le texte de la convention afin qu'il y soit fait état de la nécessité de prendre des mesures de conservation particulières pour les stocks de poissons qui chevauchent les limites de la zone économique des 200 milles. Tout en étant assurés de l'appui d'une trentaine de délégations, le Canada et l'Argentine se sont heurtés à l'opposition de plusieurs États pratiquant la pêche lointaine, notamment l'URSS. La question n'a pas été résolue et sera de nouveau inscrite à l'ordre du jour de la dixième session.

Les délégués ont consacré beaucoup de temps à la mise au point d'une formule de délimitation des frontières pour la zone économique et le plateau continental entre États dont les côtes sont adjacentes ou se font face. La formule de compromis insérée dans la convention tente de satisfaire les deux groupes

d'intérêt qui s'opposent sur cette question, soit les partisans de la ligne d'équidistance et ceux qui favorisent plutôt des principes équitables. Cette formule selon laquelle la délimitation doit être effectuée « conformément au droit international », et qui favorise aussi bien des principes équitables que la ligne d'équidistance, semble être celle qui ait le plus de chance de produire un consensus. La question n'a pas été réglée et demeure donc à l'ordre du jour.

Le débat sur les points relatifs au milieu marin et à la recherche scientifique marine était pratiquement terminé au début de la neuvième session, mais les États-Unis ont néanmoins continué à chercher à faire modifier, en faveur de l'État qui se propose d'effectuer des recherches, certaines des dispositions concernant la recherche scientifique marine sur le plateau continental au-delà de la zone des 200 milles. La solution de compromis qui a été adoptée n'a semblé pleinement satisfaire ni les États se proposant d'effectuer des recherches, ni les États côtiers comme le Canada, mais le débat sur ces questions semble maintenant être définitivement clos.

Les délégués se sont également entendus sur les « clauses finales » de la convention qui ont trait à son entrée en vigueur, à d'éventuelles réserves ou modifications ainsi qu'à toute dénonciation dont celle-ci pourrait faire l'objet ultérieurement. Ils ont convenu que la convention entrera en vigueur après le dépôt de soixante instruments de ratification, que des réserves ne seront admises que pour les articles qui les autorisent expressément (ce n'est actuellement le cas d'aucun article), que le Conseil de l'Autorité aura un droit de veto sur tous les amendements proposés aux articles visant les activités minières sous-marines et que la convention pourra être dénoncée en tout temps. Faute de temps, la plénière officielle a reporté à la dixième session l'étude des trois questions suivantes : la participation à la convention (en particulier si la CE comme entité, et l'OLP pourront en bénéficier) ; la création d'une commission préparatoire chargée de jeter les bases du régime d'exploitation minière des fonds marins avant l'entrée en vigueur de la convention ; et la protection des investissements jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention. Sur ce dernier point, les États-Unis ont présenté une proposition visant à protéger les intérêts des sociétés d'exploitation des fonds marins qui investissent dans l'exploration avant l'entrée en vigueur de la convention.

Le Comité de rédaction, présidé par l'ambassadeur du Canada à la Conférence, a beaucoup travaillé, lors de la neuvième session, à la formulation du texte de négociation en langage conventionnel de façon à faciliter la rédaction du texte final à la dixième session. Le Comité, qui compte un nombre restreint de membres, a reçu une aide précieuse de la part de nombreuses délégations par le biais des groupes des langues qui ont pu les conseiller sur des questions de formulation dans les six langues officielles des Nations Unies. Les délégués à la Conférence ont convenu que le Comité de rédaction se réunira pendant l'intersession, en janvier et février 1981.

Aspects juridiques des questions de développement

Une série de négociations portant sur les aspects juridiques du développement ont eu lieu au cours de l'année. Au niveau le plus général, des discussions ont été amorcées sur la procédure et l'ordre du jour à établir pour lancer les négociations globales, sur la base de la Résolution 34/138, dans laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies réclame une plus grande coopération économique internationale pour le développement. Les négociations porteront sur cinq domaines : les matières premières, l'énergie, le commerce, le développement et les questions monétaires et financières. Comme les négociations proprement dites n'ont pas encore débuté, il est trop tôt pour en prédire l'issue. Cependant, plusieurs points de droit intéressants sont en cause, notamment le lien juridique entre les résultats de ces négociations et le travail de chacune des institutions spécialisées des Nations Unies dont relèvent principalement certaines des questions devant faire l'objet de négociations. Il faut envisager la possibilité que ces négociations globales aboutissent à la création de nouvelles institutions. Parmi les diverses propositions formulées et étudiées par les représentants canadiens figure la mise sur pied d'une filiale énergétique au sein de la Banque mondiale, projet qui soulève certaines questions juridiques liées à sa composition et à la nature des relations qu'elle entretiendrait avec la Banque.

La sixième commission de l'Assemblée générale a poursuivi l'examen d'une proposition d'un pays en développement visant la systématisation et le développement progressif des principes et des normes relatifs au nouvel ordre économique international. Dans l'optique de cette proposition, l'élaboration et l'analyse des principes de droit économique international — principes qui trouvent peut-être leur origine dans les changements survenus dans la vie économique de la communauté internationale — sont un moyen de favoriser la révision, la réforme et l'amélioration du droit international actuel. Le Canada, qui s'est abstenu de voter sur la résolution parce qu'il la jugeait trop vague et trop générale, continue cependant d'appuyer les initiatives qui favorisent le développement progressif du droit international en rapport avec le nouvel ordre économique international.

Diverses négociations, dont certaines ont été menées à terme, ont eu lieu dans les domaines des sciences, de la technologie et des connaissances. Lors de sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté un ensemble de principes et de règles pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (voir également le chapitre 2 de la partie A). Porte-parole des pays industrialisés, le Canada a été en mesure de jouer un rôle actif et constructif dans la résolution de plusieurs points de droit difficiles ayant trait notamment au caractère juridique de l'instrument et à la mise au point d'une définition satisfaisante de l'entreprise qui englobe les activités des sociétés d'État. La négociation d'un code de conduite pour le transfert de technologie s'est poursuivie ; à cette occasion également, le Canada s'est fait le porte-parole des pays industrialisés. Ce code doit établir un ensemble de règles favorisant le

transfert de la technologie des pays industrialisés au profit des pays en développement. Les discussions ont continué sur un code de conduite des sociétés transnationales, qui doit préciser les responsabilités respectives des pays hôtes, des pays d'origine et des sociétés transnationales en ce qui a trait principalement aux activités de ces dernières. Finalement, la révision de la Convention de Paris sur la propriété industrielle a continué de progresser.

Ainsi qu'il en est fait état au chapitre 3 de la partie A, un accord est intervenu sur un Fonds commun pour les produits de base. La dissociation, à toutes fins utiles, du droit de vote des contributions financières est l'un des aspects juridiques intéressants de cet accord. Il y a lieu également de signaler qu'un nouvel Accord international sur le cacao a été négocié en 1980.

Droit de l'environnement

Par suite d'une initiative prise conjointement par le Canada et la Suède lors de la huitième session du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en avril 1980, le Conseil a décidé de convoquer, avant sa dixième session qui aura lieu en 1982, une rencontre de hauts fonctionnaires spécialistes du droit de l'environnement. Cette rencontre sera organisée parallèlement aux activités qui doivent marquer le dixième anniversaire de la déclaration de Stockholm de 1972, et ses travaux seront mis à contribution dans l'élaboration du programme de travail du PNUE pour la prochaine décennie.

Les participants à cette réunion de hauts fonctionnaires seront appelés à identifier les secteurs où une coopération mondiale et régionale accrue pourrait favoriser et promouvoir le progrès dans le domaine du droit de l'environnement, particulièrement en ce qui a trait aux intérêts des pays en développement, et à recommander la mise en œuvre d'un programme où seraient canalisés à cette fin les efforts sur le plan international, régional et national. Dans le but de contribuer aux préparatifs de cette rencontre, le Canada a organisé à Ottawa, du 5 au 7 novembre 1980, des consultations informelles auxquelles ont été invités des délégués de quinze pays représentant la CE ainsi que les diverses régions, le directeur exécutif du PNUE et le président de son Groupe de travail d'experts du droit de l'environnement. Les participants à la rencontre de novembre se sont entendus pour dire que la pollution marine de source tellurique, la protection de la couche d'ozone et l'élimination des déchets dangereux sont des questions sur lesquelles les hauts fonctionnaires pourraient se pencher en vue d'établir leur priorité à l'échelle mondiale.

Le Groupe de travail d'experts du droit de l'environnement s'est réuni en février, en juin et en juillet et de nouveau en octobre pour poursuivre son examen des aspects juridiques de l'extraction et du forage sous-marins dans les limites des eaux territoriales nationales. Outre son programme de travail normal, le conseil d'administration a confié au groupe de travail la tâche d'étudier la documentation et de faire fonction de comité préparatoire pour la rencontre des hauts fonctionnaires.

Le Canada a également participé activement aux travaux du Comité juridique de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), qui a poursuivi la rédaction des articles d'une éventuelle convention sur la responsabilité et l'indemnisation en cas de pollution causée par le transport de substances dangereuses par mer.

Le 6 août 1980, le Canada et les États-Unis ont signé un mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière. Les signataires s'y engagent à négocier un accord sur la pollution atmosphérique transfrontière et à créer un comité qui entreprendra les discussions préparatoires à des négociations formelles. Ils s'engagent également à prendre des mesures intérimaires, notamment l'application vigoureuse des lois et des règlements existants, la notification et la consultation préalables quant aux activités et aux modifications de politiques, règlements ou pratiques susceptibles d'influer sur la dissémination transfrontière des polluants, y compris les pluies acides, et une coopération accrue en ce qui a trait aux études scientifiques.

Après de nombreuses consultations avec les administrations territoriales, avec les autochtones et les groupements et particuliers intéressés, de nouveaux pourparlers ont eu lieu avec les États-Unis au sujet d'un éventuel accord sur la protection du caribou migrateur. Les négociations finales devraient avoir lieu prochainement.

En août 1980, la province de la Colombie-Britannique a présenté à la Commission mixte internationale une nouvelle demande contestant la validité d'une ordonnance par laquelle la Commission avait autorisé en 1942 le relèvement du barrage Ross dans l'État de Washington, ce qui aurait eu pour effet d'inonder la vallée de la Skagit, en Colombie-Britannique. Une demande similaire présentée par la Colombie-Britannique en 1974 avait été rejetée sans préjudice par la Commission en attendant l'issue de nouvelles négociations entre la province et la ville de Seattle. Cette demande soulève un certain nombre de questions importantes relatives au pouvoir de la Commission de modifier ou de casser des ordonnances.

Au cours de l'année, deux séries de discussions ont eu lieu avec le Danemark sur un accord de coopération en matière d'environnement marin. Les dispositions du projet d'accord touchent les eaux séparant le Canada du Groënland et prévoient, entre autres, la notification et la consultation préalables au début de travaux ou d'entreprises susceptibles de provoquer des rejets polluants, ainsi que l'échange d'informations scientifiques et autres sur l'environnement marin. Si l'élaboration du texte a progressé, de nouvelles discussions devront avoir lieu en 1981 afin de résoudre certaines questions demeurées en suspens, dont celle du passage des navires.

Droit des pêches

Pendant l'année, le Canada a pratiquement mis la dernière main à un processus qui avait débuté en 1977 avec l'élargissement de ses zones de pêche à 200 milles. Depuis la signature d'un accord avec le Danemark, pour les îles Féroé, la majeure partie des relations bilatérales du Canada en matière de

pêches, à l'exception de celles qu'il entretient avec les États-Unis, est maintenant réglementée par des accords qui tiennent compte du nouveau régime des zones de pêche de 200 milles. L'accord provisoire signé avec la CE en 1979 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1980; les négociations se poursuivent en vue de la signature d'un accord à long terme.

En octobre, le Canada et la France ont conclu une entente plafonnant la quantité de cabillaud que les navires français pourront pêcher chaque année dans le golfe du Saint-Laurent d'ici à 1986, conformément à l'accord de pêche France-Canada conclu en 1972. L'accord de 1972, qui a été signé avant l'élargissement de la zone de pêche canadienne à 200 milles, prévoit la cessation, d'ici à 1986, des opérations de pêche dans le golfe du Saint-Laurent par des navires immatriculés en France métropolitaine mais reconnaît certains droits de pêche permanents aux navires immatriculés à Saint-Pierre-et-Miquelon. Tout en quantifiant les droits de pêche de la France dans le golfe, l'accord signé à Ottawa le 3 octobre prévoit la réduction proportionnelle des quotas français dans l'éventualité où le Canada abaisserait en-dessous des niveaux actuels les prises autorisées pour les stocks de poisson du golfe.

Les discussions entre la France et le Canada ont également porté sur une nouvelle prolongation des arrangements provisoires de pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon en attendant la délimitation des frontières maritimes dans cette zone. Des négociations à ce sujet sont prévues en 1981.

Il y a eu en outre des consultations en vue de la conclusion d'un accord sur la conservation du saumon de l'Atlantique. Ces discussions, qui réunissaient au départ le Canada, la CE et les États-Unis, ont été élargies pour que la Norvège puisse y participer. On y a apporté de nouvelles modifications au projet de texte canadien qui se fonde sur les principes élaborés à la troisième Conférence sur le droit de la mer concernant les espèces anadromes. Les quatre participants se sont aussi entendus pour inviter la Suède et les îles Féroé à participer aux entretiens qui doivent se tenir en 1981.

Dans l'attente de la ratification par les États-Unis de l'Accord sur les ressources halieutiques de la côte est et du Traité relatif à la délimitation de la frontière maritime dans la région du golfe du Maine, signés en 1979, les efforts canado-américains en matière de pêche ont surtout porté sur le règlement des problèmes sur la côte du Pacifique. En août, on convenait d'arrangements provisoires concernant les privilèges de pêche réciproques du thon albacore au large des côtes ouest des deux pays. En vertu de ces arrangements, chaque partie permet aux navires de l'autre de pêcher le thon albacore dans les eaux de sa zone de pêche et d'utiliser ses ports pour se ravitailler en carburant et fournitures et faire effectuer des réparations. L'accord provisoire prévoit également la négociation d'un accord à plus long terme qui devrait entrer en vigueur d'ici à juin 1981.

Cet accord sur le thon s'est imposé en raison du différend canado-américain sur la juridiction en matière de pêche en ce qui concerne les grands migrateurs, dont le thon albacore. Le Canada s'en est toujours tenu à la position selon laquelle la

juridiction de l'État côtier couvre toutes les ressources biologiques à l'intérieur de la zone des 200 milles, en accord avec le régime mis au point à la Conférence sur le droit de la mer et approuvé par pratiquement tous les pays du monde, à l'exception des États-Unis et du Japon. Ces deux pays, qui possèdent tous deux d'importantes flottes de pêche hauturière, font valoir que les grands migrateurs ne relèvent pas de la juridiction exclusive des États côtiers.

Par suite de la signature de l'accord provisoire sur le thon, les États-Unis ont levé l'embargo sur les produits canadiens du thon, qui avait été imposé en août 1979 à la suite de l'arrestation par le Canada d'un certain nombre de thoniers américains qui étaient entrés illégalement dans les eaux canadiennes pour y pêcher sans permis. Notons néanmoins que les arrangements de 1980 sur la pêche au thon ont été conclus sans préjudice des démarches du Canada auprès du GATT, à Genève, au sujet de l'embargo sur les importations de thon et de produits du thon canadiens, décrété par les États-Unis, lequel représente, selon le Canada, une violation des engagements commerciaux internationaux pris par les États-Unis dans le cadre du GATT.

Pendant l'année, le Canada et les États-Unis ont également poursuivi leurs négociations bilatérales en vue de conclure un accord sur la gestion coopérative du saumon du Pacifique. Ces discussions continueront en 1981.

Droit de l'espace extra-atmosphérique

C'est dans le cadre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies et de son sous-comité juridique que le Canada a œuvré à l'élaboration du droit international de l'espace extra-atmosphérique. Le Comité a élaboré et adopté un certain nombre d'accords internationaux importants, dont le premier fut le Traité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de 1967, qui réglementent les activités dans l'espace extra-atmosphérique. À l'heure actuelle, les deux points les plus importants inscrits à l'ordre du jour du Comité ont trait à la radiodiffusion directe par satellite et à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Le Canada participe activement à l'étude de ces deux questions.

La première tentative pour élaborer des principes relatifs à l'utilisation des satellites de radiodiffusion directe remonte à 1973, année où les délégations du Canada et de la Suède avaient présenté conjointement un document de travail sur la question. La question centrale est de savoir si l'État vers lequel serait dirigée la radiodiffusion doit d'abord donner son consentement, ce à quoi s'opposent les États-Unis et certains pays d'Europe de l'Ouest en invoquant les principes de la libre circulation de l'information.

Le Canada et la Suède tentent depuis un certain temps de mettre au point un compromis qui soit acceptable aussi bien pour les partisans du consentement préalable que pour ceux de la libre circulation de l'information. Il leur a fallu pour cela repenser le projet de principes qu'ils avaient présenté initialement. Une nouvelle révision des principes a été discutée lors de la session de 1980 du sous-comité juridique du Comité des

utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Plutôt que d'aborder directement la question du consentement, le Canada et la Suède ont proposé dans leur document que l'État émetteur et l'État récepteur se consultent avant la mise en place d'un système de satellites de radiodiffusion directe. Malgré l'esprit de compromis que le Canada et la Suède ont voulu refléter dans les diverses versions de leur texte, il n'a pas encore été possible de faire fléchir les partisans inconditionnels du principe de la libre circulation de l'information.

Le sous-comité juridique s'est penché sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique à la suite de l'initiative du Canada, qui avait vu le Cosmos 954, satellite nucléarisé, s'écraser sur son territoire en janvier 1978. Le Canada a réussi à faire accepter la création d'un groupe de travail du sous-comité scientifique et technique, lequel s'est réuni en 1979 et en 1980 pour étudier les aspects techniques de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires. Lors de la session de 1980 du sous-comité juridique, la délégation canadienne a présenté un document de travail qui traite des aspects suivants de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires :

- notification des Nations Unies, par l'État responsable, du lancement proposé d'un véhicule spatial fonctionnant à l'énergie nucléaire ;
- notification des Nations Unies et des États susceptibles d'être touchés, du moment prévu de la rentrée dans l'atmosphère d'un véhicule spatial fonctionnant à l'énergie nucléaire ;
- assistance aux États touchés par la rentrée ou l'écrasement de ce type de véhicule ;
- fixation de normes concernant les niveaux de radiation ;
- protection contre l'exposition aux radiations émises par des véhicules spatiaux fonctionnant à l'énergie nucléaire.

On espère que les divers éléments de ce document de travail serviront à établir un ensemble de principes ou de lignes directrices acceptables en ce qui concerne l'utilisation des sources d'énergie nucléaires. Une troisième question importante soumise au Comité, qui revêt un intérêt direct pour le Canada, est celle de la téléobservation. Il n'a pas encore été possible d'en venir à un accord au sujet d'éventuels principes à cet égard en raison des divergences de vues au sujet de l'obligation d'obtenir le consentement d'un État qui doit faire l'objet d'opérations de téléobservation. Comme dans le cas des satellites de radiodiffusion directe, c'est autour du principe de la libre circulation de l'information que tourne le débat.

Droit humanitaire

En octobre, une conférence extraordinaire des Nations Unies adoptait la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. Le débat sur la limitation ou sur l'interdiction de l'emploi de telles armes avait

été lancé lors de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et sur le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés. En 1977, les participants à cette Conférence avaient adopté deux protocoles aux conventions de Genève de 1949 pour la protection des victimes de conflits armés. Au lieu d'insérer dans les protocoles des clauses portant sur la limitation des armes, ils ont décidé que cette question devrait faire l'objet d'un instrument distinct. C'est ainsi que la convention susmentionnée vit le jour. Il s'agit en fait d'une convention assortie de trois protocoles traitant chacun d'une catégorie ou d'un genre d'armes particulier.

Les catégories d'armes dont l'utilisation est régie par la convention sont : les armes à éclats non localisables par rayons X ; les mines, pièges et autres dispositifs ; et les armes incendiaires. Ni le Canada ni les autres membres de l'OTAN n'ont l'intention de mettre au point des armes à éclats non localisables. Le protocole sur les mines s'applique aux arsenaux terrestres et élargit le champ de protection des civils et des membres des forces de maintien de la paix de l'ONU. Il comporte également l'obligation de tenir un registre des champs de mines afin de faciliter le déminage à la fin des hostilités. Le troisième protocole limite l'emploi des armes incendiaires comme le napalm.

Réfugiés

À la fin de l'année, la situation des réfugiés s'était encore détériorée par rapport à 1979 ; ils étaient plus de 10 millions à lutter pour leur survie un peu partout dans le monde. En Indochine, région vers laquelle tous les yeux étaient tournés en 1979, la situation s'était quelque peu améliorée mais demeurerait quand même préoccupante. Dans d'autres parties du monde, cependant, la question des réfugiés prenait rapidement les proportions d'une véritable crise. Sur le continent africain, il y avait environ 5 millions de réfugiés, dont plus de 1,5 million dans la corne de l'Afrique, une région où sévit de surcroît la sécheresse. Au Pakistan, le nombre des réfugiés afghans dépassait un million. Dans plusieurs autres régions, les populations locales tout autant que les réfugiés étaient grandement éprouvés par des situations d'égale gravité.

Le Canada a réagi de diverses façons. Important contributeur aux programmes ordinaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du FISE, du Comité international de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial, il a également versé des contributions spéciales pour les réfugiés au Pakistan (2 millions de dollars), en Somalie (3 millions de dollars en aide alimentaire) et au titre des opérations de secours au Kampuchea (1,15 million de dollars). Ce dernier don a porté à plus de 16 millions de dollars les contributions totales versées depuis 1979 par le Canada au titre des secours aux réfugiés kampuchéens en Thaïlande, aux Kampuchéens qui vivent toujours dans leur pays et aux Thaïlandais qui sont victimes du conflit en Indochine. Les Kampuchéens ont toujours besoin de secours d'urgence, mais la menace d'une famine généralisée s'est estompée.

La réinstallation des réfugiés a continué de jouer un rôle important dans la ligne d'action qu'adopte le Canada à l'égard du problème des réfugiés. Le programme spécial de réinstallation des réfugiés indochinois, qui s'est terminé à la fin de 1980, aura permis à plus de 60 000 réfugiés de trouver une nouvelle patrie au Canada. Compte tenu de sa population, le Canada s'est à cet égard classé au premier rang des pays d'accueil. Le succès remporté par ce programme s'explique en bonne partie par la participation des Canadiens qui ont pris l'initiative de parrainer 57 % des réfugiés. Le plan d'aide aux réfugiés, établi en consultation avec les provinces et les organisations non gouvernementales, prévoyait pour sa part l'admission d'un maximum de 15 000 réfugiés parrainés par le gouvernement et provenant principalement d'Indochine, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine.

La politique du Canada à l'égard des réfugiés assure également la protection des personnes qui cherchent refuge en territoire canadien, conformément à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951. En 1980, le Comité consultatif du statut de réfugié a accordé ce statut à 256 requérants.

L'inquiétude croissante que suscitaient au sein de la communauté internationale la fréquence et l'importance toujours plus grandes des courants de réfugiés a provoqué deux initiatives aux Nations Unies, l'une ayant pour but d'étudier le phénomène des courants de réfugiés dans le but de trouver des moyens de les décourager, et l'autre, d'enquêter sur la relation qui existe entre l'exode massif et la pleine jouissance des droits humains. Cette dernière proposition a été mise de l'avant par le Canada; la résolution présentée à cet égard a été adoptée par consensus à l'Assemblée générale. Ces deux initiatives devraient permettre d'analyser les raisons profondes du problème des réfugiés.

Droits de l'homme

Au cours de l'année, le Canada a contribué à faire progresser plusieurs dossiers dans le domaine des droits de l'homme aux Nations Unies. La délégation canadienne à la Commission des droits de l'homme de l'ONU a appuyé activement la création d'un groupe de travail chargé d'étudier le phénomène des personnes manquantes et disparues partout dans le monde, et elle a fait adopter la résolution dont il est question dans le paragraphe précédent, ainsi qu'une résolution affirmant le droit des individus et des groupes, au sein d'une société, à promouvoir les droits de l'homme. Cette dernière initiative a été considérée comme une reconnaissance par la communauté internationale du droit à la dissidence. Finalement, la délégation canadienne a aidé à faire adopter une résolution demandant au secrétaire général des Nations Unies d'utiliser davantage ses bons offices dans le domaine des droits de l'homme. Des résolutions réaffirmant le droit à l'autodétermination des populations du Kampuchea et de l'Afghanistan et condamnant l'occupation étrangère de ces pays ont été adoptées par une forte majorité. La Commission s'est aussi penchée sur les violations des droits de l'homme ailleurs dans le monde.

À l'Assemblée générale, la délégation canadienne a fait campagne en faveur de l'adoption par consensus d'une résolution appuyant l'action entreprise par la Commission sur la question des droits de l'homme et de l'exode massif. Elle a également contribué à accroître le recours aux bons offices du Secrétaire général dans les situations préoccupantes pour la communauté internationale en matière de droits de l'homme. Dans son allocution devant l'Assemblée générale, le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan, a réaffirmé l'engagement du gouvernement à respecter les droits de l'homme au Canada et à en faire la promotion à l'étranger.

En avril, le gouvernement a présenté au Comité des droits de l'homme, à Genève, son rapport sur la mise en application au Canada du Pacte relatif aux droits civils et politiques. D'après le Comité, il s'agissait du rapport le plus exhaustif qui lui ait été présenté jusqu'à présent. Au cours des entretiens qu'ont eus les membres du Comité avec la délégation chargée de présenter le rapport, laquelle comprenait des fonctionnaires provinciaux aussi bien que fédéraux œuvrant dans le domaine des droits de la personne au Canada, ceux-ci ont demandé des éclaircissements sur certains points. La délégation a été en mesure de répondre immédiatement à certaines des questions soulevées, mais d'autres exigeaient des recherches plus poussées. Elles devaient faire l'objet de discussions ultérieures entre le Comité des droits de l'homme et les autorités canadiennes.

Le Canada a continué d'assumer ses obligations aux termes du protocole facultatif du Pacte relatif aux droits civils et politiques; il a répondu aux plaintes adressées au Comité des droits de l'homme par des particuliers au Canada, au sujet de violations présumées des droits que leur reconnaît le Pacte. Le Comité a étudié plusieurs cas nouveaux concernant le Canada, et il a terminé l'instruction d'autres plaintes formulées plus tôt.

Par suite d'une initiative prise par la Gambie lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue en 1979, le secrétaire général du Commonwealth a procédé à la nomination d'un groupe de travail chargé de faire des recommandations sur le rôle qu'est appelé à jouer le Commonwealth dans le domaine des droits de l'homme. Ce groupe, qui est présidé par l'ambassadeur du Canada près le Saint-Siège et représentant de notre pays auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, a formulé plusieurs propositions et recommandations sur lesquelles les gouvernements seront appelés à se prononcer. Il se réunira à nouveau en 1981 pour étudier les observations des gouvernements et pour préparer les recommandations qu'il présentera à la prochaine réunion des chefs de gouvernement.

Mesures juridiques internationales contre le terrorisme

Le gouvernement canadien a continué d'entretenir de sérieuses inquiétudes au sujet du terrorisme international, et notamment des détournements d'avions. Cette préoccupation a été clairement exprimée dans les déclarations sur les détournements d'avions et les prises d'otages diplomatiques, faites au

Sommet économique de Venise. À cette occasion, le Canada et ses partenaires ont réaffirmé leur détermination à faire adopter des conventions internationales pour décourager le terrorisme, et à prendre des mesures pratiques pour lutter contre le terrorisme international. La déclaration de Venise a également servi de point de départ à de nouvelles consultations et de concertation entre les pays ayant participé au Sommet. Ces mesures bilatérales et multilatérales viennent s'ajouter aux programmes mis en œuvre par le Ministère pour améliorer les installations et les services de sécurité à l'intention du personnel des missions canadiennes à l'étranger.

Lors de la vingt-troisième Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), tenue à Montréal à l'automne, le Canada a contribué à faire adopter par consensus une résolution concernant les interventions illicites dans les activités de l'aviation civile. La résolution (A23-21) demande, entre autres, aux membres de l'OACI qui ne sont pas encore parties aux conventions de Montréal et de La Haye d'adhérer à ces instruments. Elle confie également au secrétaire général de l'Organisation la tâche de demander aux pays intéressés de faire parvenir au Conseil de l'OACI toute l'information pertinente requise dans les conventions, en particulier les renseignements relatifs à l'extradition ou à toute autre procédure, dans un délai raisonnable à compter de la date à laquelle s'est effectivement produite une intervention illicite.

COSMOS 954

La question de la réclamation de 6,4 millions de dollars présentée par le Canada au titre du coût de l'enlèvement des débris du satellite soviétique *Cosmos 954* a été en bonne partie résolue en 1980. La réclamation officielle avait été transmise en janvier 1979 à l'Union soviétique qui, au début de l'année 1980, avait fait savoir qu'elle était disposée à entamer des négociations. Trois séries de négociations ont eu lieu pendant l'année, une première à Ottawa à la fin de février et au début de mars,

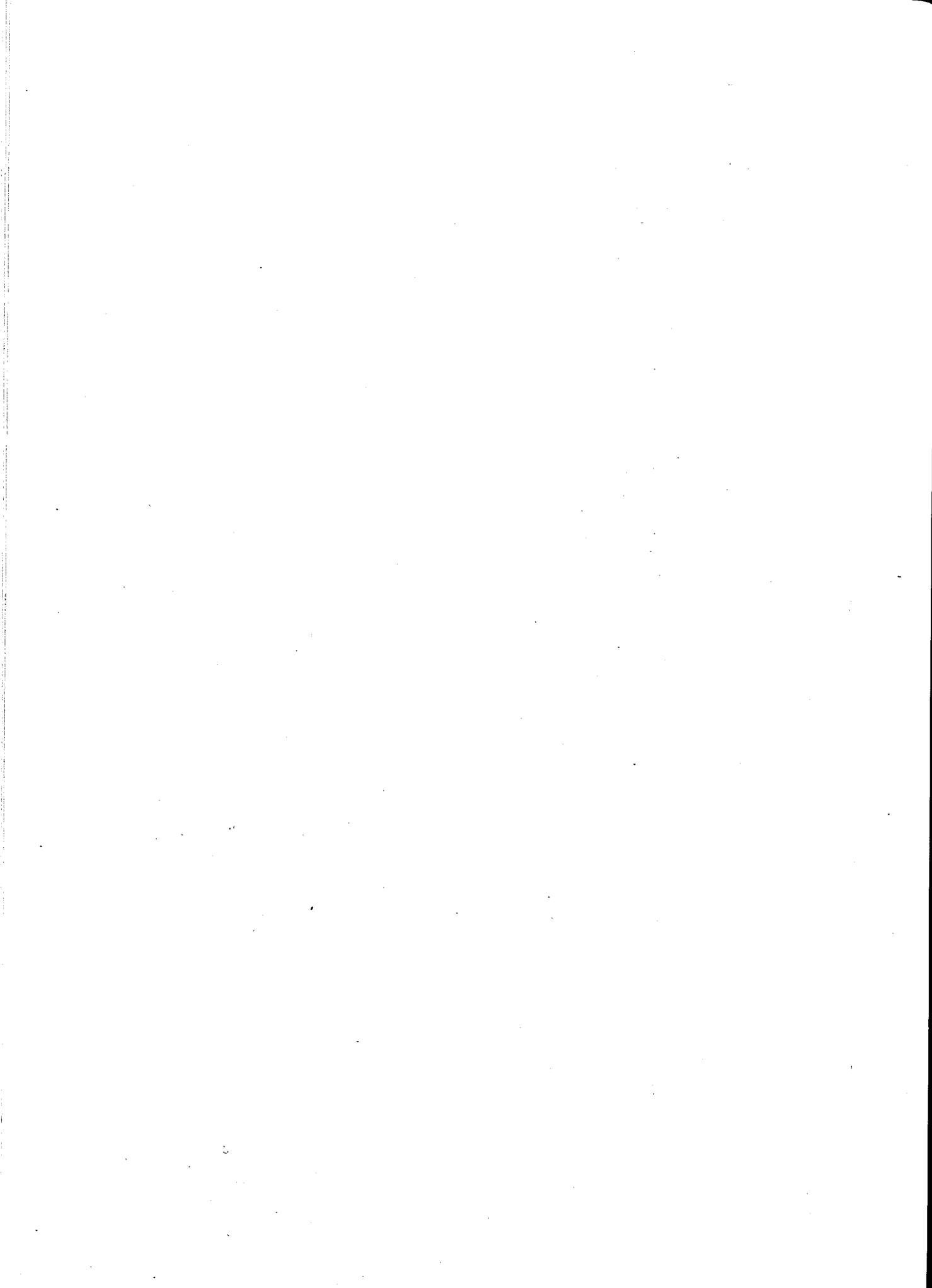
une deuxième à Moscou au début de juin et une troisième et dernière série à Ottawa, en novembre. Ces rencontres ont permis aux Canadiens comme aux Soviétiques de discuter du fondement juridique international de la réclamation; les Soviétiques en ont également profité pour se faire expliquer certains des renseignements et des chiffres figurant dans la réclamation officielle et ses annexes.

Le 21 novembre, à l'issue de la troisième série de négociations, les chefs des délégations canadienne et soviétique ont paraphé un protocole *ad referendum* qui fixe le règlement de la réclamation à 3 millions de dollars. Le protocole a été approuvé ultérieurement par les deux gouvernements.

Droit conventionnel

Au cours de 1980, le Canada a signé 35 accords bilatéraux, dont 24 sont entrés en vigueur dès leur signature, et 17 par ratification ou notification. Il a aussi signé 6 accords multilatéraux, et est devenu partie à 10 par ratification, adhésion ou acceptation. Pendant l'année, on a continué la préparation d'un répertoire des traités auxquels le Canada souscrit au 1^{er} janvier 1981.

Outre ses responsabilités au titre de la rédaction et de l'interprétation des traités et de l'élaboration de tous les instruments officiels qui les constatent, le Ministère tient à jour un répertoire de tous les traités touchant le Canada. Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des traités du Canada, qui donne le lieu et la date de signature de chaque traité, la date de son dépôt devant le Parlement ou de son approbation par ce dernier, ainsi que les détails de la ratification ou de l'adhésion, s'il y a lieu, et enfin des renseignements sur l'entrée en vigueur, les réserves, les accords connexes, les amendements ultérieurs et l'extinction. (Pour de plus amples renseignements, communiquer avec la Section des traités du Ministère.)



PARTIE A

Chapitre 5 : ASSOCIATIONS D'ÉTATS

LES NATIONS UNIES

Seule organisation à caractère véritablement mondial, l'ONU est le plus important mécanisme multilatéral de règlement des différends et de promotion de la coopération internationale. En 1980, l'Organisation a fêté son trente-cinquième anniversaire. Afin de bien marquer l'intérêt que portent les Canadiens à cet événement, le premier ministre Trudeau a assisté le 24 octobre, au siège des Nations Unies à New-York, aux cérémonies qui comprenaient, entre autres, un concert donné par l'Orchestre du Centre national des arts du Canada. Par ailleurs, tout au long de l'année, le Canada a été très actif au sein du système de l'ONU. (Voir les chapitres 1, 3 et 4 de la Partie A pour un compte rendu détaillé des activités de l'ONU dans les domaines de la sécurité collective, du développement, des affaires juridiques et des droits de l'homme.)

L'Assemblée générale

En plus de sa session annuelle de trois mois à l'automne, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est réunie pour deux sessions extraordinaires d'urgence (les sixième et septième depuis sa création), une première fois en janvier pour se pencher sur la question de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, et à nouveau en juillet, cette fois pour étudier la question palestinienne. L'Assemblée a également été convoquée en session extraordinaire (la onzième) en août. À cette occasion, elle s'est penchée sur le développement économique, question à laquelle la communauté internationale attache de plus en plus d'importance. Le Canada a largement contribué à faire adopter par consensus la nouvelle Stratégie internationale du développement pour la décennie commençant en 1980.

Lors de sa trente-cinquième session ordinaire, l'Assemblée générale a poursuivi l'étude de ces questions clé ainsi que d'un vaste éventail de sujets politiques, économiques, sociales, humanitaires et juridiques et, bien entendu, du dossier de la maîtrise des armements et du désarmement. En ce qui concerne ce dernier domaine, le Canada a demandé et obtenu que les allégations de recours aux armes chimiques fassent l'objet d'une enquête internationale. Il a appuyé les résolutions politiques désapprouvant (par des majorités accrues) l'occupation de l'Afghanistan et du Kampuchea, en plus de joindre ses efforts à ceux que déploient d'autres pays pour favoriser un règlement pacifique global au Moyen-Orient, projet qui n'est malheureusement pas encore près de se réaliser. Pour le Canada, les points marquants de la session, sur le plan économique, ont été les tentatives énergiques — s'avérant en fin de

compte infructueuses — pour lancer les négociations globales, ainsi que les préparatifs des grandes conférences de 1981 appelées à étudier les problèmes des pays les moins avancés et la question des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Dans le domaine des droits de l'homme, le Canada a continué de jouer un rôle de premier plan en faisant progresser plusieurs dossiers importants à l'Assemblée générale et à la Commission des droits de l'homme. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a confirmé l'engagement du Canada à l'égard du plein respect des droits de l'homme sur son territoire et à l'étranger. Un groupe international de juristes, chargé de faire l'examen des rapports nationaux sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, a jugé que le rapport présenté par le Canada était le plus complet qui lui ait été remis jusqu'alors. Il y a eu en 1980 une hausse spectaculaire du nombre des réfugiés, en bonne partie des victimes de violations des droits de l'homme. Le Canada a fortement appuyé les efforts accrus qu'ont déployés l'Assemblée générale et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, sur les plans tant politique qu'humanitaire, pour trouver des solutions durables au problème.

Sur le plan juridique, la prise d'otages américains en Iran a débouché, lors de la trente-cinquième session, sur l'adoption, par consensus, d'une résolution visant à renforcer la protection du personnel diplomatique, résolution qui avait d'abord été négociée au sein d'un groupe de travail présidé par le Canada. Le Canada a également obtenu que les aspects juridiques de l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans les satellites fassent l'objet d'un examen plus complet. Parmi les autres faits dignes de mention, soulignons le début des travaux d'élaboration d'une convention interdisant le recours aux mercenaires, et le retrait d'une proposition de modification de la Charte des Nations Unies pour permettre au tiers monde d'être mieux représenté au Conseil de sécurité.

Le Zimbabwe ainsi que Saint-Vincent-et-Grenadines ont été admis à l'Assemblée générale en 1980, portant à 154 le nombre des États membres.

Le système des Nations Unies

Même s'il n'en était pas membre en 1980, le Canada a malgré tout suivi de près les activités du Conseil de sécurité, et y a fait une intervention en janvier pour réclamer le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan. Le Conseil s'est également penché tout au long de l'année sur la question de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient dans plusieurs contextes différents : le renouvellement des mandats de maintien de la paix de trois

forces des Nations Unies en service dans la région, l'examen de la situation difficile au Sud-Liban où plusieurs soldats de la FINUL ont été tués, la condamnation des démarches faites par Israël pour modifier unilatéralement le statut de Jérusalem, et les efforts pour mettre fin au conflit entre l'Irak et l'Iran. Le Conseil de sécurité a poursuivi son examen de la situation en Afrique australe, en s'intéressant directement aux efforts intensifs déployés par le Groupe de contact (composé de cinq pays occidentaux, dont le Canada) qui cherche, de concert avec les Nations Unies, à favoriser un règlement négocié pour mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud.

Depuis l'achèvement de son mandat à la fin de 1977, le Canada possède le statut d'observateur auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Il lui a cependant été possible de participer activement aux délibérations du Conseil grâce au nouveau règlement qui accorde aux observateurs un grand nombre des privilèges dont jouissent les membres à part entière. À la suite d'une proposition faite antérieurement par le Canada, l'ECOSOC adoptait, lors de sa session d'été, des lignes directrices et des modalités concernant la proclamation et l'organisation des années internationales spéciales (telle l'Année internationale de l'enfant, en 1979). Le Canada s'inquiète depuis un certain temps de ce que la prolifération des propositions concernant la proclamation de ce genre d'années spéciales ait finalement pour effet d'en réduire l'impact, aussi louables que puissent être les objectifs de leurs promoteurs; c'est pour cette raison qu'il juge nécessaire d'établir des priorités en la matière. Le Canada sera en mesure d'intensifier le rôle actif qu'il joue à cet égard étant donné qu'il a été réélu membre de l'ECOSOC (à la trentième session de l'Assemblée générale) pour un nouveau mandat de trois ans (1981-1983).

Au cours de l'année, le Canada s'est également signalé dans les nombreuses activités des institutions spécialisées. En septembre, Montréal a été l'hôte de l'assemblée triennale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le Canada a été élu président du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). À l'Organisation internationale du travail (OIT), il a conservé le statut privilégié de membre permanent du Conseil d'administration que lui confère son classement au dixième rang des principaux États industrialisés, position qu'il occupe toujours malgré le retour des États-Unis au sein de l'Organisation. Après une période d'absence, le Canada a été réélu au Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour un mandat de trois ans.

Questions sociales

Le sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants a eu lieu à Caracas, au Venezuela, du 25 août au 5 septembre. La délégation canadienne était dirigée par le Solliciteur général et comprenait notamment des spécialistes représentant les provinces et les territoires, ainsi que les organisations non gouvernementales nationales œuvrant dans le domaine du droit criminel. À cette

occasion, deux importantes propositions canadiennes ont été adoptées par consensus. La première avait trait aux peines autres que l'emprisonnement et favorisait un recours plus généralisé au travail communautaire obligatoire; la deuxième demandait à la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour mettre au point des accords et des règlements concernant le transfèrement des délinquants afin que ceux-ci puissent purger leur peine dans leur pays d'origine. Le professionnalisme des interventions a fait de ce congrès un succès retentissant qui a vraiment mis en valeur le travail accompli par les Nations Unies.

La Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme a eu lieu à Copenhague, du 14 au 30 juillet. Malgré les difficultés politiques qui ont surgi à cette occasion, il a quand même été possible d'y faire adopter un important « Programme d'action pour la seconde moitié de la décennie » (de 1975 à 1985) qui comporte des mesures pratiques destinées à améliorer la situation de la femme dans le monde. Si le Canada était d'accord avec l'idée fondamentale du programme qui accorde beaucoup d'importance à l'amélioration de la situation des groupes de femmes les plus défavorisés, il a néanmoins dû voter contre le document dans son ensemble parce que l'on y avait introduit un appel inacceptable en faveur de l'élimination du racisme et du sionisme. La délégation, dirigée par le ministre responsable de la condition féminine, s'est particulièrement intéressée aux problèmes de l'éducation, de l'emploi, de la violence au sein de la famille, et de la femme rurale. Les consultations préalables avec des représentants des provinces et des organisations non gouvernementales ont nettement contribué à rendre la participation canadienne plus efficace.

Pendant la Conférence de Copenhague, le Canada a signé la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette convention, qualifiée de tournant dans l'histoire de l'humanité, traite des mesures que doivent prendre les États pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans presque tous les domaines, notamment dans ceux de la vie politique et publique, du droit à la nationalité, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, du mariage et de la famille. En prévision de sa ratification par le Canada, des consultations ont été amorcées entre l'administration fédérale, les provinces et les territoires.

Centrés sur le thème « Pleine participation et égalité », les préparatifs allaient bon train en vue des activités qui doivent marquer en 1981 l'Année internationale des personnes handicapées. Cette année servira à attirer l'attention du monde sur les besoins des personnes handicapées et à mettre en lumière leur droit de participer pleinement à la vie sociale et au développement de leur communauté et à bénéficier à part égale des améliorations des conditions de vie résultant du développement économique et social. Le Canada accorde une grande importance à cette manifestation. Il a coparrainé la résolution de 1976 instituant l'Année et a été élu membre du Comité consultatif des Nations Unies pour l'Année internationale des personnes handicapées. Le gouvernement canadien a

versé 100 000 \$ au Secrétariat des Nations Unies pour faciliter l'organisation de l'Année et la participation des personnes handicapées à la célébration de leur année.

Contribution financière du Canada au système des Nations Unies

Le Canada a versé 19,3 millions de dollars au budget ordinaire des Nations Unies pour 1980. Les dépenses sont réparties entre tous les États membres suivant un barème établi principalement en fonction du revenu national. La quote-part du Canada, qui est de 3,28 % (elle a été augmentée par rapport à 1979), est la huitième en importance. En tant que membre de la famille des institutions spécialisées de l'ONU, le Canada verse aussi à ces organisations autonomes (dont l'AIEA) des contributions qui se sont élevées à plus de 30 millions de dollars pour l'année financière 1979-1980.

Des versements supplémentaires vont à la FNUOD et à la FINUL, les deux plus récentes forces de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient. (La troisième force, l'UNFICYP, est financée par le biais de contributions volontaires établies par voie d'arrangement préalable.) Le barème spécial mis au point pour financer ces opérations accroît la part des membres permanents du Conseil de sécurité et réduit le fardeau imposé aux pays plus pauvres. En vertu de cet arrangement, la quote-part du Canada est encore une fois de 3,28 %, ce qui la porte pour l'année 1980-1981 à environ 1 million de dollars pour la FNUOD et 5,2 millions de dollars pour la FINUL.

Le Canada verse en outre au système onusien des contributions volontaires qui dépassent d'ailleurs de beaucoup ses quotes-parts statutaires. Ces contributions supplémentaires servent principalement à financer l'aide au développement. Le Canada accorde la priorité aux fonds d'aide générale au développement ainsi qu'à l'aide agricole, étant donné qu'il est l'un des principaux producteurs alimentaires du monde et qu'il préfère en principe ne pas morceler ses contributions entre les fonds spéciaux, dont un nombre sans cesse croissant existe au sein des Nations Unies. Les fonds d'aide générale au développement (PNUD, UNICEF, FNUAP) ont reçu au total 57 millions de dollars en 1980; 95 millions de dollars (10 millions en espèces et 85 millions en denrées alimentaires) ont été accordés au Programme alimentaire mondial, tandis que le Fonds international de développement agricole n'a pas fait de demande de financement pour l'année à l'étude. Des contributions moins importantes, en espèces et en nature, sont allées à des programmes d'aide humanitaire et de secours aux réfugiés (11 millions de dollars répartis entre l'UNRWA et le HCR), aux victimes de l'apartheid en Afrique australe et aux victimes de catastrophes naturelles. Le gros de ces fonds a été acheminé par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

LA FRANCOPHONIE

La participation à la Francophonie est un élément fondamental et permanent de la politique extérieure du Canada,

celui-ci y voyant un instrument de dialogue utile et un cadre de coopération efficace. Les activités et les rencontres auxquelles le Canada a participé ont été particulièrement nombreuses au sein des diverses institutions de la Francophonie, telles l'Agence de coopération culturelle et technique, la Conférence des ministres de l'Éducation, ainsi que celle des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. Le Canada a également appuyé les nombreuses initiatives d'associations internationales francophones de caractère privé.

Entre autres événements d'importance, une première Conférence internationale des ministres de la Justice des pays d'expression française avait lieu à Paris en septembre. Le Canada, pour sa part, a été l'hôte de la onzième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Il a également accueilli le secrétaire général de l'Agence, ainsi qu'une mission d'évaluation des programmes de l'organisme.

La recherche du dialogue et de la solidarité s'est par ailleurs manifestée par la poursuite de l'étude du projet de conférence de chefs d'État et de gouvernement des États partiellement ou entièrement francophones, temporairement désigné « Communauté organique ». Le président Senghor du Sénégal a consulté de nombreux pays susceptibles de s'y intéresser. Toutefois, la conférence préparatoire des ministres des Affaires étrangères, qui devait avoir lieu à Dakar en décembre, a été reportée à une date indéterminée.

Agence de coopération culturelle et technique

Fondée en mars 1970 à Niamey, au Niger, l'Agence de coopération culturelle et technique est la clef de voûte des organisations internationales francophones. Elle comprend 28 États membres, 4 États associés, et 2 gouvernements participants. Son but est de développer entre les États partiellement ou entièrement de langue française, une coopération multilatérale dans les domaines apparentés à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques.

L'Agence a tenu une conférence générale extraordinaire à Paris, en mars. La conférence générale constitue l'instance supérieure de l'Agence. La délégation du Canada était présidée pour la première fois par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En faisaient également partie le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec et le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick. Le Québec et le Nouveau-Brunswick détiennent l'un et l'autre le statut de gouvernement participant aux institutions, activités et programmes de l'Agence.

La conférence extraordinaire de Paris revêtait une importance toute particulière car elle était chargée de réformer en profondeur les textes fondamentaux de l'Agence, aucune décision n'ayant pu être prise sur les propositions de réforme à la Conférence de Lomé. Cette réforme, qui avait été l'objet de préoccupations depuis quelques années, portait sur la direction collégiale du Secrétariat de l'Agence, le mode de nomination, les attributions et la désignation des principaux

collaborateurs du secrétaire général, et le fonctionnement de l'Agence.

Conférence des ministres de la Justice

Une conférence des ministres de la Justice des pays totalement ou partiellement d'expression française s'est tenue à Paris le 12 septembre. Vingt-sept pays ont participé à cette réunion organisée avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique. Le Canada y était représenté par l'honorable Pierre De Bané, conseiller du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les Affaires francophones. Les problèmes de la formation des magistrats et de l'accès à la justice constituaient l'ordre du jour de la Conférence. Les participants ont convenu de développer leur coopération en matière de formation et de perfectionnement et de poursuivre la concertation entre experts sur le second point de discussion.

Conférence sur la jeunesse et les sports

La onzième session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française s'est déroulée à Liège, en Belgique, les 16 et 17 octobre 1980. La délégation canadienne était dirigée par le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick, et comprenait le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'Ontario et du Manitoba. Cette session a donné lieu à l'adoption du plus important programme d'action depuis la création de cette conférence. Outre le gouvernement canadien, ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick, et de l'Ontario contribueront à sa réalisation. Les pays participants ont également abordé les questions relatives à la formation des cadres de jeunesse et de sport et posé les premiers jalons d'une réflexion en profondeur sur les orientations de l'organisme en vue d'un renforcement de la coopération déjà amorcée.

Conférence des ministres de l'Éducation

La trente-troisième session de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française s'est déroulée à Kigali, au Rwanda, du 12 au 16 avril 1980. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur du Canada au Rwanda et comprenait des représentants du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba. Dans la foulée des nouvelles orientations adoptées lors de sa session précédente à Québec, la Conférence a défini et retenu un premier programme d'action destiné à concrétiser sa vocation d'organisme de coopération effective en éducation. Outre le gouvernement du Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick collaboreront à la réalisation de ce programme qui tient compte également des efforts et des ressources d'autres organismes internationaux et régionaux concernés par la coopération dans ce secteur prioritaire pour le développement économique et social de tous les pays.

Organisations non gouvernementales

L'Association internationale des parlementaires de langue française a tenu sa onzième Assemblée générale du 6 au

16 septembre 1980 à Ottawa, Québec et Moncton. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment « Le français, langue scientifique », « Le droit de la mer pour les pays enclavés » et « Les énergies nouvelles ». Vingt-six sections, représentant presque autant de pays, ont été présentées à l'Assemblée, de même que des observateurs de huit pays et d'une dizaine d'organisations et d'associations internationales. La délégation canadienne comprenait des représentants de tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), qui a poursuivi ses activités de promotion de la coopération inter-universitaire, œuvre dans divers domaines : pédagogie, audio-visuel, éducation permanente, études françaises et dialogue des cultures, coopération, développement, information et livres scientifiques et culture technologique. On note en 1980 la mise sur pied du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique Sud (CREIPAC), la création d'une nouvelle revue « Universités » qui est consacrée à l'actualité universitaire et à des problèmes d'intérêt général, l'organisation de diverses activités en Amérique latine, dont les deuxièmes SEDIFRALE (séminaire à l'intention des chercheurs et enseignants de français langue seconde) qui ont eu lieu au Costa Rica.

Le Conseil international de la langue française (CILF) a poursuivi ses travaux dans le domaine linguistique et terminologique.

L'Association mondiale des médecins francophones, qui a tenu son Conseil général à Fort-de-France (la Martinique) le 29 avril 1980, a profité de l'occasion pour organiser un colloque sur « La médecine au service du développement ».

L'Institut international de droit d'expression française (IDEF) a tenu son treizième congrès annuel à Paris du 8 au 12 septembre. Les représentants canadiens ont proposé que le quatorzième congrès (septembre 1981) se tienne au Canada.

Le Richelieu international a tenu un congrès à Liège ; une délégation canadienne appréciable y a participé. Cet organisme poursuit son implantation de nouvelles sections de ce club « de service » dans les communautés francophones du monde et a notamment fait porter une partie de son action dans les Antilles. Il a aussi reçu une subvention lui permettant d'envoyer deux animateurs culturels auprès des Cajuns de Louisiane et ce, en collaboration avec le « Council for development of French in Louisiana » (CODOFIL).

Le Conseil de la vie française en Amérique a tenu son assemblée générale et colloque annuel à Sudbury (Ontario), en août. Le thème du colloque était l'impact culturel, sur les francophones en situation de minorité, du succès en affaires. Le Conseil a en outre réalisé plusieurs projets visant au rapprochement des communautés francophones des États-Unis et du Canada.

Trois Canadiens, dont deux représentants de la section académique, ont participé au seizième congrès international de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) à Lomé (Togo), du 2 au 8 novembre 1980. Les discussions ont porté sur le développement de la

presse écrite et audio-visuelle en Afrique, la formation professionnelle et la langue française en Afrique.

Diverses activités ont eu lieu également du côté de la Fédération internationale des professeurs de français, qui compte comme vice-président un membre de l'Association des professeurs de français des universités et collègues du Canada (APFUCC), de même qu'un membre de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF). Ce dernier est aussi rédacteur en chef de *Dialogues*, revue de la Fédération.

LE COMMONWEALTH

Le Canada demeure un membre actif et un ardent défenseur du Commonwealth, dont font maintenant partie 44 pays représentant à peu près le quart des États et de la population du monde.

Pendant toute l'année, l'Association a continué de consolider sa réputation de mécanisme original et efficace de consultation et de coopération, ainsi que de promotion de la compréhension et du consensus face aux problèmes mondiaux. Des groupes d'observateurs du Commonwealth ont supervisé les élections au Zimbabwe et en Ouganda. Le secrétaire général de l'Association s'est rendu à Ottawa afin d'y discuter des moyens à employer pour accroître la coopération au sein du Commonwealth et pour lui faire jouer un rôle plus important dans le dialogue Nord-Sud. Vanuatu (autrefois les Nouvelles-Hébrides) et le Zimbabwe (l'ancienne Rhodésie), deux pays qui ont acquis récemment leur indépendance, ont adhéré au Commonwealth pendant l'année, ce qui a porté à 44 le nombre de ses membres.

La coopération a continué de s'intensifier dans divers domaines, notamment dans le cadre des programmes fonctionnels administrés par le secrétariat du Commonwealth; un consensus s'est en outre établi sur les programmes à mettre en œuvre. Cette façon unique de procéder permet à l'Association de mettre en évidence les valeurs et les idéaux partagés par ses membres. Le succès des entreprises réalisées en collaboration a servi encore une fois à démontrer que le Commonwealth tire sa force de la disposition de ses membres de mettre de côté les distinctions de race, de culture, de langue et de niveau de développement économique pour favoriser la coopération. L'exemple offert par le Commonwealth en cette matière a eu un effet bénéfique dans d'autres enceintes.

Le Canada a continué à souligner que l'Association contribue, d'une manière qui lui est propre, à favoriser un consensus sur les grands problèmes internationaux et plus particulièrement sur les questions Nord-Sud. Il a de plus maintenu son appui à certains programmes de coopération technique administrés par le Secrétariat de l'Association, qui n'ont pas d'équivalent ailleurs, et il a encouragé les pays industrialisés du Commonwealth à verser une aide bilatérale aux pays membres qui sont en voie de développement.

Le Canada a participé activement aux grandes réunions du Commonwealth, tenues au cours de l'année : la réunion des ministres des Finances aux Bermudes, en septembre; la ren-

contre des ministres de la Santé à Arusha (Tanzanie), en novembre; la conférence de Sri Lanka sur l'éducation, en octobre; et la réunion des hauts fonctionnaires à Nicosie, en novembre. Des délégués canadiens faisaient également partie des groupes d'observateurs du Commonwealth qui ont supervisé les élections au Zimbabwe et en Ouganda. Outre ces rencontres politiques spéciales et ces réunions ministérielles, d'autres réunions officielles ont eu lieu dans divers domaines, dont ceux des sciences, des soins de santé, de la mise en marché, des communications, du droit, de la jeunesse et de la foresterie. Des rencontres et des programmes à caractère non gouvernemental étaient également inscrits au calendrier des activités du Commonwealth, parmi lesquels il convient de noter le cinquième Congrès d'étude du Commonwealth, sous la présidence du duc d'Edimbourg, qui a eu lieu au Canada en mai, et la vingt-sixième Conférence parlementaire du Commonwealth tenue à Lusaka (Zambie), en septembre.

Faits saillants

La réunion des hauts fonctionnaires à Nicosie et la création de groupes d'observateurs chargés de superviser les élections au Zimbabwe et en Ouganda constituent les deux principaux événements de l'année. Dans les deux cas, le Canada a eu à jouer un rôle de premier plan. Comme par le passé, les hauts fonctionnaires se sont réunis, en 1980, au niveau des secrétaires de cabinet, pour assurer la continuité durant l'année de relâche entre les réunions biennales des chefs de gouvernement du Commonwealth. Les participants à la rencontre de Nicosie ont examiné de quelle façon ont été appliquées les décisions prises lors de la réunion des chefs de gouvernement de 1979, et ils ont passé en revue les préparatifs pour la prochaine réunion qui doit avoir lieu à Melbourne, en septembre 1981. Ils ont également tenté d'établir les perspectives qu'offrent les années 80 pour le Commonwealth. La délégation canadienne a mis l'accent sur le lien qui existe entre les questions politiques et économiques, sur le rôle du Commonwealth dans la promotion de la compréhension mutuelle et d'un consensus sur les problèmes mondiaux, ainsi que sur le rôle que sont appelés à jouer les chefs de gouvernement pour susciter la volonté politique qui est essentielle à la résolution des problèmes internationaux.

La réalisation la plus visible du Commonwealth pendant l'année aura été la création de groupes d'observateurs chargés de superviser les élections au Zimbabwe et en Ouganda. Au Zimbabwe, des élections ont été tenues à la suite de l'accord intervenu entre la Grande-Bretagne et le Zimbabwe lors de la Conférence de Lancaster House, tenue à Londres plus tôt dans l'année. Cet accord a permis au Zimbabwe d'accéder à l'indépendance et d'élire son premier gouvernement, dirigé par le premier ministre Mugabe. Le commissaire en chef de la Commission canadienne des droits de la personne dirigeait l'équipe canadienne au sein du groupe d'observateurs détaché au Zimbabwe.

Quant au groupe d'observateurs chargé de superviser les élections en Ouganda, il a été créé en réponse à une demande faite par toutes les parties intéressées, lesquelles souhaitaient

faciliter ainsi la transition vers un gouvernement démocratique. L'équipe canadienne était dirigée par M. Barney Danson, ancien ministre de la Défense nationale.

Réunions ministérielles

Comme le veut la tradition, les ministres des Finances du Commonwealth se sont réunis avant les assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI afin de se pencher sur les problèmes économiques mondiaux et d'étudier certaines questions d'ordre pratique liées à la coopération au sein du Commonwealth. Les participants ont approuvé des décisions visant la constitution d'un groupe de travail chargé d'établir de quelle manière il serait possible de mieux asseoir le financement du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, ainsi que la présentation des conclusions du groupe de travail aux chefs de gouvernement afin que ceux-ci puissent les étudier. Les ministres ont également demandé au Secrétariat de renforcer son programme d'assistance technique à l'intention des petits États membres, tout en donnant encore plus d'envergure au programme actuel afin d'aider les pays en développement à utiliser davantage les marchés financiers. Le secrétaire général s'est vu confier la tâche d'entreprendre des consultations avec les gouvernements au sujet des propositions formulées par le groupe de travail chargé d'étudier l'implantation d'entreprises à participation spéculative dans les pays en développement.

Les ministres de la Santé et de l'Éducation, qui se sont réunis séparément, ont eux aussi identifié les secteurs où il y aurait lieu d'intensifier la coopération au sein du Commonwealth. Les premiers ont recommandé une diffusion plus grande de l'information sur la santé familiale, avec l'aide du Secrétariat, tandis que les ministres de l'Éducation ont incité les gouvernements à fixer des frais de scolarité raisonnables pour les étudiants originaires de pays membres du Commonwealth et à accepter un nombre convenu d'étudiants parrainés par les gouvernements de pays où les services d'enseignement sont insuffisants, afin d'appuyer le développement de ces pays.

Secrétariat du Commonwealth

Le Secrétariat a continué de satisfaire les besoins de l'Association, d'administrer de vastes programmes et de suggérer certaines activités aux membres. Il a également servi de centre pour l'organisation et le déploiement d'observateurs, ainsi que de service d'appui des groupes d'observateurs du Commonwealth détachés au Zimbabwe et en Ouganda. À titre de membre de la commission Brandt sur les questions Nord-Sud, le Secrétaire général a participé à la préparation du rapport Brandt; il en a profité pour citer l'exemple du Commonwealth en tant qu'association internationale qui réussit à faire oublier les obstacles de la langue, de la race, de la culture et de la géographie pour faire naître la coopération entre des États qui en sont à des niveaux de développement différents. Le Secrétaire général a repris ce thème lors des nombreuses allocutions qu'il a prononcées pendant l'année ainsi que pendant son séjour au Canada, en octobre. Un service de développement industriel a été mis sur pied au sein du Secrétariat conformé-

ment à la recommandation de 1979 des chefs de gouvernement et on a procédé à la nomination d'un conseiller (canadien) en matière de condition féminine et de développement. Les activités du Programme du Commonwealth pour la jeunesse, auquel le Canada est le plus important contributeur, ont été réorganisées afin qu'il soit possible d'affecter davantage de ressources aux activités du programme des centres régionaux d'Afrique, d'Asie et des Antilles.

Conscients du fait que le Secrétariat est appelé à s'occuper d'activités de plus en plus nombreuses et complexes, les hauts fonctionnaires du Commonwealth, réunis à Nicosie, ont recommandé qu'un groupe d'experts se voit confier la tâche d'étudier les priorités et la structure du Secrétariat et de faire part de leurs conclusions aux gouvernements.

Le Commonwealth parallèle

Le Commonwealth a continué à tirer son dynamisme de la présence active de ses quelque deux cents organisations non gouvernementales qui œuvrent dans tous les pays membres.

Conformément à la décision prise par les chefs de gouvernement à Lusaka, en 1979, les échanges entre les structures officielles et officieuses du Commonwealth se sont accrues, avec l'aide de la Fondation du Commonwealth. Ces échanges sont des plus variés. Par exemple, le Secrétariat du Commonwealth a organisé des réunions de groupes d'experts sur les services vétérinaires pour les petits exploitants agricoles, des cours pour stagiaires en administration du développement et des cours sur la gestion des entreprises publiques. L'Institut d'entomologie du Commonwealth a pour sa part organisé des cours sur la lutte contre les insectes. Des sections de l'Association parlementaire du Commonwealth ont organisé des colloques sur les pratiques et les règles parlementaires, sur l'examen et l'orientation des politiques, sur le contrôle des dépenses gouvernementales et sur d'autres thèmes.

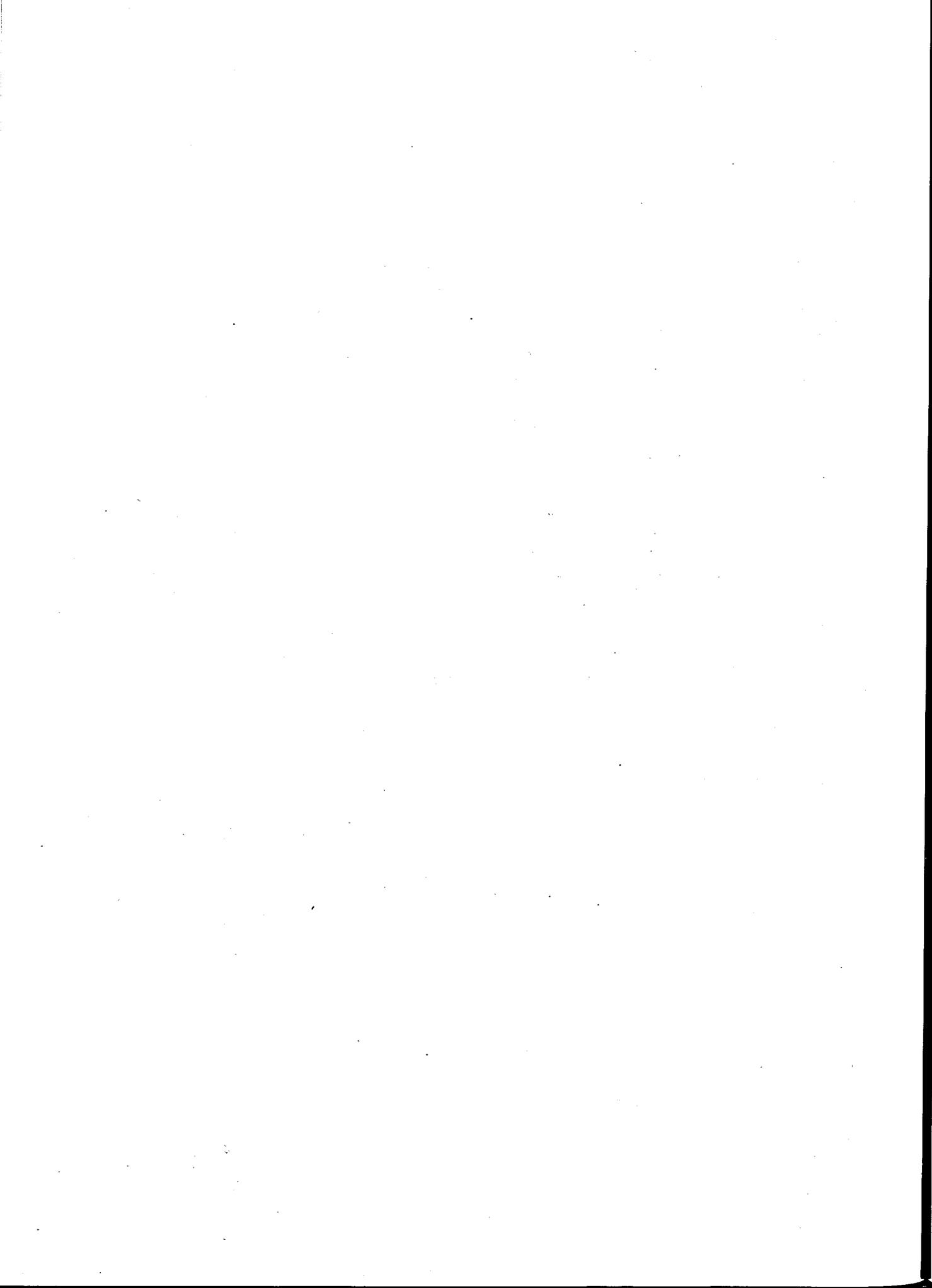
Les organisations non gouvernementales du Commonwealth ont également été actives au Canada. C'est dans notre pays qu'a eu lieu le cinquième Congrès d'étude du Commonwealth, sous la présidence du duc d'Édimbourg, importante conférence qui réunit à intervalles réguliers de jeunes dirigeants du monde des affaires, de l'industrie, du syndicalisme et du gouvernement au sein du Commonwealth, afin d'avoir des discussions et d'effectuer des voyages d'étude. Plus de trois cents d'entre eux se sont réunis à Kingston (Ontario) autour du thème « L'homme et la société industrielle ». Ils en ont profité pour visiter le Canada. La conférence a été ouverte par le duc d'Édimbourg; quant au comité organisateur canadien, il était présidé par M. Roland Michener, ancien gouverneur général.

La section canadienne de la Société royale du Commonwealth contribue à mieux faire connaître le Commonwealth grâce à ses activités diversifiées, dont la célébration du « Jour du Commonwealth » en mars, et l'organisation de la huitième Conférence des étudiants du Commonwealth tenue à Ottawa, en avril. Le ministère des Affaires extérieures a aidé la Société à organiser cette conférence à laquelle ont participé plus de cent étudiants venus de toutes les régions du Canada.

PARTIE B

LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX

En plus de 8 délégations permanentes auprès d'organismes internationaux et de 12 consulats honoraires, le Canada possède 109 missions ou bureaux diplomatiques et consulaires à travers le monde. Détaché du ministère des Affaires extérieures et de plusieurs autres ministères, le personnel affecté à ces missions et bureaux effectue une variété de tâches au service des particuliers et des intérêts canadiens : contacts officiels et négociations avec les gouvernements étrangers, analyse des événements, développement des échanges commerciaux, délivrance de visas et de passeports, protection et services consulaires, administration de programmes d'aide, et la projection d'une image favorable du Canada au moyen d'activités culturelles et de programmes d'information. Ce sont là les tâches quotidiennes de l'exercice des relations internationales, les chapitres suivants faisant état des événements et de l'acquis à ce titre en 1980.



PARTIE B

Chapitre 1 : ÉTATS-UNIS

La conduite des relations avec les États-Unis est demeurée la préoccupation dominante du Ministère en 1980. L'énergie, l'environnement, la pêche et le commerce ont constitué les principaux éléments du dossier bilatéral.

Les ministres canadiens et leurs homologues américains ont eu de nombreux entretiens pendant l'année. À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement à Ottawa, le secrétaire d'État Vance a rendu visite à M. MacGuigan en avril pour faire le point sur les relations bilatérales et internationales. D'autres ministres ont rencontré leurs confrères américains, mais la campagne électorale aux États-Unis a eu pour effet de ralentir la progression de certains dossiers pendant la dernière moitié de l'année. Les contacts personnels et les consultations entre parlementaires canadiens et membres du Congrès américain ont été favorisés par le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, qui a tenu sa vingt et unième réunion à San Diego, en mai.

Au cours de l'année, le Canada et les États-Unis ont continué de collaborer étroitement à la recherche de solutions à de nombreux problèmes internationaux, politiques, économiques et sociaux, ainsi que dans les domaines des droits de la personne et de la sécurité. Cette collaboration a été particulièrement étroite à la suite des événements survenus en Iran.

Frontières maritimes et pêches

Pendant toute l'année, la question des frontières maritimes et des pêches a été au premier plan des relations canado-américaines. L'un des plus sérieux différends bilatéraux du Canada demeure toujours le refus des États-Unis de ratifier l'Accord sur les ressources halieutiques de la côte est et le traité concernant la délimitation de la frontière maritime. L'accord et le traité avaient été signés le 29 mars 1979, au bout de deux années de négociations. Mis à part une courte audience en avril, le Sénat américain n'a rien fait pour régler cette question, se refusant à autoriser la ratification des documents. Lors de l'audience, les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre ont proposé des amendements à l'Accord sur les ressources halieutiques, qui auraient nettement avantagé les États-Unis.

Le refus des États-Unis de s'en tenir aux parts des stocks de poisson fixées en vertu de l'Accord sur les ressources halieutiques constituait, du point de vue canadien, une marque d'indifférence manifeste vis-à-vis de la conservation d'une ressource commune, et n'a contribué qu'à rendre l'atmosphère encore plus tendue. En réaction à la surexploitation des stocks

par les Américains sur le banc de George, en ce qui concerne notamment la pêche aux pétoncles, le Canada a haussé ses prises de poissons de fond en juin.

Les diplomates canadiens n'ont cessé d'exercer des pressions, aux niveaux les plus élevés, pour que l'accord et le traité soient ratifiés. Les missions du Canada aux États-Unis ont mené une campagne de publicité concertée en faveur de la ratification. En avril, le Parlement adoptait à l'unanimité une résolution demandant instamment au Sénat américain de ratifier les deux instruments. Une délégation parlementaire, au sein de laquelle étaient représentés tous les partis, s'est rendue à Washington en juin pour y rencontrer les sénateurs. Le Premier ministre a abordé la question des ressources halieutiques de la côte est avec le président Carter lors du Sommet de Venise. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait de même lors de ses entretiens avec le secrétaire d'État et certains sénateurs des États-Unis. L'accord et le traité n'avaient pas encore été ratifiés à la fin de 1980. Pour ce qui est des pêches sur la côte ouest, le Canada et les États-Unis ont fait certains progrès en vue de la conclusion d'accords sur le thon et le saumon.

Questions commerciales et économiques

Le Canada reste le premier partenaire commercial des États-Unis, et vice versa. En 1980, les échanges canado-américains de marchandises ont représenté globalement plus de 95 milliards de dollars, le Canada enregistrant un léger excédent d'environ 800 millions de dollars. Un important déficit de 9 milliards de dollars au titre des transactions sur invisibles a toutefois entraîné un déficit de 8,3 milliards de dollars au compte des opérations courantes avec les États-Unis.

Des consultations ont eu lieu afin de rechercher des solutions aux différents problèmes commerciaux qui se posent aux deux pays. Par exemple, le Canada a cherché un assouplissement des dispositions « d'achat de produits américains » du *Surface Transportation Assistance Act* de 1978, qui nuisent aux efforts des sociétés canadiennes pour concurrencer les fabricants de matériel de transport en commun sur le marché américain. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral a tenu en novembre des consultations avec les provinces au sujet de leurs politiques d'achat de matériel de transport en commun.

Le gouvernement canadien a invoqué les droits que lui confère le GATT pour contrer les effets préjudiciables de l'embargo américain sur les produits canadiens du thon. Cet embargo a été imposé après que des thoniers américains eu-

rent été arrêtés sur la côte ouest pour avoir pêché sans autorisation dans les eaux canadiennes. Les deux pays ont conclu, en août, des arrangements provisoires sur le thon, ce qui a amené les États-Unis à lever l'embargo. Le Canada a cependant accordé son consentement sans préjudice de l'instruction de sa demande au GATT, qui était toujours en instance à la fin de l'année.

Une question qui préoccupait le Canada de longue date a été réglée en 1980; le Congrès a en effet adopté un projet de loi, auquel le président Carter a donné effet en décembre, exemptant le Canada des effets d'une mesure fiscale américaine qui nuisait à l'industrie canadienne des congrès.

Le Bureau du représentant américain au Commerce a terminé son étude d'une plainte déposée en vertu du *Trade Act* des États-Unis par un groupe de télédiffuseurs frontaliers américains s'opposant à l'article 19.1 de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu, qui interdit la déduction aux fins de l'impôt sur le revenu des dépenses engagées pour diffuser de la publicité vers le Canada par l'entremise de stations en territoire américain. Sur la recommandation du Bureau, le Président a proposé au Congrès d'adopter des dispositions similaires à celles de l'article 19.1. À la fin de l'année, le Congrès n'avait encore entrepris aucune action en ce sens.

En septembre, le Canada et les États-Unis ont signé une nouvelle Convention de double imposition. Ce traité, dont la rédaction aura exigé sept années, s'appliquera à un plus grand nombre de particuliers et de sociétés et visera des revenus plus importants que ceux visés par toutes les autres conventions fiscales réunies, signées par l'un ou l'autre pays.

Pendant l'année, il est devenu de plus en plus évident que la situation dans le secteur de l'automobile continuerait de présenter des problèmes. La performance canadienne dans certains secteurs visés par le Pacte de l'automobile a inspiré de vives inquiétudes. L'industrie a subi des transformations radicales, et l'incertitude quant à son avenir est venue ajouter de nouveaux éléments à la situation. C'est dans ce contexte que, à la demande du gouvernement canadien, le Canada et les États-Unis ont amorcé des consultations conformément à l'article IV du Pacte en vue d'adopter les mesures voulues pour que les fabricants canadiens puissent participer pleinement à la production de la nouvelle génération d'automobiles. La première réunion consultative a été tenue au niveau ministériel en juin à Washington, et les consultations se sont poursuivies pendant tout le reste de l'année au niveau des représentants.

Dans le secteur agricole, plusieurs problèmes relativement mineurs se sont posés, mais ils ont tous été réglés. Si les États-Unis ont été incapables d'appliquer comme prévu à l'origine les réductions tarifaires NCM touchant les bovins d'engraissement, à cause de la décision du Mexique de ne pas adhérer au GATT, des consultations bilatérales ont quand même permis de s'entendre sur une réduction et sur une harmonisation des tarifs à ce même niveau d'ici à 1985. Le Canada a appliqué à certains articles qui ne figurent pas nommément sur la liste des produits, établie en 1979, le niveau de contingentement de ses

importations de poulet. En mars, des producteurs du Maine ont tenté d'empêcher que les pommes de terre de l'Est du Canada ne franchissent la frontière américaine.

L'étroite interdépendance des économies canadienne et américaine crée parfois des situations où la législation américaine entre en conflit avec les intérêts canadiens. Les tentatives pour faire appliquer la loi américaine à l'extérieur du territoire des États-Unis suscitent de plus en plus de problèmes. À plusieurs reprises, le gouvernement canadien a fait part de ses inquiétudes à l'Administration américaine, et de manière moins officielle, au Congrès. Il a également continué à intervenir devant les tribunaux américains dans le cadre des procédures civiles antitrust intentées par des particuliers contre des producteurs d'uranium canadiens. Le gouvernement s'est opposé à ce que des tribunaux américains contestent des décisions de l'industrie canadienne de l'uranium prises hors des États-Unis et conformément à la loi et à la politique canadiennes. Le projet de loi C-41 déposé au Parlement en juillet vise à protéger les citoyens et les sociétés du Canada contre les décisions extraterritoriales des tribunaux étrangers.

Énergie

Dans le domaine de l'énergie, les faits saillants des relations canado-américaines auront été le début des travaux de construction du gazoduc du Nord et l'annonce du Programme énergétique national. Il est à noter également que la situation a évolué au regard de la mise en marché et de la fixation du prix du gaz naturel canadien exporté aux États-Unis.

En 1980, les gouvernements canadien et américain ont autorisé la construction des tronçons sud du gazoduc du Nord, que les Américains appellent Système de transport du gaz naturel de l'Alaska. Les travaux de construction dans l'Ouest du pays ont officiellement débuté par une cérémonie tenue en Alberta en septembre, au cours de laquelle on a procédé à la première soudure. D'après les plans, la phase préliminaire de construction des tronçons sud sera terminée en 1981 et permettra l'exportation des excédents de gaz albertain jusqu'à ce que les tronçons nord, qui présentent davantage de défis, aient été construits et que le gaz de l'Alaska commence à être transporté par le réseau.

Avant d'autoriser le début des travaux au Canada, le gouvernement canadien a demandé et reçu des garanties fermes de l'Administration et du Congrès américains, et des engagements de la part des sociétés intéressées, lui assurant que toute l'opération se déroulerait dans les délais prévus et que le transport du gaz de l'Alaska débiterait en 1985. Les travaux vont bon train depuis que l'autorisation de construire a été accordée, et pendant la deuxième moitié de l'année, plusieurs nouvelles sociétés se sont lancées dans l'aventure. Quand il sera terminé, le gazoduc deviendra l'entreprise conjointe de transport d'énergie la plus importante à avoir été financée par des sources privées.

En octobre, au moment de la présentation du budget, le gouvernement canadien annonçait son Programme énergétique national (PEN), schéma de développement du secteur

énergétique canadien pour les dix prochaines années. Ce programme comporte plusieurs éléments qui intéressent directement les États-Unis, surtout vu que les sociétés américaines sont depuis longtemps des investisseurs importants dans le secteur canadien de l'énergie. Devant l'intérêt manifesté par les Américains, le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec d'autres ministères, a entrepris dans les derniers mois de 1980 de bien expliquer le Programme au gouvernement, au monde des affaires et aux médias des États-Unis, afin d'assurer que les objectifs et les intentions du gouvernement canadien soient bien compris et placés dans le contexte de la situation énergétique canadienne. Cette opération se poursuivra en 1981.

Les exportations de gaz naturel vers les États-Unis constituent une source importante de revenus pour l'industrie et les provinces productrices, et elles font contrepoids aux importations de pétrole. Si les revenus provenant des exportations de gaz naturel ont augmenté quelque peu depuis 1979, divers facteurs ont contribué à maintenir le volume de ces exportations à un niveau plus bas que la normale. Le relâchement de la demande américaine de gaz naturel a mené le gouvernement canadien à reporter la mise en application intégrale d'une entente conclue avec les États-Unis plus tôt au cours de l'année, qui aurait lié le prix du gaz naturel canadien exporté à celui du pétrole importé. Vers la fin de l'année, la situation du marché aux États-Unis semblait vouloir se redresser. La mise en marché et la fixation du prix du gaz naturel devraient faire l'objet de nouvelles discussions avec les États-Unis en 1981.

Environnement

Le Canada et les États-Unis ont continué d'attacher beaucoup d'importance aux questions écologiques transfrontière. Depuis la signature du Traité sur les eaux limitrophes en 1909 et la création de la Commission mixte internationale (CMI), ils cherchent ensemble des solutions mutuellement satisfaisantes au problème que pose la protection de l'environnement le long d'une frontière commune. La CMI a continué de jouer un rôle non négligeable à cet égard; outre ses fonctions de réglementation et de consultation, elle a effectué, à la demande des

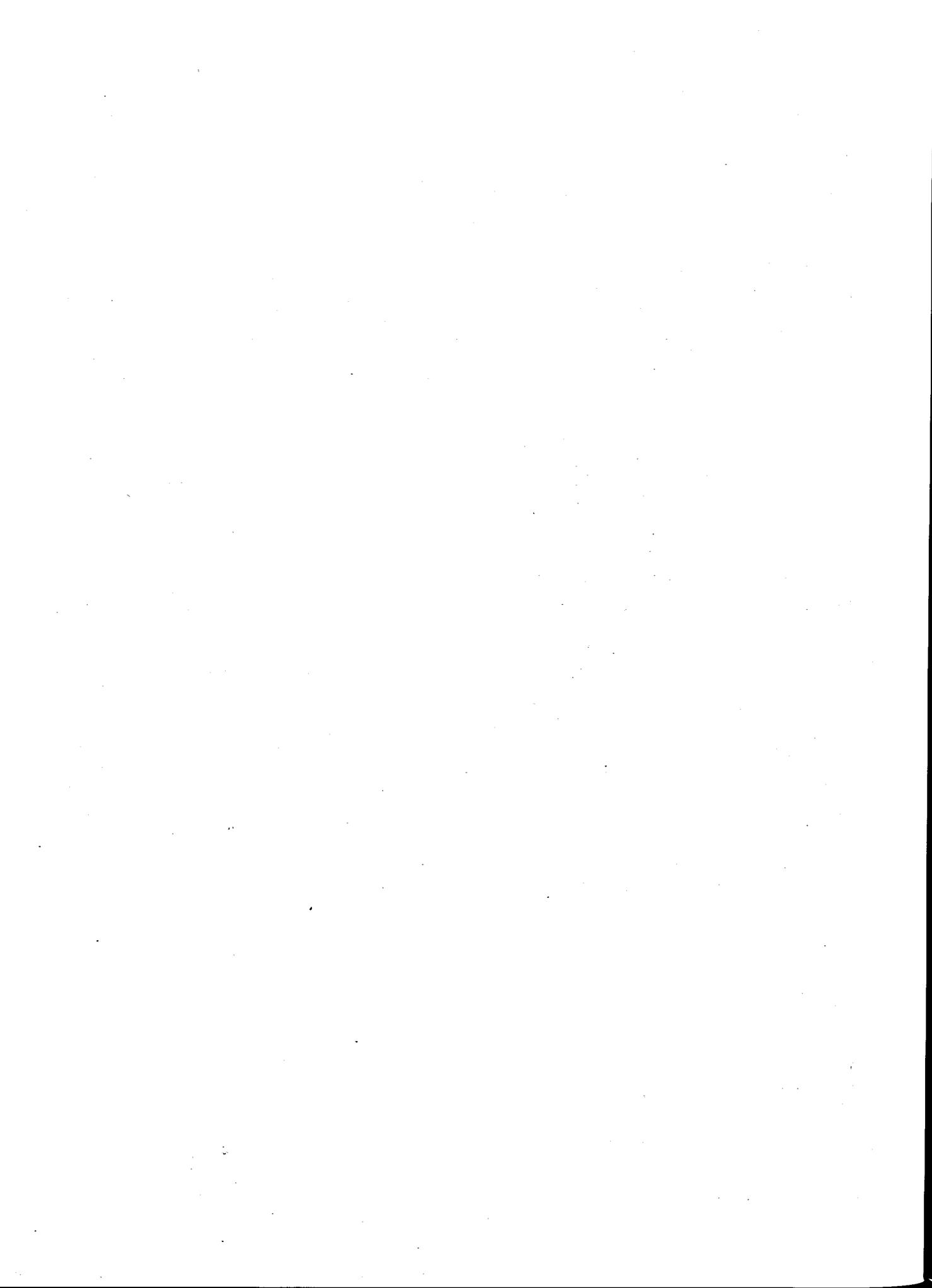
deux gouvernements, des études spéciales sur certaines questions d'intérêt commun.

La dissémination à longue distance des polluants atmosphériques a constitué un sujet majeur de préoccupation, surtout en ce qui concerne les pluies acides. En août, les deux gouvernements ont signé un mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière en vertu duquel ils s'engagent à entamer en juin 1981 des négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatéral, ainsi qu'à adopter entre temps des mesures intérimaires. Cinq groupes de travail canado-américains s'affairent à la préparation des documents techniques et scientifiques préliminaires, sous la supervision d'un comité de coordination. Le groupe consultatif bilatéral de recherche sur le transport des polluants atmosphériques sur de longues distances a présenté son deuxième rapport en novembre.

Le problème des déchets nocifs et toxiques, notamment dans la région des Grands lacs, préoccupe de plus en plus les deux gouvernements. Le Canada a continué à suivre attentivement l'évolution de la situation en ce qui concerne le projet de dérivation de la Garrison au Dakota du Nord, le projet d'aménagement d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine, et la circulation des pétroliers sur la côte ouest. La conclusion d'une entente concernant la surveillance des effets transfrontière de la centrale hydro-électrique de la rivière Poplar, en Saskatchewan, a été annoncée en septembre.

Défense

Les relations bilatérales de défense sont demeurées étroites, les forces armées des deux pays continuant de collaborer à tous les niveaux. La Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis) a poursuivi ses discussions sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord et sur nombre d'autres questions de défense réciproque. Le Comité directeur pour les programmes canado-américains de partage de la recherche et de la production de défense a tenu sa réunion annuelle en juin, à Washington. Aux Communes, le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a étudié l'accord NORAD qui doit expirer le 30 mai 1981 et en a recommandé le renouvellement.



PARTIE B

Chapitre 2 : AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Amérique du Sud et Mexique

Le taux de croissance économique du Mexique a atteint 7,4 % en 1980. Les exportations canadiennes à destination de ce pays se sont accrues de 104,2 %, pour atteindre 482,4 millions de dollars. Les relations entre nos deux pays ont été rehaussées par la visite au Canada du président mexicain José Lopez Portillo, au mois de mai. Ce dernier était alors accompagné de cinq membres de son Cabinet et des présidents de la Chambre des députés et du Sénat mexicains, qui ont également eu des entretiens avec leurs homologues canadiens. L'accord bilatéral de coopération industrielle et énergétique signé pendant cette visite représente un jalon dans l'histoire des relations canado-mexicaines puisqu'il doit permettre une participation accrue du Canada au développement d'une économie mexicaine en plein essor, ainsi que la vente de pétrole mexicain au Canada.

Pendant l'année, un grand nombre d'autres contacts officiels ont eu lieu au niveau fédéral. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État au Commerce se sont rendus au Mexique, et le ministre mexicain du Patrimoine et du Développement industriel a effectué une visite au Canada. L'activité des sociétés canadiennes s'est considérablement accrue. Plus d'un quart de million de touristes canadiens ont séjourné au Mexique. L'entente au sujet du dialogue Nord-Sud à laquelle en sont venus les dirigeants canadien et mexicain par suite de la visite présidentielle a laissé présager un resserrement des relations déjà étroites qu'entretiennent les deux pays. Les provinces ont elles aussi manifesté leur présence au Mexique au cours de l'année. Les gouvernements du Manitoba et du Québec ont ouvert des bureaux à Mexico, et d'autres provinces ont continué d'avoir des contacts officiels avec ce pays.

Comme le Venezuela n'a enregistré qu'un faible taux de croissance économique en 1980, les exportations canadiennes à destination de ce pays, qui se sont chiffrées à 641,9 millions de dollars, ont légèrement diminué par rapport à 1979. Les ventes de pièces d'automobile ont représenté environ 70 % de nos exportations, et nos importations, qui se sont élevées à tout près de 2,2 milliards de dollars (du pétrole, pour une bonne part), représentent près du tiers de toutes nos importations en provenance d'Amérique latine et 39 % de nos importations de pétrole. Au niveau provincial, le fait marquant de l'année aura été l'ouverture à Caracas d'un bureau du gouvernement du Québec.

Dans une allocution prononcée à Windsor en mars, le

secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, a désigné le Brésil comme l'un des trois pays de la région auxquels le Canada s'intéresse prioritairement. En juin, la Commission économique mixte s'est réunie à Ottawa pour la première fois en deux ans; ses membres ont convenu de créer un sous-comité de la coopération industrielle. En septembre, le ministre brésilien des Affaires étrangères, Ramiro Saraiva Guerreiro, a effectué une visite à Ottawa et à Montréal pour y discuter de relations politiques et économiques bilatérales et pour s'entretenir avec le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de questions internationales d'intérêt réciproque. En août, une délégation de parlementaires canadiens, dirigée par le président de la Chambre des communes, s'est rendue dans plusieurs villes brésiliennes. Les membres du Congrès brésilien ont accepté l'invitation d'effectuer une visite semblable au Canada.

Les exportations canadiennes au Brésil ont atteint un niveau record de 893,3 millions de dollars, ce qui fait de ce pays le plus important débouché du Canada en Amérique latine. Le Brésil a, pour sa part, exporté au Canada des marchandises d'une valeur totale de 347,1 millions de dollars. En décembre, le premier ministre Trudeau a annoncé son intention de se rendre au Brésil afin d'y discuter de questions liées au dialogue Nord-Sud; c'était la première fois qu'un premier ministre canadien se rendait en visite officielle dans ce pays. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, s'est rendu au Brésil afin d'y promouvoir les produits de sa province. Cette visite, à l'occasion de laquelle il a eu des entretiens avec le gouverneur de l'État de Sao Paulo, était considérée comme un pas important dans l'établissement de liens de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

Si nos exportations à destination de l'Argentine ont légèrement diminué par rapport au niveau record atteint en 1979, d'autres aspects des relations qu'entretient le Canada avec ce pays ont été mis davantage en relief. Plusieurs visites importantes ont eu lieu au cours de l'année; en outre, un accord de coopération économique, industrielle et commerciale a été signé en octobre. Le ministre d'État au Commerce s'est rendu en Argentine en septembre pour y appuyer les soumissions des entreprises canadiennes pour la réalisation de grands travaux dans ce pays. Plusieurs hauts fonctionnaires et ministres argentins ont fait des visites au Canada. Notons en particulier celles du secrétaire d'État aux Affaires maritimes et du secrétaire d'État au Développement industriel, qui se sont rendus à Ottawa, à Montréal et à Toronto en octobre.

Les relations entre le Paraguay et le Canada ont pris une

nouvelle dimension lorsque le ministre d'État au Commerce s'est rendu à Asuncion, en septembre, pour y effectuer la première visite par un ministre canadien.

Le Canada a continué de jouer un rôle actif au sein du système interaméricain et en tant qu'observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains (OEA). En 1980, un Canadien a occupé un poste important à l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire. Le 11 juillet, le Canada est devenu le premier pays à signer et à ratifier la nouvelle convention de l'Institut interaméricain de coopération agricole, auparavant l'Institut interaméricain des sciences agricoles. La nouvelle convention est entrée en vigueur en décembre.

Les exportations canadiennes à destination de la Colombie se sont accrues de 90 % en 1980, ce qui montre à quel point l'économie colombienne est florissante.

En octobre, le Canada procédait à la réouverture de son ambassade à Quito, en Équateur, après une absence de dix ans. Nos exportations à destination de ce pays ont augmenté de 60 % en 1980, et nos importations ont diminué de 30 %.

L'élection de Fernando Belaunde Terry à la présidence du Pérou a marqué le retour au pouvoir d'un gouvernement démocratique. C'est le ministre d'État au Multiculturalisme qui a représenté le Canada à la cérémonie d'investiture qui a eu lieu en juillet. Les ministres péruviens des Finances et de l'Énergie et des Mines ont effectué des visites au Canada. Les échanges commerciaux du Canada avec le Pérou ont augmenté de 61 % en 1980, et nos importations se sont accrues de 92 %.

En juillet, un coup d'État militaire a empêché le nouveau gouvernement démocratiquement élu en Bolivie d'accéder au pouvoir. Les pays démocratiques ont très mal réagi et nombre de pays, dont le Canada, ont refusé de reprendre des relations normales avec le nouveau régime.

Les relations économiques du Canada avec le Chili se sont intensifiées; nos importations se sont accrues de 72 % et nos exportations, de 14 %. En septembre, le gouvernement chilien adoptait une constitution ainsi qu'un plan pour réinstaurer la démocratie nationale. Selon la coutume depuis 1979, le ministre chilien des Affaires étrangères et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures se sont rencontrés à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Pacte andin, auquel le Canada porte un intérêt particulier, a été ébranlé en 1980 lorsque les membres de l'Organisation ont critiqué le coup d'État militaire en Bolivie, qui a fait de ce pays le seul État membre sans gouvernement démocratiquement élu. Étant donné l'état des relations entre la Bolivie et les autres membres du Pacte, il n'a pas été possible d'accomplir de progrès véritables.

Caraïbes et Amérique centrale

La violence au Salvador, qui a fait plus de 10 000 victimes, a dominé la scène politique aux Caraïbes et en Amérique centrale. L'assassinat de l'archevêque du Salvador, en mars, a semé le désarroi dans le monde. Aux prises avec l'opposition

violente de la gauche aussi bien que de la droite, la junta a été incapable de réaliser toutes les phases de son programme de réforme. En raison de la situation instable, la planification des nouveaux projets d'aide au développement de l'ACDI est demeurée en suspens, mais les décaissements au titre des programmes existants ont totalisé 1,5 million de dollars en 1979-1980. L'économie du Salvador a beaucoup souffert de l'agitation politique; selon les estimations, le PNB aurait connu une baisse d'environ 10 % en 1980. Au cours de l'année, les violations des droits de la personne dans ce pays ont grandement préoccupé les Canadiens. D'autre part, la signature d'un traité de paix en décembre est venue mettre un terme au conflit qui opposait depuis longtemps le Honduras et le Salvador.

Au Honduras, la situation est demeurée stable à l'abri de presque tout mouvement terroriste. En avril ont eu lieu des élections générales à l'issue desquelles le Parti libéral a été porté au pouvoir. L'Assemblée constitutionnelle nationale a consacré toutes ses énergies à mettre au point le processus électoral devant permettre au pays de se doter à nouveau d'une administration civile véritable. Les relations entre le Canada et le Honduras ont été très actives dans le domaine de l'aide. En 1979-1980, les décaissements de l'ACDI au titre de l'aide bilatérale au développement du Honduras ont totalisé 4,6 millions de dollars. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont limités. Il est à noter cependant que les exportations à destination du Honduras ont augmenté de 45 %, et les importations en provenance de ce pays, de 32 %.

Au Guatemala, la situation s'est détériorée à nouveau pour ce qui est du respect des droits de la personne. Lors de la trente-sixième session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le Canada est intervenu pour faire adopter une résolution demandant instamment au gouvernement guatémaltèque de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le respect intégral des droits de la personne et des libertés fondamentales. Les échanges commerciaux avec le Guatemala se sont accrues en 1980. La société INCO Ltée a toutefois décidé d'interrompre indéfiniment ses opérations d'extraction et de transformation du nickel dans ce pays.

Le Canada a continué d'appuyer le mouvement en faveur de l'indépendance de Belize. En septembre, il a participé à une réunion du Comité ministériel du Commonwealth pour Belize afin d'examiner les faits nouveaux dans la querelle qui oppose depuis longtemps la Grande-Bretagne et le Guatemala au sujet de Belize. Lors de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a coparrainé une résolution réclamant l'indépendance et l'intégrité territoriale pour Belize, avant la fin de la trente-sixième session de l'Assemblée générale.

En Jamaïque, après des mois d'agitation économique et politique, le gouvernement de Michael Manley a été défait aux élections par le Parti travailliste d'Edward Seaga. Pendant toute cette période, le Canada a continué d'aider la Jamaïque à faire face à ses difficultés économiques.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Répu-

blique dominicaine se sont accrus de 54 % en 1980, pour atteindre 52 millions de dollars. Un projet tripartite d'aide au développement, unique en son genre, a été mis en branle dans le secteur laitier; le Canada, la République dominicaine et Israël y participent.

Les exportations canadiennes à destination de Cuba ont augmenté de plus de 60 % pour totaliser 415 millions de dollars. Nos importations, surtout composées de sucre et de fruits de mer, ont elles aussi connu un accroissement considérable. La troisième réunion du Comité mixte canado-cubain sur les relations économiques et commerciales, tenue à Ottawa en octobre, a permis de discuter d'un grand nombre de questions à caractère économique et commercial.

Nos relations avec la Guyane se concentrent sur l'aide au développement et le commerce. En 1980, la Guyane a procédé à l'adoption d'une nouvelle constitution, suivie d'élections générales. M. Forbes Burnham, qui remplissait auparavant les fonctions de premier ministre, a été élu au nouveau poste de président exécutif.

Le programme canadien d'aide au développement d'Haïti est demeuré le premier en importance dans les Amériques, avec des décaissements totaux de plus de 10 millions en 1980. Cette aide a servi en partie à aider le pays à se remettre du passage de l'ouragan Allen qui a dévasté les caféières du pays.

Les exportations canadiennes vers le Surinam, particulièrement dans les secteurs de l'extraction minière et de l'exploitation forestière, se sont élevées à 4,8 millions de dollars en 1980. Le gouvernement de coalition formé par M. Arron, avec l'appui de quatre partis, a été renversé par suite d'un coup d'État dirigé par des sous-officiers de l'armée nationale. Un civil, M. H.R. Chin-A-Sen, assume présentement la présidence.

Lors des élections générales à Antigua, le premier ministre Bird a été reporté au pouvoir, remportant 15 des 18 sièges à la Chambre. Le processus devant permettre à Antigua d'accéder à l'indépendance a été entamé, et le Royaume-Uni a convoqué une conférence constitutionnelle en décembre.

Lors des élections générales tenues en juillet à la Dominique, le *Dominica Freedom Party*, parti de centre-droite dirigé par Eugenia Charles, a remporté une victoire écrasante sur le *Dominica Labour Party*. Mlle Charles est ainsi devenue la première femme à assumer les fonctions de premier ministre dans les Caraïbes. Les difficultés économiques de la Dominique ont été aggravées par l'ouragan Allen qui a frappé le pays en août, détruisant en bonne part l'œuvre de reconstruction entreprise après le passage de l'ouragan David en 1979. Les plantations de bananes ont été en grande partie détruites, et les installations portuaires endommagées. Le Canada a versé 250 000 \$ au titre des secours d'urgence à ce pays.

Les négociations sur l'avenir d'Anguilla ont pris fin au cours de l'année, ce territoire devant redevenir une dépendance du Royaume-Uni en janvier 1981. Lors d'élections générales tenues en 1980, à Saint-Christophe-et-Nevis, le *People's Action Movement* du docteur Kennedy Simmonds et le *Nevis Reform Party* de Simian Daniel ont défait le *St. Kitts Labour Party*.

À la Barbade, l'île antillaise où le climat politique est le plus

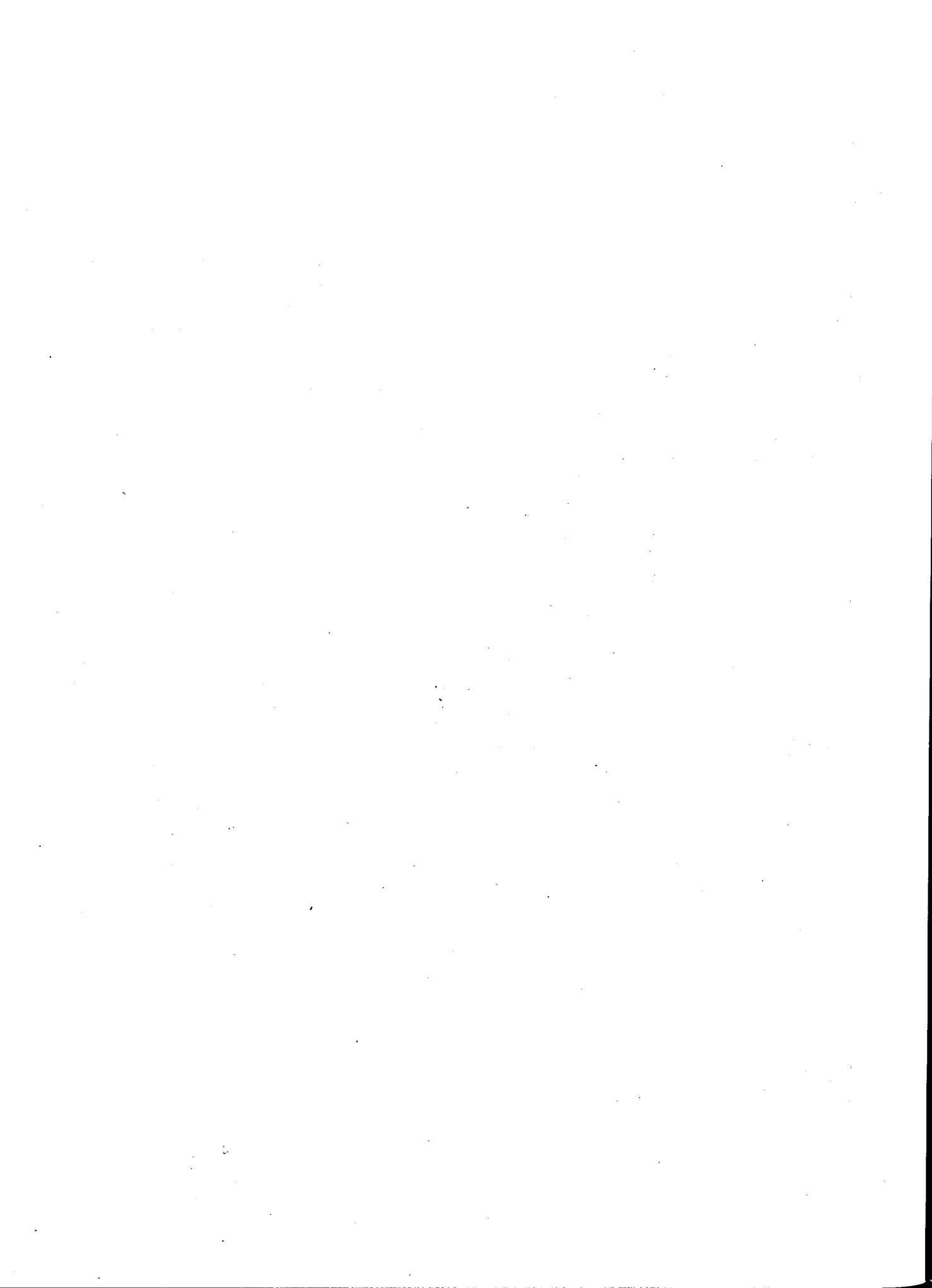
stable, l'économie a donné des signes d'essoufflement avec un taux de chômage qui se situe entre 15 et 25 % et une dette extérieure qui va croissant. Une convention de double imposition a été signée en janvier par le Canada et la Barbade. Le ministre des Affaires étrangères, Henry Forde, a fait une visite à Ottawa en novembre.

Depuis 1973, grâce à l'accroissement rapide de ses revenus tirés du pétrole, la Trinité-et-Tobago est devenue l'État le plus riche des Caraïbes du Commonwealth. Nos exportations vers ce pays se sont accrues au cours de l'année, et la balance commerciale nous est favorable.

L'Accord de coopération commerciale et économique Canada-CARICOM a ouvert de nouveaux horizons, en particulier dans le secteur de la coopération industrielle. Lors de sa première réunion tenue en novembre 1979, le Comité commercial et économique conjoint Canada-CARICOM avait mis en relief la nécessité de faire progresser rapidement la coopération industrielle. Il avait donc été décidé de créer un groupe de travail spécial chargé de s'occuper de cette question et d'autres points avant la tenue de la réunion suivante. Le groupe de travail, qui s'est réuni pour la première fois à la Barbade en avril, en a profité pour définir son mandat et se doter d'un programme d'action. Le programme de coopération industrielle de l'ACDI a appuyé toutes les activités proposées et, lors de la réunion tenue à la Guyane en décembre, les coprésidents du groupe de travail se sont déclarés satisfaits des progrès accomplis jusqu'à présent.

Le Canada a continué de jouer un rôle actif au sein de la Banque de développement des Caraïbes, et il a participé en juin à la troisième réunion annuelle du Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique (GCCDE), tenue à Washington. En fournissant un point de ralliement à tous les bénéficiaires de l'aide ainsi qu'aux principaux donateurs bilatéraux et aux organisations internationales œuvrant dans la région, le GCCDE est devenu l'une des grandes tribunes où se discutent et se règlent les problèmes de développement propres aux Caraïbes. La troisième réunion du Groupe, tenue en juin 1980, s'est déroulée dans une meilleure atmosphère de réalisme et de franchise.

Au cours de l'année, on a procédé à une revue générale des relations du Canada avec les Caraïbes du Commonwealth, revue qui a été examinée et approuvée par le Cabinet. Celle-ci comprenait une analyse des liens commerciaux et financiers, des relations entre les populations du Canada et des Caraïbes du Commonwealth, ainsi qu'une étude des relations de coopération au développement et des liens politiques qu'entretient le Canada avec les pays de cette région. Le processus a nécessité de nombreuses consultations à Ottawa, ainsi que la participation entière et active des hauts-commissaires du Canada dans la région. Après s'être penché sur les conclusions de la revue, le Cabinet a confirmé que, dans le cadre de la politique officielle, les Caraïbes du Commonwealth sont et demeureront une région de grand intérêt pour le Canada, et il a approuvé un plan d'action régional dans le cadre duquel les Caraïbes du Commonwealth devraient recevoir une attention prioritaire.



PARTIE B

Chapitre 3 : EUROPE

Communauté européenne

Les développements survenus pendant l'année au sein de la Communauté européenne (CE) dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des pêches et du budget communautaire ont eu ou auront une importance considérable pour le Canada. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de l'Environnement et le ministre d'État au Commerce ont visité Bruxelles pour des discussions avec la Commission des Communautés européennes. En outre, le commissaire aux Politiques de développement de la Communauté est venu à Ottawa pour des entretiens.

L'année a permis de finaliser les négociations sur un projet d'accord de pêche qui serait en vigueur pour plusieurs années et qui comporterait également des dispositions commerciales. À la fin de l'année, ni le Canada ni la Communauté n'avaient encore pris de décision finale sur les dispositions de fond de l'accord.

Le Canada et la Communauté ont également décidé de proroger jusqu'à la fin de 1981 leur arrangement intérimaire sur le retraitement et le surenrichissement du combustible nucléaire, se donnant ainsi plus de temps pour préparer un texte mutuellement acceptable et devant être intégré à l'accord de coopération nucléaire de 1959 entre le Canada et la Communauté européenne de l'énergie atomique. Le texte reflétera l'évolution de la technologie nucléaire depuis la signature du premier accord, il y a plus de vingt ans, et tiendra compte des résultats de l'INFCE publiés en 1980 (voir le chapitre 2 de la partie A).

Dans le domaine de l'énergie conventionnelle, les relations du Canada avec l'Europe occidentale ont reflété les mesures convenues au Sommet de Venise concernant la dépendance à l'égard du pétrole et le lien entre la conservation d'énergie et la croissance économique. Par exemple, une importante mission d'acheteurs de charbon et d'experts des techniques charbonnières de la Communauté, qui a participé en septembre à la réunion annuelle de l'Association canadienne du charbon, tenue à Vancouver, en a profité pour examiner les possibilités de coopération technique et d'élargissement des échanges.

Cette mission charbonnière a été mise sur pied par la Commission des Communautés européennes dans le cadre du programme permanent de coopération économique Canada-CE prévu par l'Accord cadre de 1976, lequel a en outre permis la tenue à Bruxelles, en juin, d'un colloque sur la coulée continue du cuivre. Cette rencontre, qui faisait appel à des experts des secteurs public et privé du Canada et de l'Europe, a fourni

l'occasion d'un échange de données techniques aux retombées économiques importantes.

En 1980, les exportations du Canada vers les pays membres de la Communauté sont passées à 9,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 30,4 %. Les échanges dans les deux sens ont totalisé 14,9 milliards de dollars. Fait significatif, bien que les articles manufacturés n'aient représenté que 14,4 % de l'ensemble des exportations canadiennes vers la Communauté, la proportion de ces articles par rapport aux produits non manufacturés a été plus forte qu'en 1979.

Europe de l'Ouest

Le Canada et les pays d'Europe de l'Ouest partagent des préoccupations stratégiques analogues ainsi que des intérêts politiques, économiques et culturels communs. Les relations bilatérales, très étroites, sont appuyées par des mécanismes de discussion collective de questions d'intérêt commun. En 1980, nos relations bilatérales et multilatérales avec les pays de la région ont servi à façonner une approche concertée des problèmes économiques et des questions Est-Ouest. Les ministres des Affaires extérieures et de la Défense nationale ont participé, en mai, à une réunion spéciale de l'OTAN pour étudier les incidences stratégiques de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et pour arrêter des mesures appropriées. Le Premier ministre a participé, en juin, au Sommet économique de Venise où les efforts ont été consacrés à une conciliation des différents points de vue sur la situation Est-Ouest après l'invasion soviétique de l'Afghanistan et où les objectifs en matière d'énergie ont été définis et établis. Dès après le Sommet, le ministre MacGuigan a participé à Ankara, à la réunion ministérielle de l'OTAN où il s'est prononcé en faveur de meilleurs mécanismes de consultation politique et de gestion des situations de crise.

Le Royaume-Uni représente pour le Canada la première source d'immigration (31,5 %), la deuxième source d'investissements étrangers et le troisième marché d'exportation — plus de 3 milliards de dollars en 1980, soit un accroissement de 23 % par rapport à 1979. Outre de nombreux contacts entre fonctionnaires, les premiers ministres du Canada et du Royaume-Uni ont tenu des discussions, d'abord au Sommet de Venise en juin, puis à Londres. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont également rencontrés à Venise en juin, ainsi qu'à Londres en octobre. Le Comité permanent Canada-Royaume-Uni s'est réuni à Ottawa en octobre pour faire le point sur les questions économiques bilatérales et multilatérales. Les problèmes communs de pêche ont été abor-

dés pendant la visite qu'a effectuée au Canada, en octobre, le ministre d'État au Commerce de Grande-Bretagne, ainsi que lors des visites effectuées au Royaume-Uni par des premiers ministres provinciaux. Un fait tout particulièrement positif à signaler a été la conclusion, en septembre, d'un accord de services aériens avec le Royaume-Uni, accord qui mettait fin à plusieurs années de négociations parfois difficiles.

Il y a eu de nombreuses visites et des contacts fréquents entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1980. Le premier ministre Trudeau s'est entretenu avec le chancelier Schmidt durant son séjour en Italie, à l'occasion du Sommet économique, et pendant une escale à Bonn en novembre. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a collaboré étroitement avec son homologue allemand au sein du Groupe de contact pour la Namibie, à l'OTAN et lors de la première réunion préparatoire au Sommet Nord-Sud. De hauts fonctionnaires des deux pays se sont également consultés sur une vaste gamme de questions d'intérêt multilatéral, y compris l'Asie du Sud, l'Amérique latine, les Nations Unies et la maîtrise des armements. En matière de coopération pour la défense, les deux pays ont conclu un accord en vertu duquel des unités des forces aériennes ouest-allemandes sont autorisées, à titre d'essai, à s'entraîner à Goose Bay, au Labrador.

La deuxième série de consultations économiques Canada-RFA s'est tenue à Montebello en décembre, les discussions se concentrant sur l'évolution de la conjoncture internationale et la coopération bilatérale. Les exportations canadiennes vers la RFA se sont accrues de 20 % pour passer à 1,6 milliard de dollars, et les ventes de produits finis se sont accrues de 35 % par rapport à 1979.

Il y a eu de nombreux échanges de visites officielles entre la France et le Canada en 1980. Le premier ministre Trudeau a rencontré le président français au Sommet de Venise et a visité Paris en novembre, à son retour du Moyen-Orient. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré M. François-Poncet, ministre des Affaires étrangères de la France, et M. Olivier Stirn, ministre d'État aux Affaires étrangères de ce pays. Les discussions bilatérales de mars ont été axées sur les grandes questions internationales ainsi que sur la réorganisation de l'Agence de coopération culturelle et technique, alors que les réunions tenues plus tard dans l'année ont traité des relations Nord-Sud et Est-Ouest, de la CSCE, de l'Afghanistan et de la Pologne. Le ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme s'est entretenu avec son homologue français de l'éventuelle mise en application de nouveaux mécanismes visant à rapprocher les petites entreprises des deux pays. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a visité Paris pour discuter des relations énergétiques, y compris la coopération pour ce qui est de la technologie, du transport et de l'achat du gaz naturel liquéfié, des achats charbonniers et des livraisons d'uranium à la France en vertu des nouvelles dispositions sur les garanties. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a dirigé la délégation canadienne à la réunion de la Commission économique Canada-France où un plan d'action a été adopté visant le renforcement des mécanismes actuels de

consultation économique et l'élargissement de la coopération industrielle bilatérale au regard de projets clé.

Alors qu'il se trouvait à Paris pour des réunions de l'OCDE, le ministre des Finances a participé à un colloque économique international organisé par le ministre français de l'Économie; il a également eu plusieurs conversations avec son collègue français ainsi qu'avec d'autres ministres de ce pays. En juillet, le ministre français de l'Agriculture a visité le Canada. Et le ministre de l'Éducation de la France a représenté son gouvernement à l'occasion du trois cent soixante-quinzième anniversaire de la fondation de Port-Royal en août. Enfin, le ministre de la Défense du Canada a effectué une visite officielle en France en novembre.

Un aspect de plus en plus important des relations franco-canadiennes réside dans la coopération que plusieurs provinces canadiennes souhaitent vivement établir avec la France. Le Québec est évidemment un cas particulier à cet égard; mais d'autres provinces, notamment l'Ontario et l'Alberta, ont également déployé des efforts pour établir et élargir des programmes avec la France et avec d'autres pays d'Europe de l'Ouest. Les affaires de la Francophonie représentent également une partie importante des relations franco-canadiennes. C'est pourquoi M. De Bané, peu de temps après avoir été nommé conseiller spécial pour les affaires de la Francophonie, a profité de son séjour officiel en France pour consulter les ministres et hauts fonctionnaires français responsables de ces questions.

Les relations avec l'Italie ont continué à se développer en 1980. Après le Sommet de Venise, le Premier ministre a visité Rome. Il y a eu des entretiens avec le premier ministre Cossiga, les deux dirigeants prenant l'engagement d'intensifier les consultations politiques et économiques italo-canadiennes. Les échanges bilatéraux se sont chiffrés à 1,6 milliard de dollars en 1980, faisant de l'Italie le troisième partenaire économique du Canada en Europe. Les relations commerciales ont été facilitées par l'entrée en vigueur, en décembre, d'une convention sur la double imposition. Étant donné les relations très étroites qui existent entre les deux pays, le gouvernement fédéral, quatre gouvernements provinciaux et des millions de Canadiens ont contribué à la campagne de secours d'urgence aux victimes des tremblements de terre qui ont dévasté certaines régions de l'Italie méridionale en novembre.

Des similarités géographiques et culturelles ont continué de faciliter la coopération avec les pays scandinaves, notamment sur des questions comme le droit de la mer, l'environnement maritime et arctique et les études sur le Grand Nord. Le premier ministre Trudeau a visité la Suède et la Norvège en juin, après le Sommet de Venise.

Les relations avec les pays du Benelux ont été favorisées par plusieurs échanges et visites. À cet égard, la visite la plus notable a été celle effectuée aux Pays-Bas, en mai, par le Gouverneur général, à l'occasion des cérémonies d'intronisation de la reine Béatrix. En outre, une délégation canadienne dirigée par le ministre des Affaires des anciens combattants a participé aux célébrations marquant le trente-cinquième anni-

versaire de la libération des Pays-Bas. Les ministres belges de la Communauté francophone et de la Coopération ont visité le Canada pendant l'année, et le premier ministre Lévesque s'est rendu en Belgique en décembre.

Parmi les autres événements survenus au cours de l'année figurent la signature, en septembre, d'un accord de sécurité sociale avec le Portugal et la visite au Canada du ministre de la Culture de la Grèce, en novembre. Le Canada a également continué de contribuer à la recherche de mesures visant à aider à alléger les difficultés de balance des paiements de la Turquie.

Europe de l'Est

Le Canada a cherché à développer ses liens avec les pays communistes de l'Europe de l'Est en raison des avantages qu'ils peuvent offrir en termes d'échanges commerciaux et autres et parce que ces liens favorisent la détente Est-Ouest. En 1980, les relations du Canada avec l'Europe de l'Est — à l'exclusion de l'URSS — se sont élargies dans un certain nombre de domaines dont les consultations politiques, le commerce, les échanges universitaires et culturels et les relations consulaires.

Le développement des relations Canada-URSS a subi un recul à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le gouvernement canadien a rejeté l'explication donnée par les Soviétiques et fait savoir à Moscou que son action pourrait nuire à la stabilité de la région et à la détente. Le Premier ministre a annoncé que le Canada ne reconnaîtrait pas le nouveau régime de Kaboul et qu'il adopterait le train de mesures suivantes :

- appui des restrictions américaines sur les ventes de céréales à l'Union soviétique et engagement de ne pas tenter de les contourner, et promesse de consulter les autres pays occidentaux sur un resserrement des restrictions déjà appliquées à l'exportation de produits de haute technologie en URSS;
- non-renouvellement de la ligne de crédit que la Société pour l'expansion des exportations avait accordée à l'URSS, non-autorisation de nouveaux vols d'Aeroflot à Montréal et restrictions sur les escales permises aux vaisseaux soviétiques de recherches non liées aux pêches;
- suspension des échanges scientifiques, académiques et culturels parrainés par le Gouvernement, et suspension des visites de haut niveau en URSS, y compris les visites que devaient y effectuer le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État au Commerce;
- enfin, appui d'un boycott canadien des jeux Olympiques de Moscou.

À la suite du changement de gouvernement intervenu le 3 mars, le premier ministre Trudeau a confirmé que les mesures prises par son prédécesseur ne seraient ni renversées ni modifiées, à l'exception du boycott olympique. Sur cette dernière question, le gouvernement a annoncé qu'il se laisserait guider par les considérations de la globalité des mesures et de

la solidarité entre alliés lorsqu'il déciderait d'appuyer ou non un boycott. Après une série de consultations avec d'autres gouvernements, le Canada a annoncé sa décision d'appuyer le boycott, alléguant que l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques avait rendu impossible la tenue des Jeux dans un climat favorable. Le 26 avril, l'Association olympique canadienne décidait à 135 voix contre 35 de ne pas participer aux Jeux de Moscou.

Combinées, ces mesures, qui étaient parmi les plus globales jamais prises par un pays occidental, constituaient l'instrument le plus efficace dont disposait le Canada pour faire clairement comprendre aux dirigeants soviétiques que la communauté internationale condamnait leur action en Afghanistan.

En septembre, le ministre MacGuigan rencontrait le ministre des Affaires étrangères de l'URSS aux Nations Unies, et lui soulignait que le maintien de troupes soviétiques en Afghanistan créait un sérieux obstacle à l'amélioration des relations bilatérales. Plus tard dans l'année, à la suite d'un examen des sanctions canadiennes contre l'URSS, la décision était prise d'assouplir certaines de ces restrictions en fonction du comportement des Soviétiques et des intérêts du Canada. Le gouvernement décidait du même coup de reprendre les exportations de céréales vers l'URSS aux niveaux normaux et traditionnels, mais en faisant savoir clairement que les possibilités d'améliorer les relations canado-soviétiques dépendraient de sa perception du désir véritable des Soviétiques de respecter les principes élémentaires de bonnes relations entre les États, y compris le non recours à la force et la non ingérence dans les affaires d'autres États.

En décembre, le gouvernement exprimait sa préoccupation croissante devant la possibilité d'une intervention soviétique en Pologne, indiquant qu'une telle action aurait de sérieuses conséquences sur les relations entre l'Est et l'Ouest et entre le Canada et l'URSS.

L'année a été d'une grande portée historique pour la Pologne, où un vaste mouvement de réforme a précipité d'importantes transformations de son environnement politique et social. Le climat d'instabilité qui régnait dans ce pays a entraîné l'ajournement de plusieurs réunions bilatérales. Toutefois, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pu rencontrer son homologue polonais aux Nations Unies à New York; c'était la première fois en quatre ans que les ministres des Affaires étrangères des deux pays se rencontraient. À cette occasion, le Canada a fait part de son intérêt soutenu à voir se développer les relations bilatérales, tout en exprimant sa compréhension à l'égard des difficultés polonaises. Parmi les autres événements de l'année, mentionnons des consultations commerciales bilatérales à Ottawa, en octobre, et deux séries de négociations sur un accord de double imposition. Enfin, il y a eu un assez bon nombre de visites privées de journalistes, de professeurs et d'étudiants.

L'élément marquant des relations du Canada avec la Hongrie a été la conclusion des négociations consulaires à Budapest, en octobre. Les deux parties ont pu convenir du texte d'un accord consulaire et, ce qui est plus important encore

pour le Canada, d'une annexe sur les questions de nationalité devant servir de cadre juridique aux fins de la protection consulaire à accorder aux Canadiens qui ont également la nationalité hongroise et qui visitent la Hongrie. On s'attend à ce que les deux documents soient signés après consultation avec les provinces sur les articles traitant de questions qui relèvent de leur compétence. Notons aussi un échange de notes réclamant la mise en application plus poussée des dispositions de l'Acte final d'Helsinki dans le contexte de nos relations bilatérales. Enfin, un mémoire d'entente sur la radiodiffusion a été signé, en juin, entre la société Radio-Canada et la Société de radiodiffusion hongroise.

Les relations avec la Tchécoslovaquie ont été rehaussées par la visite qu'a effectuée à Prague, en août, le secrétaire parlementaire du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par ailleurs, une délégation de hauts fonctionnaires canadiens s'est rendue à Prague en octobre pour entreprendre des discussions devant mener à une convention consulaire et à des accords sur des questions connexes comme la double nationalité.

Alors qu'il se dirigeait vers Cuba, le chef d'État de la République démocratique allemande a profité d'une escale à Gander pour rencontrer des hauts fonctionnaires du Ministère. D'autre part, une délégation parlementaire canadienne a participé au congrès de l'Union interparlementaire à Berlin-Est, en septembre. Les discussions au niveau officiel se sont poursuivies sur les questions d'un élargissement des relations commerciales et de l'opportunité de conclure un accord commercial officiel.

La présence au Canada d'une importante communauté d'origine yougoslave influe grandement sur les relations bilatérales avec la Yougoslavie. En effet, de nombreux contacts culturels, commerciaux et familiaux contribuent à la compréhension mutuelle et aux bonnes relations entre les deux pays. Le commerce s'est accru constamment au cours des ans, mais les deux parties conviennent que le chiffre d'affaires global ne correspond pas aux possibilités. La signature d'un accord d'assurance-investissements étrangers, en décembre 1979, et l'octroi d'une ligne de crédit de la SEE de 500 millions de dollars américains devraient contribuer à l'expansion des relations économiques bilatérales.

Les dirigeants yougoslaves ont usé très efficacement de l'influence de leur pays dans leurs efforts pour faire progresser la détente, le désarmement et le développement du tiers monde. À cet égard, nos objectifs de politique étrangère sont souvent apparentés à ceux de la Yougoslavie; en outre, les consultations politiques bilatérales sont précieuses. Le Secré-

taire d'État aux Affaires extérieures a rencontré son homologue yougoslave à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, en août. Le Commissaire aux langues officielles et le sous-secrétaire d'État adjoint à la citoyenneté et aux langues officielles se sont rendus en Yougoslavie, en juin et en novembre respectivement. De même, le ministre de la Santé et du Bien-être social a profité de sa participation à une conférence de l'UNESCO à Belgrade pour rendre visite à son homologue yougoslave.

À l'heure actuelle, la coopération nucléaire est la principale composante des relations du Canada avec la Roumanie. Ainsi, en 1980 comme par les années précédentes, il y a eu plusieurs échanges de visites portant sur des questions nucléaires. Mentionnons notamment les visites en Roumanie du secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et du président de l'Énergie atomique du Canada Ltée, ainsi que la visite au Canada du secrétaire d'État au Commerce extérieur et à la Coopération économique internationale de la Roumanie. Lors de la visite du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Roumanie, en juillet, les consultations politiques Canada-Roumanie pour l'année 1980 se sont tenues à Bucarest. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre roumain du Commerce extérieur et de la Coopération économique internationale se sont rencontrés à New York en août, pendant la session extraordinaire de l'Assemblée générale, pour faire le point sur les questions bilatérales et internationales.

En novembre, un sous-ministre adjoint d'Industrie et Commerce a dirigé une délégation canadienne à Bucarest à l'occasion de la session de 1980 de la Commission gouvernementale mixte pour la promotion du commerce et de la coopération économique. Plus tôt dans l'année, le ministre de l'Agriculture et le secrétaire d'État au Commerce extérieur et à la Coopération économique internationale de la Roumanie avaient signé un mémoire d'entente sur l'agriculture, établissant une commission mixte de l'agriculture. La première réunion de cette commission doit se tenir à l'été de 1981.

La première session du Comité mixte Canada-Bulgarie pour la coopération vétérinaire s'est tenue à Sofia en septembre. La création du comité a été décidée lorsque le ministre de l'Agriculture de la Bulgarie a visité le Canada en novembre 1979. En septembre également, un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures a dirigé une délégation canadienne à Sofia pour passer en revue les questions bilatérales et internationales.

PARTIE B

Chapitre 4 : AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Les relations qu'entretient le Canada avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient se sont resserrées au cours de l'année et ce, malgré l'instabilité politique et les problèmes économiques propres à ces régions du monde.

En Afrique, le fait le plus marquant aura sans doute été l'accession à l'indépendance du Zimbabwe à la suite d'élections démocratiques respectant le principe de la règle de la majorité. Le Canada a établi une représentation résidente au Zimbabwe et procédé à l'établissement des fondements nécessaires à une collaboration étroite des deux pays à l'avenir. Nos relations avec le Nigeria, un autre important pays africain anglophone et l'un des grands producteurs de pétrole, se sont elles aussi nettement intensifiées parallèlement à un retour progressif à l'administration civile dans ce pays. Plusieurs visiteurs de marque venus d'Afrique francophone ont été reçus au Canada pendant l'année tandis que des ministres canadiens ont visité des pays francophones du Maghreb et de l'Afrique occidentale.

Cette évolution positive des rapports bilatéraux s'est opérée malgré les difficultés économiques qui s'abattent sur le continent africain, notamment en raison de la sécheresse au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, de la montée des prix de l'énergie et des problèmes que pose la gestion de l'agriculture, ainsi que du problème croissant des réfugiés, particulièrement en Afrique orientale. L'instabilité politique a continué de se manifester, ainsi qu'en témoignent les coups d'État au Liberia, en Haute-Volta et en Guinée-Bissau, l'intervention libyenne au Tchad et les combats au Sahara occidental, en Érythrée et dans l'Ogaden. En Afrique australe, les événements encourageants survenus au Zimbabwe doivent être mis en balance avec l'absence inquiétante de progrès sur la question de la Namibie.

Au Moyen-Orient, le risque d'une nouvelle guerre entre Israël et les États arabes dans un avenir prévisible s'est estompé quand il est devenu évident que l'accord de 1979 entre Israël et l'Égypte résistait à l'épreuve du temps. Notons toutefois que l'absence de progrès dans les pourparlers entre Israël et l'Égypte sur l'autonomie des Palestiniens, et les événements survenus ailleurs au Moyen-Orient, en particulier la crise des otages en Iran et le conflit irano-iraquien, ont contribué à maintenir un climat de tension dans cette région du monde. Comme en Afrique, le Canada a été en mesure de développer ses relations bilatérales avec un certain nombre de pays de la région, ainsi qu'en témoignent les visites effectuées par le Premier ministre, en novembre, dans trois pays du Moyen-Orient.

Afrique francophone

En 1980, le Canada a poursuivi sa politique de présence en Afrique francophone en consolidant et en approfondissant ses liens avec les pays de la région à travers une variété de programmes de développement, de relations commerciales, de consultations politiques et d'échanges culturels. Il a aussi établi des relations diplomatiques avec la Guinée équatoriale et il a annoncé la création d'une Commission bilatérale avec le Gabon.

Plusieurs ministres canadiens se sont rendus en Afrique pour étoffer le dialogue politique avec divers pays et appuyer l'ensemble des programmes en cours. Le ministre de l'Expansion économique régionale, qui a été nommé conseiller du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les affaires francophones, a visité la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le ministre d'État aux Petites entreprises a dirigé une mission commerciale au Cameroun et s'est aussi rendu au Gabon. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a effectué une visite en Algérie.

De son côté, le Canada a reçu en visite officielle le président de la République rwandaise, le général Juvénal Habyarimana. Plusieurs ministres africains se sont rendus au Canada en visite officielle ou en visite de travail, notamment le ministre des Affaires étrangères du Mali, le secrétaire général du Gouvernement du Gabon, le ministre coordonnateur du CILSS (Comité inter-États pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel), le ministre du Développement industriel et de l'Artisanat du Sénégal, et les ministres des Transports du Bénin, du Congo et du Niger.

L'année 1980 a été particulièrement difficile pour l'Afrique francophone. Les pays sahéliens, la Guinée et la Guinée-Bissau ont connu de très mauvaises récoltes. D'autres, comme le Zaïre et la République centrafricaine, n'ont pas réussi à améliorer sensiblement les problèmes structurels de leur économie. L'essor économique de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Gabon et du Maghreb a été freiné par la récession dans les pays occidentaux.

Parallèlement à ces difficultés économiques, la région a été le théâtre de nombreuses discordes. La guerre civile au Tchad s'est soldée par une intervention militaire libyenne, presque unanimement réprouvée par les pays voisins. Malgré sa maîtrise croissante du terrain, le Maroc n'a pas réussi à mettre fin au conflit au Sahara occidental, qui a continué à l'opposer à l'Algérie. La Tunisie a fait face à une menace de soulèvement

encouragée par la Libye. Des coups d'État ont eu lieu en Haute-Volta et en Guinée-Bissau. Des problèmes de frontières ont tendu les rapports entre la Guinée et la Guinée-Bissau. Le Sénégal est intervenu militairement en Gambie, à la demande de cette dernière.

Quelques progrès ont néanmoins été enregistrés. La démission du président du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor, et la passation des pouvoirs à son successeur, se sont déroulées dans le calme, conformément à la constitution du pays. La Côte d'Ivoire a amorcé un processus de démocratisation. Le gouvernement militaire mauritanien a manifesté l'intention d'établir un gouvernement civil constitutionnel. Certaines améliorations ont aussi été notées concernant le respect des droits de l'homme.

Le Canada a appuyé les efforts de développement des pays de la région par une aide bilatérale de 148 millions de dollars, dont les deux tiers sous forme de subventions, ainsi que par divers programmes de coopération industrielle et institutionnelle, par l'appui qu'il fournit à des organisations non gouvernementales, par l'aide alimentaire et les secours d'urgence, et par des interventions au niveau multilatéral. L'aide canadienne a surtout été dirigée vers la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Mali, la Haute-Volta, le Niger, le Rwanda, le Zaïre, la Tunisie, le Togo et le Bénin.

Les hommes d'affaires canadiens, avec l'appui des services gouvernementaux, se sont montrés spécialement actifs en Algérie, au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Guinée. Les échanges commerciaux, qui se répartissent en exportations de 627 millions de dollars et en importations de 88 millions de dollars, ont ajouté une dimension dynamique aux relations du Canada avec la région. Le Canada a continué à participer pleinement aux activités des organismes internationaux et surtout des institutions francophones, qui regroupent la majorité des pays de la région. Un nombre élevé d'échanges avec les pays africains ont eu lieu par le truchement de ces organismes.

Afrique anglophone

Par suite de la conclusion heureuse des entretiens de Lancaster House le 21 décembre 1979, des élections ont eu lieu au Zimbabwe en février. Les Britanniques se sont chargés, avec l'aide d'une équipe d'observateurs du Commonwealth, de superviser ces élections. Le président de la Commission canadienne des droits de la personne était à la tête du contingent canadien au sein de l'équipe du Commonwealth. À l'issue des élections, les observateurs ont conclu que celles-ci avaient été probablement justes et libres, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles elles s'étaient déroulées. La *Zimbabwe African National Union* (ZANU) de Robert Mugabe a remporté 57 des 100 sièges au Parlement; M. Mugabe a donc reçu le mandat de former le gouvernement à titre de premier ministre. La République indépendante du Zimbabwe a été proclamée le 18 avril. Lors des fêtes organisées à cette occasion, le Canada était représenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et par M. Arnold

Smith, ancien secrétaire général du Commonwealth. Le premier haut-commissaire du Canada au Zimbabwe a présenté ses lettres de créance le 30 avril, et un haut-commissaire résident est entré en fonctions en octobre. Tout au cours de l'année, le Canada a jeté les fondements de ses relations avec le Zimbabwe, notamment dans les domaines du commerce et de l'aide au développement.

En Afrique australe, la situation a connu une évolution moins encourageante, le gouvernement sud-africain ne donnant pas suite à ses promesses de réforme en profondeur. En septembre, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réaffirmé devant l'Assemblée générale des Nations Unies que le Canada condamne sévèrement l'apartheid. Plus tôt dans l'année, notre pays avait mis fin à l'accord commercial le liant à l'Afrique du Sud.

L'absence de progrès dans le dossier de la Namibie a été un sujet de préoccupation tout au long de l'année. Le Canada et ses partenaires du « groupe de contact », soit la Grande-Bretagne, la France, la République fédérale d'Allemagne et les États-Unis, ont continué à rechercher une formule de règlement pacifique dans le cadre de laquelle la Namibie pourrait accéder à l'indépendance à la suite d'élections libres et justes. L'Afrique du Sud a refusé d'accepter la mise en application du plan d'élection des Nations Unies, et elle est demeurée intractable sur ce sujet malgré que le monde entier condamne son occupation illégale du territoire de la Namibie.

Avec le décès, en juillet, de Sir Seretse Khama, président du Botswana, l'Afrique a perdu l'un de ses hommes d'État de la première heure. Le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan, s'est rendu au Botswana pour assister aux funérailles d'État où il a rendu hommage au défunt pour son rôle en tant que père de la nation et pour sa contribution à la paix, à la stabilité et au développement au Botswana et dans l'ensemble de l'Afrique australe.

L'Angola a fait appel à l'Union soviétique et à Cuba dans la lutte qu'elle poursuit contre les guérillas pour assurer son emprise sur l'ensemble du territoire.

La Zambie, qui reçoit toujours une aide substantielle du Canada, doit faire face à une agitation politique et sociale croissante qui résulte des difficultés économiques amenées par la baisse des prix du cuivre et du cobalt.

En Ouganda, le désordre a continué de régner tout au long de l'année. Le président Binaisa a été remplacé par une commission militaire, ce qui n'a pas réglé les graves problèmes liés à l'économie et à la sécurité publique. M. Milton Obote a été déclaré président à l'issue d'élections controversées tenues en décembre, les premières au pays depuis 1962. Un groupe d'observateurs du Commonwealth, auquel le Canada a participé financièrement et fournit des effectifs, était chargé de superviser les élections et d'en faciliter le déroulement. L'agitation qui règne toujours dans le pays ainsi que l'absence effective de sécurité publique et de gouvernement a fait pièce à toutes les tentatives pour acheminer l'aide au développement que commande l'effort de reconstruction qui exigera, à l'évidence, des

moyens massifs. L'aide canadienne s'est limitée essentiellement à une contribution de 3 millions de dollars à la Banque mondiale pour répondre aux besoins les plus pressants, et à divers secours humanitaires.

Le Canada a accru son aide au développement de la Tanzanie afin d'aider ce pays à faire face à ses problèmes économiques. Le président Nyerere est demeuré au pouvoir après les élections tenues en octobre.

Sur le plan politique, le Kenya a continué de s'adapter normalement à l'ère post-Kenyatta, mais il connaît de plus en plus de difficultés économiques à cause de la diminution des prix des produits de base et de l'augmentation de ceux du pétrole. Le Kenya et la Tanzanie restent deux des principaux pays de concentration de l'aide canadienne au développement en Afrique.

La Corne de l'Afrique est restée en proie aux tensions. Les combats dans l'Ogaden n'ont fait qu'exacerber les problèmes provoqués par la sécheresse. Fuyant les combats et la sécheresse, les réfugiés, dont le nombre atteindrait 1,3 million, ont imposé un fardeau supplémentaire à l'économie somalienne déjà fragile. Leur sort a cependant ému la communauté internationale. Le Canada, pour sa part, a versé 3 millions de dollars en aide alimentaire d'urgence, ainsi que d'autres contributions acheminées par le biais d'organisations canadiennes et internationales.

Avec l'aide de l'Union soviétique et de Cuba, l'Éthiopie semble avoir progressé dans son action contre les mouvements insurrectionnels en Érythrée et dans l'Ogaden. Le Canada a poursuivi ses efforts afin d'aider les victimes de la sécheresse dans le sud du pays par un vaste programme d'exploration pour trouver des sources d'eau fiables.

Le président William Tolbert du Liberia a été tué le 12 avril lorsqu'un petit groupe de soldats a pris le palais présidentiel d'assaut. L'adjudant-chef Samuel Doe est devenu chef de l'État et président du Conseil populaire de rédemption composé uniquement de militaires. Il a entrepris de régler les problèmes économiques du pays en sabrant dans les dépenses du gouvernement.

Seulement trois mois après que le Ghana eut renoué avec l'administration civile, le président Limann inaugurait l'année en informant son Parlement de la position précaire de l'économie et en lançant un appel en faveur d'un programme de redressement et de réorientation. Le gouvernement nourrissait l'espoir qu'une reprise de l'exploitation des gîtes aurifères, avec l'injection de capitaux étrangers, procurerait au pays une nouvelle source de revenus considérables. Par suite de la découverte de nouveaux gisements, la prospection pétrolière offshore a suscité un intérêt accru. L'aide considérable accordée au Ghana par le Canada a contribué à resserrer encore plus les liens étroits et chaleureux qui unissent les deux pays.

Élu à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le président Siaka Stevens du Sierra Leone a été l'hôte de l'assemblée annuelle de l'Organisation. Le Sierra Leone a continué à affronter ses problèmes économiques grâce à l'aide

du FMI et aux devises étrangères que lui procurent ses exportations de diamants, de café et de cacao.

Au Nigeria, le gouvernement civil nouvellement élu s'est attelé à la tâche complexe d'administrer un pays immense et diversifié, dans le cadre d'une nouvelle constitution fédérale où le pouvoir exécutif relève de la présidence, et le pouvoir législatif, de deux chambres. Comme ses prédécesseurs, le nouveau gouvernement nigérian s'est intéressé d'abord et avant tout aux affaires africaines, et il a participé à la recherche d'une solution au problème namibien et à la crise au Tchad qui va en s'aggravant. Les relations bilatérales entre le Canada et le Nigeria ont pris un nouvel essor, au fur et à mesure que les législateurs et les administrateurs nigériens renouaient avec le pouvoir civil, se montrant empressés de profiter de l'expérience de leurs homologues canadiens. Le nombre des visites et des échanges officiels et officieux entre les deux pays a sensiblement augmenté. À la fin de l'année, le premier ministre Trudeau projetait un voyage au Nigeria; c'est la première fois qu'il se rendra à titre de chef de gouvernement dans un pays de l'Afrique sub-saharienne.

Moyen-Orient

Le Moyen-Orient est demeuré une région vulnérable aux tensions. Notons cependant que les relations entre l'Égypte et Israël, deux grands adversaires historiques, se sont améliorées au fur et à mesure de la mise en application du processus de normalisation prévu dans le traité de paix signé en mars 1979. Les relations politiques et économiques qu'entretient le Canada avec plusieurs pays de cette partie du monde ont connu un développement satisfaisant.

Avec la participation active des États-Unis, l'Égypte et Israël ont poursuivi pendant une bonne partie de l'année leurs négociations sur l'autonomie éventuelle de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, territoires occupés par Israël, mais ils n'ont pu en arriver à une entente. Le rythme des négociations s'est considérablement ralenti en raison de l'approche des élections présidentielles américaines et du climat d'incertitude politique qu'a fait naître la perspective d'élections anticipées en Israël.

Le 13 juin, les dirigeants de la Communauté européenne publiaient une déclaration conjointe sur le Moyen-Orient, qui faisait notamment le point sur les négociations entamées par suite des ententes signées par l'Égypte et Israël en mars 1979. La déclaration de Venise marquait la première fois que la Communauté, dans son ensemble, se prononçait en faveur de « l'autodétermination » du peuple palestinien dans le cadre d'un accord de paix global, ainsi que de « la participation de l'Organisation de libération de la Palestine aux négociations ». Les signataires de la Déclaration demandaient également que des contacts soient établis avec toutes les parties en cause. C'est dans cette optique que le premier ministre du Luxembourg (appelé à assumer à son tour la présidence de la Communauté) a effectué à l'automne une tournée d'enquête au Moyen-Orient.

Le Canada a continué d'appuyer fortement la résolution 242 du Conseil de sécurité ainsi que le processus de paix en cours.

À l'ONU et dans ses relations bilatérales avec les pays arabes et Israël, le gouvernement canadien a tenté de rapprocher les deux parties quand les circonstances le permettaient. Il a continué de faire valoir que la légitimité des droits et des aspirations de chacune des parties doit être reconnue. Il a également réaffirmé son opposition à toute action unilatérale tentée par qui que ce soit pour forcer l'issue des négociations. Dans cette perspective, le Canada a fait part à Israël des inquiétudes que lui inspire l'adoption par la Knesset d'une « loi fondamentale » proclamant l'annexion de la partie est de Jérusalem. Il a également voté contre plusieurs résolutions politiques des Nations Unies, qui s'attaquaient aux pourparlers de paix en cours.

Les relations bilatérales du Canada dans la région se sont sensiblement améliorées après le règlement de la question du déménagement de son ambassade en Israël. Par la suite, plusieurs pays se sont montrés davantage intéressés à développer leurs relations politiques, commerciales et technologiques avec notre pays. Les exportations de marchandises canadiennes à destination des pays situés entre la Lybie et l'Iran se sont chiffrées à 1,05 milliard de dollars en 1980, comparativement à 768,6 millions de dollars en 1979. Les relations commerciales avec l'Arabie saoudite, l'Iraq, les États du Golfe et l'Égypte semblent particulièrement prometteuses, tandis que d'autres marchés de la région, comme Israël, ont conservé leur importance. Au mois de mars, le président de l'ACDI a effectué en Égypte une visite qui a eu pour effet de souligner l'aide croissante que le Canada accorde à ce pays. Le Premier ministre s'est rendu en Arabie saoudite, dans la République arabe du Yémen et en Égypte en novembre, tandis qu'une délégation saoudienne a séjourné à Ottawa au mois de juin pour participer à une session de la Commission économique mixte Canada-Arabie saoudite. Environ 50 % des importations canadiennes de pétrole proviennent toujours du Moyen-Orient bien que les approvisionnements iraniens aient cessé depuis le début de 1980.

Le sort des otages américains en Iran a continué de préoccuper grandement la communauté internationale pendant toute l'année. En janvier, les États-Unis présentaient au Conseil de sécurité un projet de résolution demandant que des sanctions sélectives soient imposées à l'Iran pour n'avoir pas rendu la liberté aux otages pris par les militants islamiques lorsque ces derniers s'étaient emparés, le 4 novembre 1979, de l'ambassade des États-Unis à Téhéran. Le 13 janvier, l'URSS opposait son veto à l'adoption de cette résolution, ce qui a incité les États-Unis à faire des démarches auprès de plusieurs gouvernements amis, dont les États membres de la CE, le Japon, l'Australie et le Canada, pour que les sanctions soient imposées à l'extérieur du cadre des Nations Unies. Dès le mois d'avril, on avait cessé d'espérer que l'évolution de la situation

constitutionnelle et politique en Iran puisse faciliter la libération des otages. Un certain nombre de pays, dont le Canada, ont par conséquent décidé d'adopter de façon concertée certaines mesures de représailles contre l'Iran. L'étape suivante a été franchie à la fin de mai, lorsqu'a été décrété un embargo sur les exportations; cependant qu'au Canada, le gouvernement se dotait d'une loi visant l'application de toutes les sanctions prévues dans la résolution du Conseil de sécurité à laquelle les Soviétiques avaient opposé leur veto. À l'automne, les Iraniens ont commencé à se montrer moins intransigeants, mais comme on ne pouvait encore espérer de règlement imminent, les sanctions sont demeurées en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

Le 28 janvier, six employés de l'ambassade des États-Unis qui avaient réussi à ne pas se faire prendre et qui avaient été hébergés par des membres du personnel de l'ambassade du Canada et leur famille depuis novembre, parvenaient à quitter l'Iran à l'insu des autorités. Le même jour, l'ambassade du Canada était fermée temporairement et l'ambassadeur Taylor et les derniers membres de son personnel quittaient eux aussi l'Iran. En mars, le nouveau gouvernement canadien confirmait qu'une présence canadienne en Iran ne serait assurée à nouveau qu'après la remise en liberté des otages. Dans l'intervalle, l'ambassade du Danemark à Téhéran acceptait d'offrir, avec l'aide du personnel local de l'ambassade du Canada, des services d'assistance consulaire et administrative d'urgence pour protéger les intérêts canadiens à Téhéran. Le Canada n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran tandis que de leur côté, les Iraniens ont conservé une petite ambassade à Ottawa.

À la fin de septembre, le différend qui opposait l'Iran à l'Iraq a dégénéré en conflit armé. Les Iraquiens ont envahi la province du Khuzestan, riche en pétrole, et occupé le territoire bordant la frontière au Khuzestan et plus au nord. Des raids aériens ont été lancés contre les infrastructures et les installations pétrolières des deux pays. Pendant un certain temps, les exportations de pétrole en provenance des deux États belligérants ont été complètement interrompues, mais dès la fin décembre, il devenait possible d'un côté comme de l'autre de reprendre les livraisons sur une échelle restreinte. Au début des hostilités, on avait craint que les combats ne s'étendent à la région du Golfe et n'entraient la liberté de navigation sur cette voie d'eau vitale dont dépendent le monde industrialisé non communiste et de nombreux pays du tiers monde pour leurs approvisionnements en pétrole importé. Ces craintes ne se sont pas matérialisées, mais en fin d'année, tous les yeux étaient tournés vers la région du Golfe où l'instabilité allait croissant tout comme le risque d'affrontement des superpuissances. Les efforts déployés par les Nations Unies, par le Mouvement des non alignés et par la Conférence islamique, pour désamorcer le conflit, ont été vains.

PARTIE B

Chapitre 5 : ASIE ET PACIFIQUE

Asie du Nord et Pacifique Nord

Les relations entre le Canada et le Japon ont été rehaussées par la visite effectuée en mai, à Ottawa et à Vancouver, par l'ancien premier ministre Masayoshi Ohira et son ministre des Affaires étrangères, Saburo Okita. Pendant leur visite, les deux hommes ont eu des entretiens avec leurs homologues canadiens et d'autres ministres fédéraux sur toute la gamme des questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun. Ces rencontres ont permis de faire progresser les relations entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles avenues.

Le gouverneur général Edward Schreyer a dirigé la délégation canadienne aux obsèques, à Tokyo, du premier ministre Ohira, décédé subitement le 12 juin. C'était la première fois qu'un gouverneur général du Canada se rendait au Japon.

Les discussions et les consultations politiques entre les deux pays ont été animées d'un second souffle par suite de la décision prise lors de la visite de M. Ohira d'instituer des rencontres annuelles entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays afin que ceux-ci aient des entretiens sur des questions d'intérêt réciproque. Pendant toute l'année, les ministres et hauts fonctionnaires canadiens et japonais ont poursuivi la tradition de contacts bilatéraux au moyen de discussions au sein d'organisations multilatérales comme les Nations Unies, l'OCDE et l'AIE, ainsi qu'au sommet de Venise.

Les relations entre parlementaires des deux pays se sont intensifiées par suite de la décision des parlementaires canadiens de créer une association de l'amitié Canada-Japon comme pendant de la Ligue Japon-Canada des parlementaires. En août, le président de la Chambre basse de la Diète a effectué une visite au Canada avec une délégation des leaders des partis représentés à la Diète.

Les liens économiques et commerciaux entre les deux pays ont continué à se diversifier en 1980. Le Japon est demeuré le deuxième partenaire commercial du Canada, nos exportations se chiffrant à 4,37 milliards de dollars et nos importations à 2,79 milliards de dollars, alors que nos échanges bilatéraux augmentaient de 13,12 %. Si les investissements japonais ne se sont pas accrus de manière substantielle, les perspectives semblent prometteuses dans les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie et de la fabrication. Par ailleurs, on note généralement de part et d'autre un intérêt plus marqué pour la diversification et l'interdépendance.

Lors de sa réunion annuelle, qui a eu lieu au Canada, le Comité économique mixte a fait un examen en profondeur des relations économiques et commerciales canado-japonaises,

tout comme l'a fait d'ailleurs le Comité de coopération commerciale Canada-Japon réuni à Kyoto. Ces deux comités, dont le premier se compose de fonctionnaires et le deuxième d'importants hommes d'affaires, continuent de jouer un rôle très important en identifiant de nouvelles voies susceptibles d'être explorées et en cherchant des solutions aux difficultés existantes. Les membres du Comité économique mixte ont approuvé la création d'un groupe de travail intergouvernemental de la transformation des ressources, et ils ont confirmé l'utilité d'un nouveau mécanisme consultatif informel pour l'examen des questions relatives au commerce des produits agricoles.

L'un des secteurs où s'accroît la coopération bilatérale est celui des sciences et de la technologie, que les participants de la quatrième série de consultations ont passé en revue à Tokyo, en juin. À cette occasion, certains domaines de coopération nouvelle ou permanente ont été plus particulièrement identifiés. Parmi les plus actifs, mentionnons la conversion au charbon, l'asphaltage dans les climats froids et la lutte intégrée contre les ravageurs des cultures, ainsi que les échanges plus nombreux de scientifiques et de renseignements.

Le jumelage, en 1980, de la province de l'Alberta et de la préfecture d'Hokkaido, montre l'importance que les gouvernements provinciaux attachent à leurs relations avec le Japon. Le Ministère a bien accueilli et encouragé la tenue de consultations fédérales-provinciales intensives sur les relations canado-japonaises. En outre, l'ambassade du Canada à Tokyo a facilité les visites effectuées au Japon par des ministres de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick.

Le ministère des Affaires extérieures a continué de promouvoir, de parrainer et de faciliter les échanges culturels entre les deux pays. Le *Canadian Brass* a fait au Japon une tournée couronnée de succès, et Evelyn Hart et David Peregrine du *Royal Winnipeg Ballet* ont remporté des prix au prestigieux concours international de ballet tenu à Osaka. Une exposition d'estampes de dix artistes canadiens a commencé à être présentée dans plusieurs villes japonaises.

La promotion des études canadiennes dans les universités japonaises est demeurée une composante hautement prioritaire du programme des affaires publiques mis en œuvre par le Ministère au Japon; M. John Saywell, professeur de l'Université York, a assumé pour une deuxième année les fonctions de conférencier invité dans le cadre du Programme des études canadiennes au Japon. Le Ministère a poursuivi son programme de bourses d'études et il a lancé un programme officiel de bourses de complément de spécialisation par le biais duquel il a parrainé la visite au Canada d'universitaires japonais dési-

reux d'étudier l'histoire, la vie politique et la société canadiennes.

Le Canada et la Chine ont célébré le dixième anniversaire de leurs relations diplomatiques en octobre. Les événements survenus durant l'année illustrent à quel point les relations entre les deux pays se sont développées au cours de la dernière décennie. Trois visites ministérielles ont eu lieu. En août, le vice-premier ministre Bo Yibo s'est rendu au Canada pour y avoir des entretiens avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre d'État au Commerce international. En septembre, le ministre de l'Agriculture a effectué une visite en Chine à l'occasion de laquelle il a signé un protocole d'entente sur l'agriculture. Le ministre d'État au Commerce international a également séjourné en Chine au cours du même mois. Il a ouvert à Pékin, avec son homologue chinois, la septième réunion du Comité sino-canadien du commerce.

Plus tôt dans l'année, soit en mai, une délégation de l'Institut canadien des affaires internationales, comprenant plusieurs hommes d'affaires et universitaires éminents, a effectué en Chine une visite qui lui a permis d'avoir des entretiens fructueux sur les affaires internationales avec des membres de l'Institut chinois des affaires étrangères. En octobre, une délégation de l'Académie et du Collège militaire chinois a visité le Collège de la Défense nationale.

Les échanges commerciaux ont atteint 1,021 milliard de dollars en 1980, ce qui correspond à une augmentation d'environ 35 %. Le Canada a porté la valeur de ses exportations à 886,4 millions de dollars; le blé vient encore une fois au premier rang, mais on note une hausse intéressante des exportations d'aluminium, de pulpe de bois, de potasse et de soufre. Quant aux exportations de la Chine à destination du Canada, elles ont légèrement diminué pour se chiffrer à 154,9 millions de dollars.

Sur le plan des échanges culturels, les faits saillants de l'année ont été la tournée de vingt villes canadiennes effectuée par la troupe d'acrobates Guangdong, à l'automne, et les conférences données en Chine par Celia Franca, fondatrice et ancienne directrice artistique du Ballet national. Les échanges scientifiques et technologiques se sont multipliés au cours de l'année dans des domaines comme l'agriculture, l'énergie atomique, la sylviculture, les transports, l'hydro-électricité, la géologie, l'exploitation pétrolière, la métallurgie, l'océanographie, la radiotechnique, les produits chimiques, la médecine et la botanique. À l'instar du réseau CTV et du *Globe and Mail* de Toronto, la chaîne anglaise de Radio-Canada a affecté un correspondant attiré à Pékin. C'est là un signe de l'intérêt croissant que portent les Canadiens aux affaires chinoises.

Dans la lancée du mouvement amorcé en 1979 par la signature d'une entente sino-canadienne sur l'éducation, à la suite de laquelle 140 universitaires chinois ont pu être inscrits dans des établissements canadiens d'enseignement supérieur, il a été décidé de prolonger l'entente pour une nouvelle année. À la fin de 1980, quelque 280 universitaires étudiaient au Canada en vertu de cette entente qui est administrée par le Conseil canadien des ministres de l'Éducation. D'autres étudiants, au

nombre de 230, ont été placés privément. Dans le cadre du programme de réunion des familles, plus de 5 450 Chinois sont arrivés au Canada au cours de l'année, soit plus du double de l'année précédente et près de la moitié des 11 500 personnes acceptées depuis le lancement du programme en 1974.

Les relations entre le Canada et Hong Kong ont été rehaussées par des visites effectuées à Hong Kong, en juillet, par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et en octobre, par le ministre d'État au Commerce international. Le Canada est demeuré l'une des principales destinations des immigrants et des étudiants originaires de Hong Kong. Notre pays vient maintenant au troisième rang des destinations choisies par les immigrants de Hong Kong, et il accueille présentement 15 000 étudiants originaires de la colonie. Environ 13 000 réfugiés indochinois venus de camps établis à Hong Kong ont émigré au Canada en 1980.

Dans le domaine du commerce, le Canada a légèrement amélioré sa position avec des exportations d'une valeur de 137 millions de dollars. Quant aux importations en provenance de Hong Kong, elles ont chuté d'environ 10 % pour totaliser 390 millions de dollars.

Le Canada a continué d'étendre et de diversifier ses relations avec la République de Corée. Sur le plan politique, il se range toujours parmi les partisans de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, et c'est dans cette perspective que s'orientent tous les autres aspects de ses relations avec lui. Sur le plan politique, les échanges de vue officiels se sont poursuivis. Le Canada a en outre continué de s'attacher aux contacts parlementaires et à l'intensification des échanges culturels et universitaires.

Les relations économiques ont été particulièrement dynamiques. Ainsi, malgré les difficultés politiques et économiques qu'a connues la Corée en 1980, nos exportations à destination de ce pays ont augmenté d'environ 39 % par rapport à 1979 pour atteindre 504 millions de dollars, tandis que nos importations ont diminué de 10,5 %, pour se situer à 414 millions de dollars. C'était la première fois que la balance commerciale était favorable au Canada, celui-ci enregistrant un excédent d'environ 90 millions de dollars. Les secteurs des ressources énergétiques et minières et de la technologie de pointe ont été particulièrement actifs, plusieurs gros contrats d'approvisionnement en charbon ayant été conclus. La création du Conseil canado-coréen des hommes d'affaires, au sein duquel sont représentées plus de quarante sociétés canadiennes, illustre l'importance accordée à l'élargissement des liens économiques.

Les provinces ont participé activement au développement de ces relations; le nombre des missions provinciales qui ont bénéficié d'une aide s'est accru. Au cours de l'année, nombre de Canadiens se sont dits inquiets de la situation concernant les droits de la personne et les libertés civiles en Corée. Un cas qui a particulièrement retenu l'attention est celui de Kim Dae Jung, membre en vue de l'opposition, condamné à mort par suite du soulèvement de mai à Kwangju. En septembre, le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan, a souligné

publiquement son intérêt pour cette affaire et l'importance qu'accorde le Canada au respect des formes régulières dans la procédure d'appel. En novembre, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité une motion demandant la libération de M. Kim. (La condamnation à mort prononcée contre M. Kim a été commuée en une peine d'emprisonnement à vie par le président de la Corée, en janvier 1981.) Pendant toute l'année, les autorités coréennes ont été régulièrement tenues au fait des inquiétudes suscitées au Canada par cette affaire et par d'autres questions relatives aux droits de la personne.

Les efforts de la République de Corée pour reprendre un dialogue constructif avec la Corée du Nord au sujet de la réunification sont demeurés stériles. Le Canada continue de favoriser les propositions visant à réduire les tensions et de souscrire au principe voulant que la République de Corée assume un rôle clé dans la négociation de tout règlement du problème.

Australie, Nouvelle-Zélande, Pacifique Sud

Les relations du Canada avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont continué de progresser en s'appuyant sur de solides assises, se sont étendues bien au delà des domaines traditionnels de concentration des échanges. Les trois pays ont continué de se consulter au sujet de toutes les grandes questions où les perceptions et les expériences communes peuvent rendre la coopération particulièrement efficace, notamment en ce qui concerne l'Indochine, l'Afghanistan, l'Afrique australe, le Moyen-Orient et le dialogue Nord-Sud. Ils ont également travaillé en étroite collaboration à titre de partenaires dans le Pacifique et au sein du Commonwealth.

Les nouveaux programmes énergiques mis en œuvre pour intensifier la coopération économique et commerciale bilatérale semblent prometteurs; c'est là une composante vitale de cette relation élargie entre les trois pays. Parce qu'elles possèdent une économie de marché hautement développée et qu'elles sont sur le point de se lancer dans de grandes entreprises d'exploitation énergétique et (en Australie) de mise en valeur des ressources, l'Australie et la Nouvelle-Zélande offrent toutes deux au Canada des débouchés chaque jour plus intéressants. En reconnaissance de ce fait, le ministre d'État au Commerce a dirigé une mission commerciale, composée de trente-deux hommes d'affaires canadiens, qui s'est rendue en Australie et en Nouvelle-Zélande en mai, et a signé une convention de double imposition avec chacun de ces pays. Cette visite, ainsi que celle qu'a effectuée au Canada, en août, le vice-premier ministre néo-zélandais, Brian Talboys, démontre que l'Australie et la Nouvelle-Zélande souhaitent, tout comme le Canada, un resserrement des liens économiques. Les trois gouvernements ont convenu de l'opportunité de réexaminer les relations commerciales et économiques à caractère bilatéral à la lumière des possibilités de coopération accrue. D'autre part, des fonctionnaires canadiens ont entrepris un examen en profondeur des possibilités de commerce avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui s'offrent au Canada. Cet examen, qui devrait être suivi d'une deuxième série de

négociations commerciales avec chacun de ces pays en 1981, devrait permettre d'établir la nature des ententes intergouvernementales à conclure pour encourager le secteur privé à profiter des débouchés extraordinaires qu'offriront ces pays dans les années 80.

Les efforts que déploie présentement le gouvernement canadien pour appuyer les soumissions présentées par des entreprises canadiennes pour vendre à l'Australie du matériel de télécommunications par satellite et le système vidéotex Télidon témoignent d'un évident désir d'élargir les relations économiques. Parallèlement, l'adjudication par le gouvernement néo-zélandais d'un contrat de 130 millions de dollars à un consortium canado-néo-zélandais pour la construction d'une usine de méthanol commercial est une bonne indication des possibilités qui s'offrent au Canada de participer à la mise en valeur des ressources énergétiques.

Plusieurs ministres provinciaux et une grande mission commerciale composée de représentants provinciaux ont effectué des visites en Australie et en Nouvelle-Zélande ou dans l'un ou l'autre de ces pays. Des ministres de certains États australiens ont eux aussi effectué des visites dans plusieurs provinces canadiennes.

L'année écoulée a donc été particulièrement bien remplie; les consultations ainsi que les activités de coopération ont porté sur une vaste gamme de domaines. Mais, fait peut-être plus important encore, les échanges au niveau du secteur privé ont été tout aussi énergiques. Des fonctionnaires, des éducateurs et des hommes d'affaires se sont rendus de plus en plus fréquemment dans l'un ou l'autre des trois pays pour y discuter de questions d'intérêt commun comme le concept d'une « communauté du Pacifique », les relations fédérales-provinciales, les systèmes juridiques, les politiques touchant les Maoris et les autochtones, l'énergie et les techniques de mise en valeur des ressources. Nombre d'hommes d'affaires et d'universitaires ont participé à des visites et à des échanges à caractère officiel ou privé, et plusieurs grands journalistes et éclaireurs d'opinion australiens sont venus au Canada dans le cadre d'un programme permanent mis en œuvre par le Ministère pour mieux faire connaître les points forts et les capacités du Canada aux éclaireurs d'opinion de l'étranger. C'est cet échange constant à tous les niveaux du gouvernement, du monde des affaires et de la vie professionnelle qui vient étoffer les relations qu'entretiennent les trois pays et qui leur donne toute leur portée.

Dans le Pacifique Sud, si les objectifs canadiens ont été plus modestes, les perspectives de consultation et de coopération économique sont néanmoins encourageantes. Les échanges se font notamment dans les secteurs qui revêtent traditionnellement un intérêt commun, comme le Commonwealth et le Pacifique, (en particulier les pêches et la gestion de la zone économique, et le droit de la mer), mais ils peuvent également englober la fourniture, par des entreprises canadiennes, de compétences techniques, ainsi que de biens et de services liés à l'exploitation minière, aux communications, aux télécommunications, à l'exploitation forestière et aux pêches. Des ministres

tres et des hauts fonctionnaires des îles Salomon, des îles Fidji et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont effectué des visites de travail au Canada. Le vice-premier ministre Iambakey Okuk de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est rendu au Canada pour y signer un contrat visant l'achat d'appareils DASH 7 de la compagnie de Havilland pour la société Air Niugini. Le Canada a poursuivi la réalisation d'un programme efficace et hautement prisé dans le cadre duquel environ 600 000 \$ sont consacrés à la réalisation de petits projets de développement dans la région du Pacifique Sud. Il a de plus pris les dispositions voulues pour offrir au nouvel État indépendant de Vanuatu les services de deux conseillers juridiques bilingues et de deux traducteurs.

Asie du Sud et du Sud-Est

En 1980, la région de l'Asie du Sud a retenu davantage l'attention du monde. Quand l'année a débuté, les troupes soviétiques venaient tout juste d'envahir l'Afghanistan, et la réaction de la communauté internationale a servi à souligner l'importance cruciale de la région pour la stabilité mondiale et les relations Est-Ouest. Il est devenu manifeste que les pays occidentaux axeraient désormais davantage leur stratégie sur l'Asie du Sud, et s'efforceraient plus particulièrement de réduire la vulnérabilité du Pakistan et d'intensifier leurs relations avec d'autres pays de la région, notamment l'Inde. L'Asie du Sud est aussi demeurée un sujet de préoccupation pour le Canada, pour ce qui est de la non-prolifération des armes nucléaires. À mesure que progressaient les préparatifs en vue du sommet Nord-Sud (auxquels doivent notamment participer l'Inde et le Bangladesh), le Canada a cherché à accentuer ses discussions sur la situation économique internationale avec les pays de cette région dont la population totale atteint presque le milliard. En tant que membre du Comité spécial de l'océan Indien des Nations Unies, le Canada a participé à des discussions portant sur la proposition en vue de la tenue d'une conférence sur l'océan Indien en tant que zone de paix.

En janvier, l'Assemblée générale des Nations Unies a été convoquée pour la première fois en treize ans en vertu de la clause de « l'union pour le maintien de la paix » pour examiner la question de l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques. Le Pakistan, de concert avec d'autres pays de la Conférence islamique, a joué un rôle de premier plan en présentant une résolution qui condamnait l'invasion soviétique, réclamait le retrait immédiat des troupes étrangères et réaffirmait le droit du peuple afghan à l'autodétermination sans intervention de l'extérieur. En accordant son appui à la résolution, le Canada a sévèrement réprouvé l'invasion soviétique. La résolution a été adoptée par une majorité écrasante. En novembre, l'Assemblée générale a adopté, par une majorité encore plus grande qu'en janvier, une résolution réclamant le retrait des troupes étrangères, réaffirmant le droit du peuple afghan à l'autodétermination et priant le Secrétaire général de nommer un représentant spécial chargé d'étudier la possibilité d'une solution politique au problème.

Le Canada ne s'est pas contenté d'adopter une position ferme aux Nations Unies. Avec ses alliés, il a pris des mesures destinées à faire sentir à l'Union soviétique les conséquences néfastes de sa violation flagrante de la souveraineté afghane. Notre pays a par ailleurs refusé de reconnaître le régime de Babrak Karmal porté au pouvoir par les Soviétiques, et il a annulé toutes les activités d'aide à l'Afghanistan. À la fin de l'année, malgré la présence de plus de 80 000 militaires soviétiques en Afghanistan, il était évident que la vaste majorité de la population afghane s'opposait au régime Karmal et que les résistants continuaient de contrôler en bonne partie la campagne.

La guerre en Afghanistan a provoqué la fuite au Pakistan d'environ 1,5 million de réfugiés, ce qui a eu pour effet de grever l'économie de ce pays. Le Canada a épousé cette cause humanitaire en versant 2,4 millions de dollars au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et au Comité international de la Croix-Rouge pour venir en aide aux réfugiés afghans. Pendant toute l'année, le gouvernement du président Zia ul-Haq a continué de gouverner en maintenant la loi martiale ; les élections nationales ont ainsi encore une fois été reportées. Sur le plan des relations bilatérales avec le Pakistan, le Canada a cherché, dans le cadre de son programme d'aide ainsi que par d'autres moyens, à assister le Pakistan que sa proximité de l'Afghanistan a rendu vulnérable. Le gouvernement canadien s'est cependant dit gravement préoccupé par les rapports selon lesquels le Pakistan aurait l'intention de se doter d'une capacité nucléaire explosive.

Au début de l'année, Mme Gandhi a remporté une victoire éclatante aux élections nationales à la tête du Parti du congrès, et elle a raffermi son emprise en obtenant le contrôle de la plupart des gouvernements d'État. Compte tenu des bonnes récoltes et de l'accroissement de la production dans certains secteurs de l'industrie, l'économie indienne a connu une année assez bonne malgré un taux d'inflation toujours élevé et une réduction des réserves de devises étrangères (qui demeurent toutefois respectables). Les relations entre l'Inde et le Canada ont continué à se développer de manière positive, particulièrement sur le plan économique. Les exportations canadiennes à destination de l'Inde ont atteint le niveau record d'environ 350 millions de dollars tandis que nos importations en provenance de ce pays se sont accrues légèrement pour s'élever à 95 millions de dollars. Le Canada a également cherché à donner des dimensions nouvelles à son programme d'aide au développement en combinant l'aide avec le financement commercial des projets de grande envergure. Les relations entre les deux pays ont été rehaussées par une nouvelle série de consultations bilatérales périodiques à laquelle ont participé des hauts fonctionnaires à Ottawa, à la fin d'octobre. Les visites fructueuses effectuées en Inde par les ministres de l'Industrie et de la Culture de l'Alberta ont également contribué au resserrement et à la diversification des relations canado-indiennes.

Au cours de l'année, le Canada a continué de fournir une aide substantielle au Bangladesh sous forme de denrées et de

projets d'aide. Si l'économie de ce pays semble vouloir se développer à un rythme encourageant, les défis à relever n'en demeurent pas moins immenses.

Le ministre des Terres et de l'Aménagement du territoire de Sri Lanka, également chargé des travaux d'aménagement du Mahaweli, a effectué une visite au Canada en octobre. Le Canada a affecté 83 millions de dollars à l'aménagement hydro-électrique du bassin du Maduru Oya, réalisé dans le cadre du projet du Mahaweli. Il s'agit à l'heure actuelle du plus important projet canadien d'aide au développement. La visite du ministre de Sri Lanka a permis de mettre en lumière les bonnes relations qu'entretiennent le Canada et Sri Lanka, pays qui se range parmi les modérés au sein du mouvement des non-alignés et qui sait bien défendre les positions du Sud dans le dialogue Nord-Sud.

Le Canada a maintenu à un niveau élevé l'aide au développement qu'il accorde au Népal, au moment où ce pays est sur le point de se doter d'une nouvelle constitution plus libérale. Par ailleurs, en 1980, la Birmanie a apporté à ses politiques de commerce et d'investissement, d'importantes modifications qui ont incité le Canada à redoubler d'efforts pour profiter des débouchés commerciaux qu'offre ce pays.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

Les relations qu'entretient le Canada avec les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) se sont à nouveau développées et resserrées en comparaison de la position géographique stratégique de ces pays, de leur importance politique croissante et de leur potentiel économique accru, ainsi que des rôles toujours plus grands que ceux-ci sont appelés à jouer dans la région du Pacifique. Les échanges commerciaux bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ANASE ont excédé 1,1 milliard de dollars en 1980, soit une augmentation de 37 % par rapport à 1979, mais ce n'est pas là la seule preuve tangible d'un rapprochement. Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères a rencontré les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE à la suite de leur réunion annuelle qui a eu lieu à Kuala Lumpur. Il a profité de l'occasion pour signer avec le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande des lettres d'entente marquant le lancement officiel d'un centre d'ensemencement forestier parrainé par le Canada. Parallèlement, les discussions relatives au projet Canada-ANASE sur l'entreposage et le conditionnement du poisson, se sont achevées.

Le fait le plus important à signaler dans les relations Canada-ANASE au cours de l'année a peut-être été le chaleureux accueil réservé par les ministres des Affaires étrangères de l'Association à la proposition formulée par le Canada en vue de la conclusion d'un accord de coopération industrielle et technique qui aurait l'avantage d'accélérer le transfert de la technologie tout en raffermissant les bases de la coopération Canada-ANASE dans la région. À la fin de l'année, une mission canadienne chargée des normes d'électricité s'est rendue dans cinq pays membres de l'ANASE, et à la fin de

l'année, le premier numéro de *Canada-ASEAN*, publication régionale des missions diplomatiques du Canada dans les pays membres de l'Association, était sur le point d'aller sous presse.

Les visites de ministres se sont succédées tout au cours de l'année entre le Canada et les pays membres de l'ANASE, marquant par là l'importance accordée de part et d'autre à la relation. Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères a effectué une visite officielle à Singapour à la suite de sa rencontre avec les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE à Kuala Lumpur, le ministre de l'Agriculture a visité les Philippines et l'Indonésie, et le ministre d'État au Commerce s'est rendu dans chacun des cinq pays membres de l'Association. Cinq ministres de pays membres de l'ANASE sont venus au Canada : le ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. Dhanabalan, le ministre d'État à la Recherche et à la Technologie de l'Indonésie, le sous-ministre de l'Industrie de la Malaisie, le sous-ministre de l'Énergie des Philippines et le ministre des Communications de Singapour. Plusieurs ministres provinciaux ont effectué des visites dans les pays membres de l'ANASE, dont le ministre albertain de l'Économie et du Commerce international, à la tête d'une mission composée de représentants de onze sociétés pétrolières et gazières, qui s'est rendue en Thaïlande.

L'Asie du Sud-Est est demeurée l'une des régions du monde sur lesquelles est axée une bonne partie de l'aide canadienne au développement. L'Indonésie est toujours le principal bénéficiaire de l'aide canadienne avec des crédits prévus de 300 millions de dollars pour les cinq prochaines années. Par ailleurs, pour l'année financière 1980-1981, la Thaïlande a reçu 11 millions de dollars qui doivent servir principalement à financer des projets d'électrification rurale et de planification familiale. Le Canada a continué d'assurer l'ANASE de l'intérêt qu'il manifeste pour l'aide régionale.

Le nombre des étudiants originaires de la Malaisie, qui fréquentent des écoles canadiennes, a nettement augmenté. Ils étaient au nombre de 8 200 en décembre.

L'intérêt que témoigne le Canada d'assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est s'est reflété par la façon dont il appuie les efforts pour trouver des solutions aux problèmes politiques et humanitaires de l'Indochine. La poursuite de cet objectif s'est traduite par une étroite collaboration avec les pays de l'ANASE, en particulier la Thaïlande. Le programme de deux ans dans le cadre duquel le Canada s'est engagé à accueillir 60 000 réfugiés indochinois, a pris fin en 1980. Nombre de ces réfugiés venaient de camps situés dans les pays de l'ANASE, qui leur ont accordé le premier asile. Le Canada a également accepté d'accueillir environ 10 000 nouveaux réfugiés indochinois en 1981. Des contributions de 16,8 millions de dollars ont été versées à des organisations internationales et non gouvernementales pour qu'elles puissent fournir des secours humanitaires aux réfugiés kampuchéens qui se trouvent au Kampuchea, le long de la frontière séparant la Thaïlande du Kampuchea et dans des camps en Thaïlande, ainsi qu'aux Thaïlandais qui ont à souffrir de la situation. Le gouvernement

a annoncé le versement d'un don additionnel de 3,75 millions de dollars au titre des opérations de secours en 1981.

Aux Nations Unies et dans d'autres assemblées multilatérales, le Canada a continué à s'opposer vigoureusement à l'occupation du Kampuchea par le Vietnam. Lors de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a coparrainé une résolution sur le Kampuchea qui demande à nouveau la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et l'autodétermination pour le peuple du Kam-

puchea, et prie le Secrétaire général de convoquer une conférence internationale sur le Kampuchea.

Des efforts particuliers ont été faits pour que le Programme de réunion des familles vietnamiennes se poursuive au même rythme qu'en 1979. Malgré certains retards, des progrès ont été accomplis et des dispositions ont été prises pour permettre à d'autres Vietnamiens de venir retrouver des membres de leur famille au Canada. À la fin de l'année, tout près de 700 d'entre eux avaient été accueillis au Canada dans le cadre de ce programme.

PARTIE C

LES ÉCHANGES CULTURELS ET L'INFORMATION AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

La façon dont le Canada est perçu à l'étranger importe dans l'exercice de nos relations internationales. Le ministère des Affaires extérieures encourage donc les échanges culturels et universitaires et fait en sorte que les milieux influents et autres chez nos principaux partenaires dans le monde soient renseignés sur notre pays. Au Canada, le Ministère vise une connaissance accrue de notre politique étrangère et de nos relations internationales en communiquant de façon constante avec les médias, les organisations non gouvernementales et divers publics.



PARTIE C

Chapitre 1 : RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

Accords culturels

Les relations culturelles du Canada avec la Belgique, la France, le Japon, le Mexique, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie sont régies par des accords culturels, et les relations avec l'URSS par un accord général de coopération scientifique, universitaire et culturelle. Les échanges culturels avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas font l'objet de consultations périodiques, tandis que le Canada entretient des liens culturels avec certains pays par le biais de programmes d'activités ponctuelles. Dans le cadre des accords, la deuxième réunion bilatérale sur les relations culturelles entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne et la troisième réunion bilatérale avec les Pays-Bas ont eu lieu en juin, et la sixième session de la Commission mixte Canada-Belgique a eu lieu au mois d'octobre.

Consultations avec les provinces

Au cours de l'automne de 1980, une équipe de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures a parcouru le pays afin de s'entretenir avec des représentants des gouvernements provinciaux en vue d'améliorer les processus de consultation dans l'élaboration et la conduite des programmes culturels internationaux du Ministère.

Échanges artistiques et promotion culturelle

Le nombre d'artistes professionnels ayant reçu en 1980 des subventions pour leurs tournées à l'étranger a augmenté bien que le budget fût le même qu'en 1979. Cette situation permet de constater qu'après des années d'efforts, le Canada est de plus en plus perçu comme un foyer de vie artistique variée et fertile. Cette réputation amène les organisations étrangères à inviter nos artistes à se produire devant les meilleurs publics et dans des conditions très favorables. L'octroi des subventions est assujéti aux recommandations d'un Comité consultatif. Les centres culturels de Paris et de Bruxelles ont maintenu leur rythme d'activités, alors que ceux de Londres et de New York ont accru le leur.

Le *Royal Winnipeg Ballet* a effectué une tournée très remarquée aux États-Unis tandis que la production *Billy Bishop goes to War* fut présentée au Festival d'Edimbourg, l'un et l'autre avec l'assistance du Ministère. Grâce au succès de cette dernière, elle sera reprise sur une base strictement commerciale à Londres et à New York. La pièce *Moman* de Louise Dus-sault, que le Ministère avait présentée au célèbre Festival du Théâtre de Nancy, connut une belle percée et se vit offrir immédiatement une tournée à travers toute la France. Le chanteur populaire Daniel Lavoie et le très classique *Galliard Ensemble* ont reçu une assistance de tournée au début de 1980.

La réputation de ces artistes s'est par la suite établie solidement en Allemagne, en France et en Belgique.

Le théâtre canadien pour enfants a suscité de l'intérêt aux États-Unis et en Europe — intérêt qui s'est manifesté par une série d'invitations à des tournées que le Ministère rendit possibles. Citons comme exemples *Green Thumb* en Angleterre et en Allemagne, *les Enfants du Paradis* en France, *Kaleïdoscope* et *Mermaid* aux États-Unis.

Vu les résultats obtenus dans certains domaines, le Ministère s'est employé à élargir le nombre des disciplines où la qualité des artistes canadiens est reconnue à l'étranger. Le *Studio de Musique ancienne* de Montréal s'est ainsi imposé aux publics français et espagnols de musique de la Renaissance alors que le *Glass Orchestra*, qui est à l'avant-garde de la musique contemporaine, a donné en République fédérale d'Allemagne une série de concerts qui séduisit les critiques et lui attira d'autres invitations. Ailleurs — cette fois au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal — le public apprécia fort l'universalité d'une autre forme d'art : celle du mime québécois Claude Saint-Denis.

Pour ce qui est des arts visuels, le Ministère a coordonné, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux (entre autres, le Bureau des festivals du Secrétariat d'État et l'ONF), la participation du Canada à divers festivals cinématographiques, notamment : Cannes, Lille (France), Nyon (Suisse), Berlin, Mannheim (République fédérale d'Allemagne), Sydney et Melbourne (Australie). En outre, le Ministère a appuyé financièrement la venue au Canada de personnalités étrangères du monde cinématographique lors des festivals suivants : le Festival des Festivals à Toronto, le Festival du Monde à Montréal et le Festival du film d'animation à Ottawa.

Dans le domaine des arts plastiques, le Ministère a aidé des artistes et des galeries privées à participer à la Biennale de Paris ainsi qu'à la Foire internationale de Bâle. Plusieurs expositions ont pu avoir lieu grâce au soutien du Ministère. Ainsi, des collections appartenant à la Colombie-Britannique (*The Legacy*), à la Galerie d'art de l'Ontario (*10 peintres canadiens des années 70*), et à la Galerie Owens du Nouveau-Brunswick (Tom Forrestall) ont été présentées au Festival d'Edimbourg et à Londres, dans d'autres villes des pays d'Europe de l'Ouest ainsi qu'à Belgrade (Yougoslavie), à Sofia (Bulgarie), à Bucarest et à Cluj (Roumanie) et à Budapest (Hongrie). Le Ministère a contribué, avec l'aide de divers musées et galeries, à la venue au Canada d'importantes expositions, telles celles de Toutankhamon à Toronto, *Look of Music* à Vancouver, l'Art sénégalais à Hamilton et à Québec, et Van Dyck à Ottawa. En

outre, les collections permanentes de lithographies du Ministère ont poursuivi leurs tournées en Europe, aux États-Unis, au Mexique, en Australie, en Chine et en Amérique du Sud.

Dans le domaine littéraire, le Ministère a appuyé des tournées d'écrivains en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande et a favorisé leur participation à des rencontres, à des stages et à des conférences. En collaboration avec les différentes associations canadiennes d'écrivains, Rudy Wiebe et Andreas Schroeder ont participé au colloque annuel de l'Association des études canadiennes en Europe germanique. Par ailleurs, la présence d'Andreas Schroeder au congrès annuel de l'Association des écrivains allemands a encouragé la création de liens entre les associations d'écrivains canadiens et allemands. Cinq dramaturges canadiens, soit Carol Bolt, George Ryga, Erika Ritter, Chris Brookes et Sheldon Rosen ont donné des lectures publiques en Australie et en Nouvelle-Zélande. La *League of Canadian Poets* a lancé un échange avec la Grande-Bretagne, avec l'appui du Ministère, auquel participèrent les poètes Susan Musgrave, George Johnson et Bill Bisset. Le secrétaire général de l'Union des écrivains québécois, Jean-Yves Collette, a effectué une tournée préliminaire pour sonder les possibilités de promotion de la littérature québécoise en Europe. Le Ministère a également subventionné la participation d'écrivains étrangers à la Rencontre québécoise internationale des écrivains à Montréal, la présence de représentants d'associations d'éditeurs canadiens à la Foire du livre de Bruxelles, la participation d'éditeurs de revues culturelles québécoises à un stage de formation professionnelle en France, et celle d'un délégué de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation à la Conférence générale de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques, à Manille.

Deux prix littéraires sont parrainés par le Ministère et attribués chaque année en alternance. Celui pour les œuvres en langue française, le prix Canada-Belgique, a été octroyé en 1980 à Victor-Lévy Beaulieu. L'autre, réservé aux œuvres en langue anglaise du Canada et de l'Australie, est allé à Michael Ondaatje. Le lauréat australien de 1979, Thomas Shapcott a, pour sa part, visité le Canada à l'automne. Comme chaque année, le Ministère a fait don de livres canadiens à certaines bibliothèques étrangères désireuses de s'enrichir d'une section consacrée aux auteurs canadiens ou de compléter celle qu'elles possèdent déjà.

Sports

L'appel au boycottage des jeux Olympiques d'été de Moscou, en guise de protestation contre l'invasion soviétique en Afghanistan, a été l'événement marquant de la scène sportive internationale en 1980. Même si, au Canada comme ailleurs, la question a suscité un important débat public, l'Association olympique canadienne a décidé de ne pas envoyer d'équipe à Moscou, répondant en cela à une requête officielle du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par la suite, le boycott a reçu l'appui de quelque soixante pays et a amené les sportifs et les gouvernements à se pencher sur les problèmes soulevés par

le rapprochement entre les manifestations sportives internationales de haut calibre et les relations politiques entre les États. On s'efforce actuellement dans divers milieux de résoudre ces problèmes, et le Canada s'intéresse de près à la recherche d'une solution permanente.

Autre réaction face à l'invasion de l'Afghanistan, le Gouvernement a annoncé en janvier la suspension de l'entente sur les échanges sportifs entre le Canada et l'URSS, ce qui a amené les organisateurs de la Coupe Canada 1980 à reporter l'événement.

Une équipe canadienne a participé aux jeux Olympiques d'hiver de 1980 à Lake Placid, dans l'État de New York. À cette occasion, le Ministère avait établi à Lake Placid un bureau de liaison pour servir les besoins de l'équipe et des visiteurs canadiens de marque, dont LL. EE. le Gouverneur général et Madame Schreyer et le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis. Une délégation de Calgary s'est également rendue sur les lieux, marquant ainsi le début de sa campagne pour accueillir les jeux Olympiques d'hiver de 1988. Le Ministère appuie à fond la candidature de Calgary.

Par ailleurs, les équipes canadiennes ont continué de participer à des épreuves internationales sur six continents, les missions du Canada à l'étranger leur fournissant l'appui et l'aide nécessaires. Les fédérations sportives canadiennes ont continué de tirer activement parti des ententes sur les échanges sportifs, particulièrement avec Cuba et la République populaire de Chine; l'entente avec la Chine, bien que non écrite, n'en est pas moins des plus efficace.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Le Canada participa au printemps de 1980 à trois réunions d'experts gouvernementaux portant respectivement sur la condition de l'artiste, la sauvegarde et la conservation des images en mouvement, et la normalisation internationale des statistiques relatives au financement public des activités culturelles. Il participa également à la Conférence intergouvernementale sur le développement des communications. Ces réunions et ces conférences avaient pour but d'élaborer des projets de recommandation devant être soumis à la conférence générale de l'UNESCO pour examen et adoption.

En juin, Montréal accueillit la réunion, convoquée par l'UNESCO, d'un comité d'experts invités à titre personnel pour étudier la place et le rôle des industries culturelles dans le développement culturel des sociétés. Le directeur général de l'UNESCO se fit représenter à cette réunion par le sous-directeur général chargé de la culture et des communications, M. Makaminian Makagiansar, qui fut reçu officiellement par le gouvernement fédéral ainsi que par les gouvernements québécois et ontarien pendant son séjour au Canada.

Trois sites canadiens inscrits sur la liste du patrimoine mondial culturel et naturel ont été officiellement inaugurés : le site archéologique de l'Anse-aux-Meadows (Terre-Neuve), le Parc provincial des Dinosaurés (Alberta) et, conjointement avec les États-Unis, le Parc national de Kluane (Yukon) et le *Wrangell-*

St. Elias National Monument (Alaska). En outre, lors de sa réunion de septembre, le Comité du patrimoine mondial a porté à la liste du patrimoine mondial un cinquième site canadien : le gîte de fossiles des schistes argileux de Burgess (Parc national Yoho, en Colombie-Britannique). Un séminaire itinérant réunissant des journalistes de toutes les parties du monde a visité durant l'été la plupart des sites canadiens. Le but de ce séminaire était de familiariser la communauté internationale avec les sites canadiens et avec les buts et les objectifs de la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Ce séminaire a été inauguré à Montebello, le 27 juillet, par Son Excellence le Gouverneur général.

Une importante délégation présidée par le ministre de la Santé et du Bien-être social prit part à la vingt et unième session de la conférence générale de l'UNESCO qui eut lieu à Belgrade (Yougoslavie). À l'initiative de la délégation canadienne, la conférence adopta, entre autres, une résolution recommandant de renforcer l'administration du programme prévu par la Convention. Par ailleurs, lors des élections à des postes ou à des organismes qui eurent lieu durant cette conférence, le Canada a été élu à la présidence du Comité juridique, rapporteur de la Commission de la culture et de la communication, au conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication, et de nouveau au Comité juridique de la vingt-deuxième session qui aura lieu à Paris en 1983. Le Canada avait également été élu en 1978, pour une période de cinq ans, au conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère et au conseil intergouvernemental du Programme général d'information.

Bourses

Le Ministère a continué à gérer en 1980 le programme de bourses du gouvernement canadien en mettant 150 bourses de perfectionnement ou de travail libre à la disposition des ressortissants des 18 pays suivants : la Belgique, le Brésil, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Yougoslavie. C'est l'Entraide universitaire mondiale du Canada qui administre désormais ce programme pour le compte du Ministère. À titre de réciprocité, les pays partenaires octroient un nombre à peu près équivalent de bourses à des Canadiens par l'entremise, dans la majeure partie des cas, de l'Association des universités et collèges du Canada.

Études canadiennes à l'étranger

La promotion des études canadiennes (enseignement, recherche et publication), limitée pour des raisons de ressources

à certains pays (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Italie et Belgique) demeure le secteur le plus important du programme de relations universitaires du Ministère. Le programme, qui a pour but de susciter et de cultiver un intérêt particulier pour le Canada parmi les milieux influents à l'étranger, comporte divers volets : possibilité d'acquérir une formation supplémentaire pour les universitaires envisageant de donner des cours nouveaux ou plus approfondis sur le Canada ; appui limité à des conférences et à des séminaires sur le Canada, organisés par des universités étrangères ou des organisations apparentées ; appui limité aux universitaires canadiens invités par les universités des pays cibles à donner, dans le cadre de leurs activités d'études canadiennes, des conférences ou des cours sur le Canada ; appui limité aux associations étrangères d'études canadiennes (aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, au Japon et en Italie) ; aide aux bibliothèques universitaires étrangères en vue de les aider à se procurer les livres, bulletins et périodiques des sociétés savantes ainsi que tout autre matériel didactique devant servir à l'enseignement et la recherche sur le Canada ; et enfin, appui limité aux universités étrangères voulant créer un matériel didactique sur le Canada au profit des établissements d'enseignement de leur pays (surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne).

On compte à l'heure actuelle environ 400 universités étrangères qui dispensent un enseignement sur le Canada. Ces cours ou programmes s'adressent à près de 20 000 étudiants. La création en République fédérale d'Allemagne d'une association des études canadiennes en fait la sixième du genre avec celles déjà constituées aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, au Japon et en Italie.

Échanges universitaires

Dans la mesure du possible, le Ministère a continué d'encourager les échanges universitaires de divers types. Il a aussi fourni une aide au programme d'échanges avec la Chine, touchant 18 étudiants de part et d'autre, et permettant le séjour en Chine, durant trois mois, de 4 professeurs d'anglais et de français langues secondes. L'échange annuel de chercheurs avec la France s'est continué.

Conférences internationales et rencontres sur l'éducation

Le Ministère, en collaboration avec les autres ministères et le Conseil des ministres de l'Éducation, a continué de promouvoir la participation canadienne aux conférences internationales et aux rencontres portant sur l'éducation, convoquées sous les auspices de l'OCDE, de l'UNESCO et du Commonwealth.

PARTIE C

Chapitre 2 : PROGRAMMES D'INFORMATION ET SERVICE DE PRESSE

Programmes d'information à l'étranger

Les programmes d'information dont s'occupent les missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger sont conçus et réalisés de manière à présenter le Canada sous un jour favorable et de faire connaître aux milieux influents et à l'élite de certains pays clé les questions qui intéressent le Canada. Ces programmes appuient par tous les moyens de communication appropriés les nombreux objectifs des missions canadiennes en matière de promotion des principaux intérêts politiques, économiques, commerciaux, culturels et autres du Canada. Par le biais de publications, de films, d'émissions de télévision, d'expositions, de colloques, de voyages d'étude et de conférences, les missions cherchent à projeter à l'étranger l'image d'un pays politiquement dynamique, urbanisé, industriel et économiquement puissant. Afin de promouvoir les échanges commerciaux, on s'est attaché davantage à montrer le rôle de chef de file que joue le Canada dans le domaine de la technologie de pointe.

Les missions canadiennes ont naturellement cherché, dans leurs contacts avec le grand public, à diffuser une information plus exacte et complète sur le Canada. Toutefois, on a tenté davantage d'atteindre certains auditoires cibles par le biais des médias locaux. Les programmes et les projets les plus diversifiés et les plus complets sont concentrés là où opèrent les grands centres de presse, c'est-à-dire à New York, Paris, Londres, Washington, Bonn et Tokyo.

Pour leurs activités liées à l'information et aux relations avec les médias, les missions bénéficient de services fournis par l'administration centrale à Ottawa. En 1980, le Ministère a mis à leur disposition de la documentation sur la politique du gouvernement, des textes de déclarations et de discours, des revues de presse, des directives touchant la presse et des articles de fond sur des questions de politique intérieure et étrangère, notamment sur la situation économique au Canada, la question constitutionnelle, les relations fédérales-provinciales, l'énergie, l'environnement et les progrès scientifiques et technologiques. Plus de 20 articles illustrés ont été rédigés à l'intention de publications étrangères. Vingt et un cahiers de presse ont été préparés à l'intention des journalistes qui accompagnaient le Premier ministre ou le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures lors de leurs voyages à l'étranger, ainsi que des membres de la presse qui assuraient la couverture des visites au Canada de dirigeants étrangers. Il a également fallu rédiger des textes devant paraître dans les publications de l'administration centrale.

Au cours de l'année, le Ministère a répondu à 1 154 demandes de renseignements à caractère général et spécialisé, qui lui ont été adressées par des organismes gouvernementaux étran-

gers, des institutions de l'extérieur ou des citoyens d'autres pays.

Un important programme de visites permet aux façonneurs d'opinion étrangers de faire des voyages d'études au Canada dans le but d'acquérir une connaissance générale du pays ou d'approfondir tel ou tel domaine de connaissances. Les journalistes étrangers qui souhaitent écrire sur le Canada peuvent également recevoir de l'aide. En 1980, la plupart des 700 participants au programme s'intéressaient aux élections fédérales et au référendum qui a eu lieu au Québec. Des spécialistes canadiens de la médecine, de l'éducation, de l'administration publique, de la culture, des communications par satellite et de l'informatique ont également été envoyés à l'étranger afin d'y donner des conférences sur les progrès les plus récents accomplis au Canada.

Le Ministère a continué de développer ses ressources audiovisuelles. Il a acquis 82 titres de sources publiques et privées, soit plus de 850 copies de films, pour les cinémathèques des missions. Dix-sept de ces films ont été doublés en langues étrangères. Des millions de personnes ont vu les films distribués par les missions dans 80 pays.

Deux films destinés aux auditoires étrangers ont été réalisés en collaboration avec l'Office national du film. Il s'agit d'un film sur le système politique canadien intitulé *The Canadian Federation/La fédération canadienne*, et d'un film d'une heure sur les arts du spectacle au Canada, intitulé *Stages*.

Le Ministère utilise de plus en plus les vidéo-cassettes comme moyen d'information. Il a en outre fourni aux principales missions de nombreuses émissions d'affaires publiques qui leur permettent de présenter la réalité canadienne de façon vivante aux journalistes étrangers. En outre, grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada, le Ministère a pu mettre à la disposition de 20 missions 6 émissions prestigieuses illustrant ce qui se fait au Canada dans le domaine des arts visuels et du spectacle, et il a pris les dispositions voulues pour la diffusion de 11 émissions de télévision canadiennes en Afrique francophone.

Le Ministère a fait l'acquisition et le choix des photographies qui doivent paraître dans les publications de l'administration centrale et des missions ou qui doivent être présentées dans des projections de diapositives et des expositions servant à illustrer la réalité canadienne à l'étranger. Il est actuellement à constituer des jeux de diapositives sur les villes canadiennes et la technologie de pointe et à fournir aux télévisions étrangères des diapositives pour illustrer adéquatement leurs bulletins de nouvelles sur le Canada. Une exposition itinérante de

photographies, intitulée *Northern Composition/Composition nordique*, a été montée afin de faire connaître les traits géographiques et humains des différentes régions du pays. Une série d'agrandissements photographiques sur des thèmes canadiens a été produite en 1980 à l'intention de toutes les missions.

Le Ministère continue de produire des expositions d'information dont se servent les missions dans le cadre de leurs activités de promotion destinées à accentuer la présence du Canada. Ce sont surtout des expositions qui ont été utilisées lors des fêtes organisées à Londres pour marquer le centenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Grande-Bretagne. On y a aussi de plus en plus recours en tant que motif des « Semaines du Canada » et des « Mois du Canada », grandes manifestations qui touchent à tous les aspects de l'information, de la culture, du tourisme et du commerce.

Depuis plusieurs années, 11 de nos ambassades publient des périodiques dans la langue du pays d'accréditation. Il s'agit de publications spécialement adaptées aux intérêts de leur auditoire. Une nouvelle parution a vu le jour en 1980 : *Canada-ASEAN*, publiée à Singapour. Ces 12 publications s'adressent à un auditoire choisi d'environ 180 000 particuliers et organisations.

La Section des publications a produit au total 148 brochures, affiches et feuilles documentaires. De nombreuses publications d'information générale sur le Canada ont été traduites en langues étrangères. Mentionnons entre autres *Le Canada à l'heure du monde*, brochure illustrée de 125 pages, également publiée en anglais. La Section a en outre préparé et produit 49 numéros de *Canada Weekly* et d'*Hebdo Canada*, 18 numéros de *Noticias do Canada* et 20 numéros de *Noticiario de Canada*. Avec ces publications et les reproductions d'articles qui y paraissent, le Ministère touche plus de 2 millions de lecteurs étrangers chaque semaine.

Programmes d'information au Canada

Le Ministère s'occupe toujours d'activités qui servent à renseigner le grand public, les écoles et les groupes d'intérêts spéciaux au Canada sur la politique étrangère canadienne et les services consulaires (voir partie D). Ce rôle est assumé en bonne partie par le service chargé de répondre aux demandes de renseignements écrites et téléphoniques du public canadien au moyen de documents préparés à cette fin, de déclarations ou de discours, de brochures et de lettres personnelles.

En 1980, ces activités d'information comprenaient entre autres : un programme de visites dans le cadre duquel des députés, des journalistes, des maires et des professeurs d'université ont pu se rendre aux sièges de l'OTAN et de la CE à Bruxelles, au Parlement européen à Strasbourg et à la base des Forces armées canadiennes à Lahr (Allemagne) afin d'étudier sur place les relations économiques et de sécurité qu'entretient le Canada avec l'Europe ; un modeste programme de publications, dont la Revue annuelle présentée au Parlement par le Ministère ; l'enregistrement sur cassette d'exposés de politique étrangère destinés aux écoles secondaires, une série de courtes

émissions radiophoniques documentaires sur la politique étrangère et les relations internationales et un film sur les services consulaires du Ministère, qui devrait sortir en 1981 ; une trousse d'information pour les écoles sur le Jour du Commonwealth ; un programme dans le cadre duquel des chefs de mission canadiens peuvent effectuer au pays des tournées de conférences à l'intention de groupes communautaires et des représentants de la presse et participer à des émissions radiophoniques et télévisées d'affaires publiques. Le Ministère a également organisé des projections de films et des séances d'information sur la politique étrangère du Canada à l'intention d'un grand nombre d'étudiants et d'adultes.

Relations avec les universités

En 1980, dans le cadre de ses relations avec les universités au Canada, le Ministère a dépêché 85 de ses agents auprès de 40 universités et organisations connexes en vue d'y donner ou d'y organiser quelque 260 conférences ou colloques. Ce programme est destiné à donner aux professeurs et aux étudiants des universités la possibilité de suivre l'évolution de la politique étrangère au Canada. En outre, 2 agents supérieurs du Ministère étaient détachés auprès des universités Laval et de Toronto afin d'y contribuer directement à l'étude et à l'enseignement de la politique étrangère du Canada et des relations internationales.

Affaires historiques

La Direction des affaires historiques du Ministère poursuit trois grands objectifs, soit : rassembler et diffuser des renseignements exacts sur l'évolution du Ministère et l'histoire de la politique étrangère du Canada, faciliter la coopération dans le domaine de la recherche avec les universitaires qui s'intéressent aux activités du Ministère ainsi qu'avec d'autres chercheurs et écrivains au pays et à l'étranger, et mettre un centre de documentation et de recherche à la disposition des autres directions des Affaires extérieures. Le volume 9 des *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada (1942-1943)* a été publié en 1980, et la rédaction des volumes qui doivent couvrir la période se terminant en 1949 s'est poursuivie. La préparation du volume 2 des *Documents relatifs aux relations entre le Canada et Terre-Neuve* progresse toujours. Les ressources de la Direction ont été en bonne partie affectées à la rédaction de l'*Histoire du ministère des Affaires extérieures*, en deux volumes, qui sera publiée dans les deux langues officielles à l'occasion du soixante-quatrième anniversaire du Ministère en 1984. À cette fin, les témoignages de nombreux hauts fonctionnaires retraités ont été recueillis de vive voix. La Direction a aussi participé à la publication de la brochure *Canada in London: An unofficial glimpse of Canada's sixteen high commissioners, 1880-1980*. Des membres du personnel de la Direction ont animé 8 colloques et publié 3 articles savants. Des dispositions ont été prises pour que quelque 475 professeurs et chercheurs aient accès à certains dossiers présentant un intérêt historique. La Direction a également répondu à de nombreuses autres demandes de renseignements.

Expositions universelles

Les Florales internationales de Montréal de 1980, première exposition horticole de niveau international à être tenue en Amérique du Nord, a attiré 2,5 millions de visiteurs et suscité une participation internationale plus nombreuse et diversifiée que celle à laquelle on se serait normalement attendue. L'exposition canadienne, dont s'est occupée la Direction des expositions universelles et pour laquelle le secteur privé et divers ministères ont collaboré étroitement, a été jugée l'une des meilleures par les horticulteurs du monde entier.

Le Bureau international des expositions (BIE) a réservé un bon accueil au projet visant la tenue d'une exposition internationale à Vancouver et il a accepté d'enregistrer au nom du Canada l'Exposition internationale sur les transports (TRANSPO 86). L'exposition, qui se tiendra du 2 mai au 13 octobre 1986, coïncidera avec les centenaires de la ville de Vancouver et de l'inauguration du service voyageurs du chemin de fer transcontinental.

En 1980, le BIE a également été saisi des plans pour les expositions internationales projetées à la Nouvelle-Orléans (1984) et à Tsukuba, au Japon (1985). Les formalités d'inscription pour ces deux dernières expositions devraient être terminées au début de 1981. L'Australie a continué de planifier une grande exposition internationale pour 1988.

Service de presse

Le Service de presse a pour mandat principal d'expliquer aux médias la politique étrangère du Canada et de fournir au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures tous les services dont il a besoin pour ses contacts avec la presse. Le directeur du Service de presse est le porte-parole officiel du Ministère; ses fonctions consistent à répondre aux questions des journalistes, à organiser des séances d'information, à faire des déclarations verbales ou écrites pour préciser la politique étrangère du gouvernement et à arranger les conférences de presse et les interviews du ministre à Ottawa et à l'étranger.

Le Service de presse facilite le travail des journalistes canadiens effectuant des reportages à l'étranger en planifiant au besoin leur visite et en s'assurant que les missions canadiennes leur procureront toute l'assistance voulue et les informeront notamment de la situation politique, économique et sociale du pays visité, s'il y a lieu.

Le Service de presse a un rôle à jouer lorsque le Premier ministre ou le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures voyagent à titre officiel à l'étranger, accompagnés de journalistes

canadiens. En plus d'organiser une séance d'information où sont expliqués les objectifs de la visite, le Service distribue habituellement un cahier de presse fournissant les principales données économiques et politiques requises pour les reportages des journalistes. Il en a été ainsi de la participation du Ministre à une conférence spéciale de l'Agence de coopération culturelle et technique à Paris, de sa visite à Mexico pour préparer la visite officielle du président mexicain au Canada, de sa visite à Salisbury pour assister aux cérémonies qui ont marqué l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, de sa participation aux réunions des ministres et du Conseil de l'OTAN à Bruxelles, de sa participation à la réunion de l'OCDE tenue au niveau ministériel à Paris, de son voyage en Asie du Sud-Est (Malaisie, Singapour et Hong Kong), de sa participation à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, de son séjour à Vienne pour assister à la première réunion préparatoire du Sommet Nord-Sud et de sa participation à la séance inaugurale de la Conférence d'examen de la CSCE à Madrid.

Lors de visites officielles effectuées au Canada par des personnalités étrangères, le Service de presse organise un programme d'activités — couverture des manifestations spéciales, séances d'information, rencontres et interviews — pour les journalistes qui accompagnent le ou les visiteurs. S'il y a lieu, le Service voit à l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens. En 1980, des programmes de ce genre ont été organisés à l'occasion de la visite du premier ministre japonais Masayoshi Ohira, du président mexicain José Lopez Portillo, du secrétaire d'État américain Cyrus Vance, du général Juvenal Habyarimana, président du Rwanda, du ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Guerreiro, et d'autres personnalités.

Le Service de presse publie tous les communiqués émis au nom du Ministre, ainsi que les discours et les déclarations officielles de ce dernier. Enfin, par la transmission télégraphique quotidienne à toutes les missions d'une revue de la presse canadienne écrite et électronique, il apporte un complément important à la somme d'informations que celles-ci reçoivent du Ministère pour les aider à accomplir leur travail.

Le Service de presse apporte son concours aux correspondants étrangers couvrant régulièrement la scène canadienne, qui résident soit au Canada, soit aux États-Unis. Il est en liaison constante avec ces correspondants, au nombre de 40, et facilite, de différentes façons, leur couverture de la scène canadienne.

PARTIE D

PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

Nombre de circonstances peuvent survenir dans lesquelles les Canadiens risquent de rencontrer des difficultés à caractère international. Ils ont alors besoin d'une aide particulière, que le ministère des Affaires extérieures peut souvent fournir par l'entremise de ses services consulaires, juridiques et de passeports entre autres.

PARTIE D

PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

Assistance consulaire

Les missions diplomatiques et les postes consulaires du Canada ont rendu environ 607 000 services consulaires, soit 28 000 de plus que l'an dernier. Sur ce nombre, plus de 4 000 avaient trait à des cas de détresse nécessitant une aide et des soins spéciaux. Les missions ont aidé 2 230 Canadiens qui se sont trouvés en difficulté financière à l'étranger pour cause de vol ou de perte d'argent, d'annulation d'arrangements, de coûts imprévus ou d'autres circonstances inhabituelles, et elles leur ont consenti des avances remboursables en attendant l'arrivée de fonds personnels. Dans de nombreux cas, les missions et l'administration centrale ont également dû intervenir dans le transfert des fonds en question. Dans 354 autres cas, des personnes se trouvant dans des situations particulièrement pénibles se sont vu consentir des fonds remboursables pour leur rapatriement au Canada. En 1980, 491 Canadiens étaient détenus dans des prisons étrangères. Nos fonctionnaires consulaires ont prêté assistance en aidant les prévenus à trouver un avocat et en veillant à ce qu'ils soient traités équitablement par les tribunaux, en faisant office d'intermédiaire entre les prisonniers et les membres de leur famille, leurs parents et leurs amis, et en prêtant tout autre concours possible et approprié. D'après les chiffres fournis par nos missions, 543 Canadiens ont dû être hospitalisés à l'étranger, et 426 y sont décédés.

La très grande majorité des 607 000 services consulaires rendus ont porté sur des cas relativement simples. Il s'agissait la plupart du temps de fournir des renseignements et des conseils sur les conditions locales, de délivrer des passeports, d'instruire des demandes d'attestation de citoyenneté canadienne, de fournir d'autres services liés à la citoyenneté, d'assurer des services notariaux et de faciliter les contacts entre les Canadiens et les autorités locales.

À Ottawa, l'administration centrale s'est occupée de coordonner et d'appuyer les activités consulaires des missions à l'étranger. Le Ministère a également entrepris ou poursuivi la négociation de conventions ou d'ententes portant sur des questions consulaires et de nationalité, en plus de suivre de près les développements législatifs pertinents, de fournir aux Canadiens qui désirent voyager ou séjourner à l'étranger des renseignements et des évaluations des conditions susceptibles de les intéresser, d'assurer la liaison avec d'autres ministères fédéraux et avec l'industrie canadienne des voyages, d'administrer les programmes de formation consulaire et d'évaluation, de rassembler et d'analyser les rapports et les statistiques consulaires et de s'occuper d'autres activités ayant trait à l'élaboration de la politique consulaire.

En raison des nombreux conflits localisés en divers points du globe, la sécurité des Canadiens qui voyagent ou qui habitent dans les zones touchées a été menacée à des degrés divers. Ce fut le cas en Afghanistan, en Bolivie, au Tchad, au Salvador, au Liberia, au Surinam, en Iraq et en Iran. Les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre qui se sont produits en Algérie et en Italie ont suscité des préoccupations tout aussi graves, quoique ponctuelles. En plus de s'occuper de recueillir et de diffuser promptement l'information la plus récente possible sur ces événements, l'administration centrale et les missions concernées ont continué leur examen permanent des plans d'urgence pour venir en aide aux Canadiens, et elles sont demeurées en contact avec les Canadiens inscrits dans ces régions et ailleurs. Les Canadiens qui souhaitaient quitter les pays sinistrés ont bénéficié de l'aide des missions dans la mesure du possible.

Réunion des familles et objectifs de la CSCE

Le gouvernement du Canada a poursuivi les objectifs de la déclaration d'Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) visant les « contacts entre les personnes ». Les délégués canadiens ont présenté la position du gouvernement lors de la conférence d'examen de la CSCE qui s'est réunie à Madrid à la mi-novembre. La visite que devait effectuer au Canada le président Ceausescu de la Roumanie, mais qui a dû être annulée, a suscité beaucoup d'intérêt chez les Canadiens d'origine roumaine, ce qui a fait augmenter sensiblement les demandes de démarches auprès des autorités roumaines en vue de la réunion des familles. Plusieurs de ces démarches ont eu des résultats positifs. Le nombre total des demandes individuelles de démarches officielles auprès d'autres gouvernements s'est également accru par rapport à l'année dernière, démarches dans lesquelles le Ministère a été de nouveau appelé à jouer un rôle actif. Le nombre des demandes de visa de séjour présentées notamment par des hommes d'affaires ou des spécialistes et par de simples visiteurs originaires de certains pays désignés s'est encore une fois accru par rapport à l'année dernière.

Consuls honoraires

Des consuls honoraires ont été nommés à Tijuana et à Merida (Mexique) ainsi qu'à Panama City (Panama), ce qui porte à douze le nombre des consulats dirigés par des consuls honoraires. Sous la direction du chef de mission canadien accrédité dans le pays en question, les consuls honoraires fournissent aux Canadiens des services consulaires d'urgence.

Transfèrement des délinquants

En vertu du traité canado-américain sur le transfèrement des délinquants, 14 Canadiens détenus dans des prisons américaines se sont vu accorder la permission de revenir au Canada pour y purger le reste de leur peine et demander leur libération conditionnelle dans un environnement qui leur soit plus familier. Par ailleurs, 15 prisonniers de nationalité américaine ont été transférés dans des institutions pénales de leur pays.

Le traité avec le Mexique est demeuré en vigueur, mais il n'y a pas eu de transfèrement de prisonniers canadiens en 1980.

Un traité similaire entre le Canada et le Pérou a été ratifié et est entré en vigueur au cours de l'été. À la fin de l'année, une trentaine de Canadiens, accusés pour la plupart de trafic ou de possession de drogue, attendaient leur procès dans les prisons péruviennes. Le traité prévoit qu'ils seront admissibles à un transfèrement au Canada après le prononcé de leur sentence et lorsque la procédure d'appel aura suivi son cours normal.

Des pourparlers préliminaires au sujet d'éventuels arrangements pour le transfèrement des délinquants ont été menés avec d'autres pays où la question revêt présentement un intérêt particulier pour le Canada.

Réfugiés

Le conseiller spécial pour les réfugiés a continué d'agir à titre de représentant du Ministère auprès du Comité consultatif du statut de réfugié. En 1980, celui-ci a examiné 1 003 demandes de statut de réfugié au Canada, dont 263 ont été acceptées. Le conseiller spécial et ses suppléants représentent également le Ministère auprès d'un groupe consultatif interministériel responsable du traitement des demandes de parrainage de prisonniers politiques et de dissidents étrangers. En consultation avec la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, le Ministère a entrepris de faire l'examen des relations du Canada avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME). Pour l'instant, le Canada siège au Comité à titre d'observateur.

Conventions et ententes consulaires

Les consultations et les négociations se sont poursuivies entre le Canada et les pays avec lesquels nous avons particulièrement intérêt à conclure des conventions ou des ententes bilatérales en vue d'améliorer la protection consulaire des Canadiens. Conscient des engagements pris à la CSCE, le Ministère s'est penché sur d'importantes questions liées aux fonctions consulaires et à l'application de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, en même temps qu'il passait en revue d'autres points d'intérêt réciproque. L'accent a été mis sur les clauses concernant la nationalité, pour que soit défini le degré de protection et d'assistance dont les détenteurs d'une double nationalité pourraient bénéficier dans certaines circonstances lorsqu'ils effectuent un séjour temporaire dans l'autre pays dont ils possèdent la nationalité. Certaines questions qui font présentement l'objet de négociations relèvent de la compétence des autorités provinciales. Ainsi, il a fallu obtenir leur avis ou leur approbation quant au contenu des projets

de conventions avec la Hongrie et la Roumanie. Des consultations ont en outre été entamées avec l'Italie et la Tchécoslovaquie au sujet d'une vaste gamme de questions à caractère consulaire.

Programme de sensibilisation

Plus de 600 000 exemplaires de l'édition de 1980 de *Bon Voyage, mais...* ont été distribués par les bureaux régionaux des passeports au Canada, par les missions à l'étranger et par l'administration centrale. Des préparatifs ont été faits en vue de la réalisation d'un nouveau film sur l'assistance consulaire aux Canadiens. Commandité par le Ministère, ce film sera largement diffusé à la télévision et dans les salles de cinéma. Des représentants du Ministère ont fourni des informations et des analyses aux membres des médias et de la presse dans le cadre d'interviews et d'exposés portant aussi bien sur les aspects généraux des voyages à l'étranger que sur des situations particulières, ainsi que sur l'assistance et les autres services que nos missions peuvent assurer aux Canadiens qui se trouvent à l'étranger.

Politique consulaire pour les années 80

Le Ministère a entrepris l'examen en profondeur de la politique et des pratiques consulaires afin d'établir ce qu'elles devraient être dans la présente décennie, en tenant compte de l'évolution au pays comme à l'étranger des conditions affectant les Canadiens voyageant ou résidant à l'étranger. Le rapport publié par suite de cet examen contiendra des recommandations sur les améliorations à apporter à notre politique et à nos pratiques pour faire face aux changements prévus dans les prochaines années.

Services de passeports

La demande de services de passeports a diminué pour la deuxième année consécutive. Ceci s'explique en partie par les effets de l'inflation et du taux de change sur le pouvoir d'achat des Canadiens voyageant à l'étranger, et en partie par la politique du gouvernement qui consiste à encourager les Canadiens à prendre leurs vacances au Canada.

Conformément à la politique gouvernementale d'extension des services décentralisés offerts aux Canadiens, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait en décembre la création de 4 nouveaux bureaux régionaux des passeports, qui devaient ouvrir leurs portes à Windsor, London, Victoria et Fredericton au début de 1981. Cette décision a pour effet de porter à 15 le nombre des bureaux régionaux à l'extérieur d'Ottawa qui fournissent des services personnels de passeport et qui facilitent le règlement des problèmes de voyage et d'intérêt consulaire des Canadiens en difficulté à l'étranger.

Le Bureau des passeports d'Ottawa a continué de mettre son expertise et ses services (en matière de formation et de services de soutien notamment) à la disposition du personnel chargé de la délivrance des passeports dans nos missions à l'étranger.

Pendant l'année, 661 112 documents de voyage (passeports canadiens, certificats d'identité et titres de voyage établis en

vertu de la Convention des Nations Unies sur le statut des réfugiés) ont été délivrés. Sur ce nombre, 616 581 l'ont été au Canada (contre 725 938 en 1979) et 44 531 dans les missions à l'étranger (contre 43 260 en 1979). Ces chiffres indiquent une diminution du nombre des passeports délivrés au Canada et une augmentation de 2,9 % des passeports délivrés à l'étranger.

Par suite des programmes gouvernementaux d'aide aux réfugiés, 2 131 certificats d'identité et 566 titres de voyage ont été délivrés aux requérants autorisés. Par rapport à 1979, il s'agissait d'une augmentation de plus du double du nombre de certificats d'identité, et d'une augmentation de moindre importance pour ce qui est des titres de voyage.

Commission des réclamations étrangères

Les demandes de citoyens canadiens qui désirent obtenir une aide pour présenter des réclamations qui mettent en cause des gouvernements étrangers sont habituellement traitées individuellement par le Ministère. Toutefois, lorsqu'un changement radical du régime politique d'un pays entraîne la nationalisation ou autre disposition de biens privés et suscite un grand nombre de réclamations, il est plus pratique de négocier un règlement global avec le pays en question. Cette procédure a été adoptée dans les cas de la Hongrie, de la Roumanie, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Un tel règlement, signé le 7 novembre avec Cuba, n'avait pas encore été ratifié à la fin de l'année.

Lorsqu'un règlement global a été négocié et que le fonds approprié a été constitué, toutes les réclamations sont soumises à un organisme indépendant, soit la Commission des réclamations étrangères, qui fait rapport et présente au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au ministre des Finances des recommandations concernant l'admissibilité à une indemnisation prélevée à même le fonds, ainsi que les montants des indemnités. La Commission avait terminé avant 1980 ses travaux en ce qui concerne les réclamations hongroises et roumaines.

En 1980, la Commission a terminé ses travaux sur les réclamations concernant la Pologne et la Tchécoslovaquie. L'une des personnes qui avait présenté une réclamation contre la Tchécoslovaquie avait demandé à la Cour fédérale du Canada d'examiner le rapport et la recommandation de la Commission conformément à la Loi sur la Cour fédérale. La Cour ayant maintenu le rapport et la recommandation de la Commission, l'auteur de la réclamation a interjeté appel auprès de la Cour suprême du Canada. À la fin de l'année, aucune décision n'avait encore été rendue. (La Commission a entrepris, depuis, l'examen des réclamations concernant le règlement avec Cuba).

Droit international privé

Dans le domaine du droit international privé, le Ministère offre divers services visant à faciliter les recours juridiques

mettant en cause les juridictions étrangères et canadiennes sur la base de conventions ou de procédures convenues. Avec la mobilité croissante des individus, la coopération internationale englobe maintenant les prestations de sécurité sociale, les obligations alimentaires et jugements d'entretien et autres questions connexes. Comme nombre de ces questions relèvent de la compétence des provinces, le Ministère assure la liaison avec celles-ci afin d'arrêter et d'administrer les modalités réciproques nécessaires. En 1980, le Ministère a publié une brochure intitulée *Entraide judiciaire internationale en matière civile, commerciale, administrative et criminelle*. Cette publication, qui doit faciliter la tâche des avocats et des officiers de justice canadiens aux prises avec des problèmes de droit international, a été largement diffusée au Canada ; des exemplaires ont été envoyés aux missions étrangères à Ottawa ainsi qu'aux missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger.

L'application du droit pénal est un autre domaine où s'exerce la collaboration entre États. Dans ce domaine également, le Ministère assure la liaison nécessaire au Canada et à l'étranger. À la fin de l'année, on s'attendait à ce que le nouveau traité d'extradition signé avec la France en 1979 soit ratifié sous peu. On prévoyait également qu'un traité d'extradition soit signé incessamment avec les Pays-Bas. La négociation d'un nouveau traité d'extradition entre le Canada et l'Italie était presque terminée à la fin de 1980. Les discussions se sont poursuivies avec les autorités américaines concernant la possibilité de modifier le Traité canado-américain d'extradition. La Chambre des communes n'avait pas encore étudié le projet de loi sur les délinquants fugitifs adopté par le Sénat en décembre 1978. Lorsque ce texte aura force de loi, on s'attend à ce qu'il soit intégré à la Loi sur l'extradition.

Comme il le fait chaque année, le Ministère s'est sérieusement penché sur les aspects internationaux d'un certain nombre de cas d'enlèvement d'enfant découlant d'un conflit entre la mère et le père au sujet de la garde de l'enfant. Le nombre de ces cas a considérablement augmenté. Le Ministère a fait de son mieux pour obtenir des renseignements sur le bien-être des enfants en cause et, dans la mesure du possible, a prêté son concours en vue de leur retour au Canada lorsque les tribunaux canadiens avaient déjà statué sur la garde. En partie à cause des graves inquiétudes des personnes en cause dans de tels conflits, le public s'est vivement intéressé au rôle du gouvernement fédéral et des provinces dans ce domaine. Huit des 10 provinces ont adopté une loi type sur l'application réciproque des jugements de garde provinciaux depuis 1975, et les 2 autres provinces songent à suivre leur exemple. Sur la scène internationale, le Canada a participé à la rédaction finale de la Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international des enfants, qui a été adoptée à la quatorzième session de la Conférence de La Haye de droit international privé. Le principal objectif de cette convention est d'assurer une coopération judiciaire pour obtenir que l'enfant déplacé illicitement soit promptement retourné au parent qui en avait la garde dans le pays où il a été enlevé.

PARTIE E

FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION

Le ministère des Affaires extérieures est une entreprise de dimensions considérables. Plusieurs organes sont essentiels à son bon fonctionnement, dont un service de protocole, des mécanismes de coordination, un réseau de communications et des entités pour gérer tout autant des biens immobiliers de par le monde que du personnel sans cesse en déplacement et un budget comptabilisé en plusieurs devises. Les pages suivantes décrivent ces rouages.

PARTIE E

FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION

Planification des politiques

Le Secrétariat de la planification des politiques appuie le travail du Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de la haute direction en évaluant l'efficacité des politiques en vigueur à la lumière de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale, en suggérant des options et en proposant de nouvelles orientations pour la politique étrangère. Il s'attache également à renforcer le rôle du Ministère à titre d'agence fédérale chargée de la gestion des relations extérieures du Canada. Pendant l'année, le Secrétariat a été engagé dans un certain nombre d'activités qui avaient pour but de permettre une meilleure homogénéité et une meilleure coordination dans l'élaboration des politiques au sein du Ministère.

Sécurité et renseignements

Le Bureau de l'analyse des renseignements et de la sécurité a la responsabilité des programmes visant à assurer la sécurité matérielle des documents et des communications, ainsi que la sécurité du personnel dans les missions à l'étranger et à l'administration centrale. Les questions de terrorisme international et les préparatifs en cas d'urgence sont également de son ressort. Son personnel rassemble et analyse les renseignements politiques et économiques qui lui proviennent de sources multiples et qui serviront de fondement à la formulation de politiques dans des domaines touchant les intérêts du Canada.

Coordination fédérale-provinciale

La coordination fédérale-provinciale a pour fonction d'harmoniser les politiques et les activités des deux paliers de gouvernement sur la scène internationale. La direction responsable de cette coordination élabore des politiques gouvernementales tenant compte des intérêts des provinces dans les affaires internationales et aide celles-ci à mener les activités internationales qui relèvent de leur compétence.

Une étroite liaison entre le Ministère et les provinces est assurée, notamment par des visites périodiques aux provinces de fonctionnaires du Ministère et par des contacts téléphoniques presque quotidiens. En outre, le Ministère met son réseau de télécommunications à la disposition des provinces pour leur faciliter un recours rapide aux services des missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger.

Le Ministère gère un programme spécial de diffusion de l'information à l'intention des dix provinces. Grâce à ce dispositif, des observations, commentaires et recherches émanant principalement de nos missions aux États-Unis et auprès de la Commission des communautés européennes sont commu-

niés aux capitales provinciales. Ces informations, qui sont surtout de nature économique, concernent l'énergie, le commerce, les richesses naturelles et l'environnement.

La même coopération a cours à l'étranger entre les missions diplomatiques ou consulaires du Canada et les 38 bureaux provinciaux installés aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Pendant l'année, le Ministère a fait des démarches auprès des gouvernements concernés pour aider l'Ontario à ouvrir 3 bureaux (2 aux États-Unis et 1 en Asie), l'Alberta 1 (en Asie) et le Manitoba et le Québec 1 chacun (au Mexique).

Dans le domaine des institutions multilatérales, le Ministère a continué à favoriser la participation des provinces aux sessions de l'Assemblée mondiale de la santé, de la FAO, de l'OIT, de l'UNESCO, et de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ainsi qu'à certaines réunions sectorielles du Commonwealth et de l'OCDE. Six provinces ont continué à participer aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et ont fourni des conseillers à la délégation canadienne.

Cette année encore, les provinces ont participé aux activités des sous-comités du Comité mixte de coopération prévu par l'Accord-cadre entre le Canada et la Communauté européenne. Elles ont également fait partie des groupes de travail créés par les sous-comités pour traiter de questions précises telles l'aéronautique, les télécommunications, les produits forestiers, les métaux et les minéraux.

Les provinces ont été consultées sur un nombre croissant des activités économiques internationales du Canada. Mentionnons entre autres les consultations préparatoires à la réunion de la Commission économique conjointe Japon-Canada à Banff, les discussions concernant les consultations scientifiques et techniques entre le Canada et le Japon, un échange de vues concernant l'AIE, des discussions sur le Livre blanc touchant la politique d'importation et sur le suivi des négociations commerciales multilatérales du Tokyo Round, et les réunions du Comité fédéral-provincial du Programme volontaire d'aide au développement agricole (VADA).

Au chapitre de l'immigration, le Ministère a continué à favoriser une coopération étroite entre les services fédéraux et québécois d'immigration à l'étranger. Ainsi, des arrangements ont été conclus pour l'ouverture d'une section de l'immigration du gouvernement québécois à l'ambassade du Canada à Lisbonne.

Sur le plan culturel, le Ministère a entrepris en novembre et en décembre, une série de visites de liaison avec toutes les

capitales provinciales afin de discuter de l'évolution des mécanismes de consultation fédérale-provinciale sur les relations culturelles internationales du Canada.

En 1980, un intérêt soutenu s'est manifesté pour la coopération internationale en matière d'éducation. Un accord de promotion des échanges, signé avec la Chine en juin 1979, a été prorogé en juillet. En vertu de cet accord, des chercheurs chinois peuvent venir étudier au Canada pendant un an ou deux à titre privé (par opposition aux étudiants qui viennent dans le cadre de programmes visant l'obtention d'un diplôme). Pendant l'année universitaire 1979-1980, 80 nouveaux candidats se sont ajoutés aux 280 qui étudiaient déjà dans des institutions d'enseignement canadiennes. Administré par le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC), qui agit comme organisme de placement, le programme s'est avéré un succès grâce à l'appui des provinces et à l'excellente coopération de toutes les parties. C'est pourquoi le Ministère, en consultation avec le CMEC et les provinces, explore les possibilités d'organiser des programmes semblables avec d'autres pays.

Pendant l'année, le Ministère a prêté son concours dans l'organisation des visites à l'étranger d'un certain nombre de premiers ministres provinciaux. Le premier ministre Lévesque du Québec s'est rendu en France et en Belgique, et les premiers ministres Peckford de Terre-Neuve et Hatfield du Nouveau-Brunswick se sont rendus en Grande-Bretagne. En outre, de nombreuses visites à l'étranger ont été organisées pour des ministres de toutes les provinces. Plusieurs missions étrangères ont effectué des visites officielles dans des provinces canadiennes, notamment celles dirigées par feu le premier ministre Ohira du Japon, en Colombie-Britannique, par le vice-président chinois Bo Yibo, en Saskatchewan, par le ministre brésilien des affaires étrangères, M. Guerriero, au Québec et par le président mexicain Lopez-Portillo, en Ontario.

Information pour la haute direction

Le Service d'information pour la haute direction est chargé de fournir une information détaillée sur la politique étrangère aux cadres supérieurs du Ministère, aux missions à l'étranger ainsi qu'aux autres ministères et organismes fédéraux qu'intéressent les relations extérieures du Canada. Le Service s'est acquitté de cette responsabilité en distribuant des résumés quotidiens des communications importantes entre l'administration centrale et les missions à l'étranger, ainsi qu'en publiant périodiquement des bulletins et des documents choisis sur diverses questions de politique étrangère.

Communications et Informatique

Quelque trois millions de messages télégraphiques ont été échangés pour appuyer tous les ministères ayant des programmes à l'étranger. Il a été possible de satisfaire à la demande toujours croissante grâce au programme de rééquipement qui a permis de beaucoup améliorer la capacité du réseau depuis quatre ans. Ainsi, on a pu absorber l'accroissement constant du nombre des messages acheminés tout en mainte-

nant les dépenses de fonctionnement à un niveau relativement stable en dollars constants.

La reconfiguration du réseau, y compris l'introduction des voies télégraphiques multiplex vers Londres et Paris, a contribué à limiter les coûts tout en fournissant de nouvelles liaisons téléphoniques entre l'administration centrale et ces missions. La mise en place du réseau de radiotéléscripteurs reliant Ottawa et le Moyen-Orient s'est poursuivie. Des installations sûres de transmission par fac-similé ont été aménagées dans 5 consulats aux États-Unis, comblant un besoin de longue date. Outre les visites normalement effectuées dans certaines missions, des inspections techniques spéciales ont été effectuées dans 30 missions.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'implantation du système téléphonique canadien SL-1. Le système a été installé à Washington et à Paris; la planification progresse à un bon rythme pour son installation à New York, à Londres et à Tokyo.

Le service de courrier diplomatique a élargi son programme de coopération avec les services de courrier australien et britannique. En vertu de ce programme, chacun assure le service pour ses deux autres partenaires dans certains secteurs. Toutes les parties continuent de bénéficier de ces arrangements.

Afin d'accroître la productivité des opérations de dactylographie, il y a eu une nouvelle expansion des services de traitement des mots à l'administration centrale de façon à mieux appuyer les opérations du Ministère. Le traitement des mots s'est avéré d'une grande valeur pour la correction et la production de longs textes et d'autres documents dans des délais très courts. Des mesures ont été prévues pour faciliter la mise en place de systèmes de traitement des mots dans certaines missions.

L'implantation du système de documentation automatisé a beaucoup progressé. Du personnel para-professionnel supplémentaire a été embauché et plus de la moitié des documents de fond reçus sont maintenant cités dans la banque de données. Le système renferme également des bases de données sur les finances ainsi que sur la gestion du personnel et du matériel. En ce qui a trait à la gestion des documents, le Ministère a participé à un projet pilote du Conseil du Trésor sur l'accès à l'information et entamé la mise en place des dispositions qui lui permettront de s'acquitter des responsabilités qui lui incomberont lorsque le bill C-43 aura force de loi.

Les activités de consultation et de recherche de la Bibliothèque du Ministère se sont accrues de 24 % et son utilisation en direct de banques de données informatisées, de 34 %. Elle a poursuivi la mise au point d'une base de données statistiques informatisées pour faciliter la gestion des relations bilatérales du Canada avec les autres pays, et met actuellement au point son propre répertoire automatisé à accès direct afin de faciliter la consultation de sa collection.

Personnel

Le Bureau du personnel est chargé du recrutement, de

l'affectation, de la rémunération et des conditions générales de travail des 1 450 employés de l'administration centrale ainsi que des 1 250 Canadiens et 2 375 employés étrangers dans les 117 missions du Canada. Pendant l'année, le Bureau a appliqué les mesures de restriction budgétaire qui touchaient la gestion du personnel tout en poursuivant les opérations essentielles au bon fonctionnement des missions à l'étranger et des services de l'administration centrale.

La consolidation du service extérieur du Canada s'est répétée sur tous les aspects de la gestion du personnel. Le processus d'intégration doit d'ailleurs se poursuivre en 1981.

Pendant l'année, le Bureau a procédé à la dotation d'un groupe de postes d'agents administratifs spécialisés et permutants afin de renforcer l'efficacité de l'administration des missions. À la fin de l'année, un concours pour un deuxième groupe de postes était lancé alors que la formation du premier groupe d'affectations était déjà bien avancée.

Le Bureau a commencé les préparatifs des consultations triennales du Conseil national mixte concernant les directives du Conseil du Trésor sur le service extérieur. Cette préparation suppose la révision des termes et conditions de travail à l'étranger de tous les employés du service extérieur. Les nouveaux règlements devraient entrer en vigueur le 1^{er} avril 1982.

Le Bureau a également contribué à des discussions interministérielles sur de nombreuses questions de gestion du personnel, notamment le projet de regroupement des cadres de la Fonction publique dans une nouvelle catégorie de haute direction.

Le gros des activités du Bureau a été consacré à des tâches essentielles et courantes. Les affectations dans les missions et à l'administration centrale se sont poursuivies alors même que des mesures d'austérité, y compris un gel de l'embauche, réduisaient grandement le recrutement. Pendant l'année, quelque 220 agents et 420 employés de soutien ont été affectés à l'étranger ou sont revenus à l'administration centrale. D'importantes modifications ont été apportées au système ministériel d'appréciation des commis et des secrétaires permutants.

(On peut se procurer la liste des représentants du Canada à l'étranger en s'adressant à la Direction des programmes d'information au Canada).

Coordination interministérielle

En 1980, le Comité des sous-ministres chargé de la politique étrangère et de la défense a remplacé le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE). Ce nouveau comité, qui est présidé par le Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, revoit, avec l'aide de quatre sous-comités, les grandes questions de politiques et de dépenses qui lui sont soumises par le Comité du Cabinet ou préparées par les ministères à l'intention de ce comité du Cabinet. Il est en outre chargé de s'assurer que les recommandations fournies au comité du Cabinet sont valables quant au fond, correctes quant à la forme, conformes aux priorités et aux objectifs du gouvernement et concilient effectivement les propositions mises de l'avant et les

ressources requises pour les appliquer. Le comité est appuyé par un secrétariat interministériel.

Le comité s'occupe des questions d'ordre politique, économique ou autre qui peuvent survenir dans le domaine des affaires étrangères, de l'aide et de la défense, ainsi que des questions touchant les opérations à l'étranger dont s'occupait auparavant le CIRE. Son sous-comité des opérations à l'étranger sert maintenant de point central de la coordination, de la coopération et de la consultation interministérielles sur ces questions. Depuis mai, le sous-comité s'est occupé :

- de l'application de nouvelles pratiques pour la nomination et l'appréciation des chefs de mission ;
- de la réévaluation du processus de révision de la programmation par pays et de la préparation d'un rapport détaillé sur la programmation et les effectifs proposés par les missions à l'étranger ; et
- de la consolidation du service extérieur conformément à la décision du Premier ministre.

En outre, le sous-comité est resté en contact étroit avec le groupe de travail interministériel chargé de mener une étude sur la représentation canadienne aux États-Unis.

Service d'inspection

Un service d'inspection faisant rapport au comité des sous-ministres entreprend des vérifications et des évaluations indépendantes de l'ensemble des opérations des missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger.

En 1980, le Service a inspecté 33 missions : 14 missions en Afrique sub-saharienne, le haut-commissariat et 2 postes consulaires en Grande-Bretagne, la mission du Canada auprès de l'OEA à Washington et, dans le cadre d'une grande révision de la représentation canadienne aux États-Unis, l'ambassade et les 14 postes consulaires dans ce pays.

Budget 1980-1981

Pour l'exercice du 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1981, le budget du Ministère au titre des dépenses de fonctionnement et d'équipement et des subventions et contributions s'est chiffré à 384,2 millions de dollars. La ventilation des postes budgétaires est la suivante : relations avec les gouvernements étrangers, 177,3 millions ; services consulaires aux Canadiens à l'étranger, 12,2 millions ; information et relations culturelles, 34,8 millions ; administration générale, 35,5 millions ; prestation de services de soutien à d'autres ministères et organismes ayant des représentants à l'étranger, notamment le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et l'ACDI, 124,4 millions.

Les responsabilités de gestion et de coordination des opérations, tant au Canada qu'à l'étranger, ont entraîné des dépenses d'exploitation et d'entretien de 252,9 millions. Cette rubrique englobe les dépenses au titre des traitements, des salaires et des autres coûts en personnel, les coûts de location de propriétés à l'étranger, les frais de voyages et de communications ainsi qu'une vaste gamme de dépenses associées à la conduite des opérations à l'étranger.

Les subventions et les contributions (96,4 millions) ont en bonne part consisté en paiements incompressibles découlant de l'appartenance du Canada à un certain nombre d'organismes internationaux (ONU, OTAN, OCDE, Commonwealth, Agence de coopération culturelle et technique, etc.).

(On trouvera ci-dessous la ventilation des dépenses de 34,9 millions qui relèvent du budget d'équipement).

Immeubles et autres biens

La gestion du portefeuille immobilier du Ministère à l'étranger incombe au Bureau des biens, lequel gère aussi un programme d'acquisition à long terme approuvé par le Conseil du Trésor en 1974 et de nouveau en 1979. Doté d'un budget annuel de 20 millions de dollars, ce programme a pour objet d'obtenir des locaux plus économiques et satisfaisants par l'achat de bureaux et de logements. Le portefeuille immobilier a une valeur approximative de 250 millions de dollars tandis que le budget annuel du Bureau s'élève à plus de 34 millions.

En 1980, le Bureau a presque achevé la construction d'une chancellerie à Mexico; en outre, la rénovation de la chancellerie de Paris et de ses annexes s'est poursuivie. La préparation des plans de rénovation qui doivent permettre l'aménagement d'un centre culturel à Canada House, à Londres, est allée de l'avant et les travaux d'aménagement d'un centre culturel à New York ont débuté. Le Bureau a également poursuivi les négociations et la planification concernant des projets à Belgrade, Lagos, Moscou, La Havane, Pékin, Riyad, Tokyo et Washington. Des rénovations mineures totalisant 1,5 million de dollars ont été effectuées dans plusieurs missions tandis qu'un programme d'entretien de 7,5 millions a également été mené.

Le programme d'acquisition s'est principalement concentré sur l'ouverture d'une nouvelle mission à Salisbury, au Zimbabwe, où l'on a acheté une chancellerie, une résidence officielle et six logements pour le personnel. On a également mené à terme l'achat des locaux devant abriter les chancelleries à Copenhague et à Caracas, et la mise en œuvre d'un projet conjoint a permis de terminer la construction de 9 des 13 logements destinés au personnel à Tokyo. Trois logements ont été achetés à Singapour.

Parmi les autres activités importantes de l'année, mentionnons la location de la chancellerie et des locaux pour le personnel à Quito, en Équateur, en prévision de l'ouverture d'une mission dans ce pays, ainsi que l'emménagement dans de nouvelles chancelleries des missions à Chicago, Séoul, Tunis et Bogota (en plus de Caracas et de Copenhague). De nouvelles résidences officielles ont également été louées à Séoul (Corée du Sud) et à New York, cette dernière pour l'ambassadeur auprès de la Conférence sur le droit de la mer. Pendant l'année, le Bureau a intégré à ses devis les normes de construction pour les handicapés.

Représentants étrangers au Canada et protocole

On compte maintenant 138 représentations diplomatiques au Canada, à savoir 74 ambassadeurs en résidence, 21 hauts-

commissaires en résidence, 29 ambassadeurs non-résidents et 14 hauts-commissaires non-résidents. À cela viennent s'ajouter l'OACI qui a son siège à Montréal et qui se compose de représentants de 41 États, la délégation de la Commission des communautés européennes, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau international du travail, le Centre d'information audiovisuelle des Nations Unies sur les établissements humains et le Bureau régional de l'AIE. Il y a en plus 339 bureaux consulaires et autres représentations étrangères au Canada.

Pendant 1980, le Bureau du protocole a assuré la liaison avec ces missions, leur prodiguant services et conseils conformément aux lois et règlements du Canada et à ses obligations aux termes des conventions internationales. La protection du personnel des ambassades et des consulats étrangers, les dispositions protocolaires à l'égard du corps diplomatique et l'accueil des visiteurs étrangers relèvent également du Bureau du protocole. Il est en outre chargé de surveiller l'application des privilèges et des immunités dont jouissent 843 agents diplomatiques — dont certains résident à l'extérieur du Canada — 679 fonctionnaires consulaires ainsi que leurs familles et 421 personnes appartenant au personnel administratif et de soutien étranger, ainsi que leurs familles. Entrent également dans cette catégorie les 307 domestiques privés à l'emploi des représentants étrangers. Le siège de l'OACI à Montréal compte également un secrétariat qui regroupe 209 fonctionnaires internationaux, dont certains cadres supérieurs ayant un statut semblable à celui des diplomates. Le Bureau a continué d'aider les représentants étrangers nouvellement arrivés à comprendre les coutumes et les lois canadiennes ainsi que les règlements qu'ils sont censés observer et, tout en protégeant les intérêts des Canadiens, d'intervenir pour empêcher que des mésententes entre membres de la communauté diplomatique et citoyens canadiens n'influent défavorablement sur le travail des missions étrangères.

Le Bureau est également chargé d'accueillir les visiteurs étrangers et de leur offrir l'hospitalité du gouvernement canadien. En 1980, il a organisé 438 réceptions officielles et pris des arrangements pour 117 visites officielles, visites privées et escalades techniques au Canada. Parmi les visites officielles, mentionnons celles du premier ministre du Japon, du président du Mexique, du premier ministre de Belize, du président du Rwanda et des ministres des Affaires étrangères des États-Unis, de la Jamaïque, du Brésil, de Singapour, du Mali, de la Malaisie, des Seychelles et de la Barbade. Le Bureau a également coordonné les voyages du Premier ministre à Venise (Sommet économique), au Royaume-Uni, en Suède, en Norvège, en Arabie saoudite, en République arabe du Yémen, en République fédérale d'Allemagne, en France et en Égypte, ainsi que les visites du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en France, au Mexique, au Zimbabwe, à Bruxelles (OTAN), en Malaisie (ANASE), à Singapour, à Hong Kong, au Botswana et à New York (AGNU).

(On peut se procurer la liste des représentants étrangers au

Canada en s'adressant à la Direction des programmes d'information au Canada).

Privilèges et immunités

Le Ministère assume la responsabilité de l'interprétation et de l'application, au Canada comme à l'étranger, des principes que renferment différents accords internationaux sur les privilèges et immunités touchant les missions diplomatiques et consulaires et les organisations internationales.

En 1980, le Bureau des affaires juridiques a contribué à l'octroi, par le Parlement, de certains privilèges et immunités à

l'INTELSAT et à l'Agence spatiale européenne conformément à la Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales. En 1980 également, une étude a été entreprise sur l'octroi de certains privilèges et immunités à l'INMARSAT, une organisation internationale ayant pour objectif d'améliorer les communications maritimes.

Outre ces développements en matière de droit international, le Bureau a soumis des propositions visant à améliorer la législation en vigueur afin d'assurer que la protection accordée aux missions étrangères et à leur personnel au Canada soit pleinement conforme aux obligations internationales du Canada.

ANNEXES

ACCORDS INTERNATIONAUX — BILATÉRAUX

Allemagne, République fédérale d'

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne permettant aux Forces aériennes allemandes d'effectuer des vols d'entraînement dans les environs de Goose Bay (Labrador) pendant l'année 1980

Ottawa, les 20 et 26 juin 1980
En vigueur le 26 juin 1980

Argentine

Accord de coopération économique, commerciale et industrielle entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République Argentine

Ottawa, le 6 octobre 1980
En vigueur provisoirement le 6 octobre 1980

Australie

Convention entre le Canada et l'Australie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Canberra, le 21 mai 1980

Autriche

Convention entre le Canada et la République d'Autriche, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Vienne, le 9 décembre 1976
L'échange des instruments de ratification a eu lieu à Ottawa le 19 décembre 1980
En vigueur le 19 décembre 1980

Barbade

Accord entre le Canada et la Barbade, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Bridgetown, le 22 janvier 1980
En vigueur le 22 décembre 1980

Bolivie

Traité entre le Canada et la Bolivie sur le transfèrement des détenus et sur la surveillance de certains condamnés

La Paz, le 6 mars 1980

Brésil

Accord à long terme sur le blé entre le Canada et le Brésil

Brasilia, le 10 janvier 1980
En vigueur le 10 janvier 1980
Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1980

Communauté économique européenne

Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne portant prorogation de leur accord en matière de pêche

Bruxelles, le 14 avril 1980

Accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne concernant la pêche au saumon

Bruxelles, le 14 avril 1980

Accord sous forme d'échange de lettres portant application provisoire de deux accords de pêche sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne

Bruxelles, le 14 avril 1980
En vigueur provisoirement le 14 avril 1980

Chili

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Chili constituant un Accord réciproque sur l'opération de stations de radioamateurs

Ottawa, les 23 et 27 juin 1980
En vigueur le 27 juin 1980

Corée, République de

Convention entre le Canada et la République de Corée, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Séoul, le 10 février 1978

L'échange des instruments de ratification a eu lieu à Ottawa le 19 décembre 1980

En vigueur le 19 décembre 1980

Cuba

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République de Cuba concernant le règlement des réclamations canadiennes

La Havane, le 7 novembre 1980

Danemark

Accord entre le Canada et le Royaume du Danemark concernant la pêche féroïenne au large des côtes canadiennes

Ottawa, le 3 juin 1980

Espagne

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Espagne, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 23 novembre 1976

L'échange des instruments de ratification a eu lieu à Madrid le 26 décembre 1980

En vigueur le 26 décembre 1980

États-Unis

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord prorogeant pour un an l'Accord du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) de 1975

Washington, le 12 mai 1980

En vigueur le 12 mai 1980

Protocole modifiant l'Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis

d'Amérique concernant les emplois civils de l'énergie atomique, dans sa forme modifiée

Ottawa, le 23 avril 1980

En vigueur le 9 juillet 1980

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Washington, le 26 septembre 1980

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique modifiant l'Accord concernant l'application des taux de péage sur la Voie maritime du Saint-Laurent, 1959, dans sa forme modifiée

Washington, le 7 octobre 1980

En vigueur le 7 octobre 1980

Protocole entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue de modifier la Convention modifiée pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires

Washington, le 24 février 1977

Les instruments de ratification ont été échangés à Ottawa le 15 octobre 1980

En vigueur le 15 octobre 1980

Protocole portant modification de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique Nord et de la mer de Bering

Washington, le 29 mars 1979

Les instruments de ratification ont été échangés à Ottawa le 15 octobre 1980

En vigueur le 15 octobre 1980

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique prorogeant l'Accord du 14 mai 1971 relatif à un programme commun dans le domaine de la télédétection expérimentale à partir de satellites et d'aéronefs (LANDSAT)

Washington, le 20 octobre et le 6 novembre 1980

En vigueur le 6 novembre 1980

Avec effet rétroactif au 14 mai 1980

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord renouvelant l'Accord du 29 mars 1977 relatif à l'établissement de mini-stations LORAN-C à proximité de la rivière Sainte-Marie, en Ontario et au Michigan

ANNEXES

Tokyo, le 22 août 1978

En vigueur, par un échange de notes à Ottawa, le 2 septembre 1980

Malaisie

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Malaisie, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Ottawa, le 15 octobre 1976

En vigueur le 18 décembre 1980

Mexique

Accord de coopération industrielle et énergétique entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis du Mexique

Ottawa, le 27 mai 1980

Nations Unies

Accord entre le gouvernement du Canada et l'Organisation des Nations Unies concernant l'établissement et le financement d'un Bureau d'information pour l'Amérique du Nord du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

Nairobi, le 23 janvier 1981

En vigueur le 23 janvier 1981

Avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 1980

Norvège

Échange de notes constituant un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Norvège en vue de faciliter l'exécution réciproque d'ordonnances alimentaires entre la Norvège et la province de la Colombie-Britannique

Ottawa, le 16 octobre 1980

En vigueur le 16 octobre 1980

Nouvelle-Zélande

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Wellington, le 13 mai 1980

OACI

Accord supplémentaire entre le gouvernement du Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) relatif au siège de l'OACI.

Ottawa, le 12 septembre 1980 et Montréal, le 16 septembre 1980

En vigueur le 24 septembre 1980

Avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 1979

Pérou

Traité entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Pérou sur l'exécution des sentences pénales

Lima, le 22 avril 1980

Les instruments de ratification ont été échangés à Ottawa le 23 juillet 1980

En vigueur le 23 juillet 1980

Portugal

Accord entre le Canada et le Portugal en matière de sécurité sociale

Toronto, le 15 décembre 1980

Roumanie

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie, tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Ottawa, le 20 novembre 1978

L'échange des instruments de ratification a eu lieu à Bucarest le 29 décembre 1980

En vigueur le 29 décembre 1980

Royaume-Uni

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni portant sur l'aide que fourniront les Forces armées canadiennes pour le transport des observateurs des élections en Rhodésie

Londres, les 7 et 10 mars 1980

En vigueur le 9 février 1980

Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et les gains en capital

Londres, le 8 septembre 1978.
En vigueur le 17 décembre 1980

Protocole modifiant la Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et les gains en capital, signée à Londres le 8 septembre 1978

Ottawa, le 15 avril 1980
En vigueur le 18 décembre 1980

Rwanda

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Rwanda constituant un Accord relatif aux investissements canadiens au Rwanda assurés par le gouver-

nement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Kigali, le 30 janvier 1979
L'instrument de ratification du Rwanda a été déposé à
Kigali le 29 décembre 1980
En vigueur le 29 décembre 1980

Suède

Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Suède constituant un Accord modifiant le traité d'extradition entre le Canada et la Suède signé à Stockholm le 25 février 1976

Stockholm, les 18 et 25 novembre 1980
En vigueur le 25 novembre 1980

ACCORDS INTERNATIONAUX — MULTILATÉRAUX

Accord international de 1977 sur le sucre

Fait à Genève le 7 octobre 1977

L'instrument de ratification du Canada a été déposé le 30 décembre 1977

En vigueur pour le Canada le 2 janvier 1980

Convention internationale contre la prise d'otages

Faite à New York le 17 décembre 1979

Signée par le Canada le 18 février 1980

Convention de Vienne sur le droit des traités

Faite à Vienne le 23 mai 1979

L'instrument d'adhésion du Canada a été déposé le 14 octobre 1979

En vigueur pour le Canada le 27 janvier 1980

Amendement à l'article XI(3) (a) de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction

Adopté à Bonn, par la Conférence des parties contractantes, le 22 juin 1979

L'instrument d'acceptation du Canada a été déposé le 30 janvier 1980

Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, 1974 (comprenant l'annexe)

Faite à Londres le 1^{er} novembre 1974

L'instrument d'adhésion du Canada a été déposé à Londres le 8 mai 1978

En vigueur pour le Canada le 25 mai 1980

Convention relative à l'aide alimentaire de 1980

Faite à Londres le 6 mars 1980

Ouverte pour signature à Washington le 11 mars 1980

Signée par le Canada le 30 avril 1980

L'instrument de ratification du Canada a été déposé à Washington le 12 mai 1980

Amendements aux articles 17, 18, 20 et 51 de la Convention relative à la création de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (Résolution A. 450) (XI)

Adoptés à Genève le 15 novembre 1979

L'instrument d'acceptation du Canada a été reçu à l'OMCI, à Londres, le 12 mai 1980 et a été déposé à New York le 23 mai 1980

Protocole portant modification de la Convention de 1928 sur les expositions internationales, tel qu'amendé

Fait à Paris le 30 novembre 1972

Signé par le Canada le 30 novembre 1972

En vigueur pour le Canada le 9 juin 1980

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Faite à New York le 1^{er} mars 1980

Signée par le Canada à Copenhague le 17 juillet 1980

Les amendements à la Convention internationale pour la protection des végétaux, faite à Rome le 6 décembre 1951, contenus dans la résolution 14/79 adoptée par la vingtième session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

L'instrument d'acceptation du Canada a été déposé le 17 septembre 1980

Convention sur la protection physique des matières nucléaires

Faite à New York et à Vienne le 3 mars 1980

Signée par le Canada à Vienne le 22 septembre 1980

Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR), avec annexes

Conclue à Genève le 14 novembre 1975

En vigueur le 20 mars 1978

L'instrument d'adhésion du Canada a été déposé à New York le 21 octobre 1980

En vigueur pour le Canada le 21 avril 1981

Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

Faite à La Haye le 25 octobre 1980

Signée par le Canada le 25 octobre 1980

Accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel

Fait à Genève le 6 octobre 1979

Signé par le Canada le 30 juin 1980

La notification d'application provisoire du Canada a été déposée à Genève le 7 novembre 1980

Convention sur l'Institut inter-américain de coopération pour l'agriculture

Faite à Washington le 6 mars 1979

Signée par le Canada le 6 mars 1979

L'instrument de ratification du Canada a été déposé le 11 juillet 1979

En vigueur pour le Canada le 8 décembre 1980

Protocole à l'Accord relatif à la mise en œuvre de l'article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève le 1^{er} novembre 1979

Accepté par signature par le Canada le 30 décembre 1980

En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1981

Accord relatif aux marchés publics

Fait à Genève le 12 avril 1979

Accepté par signature par le Canada le 30 décembre 1980

En vigueur pour le Canada le 1^{er} janvier 1981

Les 30 et 31 décembre 1980, le gouvernement du Canada a déposé les déclarations suivantes :

DÉCLARATIONS SUR LA NON-APPLICATION

Les déclarations suivantes s'appliquent à l'acceptation par le Canada de l'Accord relatif aux marchés publics à l'égard de la Communauté économique européenne :

- a) Le ministère des Postes figure sur la liste des entités canadiennes étant entendu que, dans l'éventualité où cette entité cesserait d'être un ministère du Gouvernement, les dispositions du paragraphe 5(b) de l'article IX de l'Accord relatif aux marchés publics ne s'appliqueraient pas. En conséquence, le gouvernement du Canada n'accepte pas la déclaration de la Communauté économique européenne concernant le ministère des Postes du Canada.
- b) Le gouvernement du Canada appliquera l'Accord relatif à la Communauté économique européenne sur une base provisoire jusqu'à ce que la Communauté économique européenne applique définitivement l'Accord à l'égard du Canada.

DÉCLARATION EN VERTU DE L'ARTICLE IX, PARAGRAPHE 5(b)

Le ministère des Postes figure sur la liste des entités canadiennes étant entendu que, dans l'éventualité où cette entité cesserait d'être un ministère du Gouvernement, les dispositions du paragraphe 5(b) de l'article IX de l'Accord relatif aux marchés publics ne s'appliqueraient pas.

TABLEAU I
Déploiement par région des missions canadiennes et du personnel à l'étranger.
Exercice 1980-1981

Région	Missions et bureaux	Employés de programmes (1)	Employés de soutien (1)
Afrique et Moyen-Orient	26	178	443
Afrique anglophone	8	57	153
Afrique francophone	11	64	139
Moyen-Orient	7*	57	151 *
Asie et Pacifique	17	244	586
Asie du Sud et du Sud-Est	9	110	317
Asie du Nord et région du Pacifique	8	134	269
Europe	35	479	1 170,5
Europe de l'Est	6	58	207,5
Europe de l'Ouest	29	421	963
Amérique latine et Caraïbes	18	186	367,5
Caraïbes	8	83	170,5
Amérique latine	10	103	197
États-Unis	15	293	451,5
Organisations internationales	8	65	111
TOTAL	119 **	1 445 ***	3 129,5 ****

(1) Outre le personnel engagé sur place, ces chiffres comprennent tous les employés affectés à l'étranger par tous les ministères et organismes fédéraux sauf : ceux qui travaillent pour des organisations internationales où il sont en détachement, le personnel des Forces armées canadiennes en service dans des opérations de l'OTAN ou dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et le personnel d'outre-mer des sociétés de la Couronne et d'autres organismes commerciaux ou spéciaux du gouvernement tels Air Canada, Radio-Canada, l'ONF, etc. Ces chiffres excluent les employés de gouvernements provinciaux et le personnel d'assistance technique de l'ACDI se trouvant dans certains pays en développement.

* Y inclus Téhéran, mais excluant les 12 employés engagés sur place y recevant toujours leur salaire.

** Comprend deux bureaux non diplomatiques, non consulaires en Allemagne de l'Ouest.

*** En provenance du Canada : 1 118
 Engagé sur place : 327
 1 445

**** En provenance du Canada : 852
 Engagé sur place : 2 277,5
 3 129,5

TABLEAU II**Répartition par programme des années-personnes à l'étranger.
Exercice 1980-1981**

Programmes	Années-personnes de programme	Années-personnes de soutien
Affaires consulaires	46,3	128,1
Douanes et accise	15,0	16,3
Relations de défense	84,7	129,7
Relations générales	215,4	182,9
Aide au développement international	90,3	60,1
Emploi et immigration	260,9	386,5
Liaison policière	36,7	24,0
Information et relations culturelles	99,9	187,7
Science, technologie et environnement	15,8	12,0
Tourisme	71,1	43,7
Développement commercial et industriel	381,2	305,6
Transport, communications et énergie	10,9	6,8
Autres	13,2	6,3
Administration et services de soutien	103,6	1 639,8
TOTAL	1 445,0	3 129,5

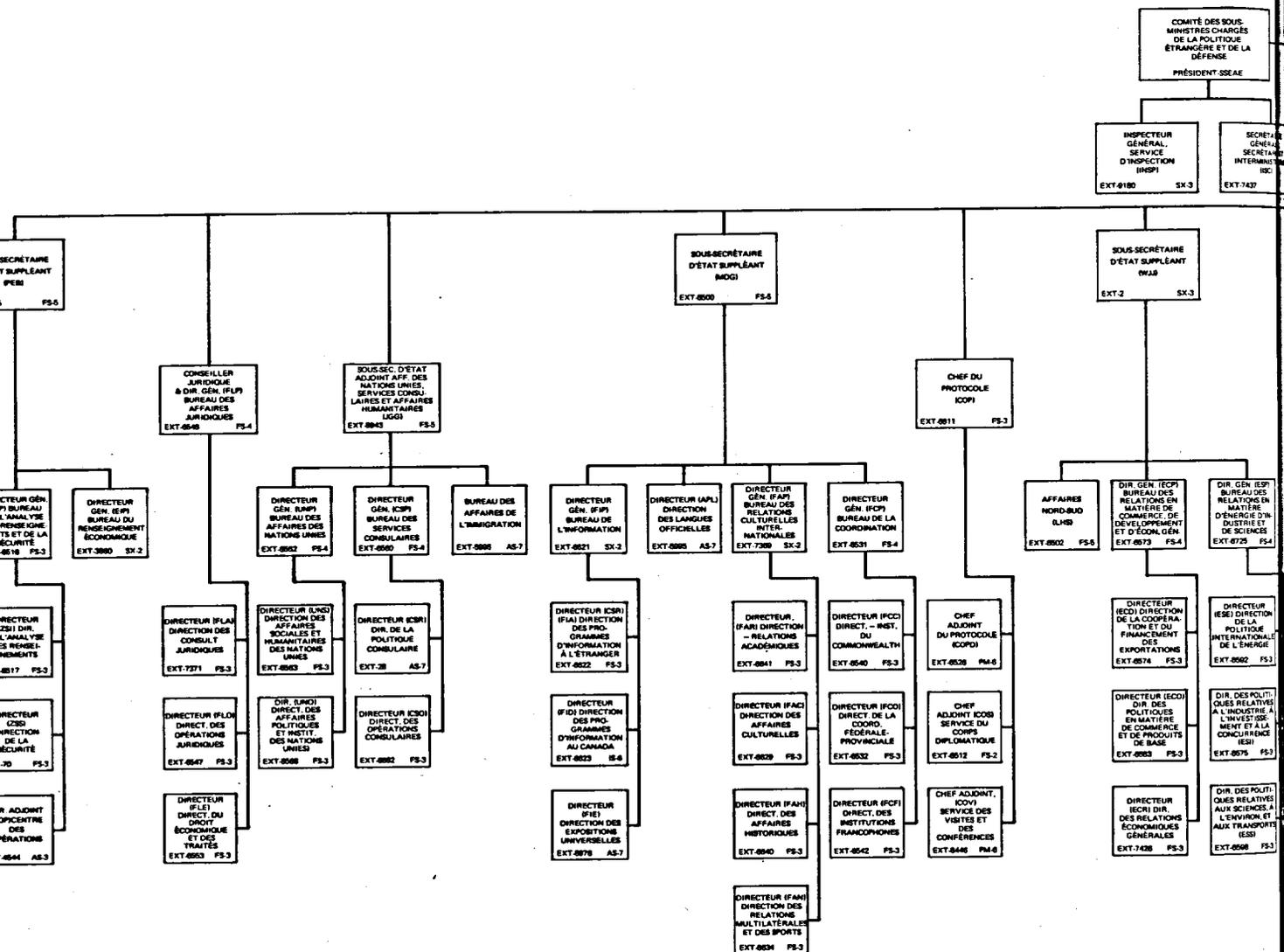
TABLEAU III**Ventilation par ministère du personnel à l'étranger.
Exercice 1980-1981**

Ministère	Employés de programme	Employés de soutien
Agriculture	1	1
Emploi et Immigration	237	
ACDI	54	
Affaires extérieures	478	3 033,5 *
Finances	1	
Santé et Bien-être	24	
Industrie et Commerce, et Office de tourisme	471	
Travail	1	
Défense nationale	89	78
Archives publiques	3	1
Revenu	15	
Gendarmerie royale	48	
Approvisionnement et Services	22	12
Transports	1	
Office national du film	2	4
TOTAL	1 445	3 129,5

* Ne comprend pas les 12 employés engagés sur place à Téhéran y recevant toujours leur salaire.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIURES

En vigueur le 1^{er} avril 1981



⑧ 14
1232

b 3489 747 (E)
b 3489 759 (F)

3

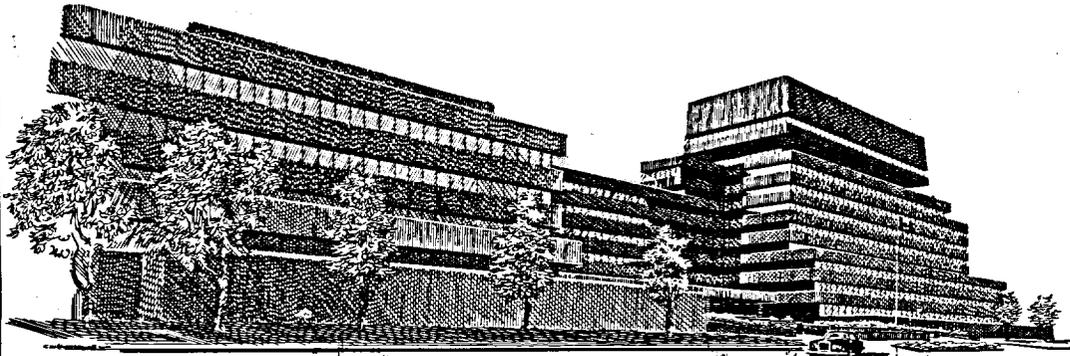
**NON - CIRCULATING ?
CONSULTER SUR PLACE**

**Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA**

FEB 1 1985

**RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE**

Department of External Affairs



Annual Review 1980

Department of External Affairs

Annual Review 1980

© Minister of Supply and Services Canada 1981

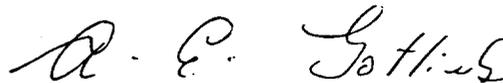
Cat. No. E 1-1/1980

ISBN 0-662-51681-8

The Honourable Mark MacGuigan
Secretary of State
for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the annual review of the department.

In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1980.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. E. Gattuso".

Under-Secretary of State
for External Affairs

Ottawa, 1981

TABLE OF CONTENTS

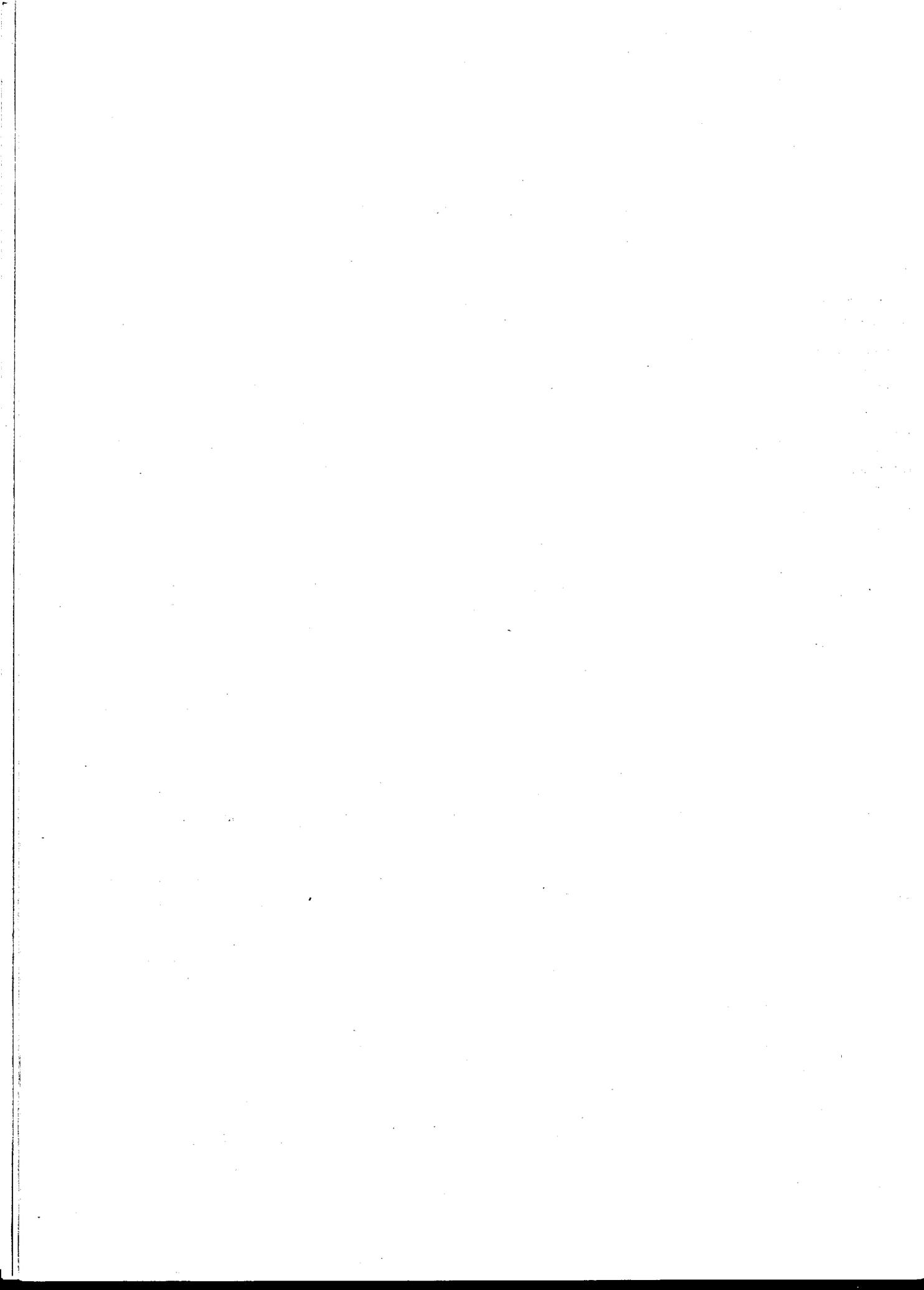
	<i>Page</i>
OVERVIEW—CANADA AND WORLD AFFAIRS IN 1980	1
Principal Events (The world, Canada). Canada's Security (Global instability and the search for peace, East-West relations and collective defence, Arms control and disarmament, Terrorism). The Human Dimension (Refugees and human rights). Canada and the Third World (North-South questions, Support for international development). Canada's Economic Well-being (International economic relations, Energy questions, International law developments). Regional Co-operation (The United States, Latin America and the Caribbean, Europe, Africa and the Middle East, Asia and the Pacific Rim). Services and Assistance to Canadians Abroad. Canada's Image Abroad.	
PART A—CANADA AND INTERNATIONAL ORDER	
Chapter 1: Collective Security and the Resolution of Conflict	11
(United Nations Security Council, Peacekeeping, Afghanistan, Middle East, Southern Africa, Cyprus, Kampuchea, Other political issues, Global arms control and disarmament, North Atlantic Treaty Organization, Bilateral defence co-operation, Military training assistance program, Strategic Arms Limitation Talks, Mutual and Balanced Force Reduction talks, Theatre nuclear force modernization and arms control).	
Chapter 2: The International Economic System	17
(General economic policy, Commercial policy, Energy, International nuclear commerce and nuclear non-proliferation, Multilateral environmental policy, Science policy, Air transport, Maritime and multimodal transportation, Space and communications, Investment, intellectual property and competition policy, Export financing policy).	
Chapter 3: North-South Relations	23
(Trade, Commodities, including the Common Fund, Food and agriculture, Official development assistance, Energy, United Nations Industrial Development Organization, Industrial co-operation, Activities of multinational enterprises, Transfer of technology, International monetary and financial issues, Eleventh special session of the United Nations General Assembly, Strategy for international development, Global negotiations, North-South Summit).	
Chapter 4: International Law and Concepts of Rights	27
(Law of the sea, Legal aspects of development issues, Environmental law, Fisheries law, Outer space law, Humanitarian law, Refugees, Human rights, International legal measures against terrorism, Cosmos 954, Treaty law).	
Chapter 5: Global and Transregional Associations	33
United Nations (General Assembly, United Nations system, Social affairs, Canada's financial contribution to the United Nations system). The Commonwealth (Highlights of 1980, Ministerial meetings, Commonwealth Secretariat, Unofficial Commonwealth). La Francophonie (Agency for Cultural and Technical Co-operation, Conference of ministers of justice, Conference on youth and sports, Conference of ministers of education, Non-governmental organizations).	

PART B—CANADA AND ITS REGIONAL INTERESTS	
Chapter 1: The United States	41
(Maritime boundaries and fisheries, Trade and economic issues, Energy, Environment, Defence).	
Chapter 2: Latin America and the Caribbean	45
(South America and Mexico, Caribbean and Central America).	
Chapter 3: Europe	49
(European Community, Western Europe, Eastern Europe).	
Chapter 4: Africa and the Middle East	53
(English-speaking Africa, Francophone Africa, The Middle East).	
Chapter 5: Asia and the Pacific	57
(North Asia, North Pacific, Australia, New Zealand, South Pacific, South and Southeast Asia, The Association of Southeast Asian Nations).	
PART C—CULTURAL EXCHANGES AND INFORMATION IN FOREIGN RELATIONS	
Chapter 1: International Cultural Relations	65
(Cultural agreements, Consultation with provinces, Artistic exchanges and cultural promotion, Sports, United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, Scholarships, Canadian studies abroad, Academic exchanges, International education conferences and meetings).	
Chapter 2: Information Programs and Press Service	69
(Information programs abroad, Information programs in Canada, Relations with universities, Historical affairs, World expositions, Press service).	
PART D—PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD	73
(Consular assistance, Family reunification and Conference on Security and Co-operation in Europe objectives, Honorary consuls, Transfer of offenders, Refugees, Consular conventions and understandings, The consular awareness program, Consular policy for the '80s, Passport services, Foreign Claims Commission, Private international law).	
PART E—POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS	79
(Policy planning, Security and intelligence, Federal-provincial co-ordination, Executive information, Communications and information retrieval systems, Personnel, Interdepartmental co-ordination, Inspection service, Budgetary estimates 1980-81, Physical resources, Foreign representation in Canada and protocol, Privileges and immunities).	
ANNEXES—	87
I International Agreements	
II Deployment of Posts, Personnel and Programs	
III Organization Chart of the Department	

OVERVIEW

CANADA AND WORLD AFFAIRS

IN 1980



OVERVIEW

CANADA AND WORLD AFFAIRS IN 1980

PRINCIPAL EVENTS

The world

Conflict in several regions of the world was a source of deep concern in 1980 and into 1981. In the Middle East, the Iran-Iraq war added to the instability already caused by events in Iran itself and in Lebanon, and by the continuation of the dispute between Israel and most of its neighbours. Close by, the presence of Soviet troops in Afghanistan throughout the year exacerbated the inherent instability of Southwest Asia. There was armed conflict with Libyan intervention in Chad. Namibia remained an area of unrest. Vietnam continued to occupy Kampuchea. In El Salvador, growing political violence further unsettled Central American politics. For a good part of the year, the world watched events in Poland with anxiety and hope. Adding to the tensions felt in most parts of the world were persistent and growing economic difficulties, including high interest, inflation and unemployment rates. In January, in one of the happier events of the year, Canada's Ambassador to Tehran, his staff and their families spirited six US embassy staff members out of Iran to safety.

The invasion of Afghanistan underscored the fragility of East-West relations and *détente* and pointed to the absence of any effective mechanism to deal with regional crises outside the North Atlantic Treaty Organization (NATO) perimeter. By the end of 1980, there was fear that the Soviet Union and other Warsaw Pact members would not tolerate the challenge to the Socialist system posed by worker demands in Poland. This made it more difficult to manage the East-West relationship with confidence and with sufficient assurance that each side understood how the other perceived its security and interests.

In a year that began with Afghanistan and ended with Poland but was overshadowed throughout by Iran, the world witnessed more conflict and suffering than peace and caring for humanity. Nevertheless, there were some positive developments: Zimbabwe—the former Rhodesia—became an independent state under a freely elected government, representative of the majority; several hundred thousand Indochinese refugees were admitted to new lands, 60,000 of them to Canada; the world's industrialized nations acknowledged with a sense of urgency the need for new economic arrangements for the survival of North and South; there was orderly change of government or leaders in countries as different as Yugoslavia, Peru, Jamaica and Senegal.

Canada

General elections were held in Canada in February 1980, and a new government headed by the Rt. Hon. Pierre Trudeau took office on March 3. As part of the change of government, the Hon. Mark MacGuigan replaced the Hon. Flora MacDonald as Secretary of State for External Affairs. (In July, the Hon. Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion, was designated Francophone Affairs Adviser to the Secretary of State for External Affairs.) Soon after taking office, Mr. Trudeau and Mr. MacGuigan indicated that North-South issues would have a high priority in Canada's international relations and both focused on these questions in their subsequent foreign travels. In meetings with leaders of both developed and developing countries, the Prime Minister and the Secretary of State for External Affairs sought to regain lost momentum on North-South matters and to obtain support for key proposals to be discussed, in 1981, at the North-South Summit in Mexico and the Economic Summit in Ottawa.

International human rights questions also represented a significant element in the formulation of Canadian foreign policy in 1980, both in the multilateral field and bilaterally. The Minister, Mark MacGuigan, consulted extensively with human rights leaders from all sectors of Canada.

Canada's external relations in 1980 involved the pursuit, bilaterally and multilaterally, of goals fundamental to national and international well-being: security and economic growth, the promotion of peace and social justice, the management of renewable and non-renewable resources and the protection of the environment. Canada's 118 embassies, high commissions, consulates and honorary consulates provided a range of consular services and, where required, protection to Canadians travelling, working or living abroad. Most of these posts also undertook activities designed to promote a favourable image of Canada through cultural, scientific and sports exchanges and by means of information programs.

CANADA'S SECURITY

Global instability and the search for peace

While conditions in Iran contributed throughout the year to instability and thus to political and economic strains, the consequences of the Soviet invasion of Afghanistan in December 1979 were deeper and more widespread. East-West relations deteriorated; confidence-building efforts designed to underpin *détente* were dealt a severe blow; the Western Alliance was

obliged to measure the threat to its security, and to assess the implications for its defence policies, of crises in or near the oil-producing fringes of the Third World.

An overwhelming majority of United Nations (UN) members, including Canada, condemned the invasion of Afghanistan at an emergency General Assembly session in January 1980. Along with the invasion itself, of serious concern also was the spectacle of Western disunity on sanctions against the Soviet Union, in particular over the call to boycott the 1980 Moscow Olympics. Canada supported the partial grain embargo against the Soviet Union by restraining its sales to normal and traditional levels during the 1979/80 crop year. This level of restraint was moderated in November 1980, when it became evident that the embargo was not working effectively. On the other hand, the West acted in unison when it decided, in April, to impose trade sanctions against Iran.

In the Middle East, which witnessed increased conflict and tensions during 1980, negotiations toward autonomy for the West Bank and the Gaza Strip continued between Egypt and Israel with the involvement of the United States. These negotiations proved to be very difficult and had not resulted in a settlement by year's end.

War broke out between Iraq and Iran in September 1980, after a year of deteriorating relations between the two countries. There resulted a reduction in oil exports that disrupted supply to many oil-importing nations and created further upward pressure on oil prices in spite of a lessening in world oil demand.

UN-sponsored intercommunal negotiations in Cyprus in the latter part of 1980 showed some promise of producing an eventual settlement. Despite continued UN opposition to the Vietnamese invasion and occupation of Kampuchea, efforts to bring about a political solution there failed. The area remained one of deprivation, persecution and widespread violation of human rights.

Events in Africa were variously to be deplored or welcomed. Libya's armed forces intervened directly in the civil war in Chad. There were intensive but unfruitful UN efforts throughout the year to bring Namibia to independence by means of supervised elections, in accord with Resolution 435. On the other hand, free, Commonwealth-supervised elections brought Zimbabwe to independence and restored representative government in Uganda.

In Central America, with the effects of the previous year's events in Nicaragua reverberating throughout the region, political instability in El Salvador gave way to large-scale violence and death. Further south, the democratically-elected government in Bolivia was overthrown in a military *coup*, while the military regime in Peru peacefully transferred power to a democratically elected civilian government. Canada did not recognize the new regime in Bolivia but it welcomed the new government in Peru.

As the year ended, labour unrest in Poland was still serious but both the government and the newly formed labour move-

ment appeared determined to settle disputes through negotiations and compromise.

East-West relations and collective defence

The Soviet invasion of Afghanistan struck a blow at international confidence and thus at *détente*, since there can be no *détente* without confidence. Throughout 1980, there was concern among Western nations as to the effect of these new circumstances on the institutional expressions of *détente*. In particular, it was feared that the Madrid review meeting of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) would produce only confrontation. Nevertheless, Canada and its friends and allies took the view that the Madrid meeting provided an opportunity for East and West to recognize their relative and joint interests. The opportunity to measure fully the usefulness of the meeting would have to await the completion of its work, in 1981.

Canada invested considerable time and effort in NATO-related matters in 1980. In addition to the regular ministerial meetings of the North Atlantic Council, held in Ankara in June and in Brussels in December, there was a special joint session of NATO foreign and defence ministers in Brussels, in May, to discuss the strategic implications of the Soviet invasion of Afghanistan and the defence-related responses to that situation. These meetings led to increased Western appreciation of the need for political consultation and crisis management and, together with the encouragingly unified response to the Polish situation, produced a new sense of Western solidarity.

In the course of the year, Canada and the United States took steps to extend their North American Air Defence (NORAD) agreement to May 1981.

Earlier decisions affecting Canada's defence equipment bore fruit in 1980. In April, the government decided to acquire the McDonnell Douglas CF-18 (*Hornet*) for the new fighter aircraft program. In December, the government announced its decision to proceed to the contract definition phase in the patrol frigate program. Finally, delivery of the *Aurora* long-range patrol aircraft and its entry into service began during the year.

Arms control and disarmament

Participation in disarmament and arms control negotiations is one of the most important aspects of Canadian foreign policy. The government reaffirmed its commitment in this area by deciding in 1980 to establish the position of Ambassador for Disarmament.

Canada regretted that SALT II (the second agreement under the Strategic Arms Limitation Talks between the Soviet Union and the USA) was not ratified and hoped that there would be an early resumption of the SALT process between the two superpowers.

Arms control and disarmament efforts in 1980 included two meetings of the UN Committee on Disarmament (CD), bilateral USA-USSR discussions on banning chemical weapons,

trilateral USA-UK-USSR talks on a comprehensive test ban, review conferences of the *Biological weapons convention* and the *Non-proliferation treaty* (NPT), and a reconvening of the special UN Weapons Conference. The Mutual and Balanced Force Reduction (MBFR) talks in Vienna continued.

The West welcomed the establishment, in Vienna also, of the Independent (Palme) Commission on Disarmament and Security Issues. In Canada, there were two meetings of the (Canadian) Consultative Group on Disarmament and Arms Control.

Terrorism

The degree to which diplomatic personnel has tended to be sheltered from acts of violence has deteriorated rapidly in recent years. The taking of diplomats as hostages did not begin with the US embassy affair in Tehran. There had been previous incidents but none of that magnitude. Other serious acts in 1980 involving diplomatic personnel or property occurred in Bogotá, London and Tripoli.

In light of these developments, the world community has addressed the issue of the safety of diplomatic personnel, notably at the UN, where in 1980, the General Assembly adopted a resolution on the protection of diplomatic missions. Also, largely as the result of the Canadian initiative at the Bonn (1978) Economic Summit to propose joint measures against terrorism, both the Venice Economic Summit and the 1980 NATO ministerial meeting adopted declarations on terrorism.

THE HUMAN DIMENSION

Refugees and human rights

In 1980, the global refugee situation deteriorated significantly as the estimated number of refugees in many parts of the world rose to more than ten million. The situation in Indochina remained serious, and refugee flows to Pakistan and throughout Africa caused great concern as they assumed major proportions. Canada participated in international efforts to provide humanitarian relief to Kampuchians and contributed financially to refugee appeals on behalf of Somalia, Sudan, Cameroun, Pakistan and Indochina. In addition, Canada completed the resettlement of over 60,000 Indochinese refugees within its borders and co-operated in an international effort to resettle Cubans who had sought asylum in the Peruvian Embassy in Havana. At the UN, Canada actively supported efforts to develop internationally agreed upon approaches and principles to prevent future flows of refugees.

Canada pursued a number of objectives in the UN Commission on Human Rights in 1980, including UN recognition of the need to deal with the root causes of a massive exodus and of the possible linkage between such mass population flows and gross violations of human rights. Canada was a prime mover in a successful effort to have the Commission adopt, without a vote, a resolution along these lines. The resolution was then endorsed by the UN General Assembly in December. Canada

once again supported a resolution calling for the creation of a position of UN High Commissioner for Human Rights and sought to enhance the good offices role of the UN Secretary-General in the resolution of situations involving serious human rights violations.

Canada signed, in July 1980, the UN *Convention on the elimination of all forms of discrimination against women*.

CANADA AND THE THIRD WORLD

North-South questions

The search by both developed and developing countries for reforms in the world's economic order took on a new urgency in 1980, in fair measure because the 1979 and subsequent oil price increases had hit the developing countries especially hard. Canada regarded the year 1980 as a period of intense preparation—to which it would make a major contribution—for the discussion of North-South issues at the United Nations, at the Mexico North-South Summit and at the Ottawa Economic Summit to be held in 1981.

The eleventh special session of the UN, held in August, produced a consensus on the International Development Strategy (IDS) for the third UN development decade, which was formally adopted at the later regular session of the General Assembly. However, both the special session and the regular session failed to reach a consensus on procedures or an agenda for the launching of global negotiations.

A major international achievement in efforts to improve North-South relations was the successful negotiation, in June 1980, of the Common Fund for Commodities. Significant also was the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD) agreement on guidelines for the control of restrictive business practices in international trade and investment, later adopted as a resolution of the UN General Assembly.

With a primary focus on North-South issues and in preparation for the two Summits, the Prime Minister visited several countries in Europe, the Middle East, Africa and Latin America (some during a trip beginning at the end of 1980) for discussions with world leaders.

In Canada, a special parliamentary task force on North-South relations examined and made recommendations on present and future Canadian contributions to the resolution of North-South issues. The Secretary of State for External Affairs announced the establishment of a Futures Secretariat whose primary task, in concert with non-governmental organizations and other groups, would be to increase public awareness of international development and co-operation issues.

Support for international development

Canada's commitment to official development assistance (ODA) remains strong. However, the ever greater needs of the oil-importing developing countries come at a time, especially evident in 1980, when the developed nations feel least able to offer significant new help because of their own economic difficulties.

Nevertheless, Canada announced in 1980 that it was reversing the trend of recent years when its ODA declined as a percentage of gross national product (GNP), and committed itself to reach 0.5 per cent by 1985. For the end of the decade, Canada's best efforts would be devoted to reaching the target of 0.7 per cent. In 1980 also, the government announced an advance payment of \$165 million to the International Bank for Reconstruction and Development's (IBRD or World Bank) soft loan affiliate, the International Development Agency (IDA), and agreed that the Commonwealth Caribbean should be a priority region for Canada in the Third World.

CANADA'S ECONOMIC WELL-BEING

International economic relations

The trends evident in the late 1970s—slow growth, high unemployment and persistent inflation—continued to trouble the world economy in 1980.

During the year, there was increasing recognition of the interdependence of economies both among industrialized countries and between these and developing countries, and acknowledgment of the need for longer term solutions. Canada participated actively at the June Economic Summit in Venice, where priority was attached to the continuing fight against inflation as well as to the development of a ten-year strategy to break the link between growth and oil consumption. Working in the General Agreement of Tariffs and Trade (GATT), the International Monetary Fund (IMF) and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), Canada continued to promote solutions to international trade and monetary problems. Canada endorsed the OECD trade pledge, which reaffirmed the industrialized countries' commitment to resist protectionist pressures on the open trade and financial system—a system essential to Canada's continued economic well-being.

Consequent upon the 1979 signature of the Multilateral Trade Negotiations (MTN) agreements, efforts throughout 1980 concentrated on implementing the results of the negotiations. In this regard, the first tranche of the negotiated tariff was introduced on January 1, 1980.

No agreement was reached on a new international wheat agreement during 1980, although a number of alternatives were examined by a special committee of the International Wheat Council. A new food aid convention did enter into effect on July 1, increasing the guaranteed minimum annual level of grain shipped as food aid from 4.4 to 7.7 million tonnes.

In 1980, Canada and the UK concluded important negotiations on bilateral air transport rights affecting Air Canada and British Airways, and Canada and Argentina signed an industrial co-operation agreement. The *Convention on international multimodal transport of goods* was signed during the year.

Energy questions

Both international and domestic energy-related developments had an important impact on the conduct of Canadian

foreign policy in 1980. Energy was the dominant issue at the Venice Economic Summit, where the seven leading industrial countries agreed on a diverse range of measures aimed at the long-term restructuring of their energy economies through conservation, increased efficiency and oil substitution.

Although Iranian oil exports remained low throughout the year, a measure of stability seemed to be returning to the international oil market until September, when the outbreak of hostilities between Iran and Iraq disrupted exports from both countries and created new uncertainties. Member countries of the International Energy Agency (IEA) responded promptly with measures to ease market pressures, which the IEA ministerial meeting reaffirmed in December. Partly owing to market disruptions arising from hostilities in the Gulf region, international oil prices increased by about 25 per cent during the year.

Bilaterally, Mexican President Lopez Portillo's visit to Ottawa in May resulted in the conclusion of an energy and industrial co-operation agreement which included Canada's first government-to-government oil supply arrangement with another country—an arrangement providing for the supply of 50,000 bbls/day. At numerous meetings throughout the year, there were discussions on the possibilities for export of Canadian energy resources and technology, such as coal, liquid natural gas, uranium and nuclear reactors. Domestically, energy questions were the subject of intense debate throughout the year and led to the announcement in October of a comprehensive National Energy Program (NEP), one objective of which is to eliminate Canada's need for oil imports by 1990. Special actions were taken to explain the NEP and its international implications to interested foreign governments and businessmen.

In international nuclear affairs, Canada's nuclear industry kept up its marketing efforts. In 1980, approximately \$550 million worth of uranium was exported, and Canada's reactor industry pursued sales prospects in Japan, Korea, Romania, Mexico, Indonesia and Yugoslavia. In the implementation of Canada's nuclear non-proliferation and safeguards policy, a protocol amending the 1955 Canada-USA agreement was signed in March 1980. Negotiations with the Philippines, Switzerland and Australia were pursued and negotiations with Yugoslavia were initiated.

Multilaterally, the International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE), in which Canada was an active participant, concluded in February. The two-year exercise did much to promote better understanding of both the technical and policy aspects of various nuclear fuel cycle programs. Efforts are now under way to build on the international dialogue which took place during the INFCE.

International law developments

The ninth session of the UN Law of the Sea (LOS) Conference, held in New York and Geneva in 1980, achieved settlement of the continental margin issues and most other issues concerning seabed mining, with the exception of the

production policies. Efforts were to continue in 1981 to agree on an international seabed regime in which the objectives of both developing and developed countries would be taken into account.

Canada successfully negotiated agreement *ad referendum* on its outstanding claim against the Soviet Union for damage caused by the satellite *Cosmos 954*. Important progress was made also on international legal issues involving trade and development as well as human rights and refugees.

REGIONAL CO-OPERATION

The United States

Relations with the US remained the central foreign policy challenge in 1980. The Canadian election in February and the US election in November had delaying effects on the conduct of relations. Nonetheless, some achievements were recorded: a memorandum of intent to control transboundary air pollution (acid rain) was signed; a double taxation treaty was negotiated; construction of the Northern Gas Pipeline began; Congress eliminated tax measures detrimental to the Canadian convention industry; and interim tuna arrangements were agreed upon.

A number of ongoing problems were not resolved in 1980. Chief among these was the failure to secure Senate approval for the ratification of the *Fisheries and maritime boundary treaty*. Canada continued to run a deficit in total automotive trade under the *Auto pact* and, as a result, initiated consultations with the US on the operation of the pact. Acid rain was a major focus of concern and other outstanding environmental issues included the Garrison Diversion Project and the co-operative effort to clean up the Great Lakes. The introduction of Canada's National Energy Program, in late 1980, elicited a US reaction which indicated that energy and investment would continue to feature prominently in the conduct of bilateral relations. The election in the US of a conservative administration and Senate was expected to have considerable impact in America and consequently on relations with Canada.

Latin America and the Caribbean

In 1980, the government placed greater emphasis on relations with the countries of Latin America and the Caribbean. Agreements were signed with Mexico and Argentina, joint economic meetings were held with Mexico, Brazil and Cuba and ministerial visits were made to and from Mexico, Peru, Ecuador, Chile, Argentina, Brazil and the Commonwealth Caribbean. Canada's consulates in Rio de Janeiro and São Paulo were raised to the level of consulates general and an embassy was re-established in Ecuador. Cabinet also agreed that the Commonwealth Caribbean should become an area of priority for Canadian development assistance in the Third World.

Europe

The events of 1980 bearing upon East-West relations generated increased co-operation among members of the Atlantic

Alliance, notably within NATO and at the Madrid review meeting of the CSCE, and underlined the need for improved political consultation and crisis management among Western nations.

In parallel with the increased multilateral activity to which international developments gave rise in 1980, Canada continued to develop its bilateral relations with most European countries, particularly with the members of the European Community.

Africa and the Middle East

Canada welcomed the opportunity, made possible through its membership in the Commonwealth, to contribute to the implementation of the Lancaster House agreements leading to the achievement of independence for Zimbabwe. Canada's trade with several African countries and its development assistance to many parts of the continent continued to grow in 1980.

Following resolution of the issue of Canada's embassy in Israel, Canada's bilateral relations with countries of the Middle East improved markedly, and commercial and other exchanges with several of these expanded substantially.

Asia and the Pacific Rim

The Pacific region continued to attract growing public and private sector interest in Canada. There was an intensification of high level visits in both directions, including those of Prime Minister Ohira of Japan to Ottawa, in May, and of External Affairs Minister MacGuigan to Kuala Lumpur for a meeting with the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) foreign affairs ministers in June.

In November, interest in the region was reflected in the holding of the Pacific Rim Opportunities Conference in Vancouver, a conference which reviewed Canada's relations with the countries of the Pacific. Canadian interest in developing the notion of a new 'Pacific community' was also confirmed through participation in the Indonesia and Australia National University seminars which discussed this concept.

SERVICES AND ASSISTANCE TO CANADIANS ABROAD

Activities were undertaken on a number of fronts to broaden the base upon which consular protection and assistance can be provided and other services made available to Canadian citizens abroad. Negotiations were pursued which should lead to a consular agreement with Hungary and to a consular convention with Romania. A series of bilateral consultations was undertaken with several other countries on consular issues of mutual interest, including those affecting Canadians holding foreign citizenship. A treaty with Peru for the transfer of prisoners was ratified and put into effect. Honorary consuls for Canada were appointed in Tijuana and Merida (Mexico) and Panama City (Panama). The department's role in facilitating reunification of families was maintained in countries where exit permits are prerequisites to emigration.

Changing conditions in the world led the department to conduct a detailed examination of Canada's consular policies and practices in order to recommend desirable improvements for the coming years.

In the aggregate, consular services provided by all Canadian posts abroad again marked an increase over those of the preceding year. For the most part, these services consisted of essential but standard functions such as issuing passports, providing citizenship and notarial services and supplying related information. In some 4,000 cases, however, consular officers rendered more complicated services connected with serious illness, financial distress, deaths, incarceration, child custody cases, and others.

Reports on political instability or armed conflict in certain parts of the world and on random violence in others, including some from heavily frequented tourist destinations, augmented the need for emergency planning by the department and for public awareness of information and measures useful to Canadian citizens travelling or living abroad.

CANADA'S IMAGE ABROAD

In carrying out its responsibility to advise the government on foreign policy matters and to manage Canada's external

relations for the benefit of all parts of the country, the department was careful, in 1980 as before, to take account of provincial, regional, minority, business and other interests through extensive consultation.

The department's information activities abroad sought to convey that Canada is a unified country with a flexible federal system and a bilingual, multicultural society. Canada's position as a world leader in the development of advanced technology and as a country where sound opportunities exist for trade and investment, was also emphasized.

In response to the Soviet invasion of Afghanistan and at the request of the government, the Canadian Olympic Committee decided to boycott the 1980 Summer Olympic Games in Moscow. However, Canadian athletes participated fully in the 1980 Winter Olympics at Lake Placid, New York.

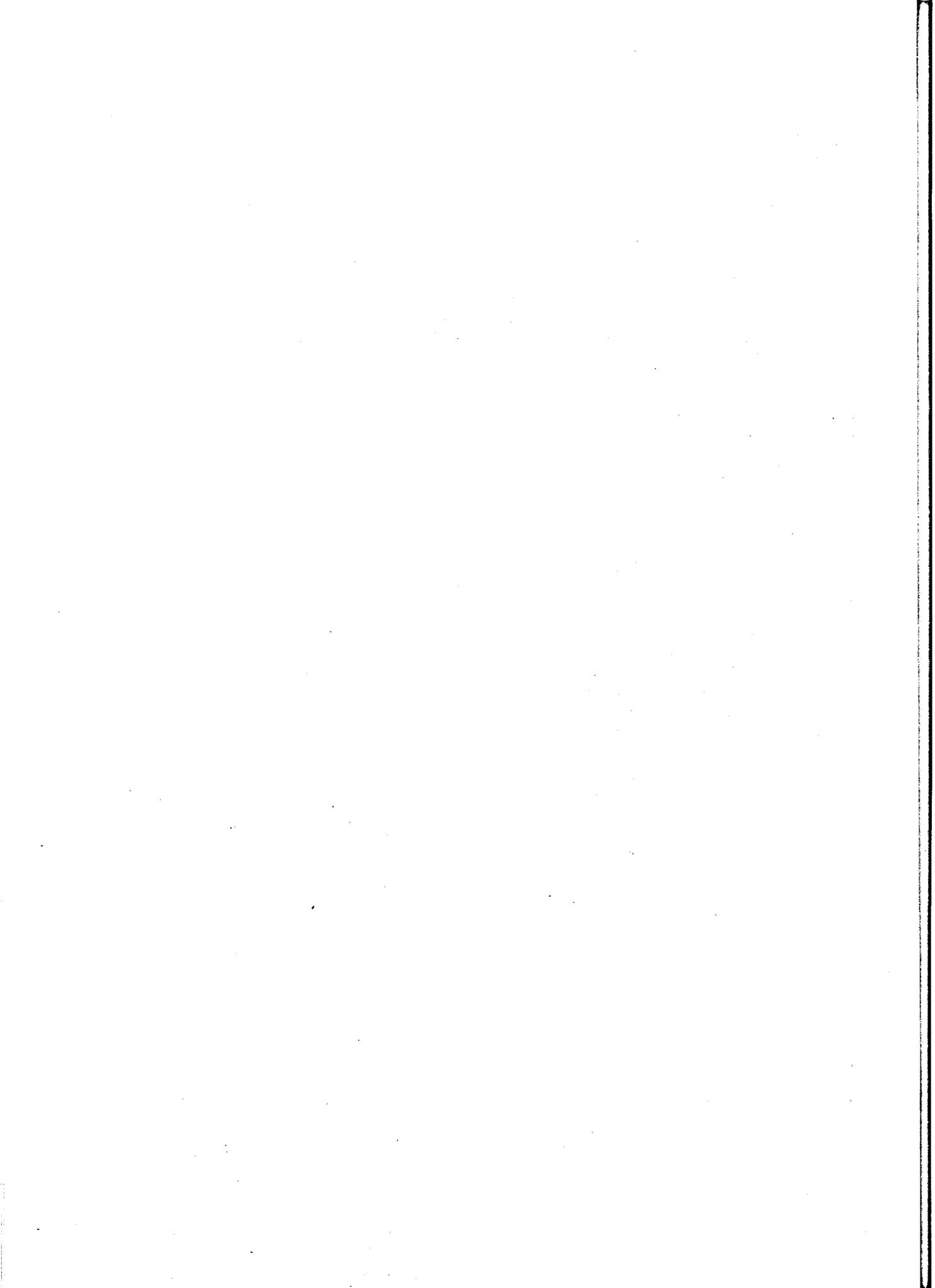
The department deployed considerable efforts in 1980 to promote Canada's cultural achievements abroad and helped Canadians from the fields of literature and the visual and performing arts show their talent in Europe, Asia and the Americas.

In 1980, Canada hosted *Les Floralties internationales de Montréal*, the first international horticultural exposition of this type to be held in North America.

PART A

CANADA AND INTERNATIONAL ORDER

Canada belongs to a great many international organizations in which discussions proceed on all matters of importance to the world community. Collective security, disarmament, development assistance, economic affairs or human rights are only a few of these subjects. Canadian representatives at these meetings present Canadian points of view and defend our national interests but also make their contribution to the development of a more orderly and just world society.



PART A

Chapter 1: COLLECTIVE SECURITY AND THE RESOLUTION OF CONFLICT

Canada works for collective security and the resolution of conflict through the United Nations in the global context, and through the North Atlantic Treaty Organization (NATO) in the East-West context. A principal focus of the United Nations is the resolution of conflict, although collective security was the first objective of its 1945 Charter (Article 1) and the Security Council continues to hold some responsibility in this area. NATO was established in 1949 as a regional collective security agency, as envisaged in the UN Charter (Articles 51 and 52), and has become the focal point of Canada's military co-operation with its principal Western allies. Arms control and disarmament negotiations have an important bearing on both security and conflict resolution, and have become a leading priority of both organizations within their respective areas of concern. (Other aspects of Canada's work within the UN system are reviewed in the subsequent chapters of Part A.)

UN Security Council

The Security Council was involved in many of the major international issues of 1980. In January, Canada, though not a member of the Council, spoke there in support of a draft resolution deploring the Soviet invasion of Afghanistan and calling for the immediate and unconditional withdrawal of all foreign troops. The draft resolution was vetoed by the Soviet Union, and the matter was promptly referred to an emergency special session of the UN General Assembly. Also in January, in the face of the continued holding of American diplomatic hostages in Iran, most members of the Security Council were prepared to uphold the Council's collective security responsibilities by means of a resolution calling for mandatory sanctions against all exports to Iran, food and medical supplies excepted. However, this resolution, for which Canada also expressed support, was likewise vetoed by the Soviet Union, and further action later in the year both by the Secretary-General and the International Court of Justice proved unsuccessful in winning the hostages' release.

The Middle East also engaged the Security Council's attention throughout 1980. A resolution in March deploring Israeli attempts to change the status of Jerusalem (on the substance of which the USA changed its vote from affirmative to abstention) was followed by a more forthright condemnation of Israel's unilateral annexation of Jerusalem in August, in response to which the 13 remaining diplomatic missions in Jerusalem were withdrawn. Several resolutions deplored Israel's expulsion of certain Palestinian mayors from the occupied territories. One draft proposal, vetoed by the USA in April, would have endorsed the creation of an independent

Palestinian state, and this issue was later taken up at an emergency special session of the General Assembly in July.

After some hesitation, the Security Council in September called for a ceasefire in the fighting between Iraq and Iran, but attempts to implement it broke down and were replaced by efforts at mediation which led only to the release of neutral ships from the conflict zone. The Council also lent its authority to the full and impartial implementation of the Lancaster House agreements, by which the UK brought Zimbabwe to independence in April, with Commonwealth assistance. Other actions by the Council dealt with cross-border incursions in southern Africa and the admission of new UN members (St. Vincent and the Grenadines, and Zimbabwe). At the start of 1980, the German Democratic Republic, Mexico, Niger, the Philippines and Tunisia joined the Security Council for two-year terms; and at the end of the year, Ireland, Japan, Panama, Spain and Uganda were elected to begin two-year terms in 1981.

Peacekeeping

The authorization and supervision of UN peacekeeping forces remains a significant contribution of the Security Council to collective security, while their practical operations and financing come under the authority of the Secretary-General and the General Assembly (for further particulars on the financing of UN peacekeeping operations, see Part A, Chapter 5). The Council acted to strengthen the position of the troubled UN Interim Force in Lebanon (UNIFIL) in the wake of fatalities sustained by the force in April during the course of fighting among factions in Lebanon. Canada no longer participates in UNIFIL following a six-month tour of duty in 1978. The Security Council also renewed UNIFIL's mandate until June 19, 1981, as well as the mandates of the two other main peacekeeping forces, in both of which Canada is a major participant. The mandate of the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) on the Golan Heights between Israel and Syria was extended until May 31, 1981, and that of the UN Force in Cyprus (UNFICYP) was extended until June 15, 1981.

Canada remains an active member of the General Assembly's special Committee on Peacekeeping Operations, also known as the "Committee of 33", which held five meetings during 1980. The Committee considered a paper submitted by Canada bearing on selected questions related to the practical implementation of peacekeeping operations, based on recent developments in specific situations. Once again, however, the Committee was unable to agree on guidelines governing the establishment, financing and day-to-day control of UN peace-

keeping operations. The General Assembly urged the Committee of 33 to renew its efforts to work towards the completion of agreed upon guidelines.

Afghanistan

The emergency special session of the UN General Assembly on Afghanistan, convened in January immediately after a Soviet veto in the Security Council, was the first use since 1967 of this procedure whose origins date back to the Korean War. A resolution based on the vetoed Security Council draft, and calling for the immediate, unconditional and total withdrawal of foreign troops from Afghanistan, was adopted by an overwhelming majority of 104 to 18 with 18 abstentions; Canada voted in favour of the resolution. A month later, Third World and especially Islamic disapproval had strengthened to the point where the UN Commission on Human Rights passed a resolution explicitly condemning the Soviet invasion as a flagrant violation of Afghanistan's right to self-determination—the strongest language ever used against the Soviet Union by any United Nations body. At its regular autumn session, the General Assembly adopted (by an even larger majority than in January—111 to 22 with 12 abstentions) an Islamic-sponsored resolution calling once more for Afghanistan's independence and self-determination. This resolution also expressed the hope that the Secretary-General would appoint a special representative to promote a political solution on the basis of the immediate withdrawal of foreign troops, and the Secretary-General has done so.

Middle East

Following the Soviet veto of the Security Council resolution on sanctions against Iran, this issue was not pursued further in the United Nations, but the initiative served as a model for a ban against all exports to Iran, except food and medical supplies, later adopted by major Western trading nations including Canada. Emphasis at the UN shifted to the Secretary-General's efforts to negotiate the release of the American hostages through a team of five representatives, which repeatedly seemed close to success only to founder on the lack of clear authority within Iran. A judgment by the International Court of Justice was also ignored by the Iranian regime, and during its autumn session the General Assembly turned its attention to the more general problem of strengthening international machinery for the protection of diplomats.

The General Assembly convened its second emergency special session of the year in July to consider the question of Palestine. A resolution was adopted (by a vote of 112 for, seven against including Canada, with 24 abstentions) which reaffirmed the right of the Palestine Liberation Organization (PLO) to participate, on an equal footing, in all UN deliberations on the Middle East. The resolution also called upon Israel to withdraw completely and unconditionally from all territories occupied since 1967, including Jerusalem, beginning before November 15. Many of the countries not supporting the resolution, while favouring legitimate Palestinian rights and concerns, considered the initiative unbalanced in its at-

tempt to prejudge the outcome of ongoing negotiations aimed at a comprehensive peace settlement.

At the regular autumn session of the General Assembly, as in the past, a number of one-sided and unrealistic resolutions contributed little to the prospects for peace in the Middle East. Several texts criticized again, though less directly, the negotiating process begun with the Camp David accords and the Egypt/Israel peace treaty, both of which Canada has consistently supported as important first steps toward a just and comprehensive settlement. One resolution, which called for an independent Palestinian state in occupied territories to be evacuated by Israel and handed over to the PLO, stated for the first time that Security Council Resolution 242 of 1967 "does not provide for the future", despite the hitherto universal acceptance of that resolution as the cornerstone of efforts toward peace in the Middle East.

Nonetheless, there were a few encouraging developments. Anticipated attempts to expel Israel from the General Assembly after November 15 never materialized, and there were signs of increasing impatience among members with the tactics used to promote some of the more extreme resolutions passed by the Assembly. Consensus was achieved for the first time on the desirability of creating a nuclear-weapon-free zone in the Middle East, and a near-unanimous General Assembly mustered 143 votes, including Canada's, in disapproval of Israel's unilateral annexation of East Jerusalem. Canada's position on Middle East issues as a whole maintained the same over-all balance as in the past. This meant that Canada remained one of the two or three countries most supportive of Israel even while showing more sensitivity toward legitimate Palestinian aspirations. In the voting on the 26 resolutions related to the Middle East, Canada joined consensus on three, voted for six, against seven, and abstained on ten.

Southern Africa

The four-year-old initiative by the Western Contact Group (Canada, Britain, France, Federal Republic of Germany and the USA) to bring about a peaceful transition to independence in Namibia through UN-supervised elections, was carried forward during 1980 on the basis of Security Council Resolutions 385 and 435. The successful implementation, under Commonwealth auspices, of the negotiated settlement leading Rhodesia to independence as Zimbabwe, seemed to offer promising encouragement in this endeavour. Through two extensive UN missions to Namibia and neighbouring countries, followed by a series of communications between the UN Secretary-General and the South African government, the latter's concerns regarding impartial election machinery and peace-keeping were, it appeared, resolved one by one. By the autumn the way was clear for the convening of a pre-implementation meeting in January 1981 in Geneva, which was to bring together all parties—South Africa, the South West African People's Organization (SWAPO) and, for the first time, political groups inside Namibia—to set a date for launching the settlement. This progress was recognized in the virtual avoidance of controversy over Namibia at the General Assem-

bly, but unfortunately the widespread hopes for the Geneva meeting were dashed by South Africa's sudden unwillingness to move forward.

Rising international frustration with South Africa's continued policies of *apartheid* is evident in the increasing number and stridency of UN resolutions on *apartheid* and racism. External Affairs Minister MacGuigan recognized the mounting pressure for meaningful change in that country in several strong statements, including his plenary address to the General Assembly. Probably the most significant new development in this area at the Assembly in 1980 was the decision to convene a world conference in 1983, to conclude the UN decade against racism. Of the 24 resolutions adopted by the General Assembly on *apartheid* and racism, Canada abstained on four, joined consensus or voted favourably on nine, and considered itself obliged to vote against 11 (far more than in 1979). This outcome, unfortunate in view of Canada's consistently strong opposition to *apartheid* as a violation of fundamental human rights, resulted from the more extreme nature of the resolutions proposed in 1980 rather than any change in the Canadian view. Canada voted against resolutions which condemned NATO countries by name, which endorsed armed struggle explicitly, which linked Israel with South Africa (or Zionism with racism), and which urged termination of all economic and other relations with South Africa.

Cyprus

Canada's principal contribution toward peace in Cyprus continued to be the participation by over 500 Canadian troops in the UN Force in Cyprus. Canada has also strongly supported the efforts of the UN Secretary-General to bring about a resumption of the inter-communal negotiations between the Greek and Turkish language groups of Cyprus, which had broken down in June 1979 after only one week. Substantive negotiations were successfully re-opened in September 1980 under the good offices of the Secretary-General's personal representative. Unlike the previous round, the talks have continued since then in a positive atmosphere, and some limited progress has been achieved on practical measures to promote goodwill and resettlement. This gradual improvement was recognized in decisions not to establish an international committee on Cyprus called for by the General Assembly in 1979, and not to hold a General Assembly debate on Cyprus in 1980.

Kampuchea

Faced with continuing conflict in Kampuchea in the wake of the 1979 Vietnamese invasion, the thirty fifth General Assembly adopted a resolution proposed by ASEAN and co-sponsored by Canada, calling for an early international conference to negotiate the total withdrawal of foreign troops from Kampuchea and the holding of UN-supervised free elections in that country. This initiative, more far-reaching than the previous year's, was nonetheless approved by a larger majority. Indeed the strength of ASEAN support was such that a competing Vietnamese text had to be withdrawn to avoid defeat by a second ASEAN draft. In 1980 again, the disputed Kam-

puchean seat at the UN was awarded to Democratic Kampuchea (previously the Pol Pot regime) rather than its Vietnamese-backed rival. This decision, also taken by a larger majority than in 1979, reflected a widespread view of the former regime as the lesser of two evils.

Other political issues

The thirty fifth General Assembly adopted overwhelmingly a firmer resolution than in the past on the Central American territory of Belize, calling for its independence by the end of 1981, preferably through a negotiated settlement between Britain and Guatemala, and with UN security guarantees thereafter if appropriate. Canada continued its traditional co-sponsorship of this initiative, and the USA for the first time moved from abstention to a positive vote. Considerable progress has been achieved subsequently in meeting the objectives of the resolution.

On East Timor, the General Assembly renewed its call for self-determination and humanitarian assistance for the former Portuguese colony annexed by Indonesia in 1976. Canada and several others shifted from abstention to a negative vote on the resolution, accepting that the territory's annexation, while not accompanied by an ideal exercise of self-determination, was now an accomplished and irreversible fact to which the appropriate international response was relief for the past deprivations of the inhabitants.

On the Western Sahara, the General Assembly again sided with Algeria's call for self-determination in the former Spanish colony, rather than Morocco's annexation based on claims of historical sovereignty. The Algerian resolution passed comfortably, while a Moroccan draft was defeated by a single vote. Canada continues to take a position of absolute neutrality, to the satisfaction of the parties concerned.

Global arms control and disarmament

Though 1980 was a year of much activity, prospects for further multilateral arms control and disarmament agreements remained poor. The effect of the Soviet invasion of Afghanistan and of fears, later in the year, of a Soviet intervention in Poland were not conducive to progress in the various negotiating forums. The change in the US administration was expected to lead to a major review of security policy including arms control and disarmament, postponing forward movement in 1981 where such may be possible.

1980 marked the mid-point between the first and second United Nations special sessions devoted to disarmament. In preparation for the second special session scheduled for June 1982, the Canadian government established the position of Ambassador for Disarmament, absorbing that of Adviser on Disarmament and Arms Control Affairs set up soon after the first special session in 1978. The department's Consultative Group on Disarmament and Arms Control Affairs met twice during 1980, and the first two editions of the *Disarmament Bulletin*, a semi-annual review of national and international disarmament and arms control activities, were mailed to an already expanding readership of some two thousand.

The most positive development of 1980 in the arms control and disarmament field was the successful conclusion of the UN conference on prohibitions or restrictions of the use of certain conventional weapons which may be deemed to be excessively injurious or to have indiscriminate effects. The convention of the same name, which becomes open for signature early in 1981, has three protocols dealing with non-detectable (by X-ray) fragments, mines and booby-traps, and incendiary weapons. Due to its limited application, the convention, while welcome, unfortunately cannot be regarded as a major step in the development of humanitarian law, a goal to which the Canadian government remains fully committed.

The Committee on Disarmament (CD) in Geneva renewed its efforts to negotiate limitations on arms, but became embroiled in procedural questions. Failure of the superpowers to make significant progress in private negotiations concerning a comprehensive test ban treaty and a chemical weapons treaty was matched by considerable indifference on the part of a number of non-nuclear-weapon states toward the USA-USSR draft radiological weapons treaty. The Committee did, however, establish four working groups: on a comprehensive program of disarmament (transferred from the Disarmament Commission); negative security guarantees; chemical weapons and radiological weapons. In addition, the *ad hoc* group of seismic experts continued to do useful work in connection with the verification of a future comprehensive test ban treaty. Besides participating in all these forums, Canada introduced into the CD a compendium of arms control verification proposals and a related paper analyzing the proposals. Together with Australia, Canada tabled a paper dealing with the proposal for the prohibition of the production of fissionable material for weapons purposes from the historical perspective.

The UN Disarmament Commission (UNDC) met for four weeks in the late spring of 1980 and addressed an impressive agenda. On the subject of declaring the 1980s as the second disarmament decade, the Commission was successful in the preparation of a document that was subsequently adopted by consensus at the thirty fifth session of the UN General Assembly. With respect to conventional weapons disarmament, the Commission reported to the General Assembly, which in turn overcame the misgivings of a number of members and authorized the UNDC to draw up, in 1981, terms of reference for a new UN study on this hitherto neglected subject. Regarding the control of military budgets, the UNDC examined progress to date on the national reporting of military spending, and was asked by the General Assembly to continue to identify the principles governing the freezing and reduction of military budgets and to refine the reporting instrument. Canada was one of only 14 states, mostly Western, to complete this instrument.

Two existing arms control and disarmament agreements were reviewed in 1980: the *Bacteriological (biological) weapons treaty* and the nuclear *Non-proliferation treaty* (NPT). In the former case, a review conference concluded that the text of the treaty was of sufficient scope to remain relevant. The need for adequate verification in such agreements was underlined

amid conflicting reports about an incident involving anthrax toxins in the USSR, and partially successful attempts were made to strengthen the verification provisions of the treaty. In the case of the NPT review conference, the nuclear-weapon states were criticized for not fully living up to the terms of the treaty with respect to the negotiation of effective nuclear arms control and disarmament measures. Though an agreed upon final document of the review conference proved impossible, the treaty itself remained intact. Nuclear non-proliferation remains an important Canadian priority. As well as seeking to prevent the further expansion—i.e. vertical proliferation—of nuclear weaponry by the existing nuclear-weapon states, Canada has also continued to exercise its best efforts to prevent the spread to other countries—i.e. horizontal proliferation—of nuclear weapons or nuclear explosive capability. These latter efforts are described in Part A, Chapter 2.

The thirty fifth General Assembly's First Committee examined the usual array of arms control and disarmament resolutions, 43 on 20 separate items including a number of UN disarmament studies. For its part, Canada introduced for the third consecutive year a resolution on a ban against the production of fissionable material for nuclear-weapons purposes. While numerical support for the resolution continued to grow, only one nuclear-weapon state remained fully committed to the proposal, and no progress was made with those states which retain the option, and are thought to be capable or nearly so, of acquiring such weapons. Canada co-sponsored one of two resolutions on a comprehensive test ban treaty, and two resolutions on chemical weapons. On one of the latter, adopted by the General Assembly only after considerable controversy, Canada was particularly insistent that the UN carry out an impartial investigation of the alleged use of chemical weapons in certain countries. Canada also introduced a procedural resolution urging that the Committee on Disarmament devote greater attention to verification as provided for in its permanent agenda. Unfortunately, the resolution had to be withdrawn because amendments were introduced which would have deflected it from its original purpose.

North Atlantic Treaty Organization (NATO)

Canadian membership in NATO, as a collective defence organization and forum for political consultations in the East-West context with our allies, has been a major factor in the conduct of Canadian foreign policy since the Alliance's inception over 30 years ago. Based on the principle of co-operation among the European member nations, the United States and Canada, and the indivisibility of the defence of its two continental sectors, the Alliance has served its members well in safeguarding peace for three decades. The Alliance's consultation process has also provided NATO countries with the opportunity to exchange views and seek consensus on important issues having a direct bearing on the East-West relationship.

Canada's defence commitment to NATO is based on the premise that in contributing to the direct defence of Europe, Canada is also contributing to its own defence. NATO relies on

a strategy of defence and deterrence based on a triad of inter-continental and theatre nuclear forces and conventional forces. Major decisions concerning the acquisition of new equipment for Canada's defence forces were taken in 1980. Early in the year, orders were placed with McDonnell Douglas for the CF-18 jet fighter interceptor aircraft to serve in Canada's jet fighter squadrons, and in November the number of consortia in the competition for the design contract for six patrol frigates was reduced to two. Other new or ongoing programs included the entry into service of the *Aurora* long-range patrol aircraft, the DELEX program for refit and modernization of 18 of the navy's frigates, and the completion of delivery of new armoured personnel carriers. The entry into service of this and other new equipment will increase the effectiveness with which Canada fulfils its NATO defence obligations.

The NATO consultation process provides member nations with the opportunity to discuss major events in East-West relations and to react quickly in a time of crisis. In late December 1979, the Soviet Union invaded Afghanistan and as 1980 opened, Soviet forces were continuing to enter the country on a massive scale. After a series of meetings at the level of senior officials, a special meeting of NATO's Defence Planning Committee, attended by both foreign and defence ministers, was convened to examine ways to bolster the Alliance's defence in light of the clearly demonstrated expansionist tendencies of the Soviet Union. The Secretary of State for External Affairs also attended the regular ministerial meetings of the North Atlantic Council in Ankara in June and at NATO headquarters in December. The Afghanistan crisis, the continuing Warsaw Pact arms build-up and, in December, the threat hanging over Poland of a possible Soviet military intervention, were among the major issues discussed by the foreign ministers at their meetings.

Other centres of attention in NATO consultations during 1980 were the second review meeting of the CSCE, which opened in Madrid in October, and a wide range of East-West arms control and disarmament issues (see below) including the ongoing MBFR negotiations in Vienna and the question of the SALT process between the United States and the Soviet Union. NATO also served as a meeting place for national experts to discuss a variety of subjects, some extending beyond the NATO area. In particular, there were regular sessions of the Committee on the Challenges to Modern Society and of the Science Committee.

In April, the Secretary-General of NATO visited Ottawa to pay official calls on members of the new government.

Bilateral defence co-operation

Canada has bilateral defence arrangements with a number of its NATO partners. Those that deal with the defence of the Canada-United States region of NATO necessitate the closest consultation and co-operation between the two countries. Our primary aims are the maintenance of Canadian sovereignty and security through our contribution to the collective defence of North America.

The principal consultative body dealing with continental defence is the Permanent Joint Board on Defence, Canada-United States, which is jointly presided over by two national chairmen who report directly to their respective heads of government. During 1980, the Board examined such issues as the improvement of North American air defence systems, possible increased use by the United States of military test ranges in Canada, and the continuing value of the bilateral defence production- and development-sharing programs.

The agreement establishing NORAD is examined periodically to ensure its continued effectiveness under changing circumstances. In May 1980, the agreement was extended for one year to enable the House of Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence to consider the terms on which it might be renewed. After extensive hearings, the Committee unanimously recommended in December that the agreement be renewed for five years, and emphasized the desirability of Canadian participation in the space-based programs of NORAD, particularly surveillance.

While military preparedness is an obvious priority of Canada's bilateral relations with the United States, military and civilian teamwork in peacetime tasks such as search and rescue, weather prediction and reporting, civil emergency planning and northern research, are important continuing activities.

Military training assistance program

An interdepartmental committee chaired by the Department of External Affairs administers the military training assistance program. Where positions are available, training is provided on request for military personnel of certain non-NATO countries. This program provides a wide range of instruction, including basic officer and junior staff training as well as military trade courses. In 1980, 56 candidates from Africa, the Middle East and the Caribbean were trained in Canada, the great majority attending officer courses.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

The SALT process—the attempt by the superpowers to negotiate limits on strategic nuclear arms—suffered a setback in 1980. The SALT II treaty, signed by Presidents Carter and Brezhnev in Vienna on June 18, 1979 after nearly ten years of difficult negotiations, was seen by many as a major advance in the vitally important task of seeking agreement to curtail the nuclear arms race. In the United States, however, views on the merits of SALT II were sharply divided. The number of senators who opposed the treaty from the outset on the grounds that it was unbalanced in favour of the Soviet Union was such that the prospects for ratification in the Senate were at best uncertain. Following the Soviet invasion of Afghanistan, President Carter in January asked the Senate to postpone further action until a more propitious time. Later in the year, the Soviet threat to Poland and the Republican presidential victory sealed the fate of SALT II, which President-elect Reagan described as “fatally flawed”. Since taking office, however, the Reagan administration has declared its support for the SALT

process, if not for the SALT II treaty, and has indicated its intention to resume strategic arms limitation negotiations with the Soviet Union in search of a "better" treaty. This will, however, have to await a re-assessment and re-definition of United States defence priorities and policies.

As a strong advocate of the SALT process, Canada continues to endorse fully and support the search for agreement on measures that would help to limit the further growth and refinement of strategic nuclear arms, and so preserve and increase the stability of the strategic balance and lessen the risk of war.

Mutual and Balanced Force Reduction (MBFR) talks

Next to SALT, perhaps the most important ongoing East-West arms control negotiations are those of the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe, now known as MBFR, which began in Vienna in 1973. In these negotiations, NATO and the Warsaw Pact have been seeking agreement on ways to reduce the level of the opposing forces in central Europe with undiminished security for both sides. As had been anticipated from the outset, many difficulties have been encountered and progress has been slow. A principal obstacle has been the failure to agree on the size of the Eastern forces in the area which would be subject to reductions. The negotiations continued through 1980 with little or no forward movement. As with SALT and other arms control negotiations, the deterioration in the East-West political climate which followed the Soviet invasion of Afghanistan, and later the Soviet menace to Poland, could not but adversely affect the prospects for agreement.

Canada continues to believe that a mutual reduction of forces in central Europe would ease East-West tensions and

improve confidence. Such a development, besides being important in itself, could lead to further progress in arms control and disarmament. Within the North Atlantic Alliance, Canada has been a consistent and strong supporter of the aims of MBFR and has participated actively in the formulation of policy and the conduct of negotiations.

Theatre nuclear force modernization and arms control

One of the major issues facing the Alliance in recent years has been the question of modernizing NATO's theatre nuclear forces (TNF), which have remained static in numbers and have become increasingly obsolescent while those of the Soviet Union have increased dramatically, both in numbers and in effectiveness. At a special meeting of foreign and defence ministers in Brussels on December 12, 1979, NATO decided to counter the massive deployment of new Soviet SS-20 intermediate range ballistic missiles and *Backfire* supersonic bombers with a plan to produce and deploy in Europe, beginning in late 1983, a number of new ballistic and cruise missiles. At the same time, NATO ministers decided that the Soviet Union should be invited to engage in arms control negotiations seeking agreed upon limits on the numbers of these weapons on both sides.

This offer to negotiate was immediately communicated to the Soviet Union which, however, refused, saying that the NATO decision to proceed with its TNF modernization program had "destroyed the basis" for negotiations. Not until July, following a visit to Moscow by West German Chancellor Helmut Schmidt, did Moscow abandon this position and agree to "preliminary discussions". These were held between the United States and the Soviet Union in Geneva in October and November. It was agreed to resume the discussions at a later date, following the US presidential changeover.

PART A

Chapter 2: THE INTERNATIONAL ECONOMIC SYSTEM

General economic policy

In 1980, Canada, like other major industrialized countries, continued to face interrelated economic problems including relatively high levels of inflation, high unemployment, high interest rates, lagging investments, balance-of-payments disequilibria, increasing energy prices and low real growth rates.

During the year, Canada took an active part in major international economic meetings including the meeting of the International Energy Agency (IEA) governing board at the ministerial level in May; the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) ministerial meeting in June; the Venice Economic Summit in July; the eleventh special session of the UN General Assembly in August/September; the joint meeting of the board of governors of the International Monetary Fund (IMF) and the International Bank for Reconstruction and Development (World Bank) in Washington in September; the twentieth and twenty first sessions of the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) trade and development board in March and September respectively; and the annual session of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) contracting parties in November.

Domestically, the economic situation continued to be affected by major international factors. Inflationary pressures in the economies of most of our major trading partners, increasing costs of energy, cyclical decline in productivity and unfavourable climatic conditions affecting agricultural yields and prices contributed to maintaining domestic inflationary pressures, thus continuing the trend that began in 1978. The consumer price index rose more than 10 per cent. At the same time, the labour market reflected the considerable fluctuation in economic activity during the year. The strong recovery in Canada's international competitive position flowing from the decline in the foreign exchange value of the Canadian dollar in 1977 and 1978 laid the foundation for a significant reduction of the balance-of-payments current account deficit. This reduction was due in large part to a trade surplus of \$7.9 billion during the year.

In November 1980, the House of Commons passed the Bank and Banking Law Revision Act which came into force on December 1, 1980. The new Bank Act establishes a framework for Canada's banking system until 1991, and enables foreign banks to incorporate banking subsidiaries in Canada. Foreign subsidiaries would have basically the same powers as Canadian chartered banks.

At the June 1980 OECD ministerial meeting, member coun-

tries recognized that the combination of the rise in oil prices and restrictive monetary and fiscal policies was leading to economic slowdown and rising unemployment. Participants agreed that their basic objective was to restore price stability and to promote, in both the short and the medium term, the conditions for investment and supply-oriented growth in output and employment.

The major economic issues that dominated the discussions at the Venice Summit in June were energy price and supply, as well as their effects on inflation and on the level of economic activity. Canada along with its industrialized partners agreed on a comprehensive set of policies designed to break the link between economic growth and oil consumption. A ten-year strategy was developed to reduce the demand for oil by the development of alternative sources of energy, energy conservation and new energy technologies.

During the course of 1980, Canada entered into negotiations with several countries in order to avoid double taxation. The Canadian authorities also concluded the procedure of ratification to implement bilateral double taxation agreements with ten countries: Austria, Barbados, Indonesia, Italy, Jamaica, Malaysia, Romania, Republic of Korea, Spain and the United Kingdom. An important set of negotiations on a Canada-UN double taxation treaty was also concluded, although at year's end the ratification process was not completed.

Canada participated actively in discussions on the operations of the international monetary system. It supported the enlargement of the role of the major international financial institutions, notably the IMF, and recognized the increased difficulties encountered by the developing countries in their development and balance-of-payments financing.

In the financial area, a dominant development of 1980 was the volatility of interest rates in the United States. One indicator of these rates, the prime lending rate of US commercial banks, moved from 15.25 per cent at the beginning of the year to a peak of 20 per cent in April, to a low of 11 per cent in August and then to a second peak of 21.33 per cent in December. Movements of this magnitude in US interest rates were bound to have substantial effects on interest rates in Canada, on the foreign exchange value of the Canadian dollar or on both. On March 13, 1980, the Bank of Canada began setting the bank rate each week at one quarter of a percentage point above the average rate established in the weekly tender for 91-day treasury bills issued by the government.

Economic relations with developing countries assumed growing importance during the year in view of the economic

downturn in the industrialized countries and its consequent effects on the Third World. The Brandt Report, released in early 1980, highlighted the interdependence of the economies of the North and the South and demonstrated that there was a mutuality of interest between both groups in coming to grips with the complex economic problems that confronted them. In recognition of the need for pragmatic progress in the North-South dialogue, Canada supported international efforts to come to a mutually acceptable agreement on the launching of the proposed UN round of global negotiations, both in preparatory sessions and at the eleventh special session of the UN General Assembly which was held in late August/early September. The Venice Summit in June also recognized the importance of North-South relations and, in preparation for Canada's hosting of the 1981 Economic Summit, the Prime Minister undertook in November a first round of visits to key developed and developing countries, including Saudi Arabia.

Commercial policy

Trade in goods and services forms an integral part of Canada's economic development. Roughly 25 per cent of this country's gross national product continues to be derived from exports and approximately one half of its manufactured goods is sold abroad. As the only major industrialized nation without duty-free access to a market of at least 100 million people, Canada has a vital interest in the maintenance of open world markets. Stagnation in the economic growth of most countries over the past year, however, has made it more difficult for countries to resist calls for protectionist measures—measures that in the long run could well be detrimental to all trading nations. Against this background, Canadian trade policy in 1980 reflected the need to maintain the integrity of the international trading system as manifested in the GATT and to enhance the adjustment of the system to accommodate new economic trends.

As the year began, the thrust of the Tokyo round of the Multilateral Trade Negotiations (MTN) passed from negotiation to implementation. The first of eight equal and annual reductions in the tariff rates agreed to in the MTN was introduced on January 1. With the exception of the *Dairy agreement*, which Canada has not signed, Canadian representatives also participated actively in the work of each of the committees established to administer the implementation and operation of the MTN non-tariff-barrier codes that came into effect in 1980. Negotiations were concluded on the *Government procurement code*, enabling Canada to sign the agreement on December 30, 1980, prior to its entry into force. In the course of the year, a record 13 panels established under the newly strengthened GATT dispute settlement procedures were active. Three of these panels involved Canadian complaints concerning particular trade practices in the United States, the European Community and Japan. As a result of the efforts of this last panel, agreement was reached between Canada and Japan on Japanese restrictions on imports of leather goods.

Following Canada's commitment to implement the MTN *Customs valuation agreement* no later than January 1, 1985, the

Canadian Tariff Board was directed in August to undertake a review of draft legislation on customs valuation and to study the impact of the proposed legislation on Canadian customs duties. As well, a discussion paper was issued proposing changes to Canadian import legislation in areas such as anti-dumping regulations and countervailing duties. Finally, the Tariff Board began a review of the general preferential tariff (GPT) with a view to studying the impact on Canadian production of including additional products under the GPT and of providing free entry for certain products.

In the textile and clothing sector, nearly all clothing imports and a significant range of textiles continued to enter Canada under restraint arrangements negotiated within the framework of the *GATT Arrangement regarding international trade in textiles*. A report by the Textiles and Clothing Board tabled in Parliament in August called for continued protection of these sectors throughout the 1980s. Canada's global quota action under Article XIX of the GATT on imports of footwear was extended for a further year and the matter was referred to the Anti-Dumping Tribunal for determination on whether, in the absence of quotas, imports would continue to cause injury to domestic producers.

In June 1980, in recognition of the many problems facing the world trade community, the OECD governments adopted a declaration on trade policy reaffirming objectives to achieve the highest sustainable economic growth and employment, to promote the expansion of world trade and to work to remove obstacles to trade. This declaration asserted, *inter alia*, the determination of member countries to maintain and improve the open and multilateral trading system and the role of the GATT in this system, and to strengthen trade relations with developing countries.

Energy

The international oil market continued to be buffeted in 1980 by major uncertainties including rising oil prices, the possibility of an oil supply shortage following the Iraq-Iran war and ongoing important changes in the structure of the international oil market.

International oil prices increased during 1980 to an average of \$35/bbl (US) in December from \$26 in January, with some members of the Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) charging as much as \$41/bbl (US). In September, a modest oil supply surplus was terminated when the outbreak of hostilities between Iran and Iraq resulted in a sudden loss of about 4 billion/bbls/day to the world market.

Developed consumer-country governments responded to these international developments by formulating stronger measures within the IEA, the European Community and at the Venice Summit to ease market pressures. These measures included reductions in oil import demand and longer term commitments to restructure energy economies through strengthened energy conservation measures, substitution away from oil and accelerated development of alternative energy technologies and sources, especially coal and nuclear energy. Increasing attention was also paid to the need to find ways of

improving relations with oil exporting countries.

In May 1980, the IEA ministerial meeting agreed on continuing efforts to contain demand on the oil market in the short term (as part of the ongoing adaptation to the loss of most Iranian supply), on the development of instruments for responding to sudden market changes and on a system for more effective monitoring of longer term structural change. In October, the IEA announced measures to reduce pressures on the tight oil market resulting from the Iraq-Iran war. These measures were confirmed at the IEA ministerial meeting in December.

Energy was also the predominant subject at the Venice Summit in June when Summit leaders agreed on a comprehensive range of measures to bring about structural change in their energy economies during the '80s and to establish a high level group to monitor their progress in this.

The year was marked by an increased awareness in developed consumer countries of the serious impact of rising world energy costs on developing-country economies, and active consideration was given in several forums to means to alleviate this situation. Of particular interest was the call by the Venice Summit for consideration of the establishment of a separate energy affiliate of the World Bank. The energy dimension of North-South relations also acquired increasing importance during the year, particularly in the context of preparations at the UN General Assembly for the launching of a round of global negotiations, and the Prime Minister stressed Canada's support for the energy affiliate proposal in his discussions with other world leaders on this question.

In a bilateral setting, Canada signed an energy and industrial co-operation agreement with Mexico. This agreement provides, *inter alia*, for the delivery of up to 50,000 bbls/day of Mexican crude to Canada by the end of 1980, and is the first state-to-state oil supply arrangement concluded by Canada. In addition, considerable attention was devoted to the possible export of Canadian energy resources such as coal and liquefied natural gas. This largely took the form of receiving business and governmental delegations from Europe and Japan.

The most important domestic development was the announcement, as part of the October budget, of the National Energy Program. The most comprehensive energy program yet proposed in Canada, it aims, through a combination of energy conservation and production incentives, to eliminate Canada's net oil import requirements by 1990. Another central element of the NEP is the Canadianization of the petroleum sector to the level of at least 50 per cent by 1990. Given the comprehensive and complex nature of this program and its significant implications for foreign investment and Canada's international trade, considerable effort was made by the department to explain the plan's detailed aspects to foreign governments and business interests.

International nuclear commerce and nuclear non-proliferation

Within the framework of Canada's nuclear export policy, the Canadian nuclear industry continued its international market-

ing activities in 1980. Uranium exports during the year to countries with which Canada has negotiated nuclear co-operation agreements were valued at approximately \$550 million. Canada's reactor industry pursued sales prospects in Japan, Romania and South Korea and initiated marketing efforts in Yugoslavia, Indonesia and Mexico. The department continued to support and assist these efforts.

Regarding the implementation of Canada's non-proliferation and safeguards policy, 1980 was another eventful year. In February, the two-year International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE) was concluded. Efforts to build on the positive dialogue that took place during this evaluation were initiated with the establishment of the Committee on Assurances of Supply of the International Atomic Energy Agency. Further efforts in this regard were made at the second review conference on the *Non-proliferation treaty*, but no agreement was reached on a final declaration.

In the implementation of Canada's bilateral nuclear non-proliferation and safeguards policy, negotiations were initiated with the European Atomic Energy Community (Euratom) to resolve the one remaining question under the amended *Canada-Euratom nuclear co-operation agreement*; a protocol amending the 1955 *Canada-USA nuclear co-operation agreement* was concluded and negotiations with Yugoslavia were initiated. Negotiations also advanced on agreements with the Philippines, Switzerland and Australia. These additions, and potential additions, to the group with which Canada has concluded such agreements (e.g. Finland, Sweden, Euratom, Spain and Japan) broaden the international community within which Canada's nuclear exports can go forward by minimizing the associated risk of nuclear proliferation.

Multilateral environmental policy

Canada continued to participate actively in a broad range of environmental meetings and activities in 1980 under the auspices of the OECD, the UN Economic Commission for Europe (ECE), the NATO Committee on the Challenges of Modern Society (CCMS) and the UN Environment Program (UNEP). In addition, Canada maintained a direct interest in a number of international organizations such as the Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC), UNESCO and the International Council for the Exploration of the Seas (ICES), and in agreements with an environmental component such as the *Convention on international trade in endangered species (CITES)*.

It remains Canada's view that co-operative international efforts can be of major importance in addressing environmental problems of both national concern (most notably acidic precipitation) and global significance, for example, ozone depletion, long-range transboundary air pollution, disposal of hazardous wastes and pollution of the oceans. In these respects, the following meetings and activities in 1980 were of particular interest.

A "high level meeting" on chemicals of the OECD Environment Committee, chaired by Canada in May 1980, represented an important milestone in progress towards the harmonization

within the OECD of national policies for the control of chemicals. The effects of chemical substances on human health and the environment and the international harmonization of such control measures constitute a high environmental priority for Canada.

Within the ECE, Canada is actively participating in research and information-sharing activities in accordance with the provisions of the *Convention on long-range transboundary air pollution* signed by most ECE members, including Canada, in 1979. This convention is the first international agreement designed to reduce acid rain caused by emissions of pollutants that cross national borders.

In the field of international environmental law, Canada spearheaded an initiative within UNEP that resulted in a decision to convene a senior level meeting on environmental law. This meeting, scheduled for September 1981, is intended to identify gaps in, and stimulate further development of, environmental law at global and regional levels. A consultative meeting was hosted by Canada in November 1980 as part of the preparatory process for the September 1981 meeting.

Canada continued to participate actively in CCMS activities. The Minister of the Environment attended an informal CCMS ministerial level meeting in November 1980, where ministers reviewed national environmental positions on issues of current interest.

Science policy

The international scientific activities of the federal government are aimed primarily at helping to ensure that Canada attains a position among the leaders of the industrialized and technologically advanced countries. This objective is pursued by various means, including exchanges of information, visits of technical experts and joint research projects in collaboration with other nations—activities promoted by the Department of External Affairs in co-operation with the Ministry of State for Science and Technology and other science-based departments and agencies.

The year witnessed continued efforts to enhance Canada's domestic research and development activity and to find ways of complementing domestic programs with international action. Progress was achieved in promoting joint activities with the EC and with a number of countries including the USA, France, Japan and Germany, with some of which Canada held major meetings. In Arctic sciences, progress was achieved with the USA but not with the USSR. Indeed, the invasion of Afghanistan and the growing repression of Soviet dissident scientists resulted in a suspension of Canada-USSR scientific exchanges. On the multilateral front, although the latter events adversely affected the scientific forum of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), Canada participated actively and contributed to its relative success. Canada was also active in a variety of other organizations such as the OECD Committee on Science and Technology Policy, the NATO Science Committee, the Senior Advisers on Science and Technology of the ECE, the International

Institute for Applied Systems Analysis and the Commonwealth Science Council.

Canada's relations with the Third World were another major concern. A number of science-related interagency agreements were concluded with developing countries, including two agreements with China. Canada also participated actively in the Intergovernmental Committee on Science and Technology for Development (ICSTD) established to continue the work initiated by the UN Conference on Science and Technology for Development (UNCSTED) held in 1979. Canada tabled several proposals at this conference for a practical program of work that ICSTD has taken under consideration.

Air transport

The main development in an active year in Canadian civil aviation was the conclusion of a revised bilateral air agreement with the United Kingdom. In return for substantial operating rights for Air Canada beyond the UK, British Airways became the first transatlantic carrier to gain access to Calgary, Edmonton and Vancouver. The same agreement also allowed a British carrier from Hong Kong to double track the transpacific service operated by CP Air in return for the retention and expansion of some additional rights for that carrier.

In these negotiations as well as in preliminary consultations with the Federal Republic of Germany, Romania and Mexico, the Canadian side was headed by the Chief Air Negotiator in the Department of External Affairs who drew on personnel from the department, from Transport Canada and from the Canadian Transport Commission in setting up negotiating teams. These teams also included airline representatives.

The department was active in a number of informal contacts with the USA, Scandinavian countries, Portugal and India that may lead to future negotiations. It also participated in the resolution of differences that have arisen with some of its bilateral partners as a result of different regulatory policies. Finally, the department contributed extensively to a number of interdepartmental reviews currently under way that will shape Canadian international air policy in the '80s.

These activities took place against a background of deteriorating results for international air carriers. A levelling-off of passenger traffic growth, declining profitability due to soaring fuel prices and over-capacity in some of the major markets made 1980 one of the worst years, world-wide, in commercial aviation profitability. Although Canadian international scheduled airlines continued to be generally profitable, they were not immune to these negative factors. In a period of limited economic growth, changes in the allocation of airport arrival and departure slots and higher landing fees are likely to become increasingly severe operating constraints. While the principal Canadian charter operator did well, the share of charter operations in the tourism market continued to decline.

These problems were the subject of considerable examination and debate in the International Civil Aviation Organization (ICAO). The second Air Transport Conference took place in February, and the triennial Assembly—the twenty third—

was held in September. Canada's role in these proceedings reflected its place both as host of the Organization and as a major participant in the field of civil aviation, with the interests of its airline industry and travelling public to protect and promote.

Maritime and multimodal transportation

After a number of years of preparatory work, a *Convention on international multimodal transport of goods* was adopted at a UN conference in Geneva in May 1980. This convention seeks to facilitate trade through the adoption of uniform rules governing transportation contracts, relations between shippers and operators and a common understanding on liability regimes applicable to multimodal movement of goods. Canada participated in the conference and signed the convention *ad referendum*. Preparations for consultations with industry and other levels of government were begun in the latter part of the year to determine whether Canada should ratify and apply the convention.

In areas more strictly limited to maritime transport, the year was fairly uneventful with the international community continuing its consideration of the major policy issues identified at the fifth session of the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD V) in 1979. Domestically, the refinement of future options for Canada's shipping policy continued to be a focus.

As part of the UNCTAD V follow-up, a special UNCTAD session was held at the beginning of the year in Geneva to consider the issue of the phasing out of open ship registries. Although a work program was agreed upon along with some of the salient questions that had to be addressed in assessing the impact of open registries on various trades and on the fleets of the developing world, there remained a very clear divergence of views on this matter between the developing and developed countries. The former, with the understandable exception of the open registry countries, continued to press for steps that would encourage the rapid phasing out of flags of convenience, while the developed countries remained strongly opposed to any action that could result in higher cost and less efficient shipping. Further work pursuant to the various resolutions adopted at UNCTAD V was also undertaken in September at the seventh session of UNCTAD's Committee on Shipping. While resolutions in a number of areas such as port congestion, technical assistance and training were agreed upon, little progress was made on the most contentious issue—that of open registries. This latter issue will be considered at a special international meeting in mid-1981.

Cargo reservation systems remained an area of considerable concern in the international arena, with the EC continuing preparatory steps prior to European-wide accession to the UN *Code of conduct for liner conferences*. Canada, along with a number of other OECD countries such as the USA, Australia and New Zealand, remained unconvinced of the value of adopting the code which will probably come into force with European accession. Given the likely European reservation

that cargo-sharing will not apply in intra-OECD trade, coupled with non-accession by the USA, it is expected that at least the immediate effect of the code on Canadian shipping will be minimal. Canada continued to work with other OECD countries to resist moves towards cargo reservation in the dry and liquid bulk trades. These efforts were co-ordinated primarily through the forum of the Maritime Transport Committee of the OECD, which also focused on a co-ordinated response in more technical areas such as the creation of a uniform international system of marine insurance, a process still in relative infancy.

Canada continued to be active in the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO) both through its role as council member—with the Canadian representative as council chairman—and in the technical committees that deal with the establishment of technical standards on marine pollution, maritime safety and with the formulation of international conventions aimed at the universal implementation of such standards.

Canada also participated in a number of technical conferences and meetings on various transportation matters held under the auspices of the OECD, the ECE, the European Council of Ministers of Transport and other international organizations and agencies.

Space and communications

Because of Canada's size, international co-operation in space activities has always been an essential element of its space program. In 1980, this took place through participation in multilateral bodies and in bilateral co-operative activities.

Canada continued its active involvement in the UN Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (UNCOPUOS). Of particular interest was the second session of the working group of experts on the use of nuclear power sources in outer space as well as the beginning of serious legal consideration of this issue. Preparations continued for the second UN Conference on the Exploration and Peaceful Uses of Outer Space (UNISPACE), which will be held in August 1982 in Vienna. In another forum, Canada took the decision to participate in two programs of the European Space Agency: remote sensing and large communications satellites. Co-operation continued with the US National Aeronautics and Space Agency (NASA), and several joint programs were identified. One of the most highly visible aspects of Canada-US space co-operation was the construction and delivery by Canada of the remote manipulator arm for use on the space shuttle.

On the communications front, considerable activity took place in the OECD, particularly with regard to the emerging issue of the information revolution. Canada abstained from adhering to the OECD guidelines on the protection of privacy and transborder flows of personal data pending completion of an assessment of the impact and implications for this country of transborder data flows. The Deputy Minister of Communications chaired the "high level conference" on information, communications and computer policy, the first such conference held by the OECD since 1975.

Another important event was the first session of the International Telecommunications Union (ITU) regional administrative broadcasting conference on AM broadcasting that will develop a plan for all the AM broadcasting stations in the Western Hemisphere. The second and final session of this conference will take place in late 1981.

Investment, intellectual property and competition policy

Canada's interest and active involvement in multilateral consideration of foreign investment issues continued throughout the year. Within the OECD framework, efforts were devoted to identifying incentives and disincentives to investment, with particular emphasis on international elements. Future work will concentrate on assessing the economic relevance of these incentives and disincentives. In the UN, negotiations on a code of conduct for transnational corporations intensified and a complete text is expected in 1981.

On the domestic side, two Canadian moves on investment issues sparked international interest. The first was the announcement that Canada intends to strengthen the mandate of the Foreign Investment Review Agency (FIRA) to include, *inter alia*, performance reviews of large foreign firms. The second was the Canadianization measures contained in the NEP. In both bilateral and multilateral forums, Canada made clear that it remained committed to the desirability of applying "national treatment", but that its high levels of foreign ownership required the introduction of certain special measures.

In the field of intellectual property, work continued on the revision of the *Paris convention for the protection of industrial property*, which is the main international legislative instrument regulating industrial property rights such as patents and trademarks. Little progress was made on this revision during a diplomatic conference in Geneva in February 1980, and negotiations are scheduled to resume in Nairobi in September 1981.

In the field of competition policy, the UNCTAD conference on restrictive business practices (RBPs) adopted a set of voluntary principles and rules to control abuses resulting from RBPs having adverse effects on international trade. The successful conclusion of this conference and the subsequent adoption of the rules by the UN General Assembly mark the first time that broad international agreement has been reached on a set of

guidelines to control RBPs. These guidelines are very much in line with Canada's objectives in this area. Committed to a domestic competition policy and faced with extensive foreign ownership, this country has consistently supported responsible efforts to achieve some degree of international control over RBPs that would supplement national laws. Canada also continued to play an active role at the OECD to promote inter-governmental co-operation in the field of competition policy.

Within the context of the federal government's strategy for industrial and economic development, the department has sought to ensure that international considerations were fully and effectively taken into account in the development of new domestic industrial policies and programs. Procedures for liaison with the Canadian business community were reviewed and adjusted in 1980 with a view to providing businesses with a contact point in the department and encouraging the interchange of policy information and co-operative endeavours with businesses and business organizations.

Export financing policy

Canada and the other members of the OECD (except Iceland and Turkey) continued to adhere to the informal Arrangement on Export Credits. Canada took part in continuing consultations on this arrangement with a view to reducing the subsidy element in officially supported export credits. Although these negotiations and discussions of this question at the Venice Summit indicated a broad desire to achieve progress, no significant revisions to the arrangement had been agreed to at year's end.

During the year, Canada signed foreign investment insurance agreements with Haiti and Guyana, designed to provide a procedural framework for solving problems of foreign investment insurance. These brought to 30 the number of agreements of this sort between Canada and other countries. By the end of the year, discussions on similar agreements were under way with another 17 states.

Canada participated in meetings of the Paris Club, the *ad hoc* group that brings states threatened with default on their external debt payments together with their official creditors to discuss the most effective means of ensuring repayment. Canada also participated in the working party of the OECD consultative group on Turkey, which rescheduled that country's debt for the third consecutive year.

PART A

Chapter 3: NORTH-SOUTH RELATIONS

In 1980, the record of the dialogue between developed (North) and developing countries (South) on international economic co-operation could best be described as mixed. There were some notable achievements such as agreement on a *Code on restrictive business practices* and on the establishment of the Common Fund for Commodities, improvements in the international trading system deriving from the MTN, evolution of the International Monetary Fund and the World Bank programs to meet the needs of the developing countries, and the adoption of the International Development Strategy (IDS) for the 1980s. But there were also some disappointments. The third general conference of the UN Industrial Organization (UNIDO III) ended in confrontation and the UN General Assembly twice failed to launch global negotiations on international economic co-operation. In spite of these frustrations, however, 1980 seemed a year where there was growing international awareness, fostered in part by the report of the Brandt Commission, of the reality of global interdependence and mutuality of interest. In an effort to move beyond rhetoric and stimulated by a recommendation of the Brandt Commission, Mexico and Austria proposed a summit of heads of government of a number of developed and developing countries to focus attention at the highest political level on the need to move ahead in the dialogue.

Within Canada, a need for increased public understanding of North-South relations and support for Canada's role in the North-South dialogue was recognized. In May, the government established a parliamentary task force on North-South relations with a mandate to examine relations between developed and developing countries in the areas of food, energy, trade, payment balances and development assistance, and to recommend practical steps Canada might take to contribute to progress on these issues. Perhaps the greatest significance of its report, tabled in the House of Commons on December 18, 1980, was the unanimity with which its members from all three parties urged Canada to play a bridge-building role in the dialogue. Although not responsible for the work of the task force, the Department of External Affairs provided substantive and administrative support.

Trade

North-South trade not only contributes to the development process in developing countries but sustains and promotes over-all world economic growth. To this end, Canada has worked to encourage developing countries to participate more fully in the international trading system. Moreover, the newly

industrializing developing countries offer increased export opportunities for Canadian manufactured goods.

In view of the downturn in global economic activity, the major issues in the North-South context have been the complex subject of structural adjustment on a global basis and continuing protectionist pressures. To the extent possible, Canada has sought to limit quantitative restrictions on imports of products of interest to developing countries. Nevertheless, some restrictions continue to be necessary on imports of certain textile, clothing and footwear products because of the importance of these sectors to the Canadian economy.

More specifically, throughout 1980, efforts were concentrated on bringing into effect the results of the MTN which concluded in 1979. In this regard, the first tranche of the negotiated tariff reductions was introduced on January 1, 1980. As part of a government decision to review the Canadian general preferential tariff (GPT), the Tariff Board was directed to study the impact on Canadian production of including additional developing country products under the GPT and the likely impact of providing free entry under the GPT for a number of products now dutiable. The recommendations of the Tariff Board should be submitted to the government in April 1981. (See also Part A, Chapter 2.)

Commodities, including the Common Fund

On June 27, 1980, an international agreement establishing the Common Fund for Commodities was concluded and referred to governments for signature and ratification. The objectives of the Fund are to be met through two accounts: the first account, of US \$400 million (US), will contribute to the financing of international buffer stocks within associated international commodity agreements; the second account, with a goal of \$350 million (US) in voluntary contributions, will finance measures such as research and development and market promotion to further commodity development. The Common Fund, the result of four years of negotiation, is regarded as a key element in the North-South dialogue, especially by the developing nations who see in it a test of developed countries' commitment to international change. The *Common fund agreement* was opened for signature on October 1, 1980 and will enter into force upon ratification by 90 states whose contributions comprise two thirds of the directly contributed capital and one half the targeted voluntary financing. Canada signed the agreement on January 15, 1981.

In 1980, negotiations and discussions were held on many commodities under the auspices of UNCTAD's integrated pro-

gram for commodities, which has as its main focus stabilization of prices and improvement of conditions of trade for 18 commodities of particular export interest to the developing countries. The *International natural rubber agreement* which entered into force provisionally on October 23, 1980 was an important achievement in this area. Canada signed the agreement on November 7, 1980 and it now awaits ratification. There were also extensive discussions on a variety of individual commodities. Some, including those on tin and cocoa (the latter of which resulted in November 1980 in an agreed upon text), were directed more particularly toward negotiation of agreements containing economic provisions. Other discussions still ongoing, including most notably those on jute and jute products, were aimed at reaching arrangements suitable for funding from the Common Fund second account.

Food and agriculture

Food and agricultural issues were discussed in a number of forums during 1980, including the UN Food and Agricultural Organization (FAO), the World Food Council (WFC) and the International Wheat Council. Developing countries continued to emphasize their problems with respect to increasing domestic food production and obtaining sufficient imports to meet their needs through trade and food aid. Although no final settlement was reached on a new international wheat agreement to stabilize world trade in this commodity, a number of alternatives, including the establishment of voluntary food reserves were examined in a special committee set up by the International Wheat Council. A new food aid convention came into force on July 1, 1980 which increased the minimum guaranteed level of grain delivered annually as food aid to the developing countries from 4.8 to 7.7 million tonnes, with Canada's commitment increasing from 485,000 to 600,000 tonnes annually. Canada participated in various international meetings throughout the year in the FAO, WFC, etc., where attention was focused on the importance of increasing production through the use of adequate incentives to producers in developing countries, the establishment of better storage and transportation infrastructures and the need for a greater percentage of aid allocated to the agricultural sector in the development assistance programs of the developed countries. While no significant breakthroughs took place during the year, efforts to improve the existing system of world food security continued.

Official development assistance

Canada's net official development assistance (ODA) disbursements in 1979/80 were \$1.24 billion. Of this, the bilateral share was \$598.79 million, allocated principally to the poorest developing countries; the multilateral share was \$500.50 million; funding of the International Development Research Centre (IDRC) and support for the activities of non-governmental organizations (NGOs) accounted for most of the balance. In September 1980, at the eleventh special session of the UN General Assembly, Canada announced its intention to increase its ODA to 0.5 per cent of its gross national product (GNP) by 1985 and to apply its best endeavours to achieving

the UN target of 0.7 per cent of GNP by 1990. It was also decided to arrest a trend towards an increasing share of multi-lateral aid in the aid budget and to give greater priority in the bilateral program to the Commonwealth Caribbean. In addition, the Minister of Finance announced an advance payment by Canada of \$165 million to the International Development Agency (IDA) as part of a bridging mechanism to keep the IDA in operation pending contributions from all major donors.

In 1980, Canada participated actively in the Southern Africa development co-ordination conference held in Maputo; in preparations for the September 1981 UN conference on the least developed countries; and in regular and special meetings of multilateral organizations and financial institutions devoted to development assistance, including those of the Commonwealth and La Francophonie, the IBRD and the IDA and regional development banks.

Energy

The energy dimension of North-South relations acquired increased importance in 1980. The economic condition of many oil-importing developing countries was adversely affected by the sharp increase in the price of imported oil and, as a result, many developing countries faced increasingly serious balance-of-payments problems. A number of steps were taken both by the international community and by Canada on its own to help address this extremely serious problem. The importance of energy issues was reflected by their being included among the main planned subject areas in the proposed global negotiations. The preparations for the UN Conference on New and Renewable Sources of Energy, to be held in Nairobi in August 1981, continued during 1980 with active Canadian support. The Conference will elaborate measures designed to promote the development and utilization of new and renewable sources of energy, paying special attention to the needs of developing countries where the energy sources studied could make a valued contribution to meeting their energy requirements. Following consideration of the concept at the Venice Economic Summit, discussion continued internationally on a proposal for the creation of an energy affiliate of the World Bank to increase the funds available for energy exploration in developing countries. In Canada, the government announced in October the allocation of \$250 million to finance a new corporation, Petro-Canada International, as part of the NEP. It will be designed to help developing countries reduce or eliminate their dependence on imported oil through exploration for hydro-carbon resources. In addition to co-operating with foreign state-owned companies, the new corporation will draw on technology, expertise and equipment from the Canadian private sector. Its efforts will contribute to over-all Canadian official development assistance.

United Nations Industrial Development Organization

The third general conference of the UN Industrial Development Organization (UNIDO) was held in New Delhi from

January 21 to February 8, 1980. Unfortunately, however, for the first time a major North-South conference was not able to reach a consensus conclusion. The New Delhi Declaration and Plan of Action presented by developing countries to promote their industrial development was adopted, but without the support of Western and Socialist countries on key issues, including the establishment of a \$300 billion North-South global fund for industrialization. In the view of most industrialized countries, the negotiating positions of the developing countries which derived from a preliminary ministerial meeting in Havana were radicalized; also, hardline, extraneous political issues were introduced and technical matters politicized. Attempts to direct UNIDO toward a more realistic and pragmatic plan of action for the improvement of the industrial capacity of developing countries proved unsuccessful.

Industrial co-operation

As a result of initiatives taken by the department in the mid-1970s, programs of industrial co-operation with developing countries have become firmly established as part of Canada's international commercial relations and development assistance programs. During 1980, discussions took place with Brazil, Mexico, and the countries of ASEAN on the means by which co-operation in industrial sectors by private enterprise on both sides could be facilitated. In the context of the government's North-South objectives, attention is being paid to the desirability and necessity of increased private sector participation in securing the transfer of investment and know-how and to the ability on the part of developing countries to absorb and utilize them.

Activities of multinational enterprises

Developing countries consistently argue that the activities of multinational enterprises have a significant effect on their efforts to achieve self-reliant development and as such should be included in the dialogue on North-South issues. While Canada, as a major host country, does not view the questions raised by the activities of multinational enterprises as being exclusively a North-South issue, it does share some developing country concerns, for example, on foreign investment. Canada continues to participate actively in multilateral consideration of these questions, notably the UN negotiations on a code of conduct for transnational corporations, now in their final stages.

Transfer of technology

Transfer of technology in the North-South context centres on the acquisition by the developing countries of commercial technology and know-how on preferential terms. Developing countries have called into question the existing system of accepted international business, legal and investment practices and procedures. They are also urging the developed countries to increase their research and development capacity in order to solve the pressing problems faced by the Third World.

A series of multilateral negotiations in various areas of international technology transfer was conducted in 1980. Work

continued on the code of conduct for the transfer of technology which is being elaborated in UNCTAD. The *Paris convention on intellectual property* was in the process of revision in the World Intellectual Property Organization (WIPO) for the purpose of allowing freer flow of technology among all parties. The new UN Intergovernmental Committee on Science and Technology for Development (ICSTED) was established to provide a better co-ordinating mechanism within the UN. Success was achieved in regard to guidelines for the control of restrictive business practices which were negotiated at UNCTAD and adopted at the thirty fifth session of the UN General Assembly. These voluntary guidelines should contribute to improved control, particularly in developing countries that do not have comprehensive national legislation on competition matters, over abuses resulting from restricting business practices of both private and state-owned multinational enterprises.

Canada has participated actively in all these negotiations and has in general supported efforts to improve access to technology by the developing countries on the basis of mutually acceptable and universal standards of conduct. Our efforts in multilateral forums and bilateral programs have been directed towards the creation of a more predictable and stable environment for the effective transfer of technological capacity and know-how.

International monetary and financial issues

Canada continued to participate actively in the IMF and supported the Fund's examination of ways by which, while pursuing its basic objectives, it could adapt further its operations and facilities to respond to the pressing needs of the developing countries. The IMF executive board conducted an extensive examination of a program of action for a reform of the international monetary system put forward by the "Group of 24" in the name of the developing countries. In 1980, the IMF took a number of effective measures in order to be in position to lend larger amounts for longer periods of time, and under flexible conditions, to those of its members which were facing balance-of-payments difficulties. The IMF is taking positive action to match the enlargement of borrowing by an increase in its resources in order to maintain the Fund's liquidity and to enhance recycling. For 1980-81, Canada holds the chairmanship of the "Group of 10" which serves as a caucus of the industrialized countries in the IMF and deals with the general arrangements to borrow.

Eleventh special session of the United Nations General Assembly

In 1977, the UN General Assembly decided to convene a special session in August/September 1980 to assess progress in establishing the new international economic order and, as part of this effort, to adopt the new IDS for the 1980s. In 1979, the special session's agenda was broadened to encompass the launching of a proposed new round of global negotiations on international economic co-operation for development concerning issues in five areas: raw materials, trade, energy, development, and money and finance.

Strategy for international development

The special session reached a consensus on the IDS which was subsequently adopted by consensus by the thirty fifth session of the UN General Assembly in December 1980. Negotiation of the IDS was difficult and protracted. The 'Group of 77' of developing countries placed emphasis on the symbolic importance of agreement by developed countries on time-bound targets for official development assistance expressed in terms of percentage of their GNP. The agreed upon document includes a preamble, a section on goals and objectives, a section on policy measures and provisions for a review and appraisal mechanism. Individual chapters cover international trade, industrialization, food and agriculture, financial resources for development, international monetary and financial issues, technical co-operation, science and technology for development, energy, transport, economic and technical co-operation among developing countries, special categories of countries, environment, human settlements, disaster relief and social development. Canada fully supports the Strategy as well as the goals, objectives and policy measures it contains.

Global negotiations

Unfortunately, the UN special session was unable to fulfil the second part of its mandate: the launching of global negotiations. In spite of three preparatory meetings of the Committee of the Whole and three weeks of intensive negotiations during the special session itself, agreement could not be reached on the agenda and on the actual procedures to be utilized during the global negotiations. The fundamental problem lay in the respective roles to be played in the negotiations by the existing international forums and by the proposed central body, or conference, for the global negotiations. Developing countries argued for a broad mandate for the central forum while developed Western countries sought to provide more specific protection for the mandates of existing institutions such as the IMF and GATT. Three developed countries were unable to

support a consensus text on procedures for the global negotiations, and the UN special session remitted the issue to the regular session of the General Assembly in the autumn. Despite extensive discussions on both procedures and an agenda in an informal "Group of friends" of the President, the General Assembly was again unable to reach agreement and authorized the President to continue informal consultations in the new year.

Canada played an active role in efforts to achieve consensus on the launching of the global negotiations. Canada's Ambassador to the United Nations was elected chairman of the *Ad hoc* Committee of the UN Special Session, one of the key negotiating groups on the global negotiations, and Canada participated actively in the President's "Group of friends" at the regular session. Canada supported the main texts on procedures under consideration and was hopeful that satisfactory compromises could be reached on the agenda.

North-South Summit

Based on the recommendation of the Brandt Commission report, President Lopez Portillo of Mexico and Chancellor Kreisky of Austria undertook an initiative in May 1980 for a North-South Summit comprising some 22 heads of government from developed and developing countries to give political impetus to the dialogue. From the outset, Canada gave strong support to this initiative as a means to facilitate frank, informal discussion of North-South issues at a high level and to give impetus to the search for pragmatic solutions to pressing international problems. In the wake of the impasse on the global negotiations at the UN special session, momentum for the Summit increased. The Secretary of State for External Affairs participated as a member of a group of 11 foreign ministers who met in Vienna November 7-8, 1980 to discuss preparations for the Summit including the timing, selection of participants, format and agenda. (The Summit is now expected to take place in Cancun, Mexico, in the autumn of 1981.)

PART A

Chapter 4: INTERNATIONAL LAW AND CONCEPTS OF RIGHTS

Law of the sea

The ninth session of the UN Conference on the Law of the Sea (LOS) which took place in New York in March and in Geneva in August 1980, was generally thought to be one of the conference's most productive. The session saw the resolution of two long-standing issues: the limits of the continental shelf and the voting system for the Council of the International Seabed Authority (ISA). Both questions had been vigorously debated over a number of previous sessions and their resolution paved the way for agreement to end negotiations at the tenth session in the spring of 1981 and to adopt the convention in the fall. With this prospect in mind, the conference agreed to call its third revision of the Informal Composite Negotiating Text (ICNT) the *Draft convention on the law of the sea* (informal text).

A great deal of progress was made during the ninth session in developing an agreed on regime to mine the seabed, despite strong criticism directed at the USA for its passage, in June, of unilateral seabed mining legislation. Much of the debate during the session centred around the seabed nickel production regulation formula, which was designed to phase in seabed mining with minimum disruption to existing land-based producers of the minerals found on the seabed (nickel, copper, cobalt, and manganese). At the ninth session, a group of mineral consuming countries, which will also be the leading seabed mining states, pressed to have the formula altered in order to guarantee seabed miners a minimum level of production. The revised formula was included in the text over the objections of Canada and land-based producers from Asia, Africa and Central America. Following the plenary debate in which 22 countries expressed their dissatisfaction with the revised formula, the Philippines, supported by Canada, proposed that the UN Secretariat prepare a study on the effects of the formula for presentation at the tenth session. The question therefore remains open for further consideration.

Another item of general concern, the question of voting in the ISA Council, had a more satisfactory result. This matter had long been a contentious issue, with the "Group of 77" maintaining that no one country or group of countries should have a veto over Council decisions, and the USA, the EC, Japan and the USSR insisting that they must have a major role in making Council decisions in order to protect their seabed investments. The question was resolved during the August session as a result of private negotiations between the USA and the leaders of the "Group of 77" which led the LOS conference to accept an innovative, three-tiered voting system for the Council. Seabed mining policy questions will be settled by

two-thirds, three-quarters or consensus votes in the Council, depending on the importance and sensitivity of the particular issue.

The LOS conference achieved one of its most significant accomplishments at the ninth session by finally reaching agreement on the outer limits of the continental shelf insofar as coastal state sovereign rights are concerned. This matter had been under discussion since the start of the conference in 1973 and, by the ninth session, the basic limits formula, favourable to wide margin states such as Canada, was already in place. The questions which had not been resolved concerned the limits to be put on ridges on the shelf, some of which run many hundreds of miles on the ocean floor, and the terms of reference for an international commission on the limits of the continental shelf to assist a coastal state in determining its continental shelf limits. These two matters were resolved, although Canada was not happy with the terms of reference for the limits commission since the commission could interfere with the exercise of a coastal state's sovereign rights over the shelf.

On fisheries questions, Canada joined forces with Argentina to attempt once again to have the text changed to take into account the need for specific conservation measures for fish stocks which straddle the 200-mile economic zone. The Canada-Argentina proposal, while supported by some 30 delegations, was opposed by a number of distant-water fishing states, particularly the USSR. The matter was not resolved and the question thus remains open for consideration at the tenth session.

The issue of devising a boundary delimitation formula for the economic zone and continental shelf between adjacent and opposite states was given a great deal of attention. A compromise formula was included in the text which tries to meet the concerns of the two opposing groups on the issue, one which favours the equidistance method and the other which favours the equitable principles method. The formula, which provides that delimitation shall be "in conformity with international law" and refers to both equitable principles and equidistance, appears to represent the best basis for achieving consensus on this question. The matter was not settled and remains on the LOS conference agenda.

Debate on questions involving the marine environment and marine scientific research had largely been concluded by the beginning of the ninth session, but the USA continued to press to have some of the existing provisions on marine scientific research on the continental shelf beyond 200 miles altered in favour of the researching state. The compromise solution was

not totally satisfactory to either researching or coastal states, such as Canada, but debate on these questions would now appear closed.

The ninth session also agreed on the so-called "final clauses" to the convention regarding its entry into force, reservations and amendments to it, and any subsequent denunciation of it. The LOS conference agreed that the convention will enter into force following the sixtieth ratification; that reservations will only be permitted if a particular article so specifies (no article now does); that the ISA Council will have a veto over all amendments to articles dealing with seabed mining, and that denunciation of the convention will be permitted at any time. Due to lack of time, the informal plenary left the so-called "three Ps" for further discussion at the tenth session: participation in the convention (in particular whether the EC in its own right and the PLO may become parties); the establishment of a preparatory commission to lay the groundwork for the seabed mining regime in advance of the convention coming into force; and preliminary investment protection, a US proposal to protect the interests of seabed mining companies which invest in seabed exploration prior to the entry into force of the convention.

The Drafting Committee, under the chairmanship of Canada's Ambassador to the LOS conference, was very active during the ninth session putting the negotiating text into acceptable treaty language to pave the way for the final text at the tenth session. The committee, which has a restricted membership, was effectively assisted in its work by open-membership language groups representing the six UN languages. The conference agreed that the Drafting Committee should meet inter-sessionally in January and February 1981.

Legal aspects of development issues

The year was marked by a series of negotiations relating to legal aspects of development issues. On the most general level, discussions began on the procedures and agenda required to launch global negotiations based on UN General Assembly Resolution 34/138 calling for greater international economic co-operation for development. Five fields will be under consideration, namely: raw materials, energy, trade, development, and money and finance. The negotiations themselves have yet to begin and it is thus too early to predict results. However, a number of interesting legal issues are involved, including the legal relationship between the results of these negotiations and the work of the individual specialized United Nations agencies that have primary responsibility for some of the issues under negotiation. Out of these global negotiations will possibly come new institutions. The various proposals suggested and being considered by Canadian officials include an energy affiliate within the World Bank, which raises legal questions relating to its composition and its relationship with the Bank.

The Sixth Committee of the General Assembly continued examination of a developing country's proposal on the "consolidation and progressive development of the principles and norms relating to the new international economic order". This

project envisaged the preparation and analysis of existing and evolving principles of international economic law—principles, that may have emerged as a result of developments in the international community in relation to economic issues—as a means to encourage the modification, reform and improvement of the corpus of existing international law. Canada abstained on the specific resolution, as its scope was too vague and sweeping, but continues to support timely and useful initiatives for the progressive development of international law in relation to the new international economic order.

A number of negotiations were either completed or continued dealing with science, technology and know-how. The General Assembly at its thirty fifth session adopted a set of principles and rules on restrictive business practices (see also Part A, Chapter 2). Canada, serving as spokesman for the developed countries, was able to play an active and constructive role in finding solutions for a number of difficult legal issues including the instrument's legal nature and drafting of an appropriate definition of enterprise to include the activities of state enterprises. Negotiations continued on a code of conduct on the transfer of technology, during which Canada assumed the role of spokesman for the developed states. The code is designed to create a set of rules to encourage the flow of technology from the developed to the developing countries. Negotiations continued also on a code of conduct on transnational corporations, whose purpose is the clarification of the respective responsibilities of host states, home states and transnational corporations principally in relation to the activities of the latter. Finally, negotiations continued on the revision of the *Paris convention on intellectual property*.

As reported in Part A, Chapter 3, agreement on the Common Fund for Commodities was achieved. Among the interesting legal features of the *Common fund agreement* are the delinking, to a large measure, of voting rights from financial contributions. In relation to specific commodities, a new *International cocoa agreement* was negotiated in 1980.

Environmental law

A joint initiative by Canada and Sweden at the eighth session of the UN Environment Program (UNEP) Governing Council in April 1980 led to a decision by that body to convene, prior to its tenth session which will be held in 1982, a meeting of senior government officials, experts in environmental law. This meeting will be held in conjunction with activities relating to the tenth anniversary of the 1972 Stockholm Declaration and will contribute to the preparation of the work program of UNEP during the next decade.

The task assigned to the "senior level meeting" is to identify subject areas where increased global and regional co-operation may encourage and enhance progress in the field of environmental law, in particular with regard to the interests of developing countries, and to recommend a program, including global, regional and national efforts, toward this end. In order to assist in the preparations for the meeting, Canada invited to Ottawa for informal consultations from November 5 to 7, 1980, delegates from 15 countries representative of the various geo-

graphical regions and from the EC, the Executive Director of UNEP and the chairman of its "working group of experts" on environmental law. The November meeting agreed that marine pollution from land-based sources, protection of the ozone layer and disposal of hazardous wastes were subject areas which could be considered by the senior level meeting for priority at the global level.

The UNEP "working group of experts" on environmental law met in February, in June-July, and again in October, continuing its study of the legal aspects of offshore mining and drilling carried out within the limits of national jurisdiction. In addition to its regular work program, the Governing Council has assigned the working group the task of reviewing documentation and acting as a preparatory committee for the senior level meeting.

Also at the multilateral level, Canada participated actively in the Legal Committee of the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO) which continued its work on draft articles for a convention on liability and compensation in connection with the carriage of noxious and hazardous substances by sea.

On August 6, 1980 Canada and the United States signed a memorandum of intent concerning transboundary air pollution. The memorandum pledges the governments to negotiate an agreement to combat transboundary air pollution and establishes a committee structure to undertake preparatory work to be followed by formal negotiations. It also pledges the governments to take interim action, including vigorous enforcement of existing laws and regulations, advance notification and consultation on activities and on changes in policy, laws, regulations or practices which may affect the transboundary flow of pollutants, including acid rain, and increased co-operation in scientific studies.

Further discussions were held with the United States regarding a migratory caribou agreement after extensive consultations involving territorial governments, native peoples, interested groups and individuals. Final negotiations are expected to take place in the near future.

In August 1980, the province of British Columbia submitted to the International Joint Commission a further request challenging the legal validity of an order issued by the Commission in 1942 authorizing the raising of the Ross Dam in the state of Washington which would have the effect of flooding the Skagit Valley in British Columbia. A similar application submitted by British Columbia in 1974 had been dismissed without prejudice by the Commission pending further discussions between the province and the city of Seattle. The request raises a number of significant issues relating to the jurisdiction of the Commission to vary or rescind previous orders.

Two rounds of discussions were held with Denmark during 1980 on a draft agreement on co-operation relating to the marine environment. The draft agreement covers waters between Canada and Greenland and provides *inter alia* for notification and consultation prior to the initiation of works or undertakings which may result in pollution incidents, as well as

for the exchange of scientific and other information relating to the marine environment. Although the draft agreement was refined and brought nearer to completion, further discussions will be held in 1981 to resolve remaining issues, including the question of routing of vessels.

Fisheries law

During the course of 1980, Canada virtually completed a process begun in 1977 with the extension of its fishing zones to 200 miles. With the signature of an agreement with Denmark, on behalf of the Faroe Islands, most Canadian bilateral fisheries relations, other than those with the USA, are now regulated by agreements reflecting the new 200-mile fisheries regime. While an interim agreement with the EC was signed in 1979, and later extended to December 31, 1980, negotiations continue toward a long-term agreement.

In October 1980, Canada and France concluded an agreement on the maximum annual cod catches French vessels will be permitted to take in the Gulf of St. Lawrence until 1986, pursuant to the 1972 France-Canada fisheries agreement. The 1972 agreement, which antedates the extension of Canadian fisheries jurisdiction to 200 miles, provides for the phasing out by 1986 of fishing in the Gulf of St. Lawrence by vessels registered in metropolitan France, but recognizes certain continuing fishing rights by vessels registered in St. Pierre and Miquelon. The agreement signed in Ottawa on October 3, 1980, while quantifying French fishing rights in the Gulf, makes provision for a proportional reduction of the French allocations should Canada lower the total allowable catch limits for the Gulf fish stocks below current levels.

Canada and France also discussed a further extension of the interim fisheries arrangements in the area off St. Pierre and Miquelon pending delimitation of the maritime boundary in that area. Negotiations on the boundary will take place in 1981.

Consultations aiming at the conclusion of an agreement on the conservation of Atlantic salmon also took place during 1980. The original trilateral discussions among Canada, the EC and the USA were enlarged to include Norway. The 1980 discussions centred on further refinement of the draft Canadian text based on the anadromous species principles developed at the third LOS conference. The four participants also agreed to invite Sweden and the Faroe Islands to join the talks planned for 1981.

While awaiting US ratification of the 1979 *East Coast fishery resource agreement* and the *Gulf of Maine maritime boundary delimitation agreement*, the main emphasis in Canada-US fisheries relations was on the settlement of West Coast problems. Agreement was reached in August 1980 on interim arrangements providing for reciprocal fishing of albacore tuna off the Pacific coasts of the two countries. Accordingly, each government permitted vessels of the other country to fish for albacore tuna in its waters under its fisheries jurisdiction and to have access to its ports for the purpose of fuelling, repairs and purchase of supplies. The interim agreement also provided for the negotiation of a longer term agreement, which is intended to come into force by June 1981.

The need for the tuna agreement arose out of a dispute between Canada and the USA regarding fisheries jurisdiction over highly migratory species, including albacore tuna. Canada has consistently maintained that coastal state fisheries jurisdiction extends over all living resources within the 200-mile zone, a position in keeping with the regime developed by the LOS conference and shared by virtually all states in the world except the USA and Japan. Those two countries, each with extensive long-distance fishing fleets, contend that highly migratory species are not subject to exclusive coastal state jurisdiction.

As a result of the interim tuna agreement, the USA lifted its embargo on Canadian tuna products, which had been imposed in August 1979 following the arrest by Canada of a number of US tuna vessels which had illegally entered Canadian waters to fish without a licence. Nevertheless, the arrangements on tuna for 1980 are without prejudice to the action brought by Canada before the GATT in Geneva regarding the US import prohibitions on Canadian tuna and tuna products, which Canada considers to have been in violation of the USA's international trade commitments under GATT.

Canada and the USA also continued to pursue, during 1980, bilateral negotiations with a view to developing an agreement on co-operative management of Pacific salmon resources. These discussions will continue into 1981.

Outer space law

Canada's efforts to develop international law relating to outer space have taken place in the context of the UN Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (UNCOPUOS) and its legal sub-committee. Beginning with the 1967 *Treaty on peaceful uses of outer space*, UNCOPUOS has developed and adopted a number of significant international agreements regulating activities in outer space. Currently, the two most important items on the committee's agenda are direct broadcast satellites (DBSs) and the use of nuclear power sources in space. Canada is playing an active role in regard to consideration of both these questions.

Attempts to develop principles relating to the use of DBSs go back to 1973, when the delegations of Canada and Sweden jointly presented a working paper on this subject. The central question has been whether or not consent should be required on the part of the state which is to receive a direct broadcast from satellites. The United States and some West European countries have opposed this idea as being contrary to the principle of the free flow of information.

Canada and Sweden have been attempting to develop an acceptable compromise between the opposing positions of prior consent on the one hand and the free flow of information on the other. This has necessitated re-elaboration of the original set of draft principles submitted by the two countries. Further revision of the principles was discussed at the 1980 session of the UNCOPUOS legal sub-committee. Rather than deal directly with the question of consent, the Canada-Sweden paper called for consultations between sending and receiving

states prior to the establishment of a DBS system. Despite the effort at compromise incorporated into the various versions of the Canada-Sweden text, it has not yet proved possible to overcome the objections of those adhering to the unqualified principle of free flow of information.

The use of nuclear power sources in outer space became a subject for discussion in the legal sub-committee as a result of a Canadian initiative following the crash of the nuclear-powered Soviet satellite *Cosmos 954* on Canadian territory in January 1978. Canada was successful in achieving agreement on the establishment of a working group of the scientific and technical sub-committee, which met in 1979 and 1980 to examine the technical aspects of the use of nuclear power sources. At the 1980 session of the legal sub-committee, the Canadian delegation submitted a working paper dealing with the following aspects of the use of nuclear power sources:

- notification by the launching state to the UN of the proposed launch of a nuclear-powered space vehicle;
- notification to the UN and to states likely to be affected of the anticipated re-entry of a nuclear-powered space vehicle;
- assistance to states affected by the re-entry or the crash of such vehicles;
- the development of standards for radiation levels;
- protection from exposure to radiation from nuclear-powered space vehicles.

It is hoped that the elements of this working paper will form the basis for a set of acceptable principles or guidelines governing the use of nuclear power sources. Remote sensing is a third important question before UNCOPUOS in which Canada has a direct interest. Agreement has not been achieved on a set of principles on this issue because of differences of view as to the need for the consent of a state which is to be the subject of remote sensing. At issue here is the same principle which is at the root of lack of agreement on direct broadcast satellites, namely the free flow of information.

Humanitarian law

In October 1980, a special conference of the United Nations adopted the *Convention on prohibitions or restrictions on the use of certain conventional weapons* which may be deemed to be excessively injurious or to have indiscriminate effects. Discussions of restrictions or prohibitions on the use of such weapons originated with the Conference on the Reaffirmation and Development of Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts. In 1977, that conference adopted two protocols to the Geneva conventions of 1949 on the protection of victims of armed conflicts. During the conference, it was decided that instead of including provisions on weapons restrictions in the protocols, the related question of weapons should be dealt with in a separate instrument. That instrument is the convention referred to above, which actually consists of a convention and three annexed protocols, each of which deals with a specific type or category of weapon.

The categories of weapon which have been regulated by the convention are: weapons employing fragments not detectable

by X-ray; mines, booby-traps and similar devices; incendiary weapons. Neither Canada nor the other members of NATO intend to develop weapons which employ non-detectable fragments. The mines protocol applies to land warfare and extends the scope of protection for civilians and UN peacekeeping troops. The protocol also imposes an obligation to record the location of mine fields with the objective of making it easier to remove mines once hostilities have ceased. The third protocol restricts the use of incendiary weapons such as napalm.

Refugees

By the end of 1980, the refugee situation showed further deterioration than it did in 1979, with more than ten million refugees around the world struggling to survive. The situation in Indochina, the focus of public attention in 1979, though somewhat improved, continued to be a cause for concern. However, in other areas, the refugee question was swiftly approaching crisis proportions. On the continent of Africa, there were about five million refugees, over 1.5 million of whom were in the Horn of Africa, which was also suffering from drought. In Pakistan, the number of Afghan refugees exceeded one million. In many other areas, situations of similar gravity were causing great hardship for refugees and local populations alike.

Canada responded to these humanitarian crises through financial contributions to the regular programs of the UN High Commission for Refugees, UNICEF, the International Committee of the Red Cross and the World Food Program. Canada is a major contributor to all of these agencies. In addition, special contributions were made for refugees in Pakistan (\$2 million), Somalia (\$3 million in food aid) and the Kampuchean relief operations (\$1.15 million). The latter donation brought the Canadian contribution to over \$16 million since 1979 for relief assistance to Kampuchean refugees in Thailand, Kampuchians within their own country and Thais affected by the conflict in Indochina. While the Kampuchians still require emergency assistance, the threat of mass starvation has lifted.

Resettlement of refugees continued to play an important role in Canada's approach to the refugee problem. The special Indochinese resettlement program concluded at the end of 1980 with a total of over 60,000 refugees brought to Canada since 1979, a record that, on a *per capita* basis, was unmatched in the world. The success of this program was due in large part to the participation of the Canadian public in sponsoring privately 57 per cent of the refugees. The 1980 refugee plan, formulated in consultation with the provinces and non-governmental organizations, envisaged the admission of up to 15,000 government sponsored refugees, principally from Indochina, Eastern Europe and Latin America.

Apart from the overseas selection of refugees for resettlement in Canada, the present Canadian refugee policy provides for their protection within Canada in accordance with the 1951 *Refugee convention*. In 1980, the Refugee Status Advisory Committee granted refugee status to 256 claimants.

The mounting concern in the international community over the increasing frequency and severity of refugee flows led to

the launching, at the United Nations, of two initiatives—one to examine flows of refugees with a view to discouraging their occurrence, and the other to investigate the relationship between a massive exodus and the full enjoyment of human rights. The latter initiative was introduced by Canada, and the resolution on the question was adopted by consensus at the UN General Assembly. Both initiatives show potential for dealing with the question of root causes of refugee situations.

Human rights

Canada was instrumental in the promotion of a number of advances in the human rights field at the United Nations in 1980. The Canadian delegation to the UN Commission on Human Rights actively supported the establishment of a working group to investigate the phenomenon of missing and disappeared persons throughout the world, secured the adoption of the resolution discussed in the previous paragraph, and also ensured the adoption of a resolution affirming the right of individuals and groups within society to promote human rights. This latter initiative was seen as an endorsement by the international community of the right to dissent. Finally, the Canadian delegation helped ensure the adoption of a resolution calling on the Secretary-General of the United Nations to intensify the use of his good offices in the field of human rights. Resolutions reaffirming the right of the people of Kampuchea and Afghanistan to self-determination, and condemning foreign occupation, were adopted by a comfortable majority. The Commission also focused on violations of human rights elsewhere in the world.

At the General Assembly, the Canadian delegation promoted the adoption by consensus of a resolution endorsing the action taken by the Commission on the question of human rights and a massive exodus. The Canadian delegation also was instrumental in reinforcing the use of the good offices role of the Secretary-General in dealing with human rights situations of international concern. External Affairs Minister MacGuigan, in his address to the General Assembly, reaffirmed the government's commitment to the respect of human rights within Canada and the promotion of human rights abroad.

In April 1980, the Canadian government presented its report on the implementation in Canada of the *Covenant on civil and political rights* to the Human Rights Committee in Geneva. The report was praised as the most comprehensive reviewed by the committee to date. Discussion between members of the committee and the delegation presenting the report, comprising provincial as well as federal officials responsible for human rights within Canada, revealed areas in which the committee required additional information. While the delegation was able to respond to some of these enquiries immediately, some questions required further research and were to be discussed at a later stage in exchanges between the Human Rights Committee and the Canadian authorities.

Canada continued to discharge its responsibilities under the optional protocol of the *Covenant on civil and political rights*, responding to complaints by individuals within Canada to the Human Rights Committee regarding alleged infringements of

their rights as recognized in the provisions of the covenant. A number of new cases concerning Canada were discussed by the committee, while consideration of some earlier complaints was concluded.

As a result of a Gambian initiative at the Commonwealth heads of government meeting in 1979, the Secretary-General of the Commonwealth appointed, in 1980, a working party to make recommendations on a human rights role for the Commonwealth. The working party, chaired by Canada's Ambassador to the Vatican and representative on the UN Commission on Human Rights, made a number of suggestions and recommendations for the consideration of governments in this regard. The working party will meet again in 1981 to study the comments of governments and will prepare recommendations for the next heads of government meeting.

International legal measures against terrorism

International terrorism, including hijacking, continued to be a serious concern of the Canadian government. This concern was clearly expressed in statements, at the Venice Economic Summit, on hijacking and on the taking of diplomatic hostages. These statements reaffirmed the determination of Canada and its Summit partners to support international conventions to deter terrorism, and to take practical measures to combat international terrorism. The Venice Declaration also provided the basis for further consultations and co-operation between the Economic Summit countries. These bilateral and multilateral measures complement departmental programs to further improve security installations and services for personnel serving at Canadian missions abroad.

At the twenty third Assembly of the International Civil Aviation Organization (ICAO) in Montreal in the fall, Canada was instrumental in obtaining consensus on a resolution concerning unlawful interference with civil aviation. The resolution (A23-21), among other things, calls upon ICAO members who are not yet parties to the Montreal and The Hague conventions to adhere to these agreements. It further directs the Secretary-General of ICAO, within a reasonable time from the date of a specific occurrence of unlawful interference, to ask that states parties concerned forward to the ICAO Council all relevant information required by the reporting provisions of the conventions, particularly information relating to extradition or other legal proceedings.

Cosmos 954

Canada's claim for damages of \$6.04 million in respect of the costs of cleaning up the debris of the Soviet satellite *Cosmos 954* was substantially resolved in 1980. The formal claim had been presented to the Soviet Union in January of 1979, and at the beginning of 1980 the Soviet Union indicated it was prepared to commence negotiations. Three separate sets of discussions were held during the course of the year—the first in Ottawa at the end of February and in early March, the second in Moscow in early June, and the third and final round in Ottawa in November. These meetings provided both the Canadian and Soviet sides an opportunity to discuss the international legal basis of the claim and also permitted the Soviet side to obtain clarification of some of the facts and figures contained in the formal statement of claim and its annexes.

On November 21, 1980, at the end of the third round of discussions, the heads of the Canadian and Soviet delegations initialled a protocol *ad referendum* that provided for settlement of the claim for a sum of \$3 million. The protocol was subsequently approved by both governments.

Treaty law

During 1980, Canada signed 35 bilateral agreements. In the course of the year, 24 agreements entered into force for Canada upon signature and 17 by ratification or notification. In 1980, Canada also signed six multilateral agreements and became a party to ten through ratification, accession or acceptance. Preparation of a list of treaties in force for Canada as of January 1, 1981, continued during the year.

In addition to its responsibility for the drafting and interpretation of treaties and for the preparation of all formal instruments leading to their establishment, the department maintains up-to-date records on the status of all treaties affecting Canada. Interested persons may consult the 'Canada Treaty Register', which contains particulars of the date and place of signature of a treaty and the dates of tabling in, or approval by, Parliament, together with ratifications and accessions, if applicable, and information on entry into force, reservations, related agreements, subsequent amendments and termination. (For further information, contact the department's Treaty Section.)

PART A

Chapter 5: GLOBAL AND TRANSREGIONAL ASSOCIATIONS

UNITED NATIONS

The United Nations, as the only truly global organization, provides the single most important multilateral forum in existence for the resolution of disputes and the promotion of international co-operation. The organization marked its thirty fifth anniversary in 1980, and in keeping with its importance to Canada, Prime Minister Trudeau attended the ceremonies at UN headquarters in New York on October 24, which included a concert by Canada's National Arts Centre Orchestra. Meanwhile, throughout the year, Canada was deeply involved in the activities of the UN system. (See Part A, Chapters 1, 3 and 4, for a complete account of collective security, development, legal and human rights action at the UN in 1980.)

General Assembly

In addition to its annual three-month session in the fall, the UN General Assembly in 1980 held two emergency special sessions (the sixth and seventh since its founding), one in January to deal with the Soviet invasion of Afghanistan, and one in July to consider the question of Palestine. There was also a special session of the Assembly (the eleventh) in August, devoted to economic development, a subject of growing importance to the international community. Canada played a major role at the session in the achievement of consensus on an International Development Strategy (IDS) for the '80s.

The thirty fifth regular session of the General Assembly continued consideration of these key issues, as well as a wide range of political, economic, social, humanitarian and legal questions, and of course the matter of arms control and disarmament. In the latter field, Canada actively and successfully promoted an international investigation of reports of the use of chemical weapons. Canada supported political resolutions disapproving (by increased majorities) the occupations of Afghanistan and Kampuchea, and joined in efforts to further a comprehensive peace settlement in the Middle East that unfortunately continues to elude its promoters. Highlights of the session for Canada on the economic side included the intensive but ultimately unsuccessful attempts to launch comprehensive global negotiations, and the preparations for major conferences in 1981 on problems of the least developed countries and new and renewable sources of energy.

Canada continued to play a prominent role in the field of human rights, and secured several notable advances at the General Assembly and the Commission on Human Rights. The Secretary of State for External Affairs reiterated Canada's commitment to the full respect of human rights both at home

and abroad. Canada's report on its implementation of the *International covenant on civil and political rights* was stated to be the most comprehensive national report received to date by the international panel of jurists that reviewed it. The number of refugees in the world, many of them victims of human rights violations, continued to rise dramatically in 1980. With strong Canadian support, the General Assembly and the UN High Commissioner for Refugees increased their efforts, both political and humanitarian, directed at finding durable solutions to the problem.

In the legal domain, a consensus resolution strengthening the protection of diplomatic personnel was successfully negotiated at the thirty fifth session in a working group chaired by Canada, in response to the USA-Iran hostage crisis. Canada also obtained an expanded review of the legal aspects of the use of nuclear power sources in space satellites. Other notable developments at the session included a start on a convention to ban mercenaries, and the withdrawal of an initiative to amend the UN Charter to permit increased Third World representation on the Security Council.

With the admission of Zimbabwe and St. Vincent and the Grenadines to the General Assembly in 1980, the number of UN member states now stands at 154.

UN system

While not a member of the Security Council in 1980, Canada nevertheless followed the Council's activities closely and addressed it in January to call for the withdrawal of Soviet forces from Afghanistan. The Council also considered peace and security in the Middle East throughout the year in several different contexts: the renewal of peacekeeping mandates for three UN forces serving in the area, the consideration of the serious situation in Southern Lebanon where a number of UNIFIL soldiers have been killed, the condemnation of Israeli moves to change unilaterally the status of Jerusalem, and attempts to end the Iraq-Iran conflict. Continuing Security Council consideration of the situation in Southern Africa touched directly on the intensive efforts of the "Contact group" (made up of five Western nations including Canada) which is seeking, together with the UN, to bring about a negotiated settlement to end South Africa's illegal occupation of Namibia.

Canada was an observer on the UN's Economic and Social Council (ECOSOC) during 1980, having completed its term as a member at the end of 1977. However, new arrangements granting observers many of the privileges of full members

made it possible for Canada to continue to take an active part in the Council's deliberations. One previous Canadian initiative which was brought to fruition at the 1980 summer session of ECOSOC was the adoption of guidelines and procedures regulating the proclamation and organization of special international years (such as the 1979 "International year of the child"). Canada had been concerned that the growing proliferation of proposals for such special years ultimately diluted their impact, however worthy their individual objectives, and that a scheme for determining priorities was therefore required. This active role will be intensified now that Canada has been re-elected to ECOSOC (at the thirty fifth General Assembly session) for a further three-year term during 1981-83.

Canada was also prominent in the numerous activities of the specialized agencies during 1980. In September, Montreal played host to the triennial assembly of the International Civil Aviation Organization (ICAO). Canada was elected chairman of the board of governors of the International Atomic Energy Agency (IAEA). In the International Labour Organization (ILO), Canada retained its privileged position as a permanent member of the governing body by virtue of still being the tenth-ranking industrial state following the return of the USA to the ILO. Canada was re-elected, after a period of absence, to the executive board of the World Health Organization (WHO) for a three-year term.

Social affairs

The sixth UN Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders was held from August 25 to September 5, 1980 in Caracas, Venezuela. The Canadian delegation was led by the Solicitor General and included expert representatives from the provinces and territories as well as national non-governmental organizations active in criminal justice. At the congress, two major Canadian initiatives were adopted by consensus. The first dealt with alternatives to imprisonment, suggesting greater use of community-based approaches for convicted offenders, while the second called for increased international activity in developing agreements and procedures for the transfer of offenders, to permit them to serve their sentences in their home countries. The expert and professional tone of the proceedings resulted in making the congress a resounding success—an example of the United Nations at its best.

The World Conference of the UN Decade for Women was held in Copenhagen from July 14 to 30, 1980. Despite the political difficulties encountered at the conference, the major achievement was the substantive "Program of action for the second half of the decade" (1975-85), containing practical measures to advance the status of women throughout the world. Canada supported the heart of that program which gives high priority to improving the condition of the most disadvantaged groups of women, but unfortunately had to vote against the document as a whole because of its extraneous and unacceptable call for the elimination of "racism including Zionism". The Canadian delegation to the conference, led by the Minister responsible for Status of Women Canada, was particularly

active in the areas of education, employment, violence within the family and rural women. Prior consultations with provincial and non-governmental representatives clearly contributed to Canada's effective participation.

During the Copenhagen conference, Canada signed the *Convention on the elimination of all forms of discrimination against women*. Described as a landmark, the convention covers measures to be taken by states to eliminate discrimination against women in almost every area, including political and public life, the right to nationality, education, employment, health, marriage and the family. Federal-provincial-territorial consultations have begun with a view to Canada ratifying the convention.

Preparations advanced during 1980 for the observance in 1981 of the "International year of disabled persons" (IYDP), with the theme of "full participation and equality". The IYDP will focus world-wide attention on the needs of disabled persons, and will promote their right to participate fully in the social life and development of their community and to benefit on an equal basis from improvements in living conditions due to social and economic development. Canada is thoroughly committed to the IYDP. It co-sponsored the 1976 resolution proclaiming the Year and was elected a member of the UN Advisory Committee for IYDP. The Canadian government contributed \$100,000 to the UN Secretariat for the organization of the IYDP, and for the enhanced participation of disabled persons in their Year.

Canada's financial contribution to the United Nations system

Canada contributed \$19.3 million to the 1980 regular budget of the United Nations. Expenses are shared by all member states through a scale based largely on relative national income. Canada's assessment of 3.28 per cent (increased from 1979) is the eighth largest. As a member of the UN's family of specialized agencies, Canada also pays assessments to these autonomous bodies which totalled over \$30 million (including IAEA) in the 1979/80 fiscal year.

Additional assessments are made for the two more recent UN peacekeeping forces in the Middle East, UNDOF and UNIFIL. (The third force, UNFICYP, is financed through voluntary contributions by prior arrangement.) The special scale of assessments used to finance these operations increases the portion charged to the permanent members of the Security Council and reduces the burden on the poorer countries. Canada's share under this scheme is also 3.28 per cent, which amounted in the 1980/81 fiscal year to approximately \$1.0 million for UNDOF and \$5.2 million for UNIFIL.

In addition to and far surpassing assessed contributions, are Canada's voluntary contributions to the UN system, mostly for development assistance. Canada gives priority in such contributions to the UN's general development-assistance funds and to agricultural aid, a concentration reflecting both Canada's position as a leading food producer and its preference in principle not to disperse its contributions among the increasingly numerous special purpose funds within the UN system.

The general development funds (UNDP, UNICEF, UNFPA) together received \$57 million in 1980, while the World Food Program was granted \$95 million (\$10 million in cash and \$85 million in food) and the International Fund for Agricultural Development did not seek financing for the year. Smaller contributions in cash and kind went toward refugee activities (\$11 million between UNRWA and UNHCR), programs for the benefit of the victims of *apartheid* in Southern Africa, and humanitarian and disaster-relief assistance. The large majority of such expenditures was channelled through the Canadian International Development Agency (CIDA).

THE COMMONWEALTH

Canada remains an active and committed member of the Commonwealth, which now consists of 44 countries representing approximately one quarter of the world's states and population.

Throughout 1980, the association furthered its reputation as a distinctive and effective instrument for consultation and co-operation and for advancing understanding and consensus on global issues. Commonwealth observer groups supervised elections in Zimbabwe and Uganda. The Commonwealth Secretary-General visited Ottawa to explore means of augmenting Commonwealth co-operation and the Commonwealth's role in the North-South dialogue. Two newly independent countries, Vanuatu (the former New Hebrides) and Zimbabwe (the former Rhodesia), joined the Commonwealth, bringing total membership to 44.

Commonwealth co-operation, including functional programs administered by the Commonwealth Secretariat, continued to expand in a variety of areas, with members reaching agreement through consensus on the programs to be undertaken. This procedure is unique to the association and one which underscores the values and ideals shared by its members. The success of Commonwealth collaboration illustrated yet again the value of the association in transcending differences in race, culture, language and levels of economic development of member countries to achieve co-operation.

Canada, throughout the year, continued to emphasize and put to use the unique value of the association in promoting consensus on major international problems and North-South problems in particular; supported selected functional programs of Commonwealth co-operation through the Commonwealth Secretariat which do not duplicate programs elsewhere; and encouraged bilateral assistance to Commonwealth developing countries by developed Commonwealth countries.

Canada took an active part in the major Commonwealth meetings of the year: the Commonwealth finance ministers meeting in Bermuda in September, the meeting of Commonwealth ministers of health in Arusha, Tanzania, in November, the Commonwealth education conference in Sri Lanka in October, and the Commonwealth senior officials meeting in Nicosia in November. Canada also participated in the Commonwealth observer groups established to supervise elections in Zimbabwe and Uganda. In addition, were official meetings covering a diversity of fields, among them science, health care,

marketing, communications, law, youth and forestry. The Commonwealth calendar was also filled with non-governmental meetings and programs, among them the Duke of Edinburgh's fifth Commonwealth Study Conference held in Canada in May, and the twenty sixth Commonwealth Parliamentary Conference in Lusaka, Zambia, in September.

Highlights of 1980

The two chief events were the meeting of senior officials in Nicosia and the establishment of the observer groups to supervise elections in Zimbabwe and Uganda. Canada played a major role in both. Senior officials continued their practice of meeting at the secretary-to-cabinet level in the off year between the biennial Commonwealth heads of government meetings (CHOGMs). The Nicosia meeting followed up the decisions of the 1979 CHOGM and reviewed preparations for the 1981 CHOGM to be held in Melbourne in September 1981. As well, the Nicosia meeting considered the outlook for the Commonwealth in the '80s. The Canadian delegation stressed the linkage between political and economic issues, the role of the Commonwealth in advancing mutual understanding and consensus on global issues and that of heads of government in generating the political will essential to resolve world problems.

The most publicized achievement of the Commonwealth in 1980 was the establishment of Commonwealth observer groups to supervise elections in Zimbabwe and Uganda. The elections in Zimbabwe followed the agreement reached between Britain and Zimbabwe at the Lancaster House conference in London earlier in the year, and led to Zimbabwe's independence and the election of its first government under Prime Minister Mugabe. The Canadian team in the Zimbabwe observer group was lead by the Chief Commissioner of the Canadian Human Rights Commission.

The observer group established to supervise elections in Uganda was organized in response to a request by all interested parties in Uganda to oversee elections for the transition to democratic government. The Canadian team was lead by the former Minister of National Defence, Mr. Barney Danson.

Ministerial meetings

In accordance with established custom, Commonwealth finance ministers again met before the annual meetings of the World Bank and the IMF to examine world economic questions and those associated with Commonwealth functional co-operation. The meeting approved decisions to appoint a working party to explore ways in which to ensure a more secure financial base for the operations of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation and to submit the findings of the working party to heads of government for their consideration. The ministers also requested the Secretariat to strengthen its technical assistance program to small member states and to develop further still the program in effect to assist developing countries in making greater use of capital markets. The Secretary-General was requested to initiate consultations with governments on the proposals of the working group established to

study the provision of venture capital enterprises in developing countries.

The ministers of health and the ministers of education, at their respective meetings, also identified areas for increased Commonwealth co-operation, the former recommending an enhanced dissemination of information on family health with Secretariat assistance, and education ministers urging governments to set reasonable fee levels for students from member countries and to accept an agreed upon number of government-sponsored students from countries lacking adequate education facilities to support their developmental needs.

Commonwealth Secretariat

During 1980, the Secretariat continued to respond to the requirements of the association, to administer widespread programs and to advance suggestions for Commonwealth endeavours for consideration by members. The Secretariat also served as centre for the organization and deployment of observers and as a support unit for the Commonwealth observer groups established for Zimbabwe and Uganda. As a member of the Brandt Commission on North-South questions, the Secretary-General participated personally in the preparation of the Brandt Report, drawing attention to the example of the Commonwealth as an international association which cuts successfully across the barriers of language, race, culture and geography to achieve co-operation between states at different levels of development. The Secretary-General dwelt upon this theme in numerous statements through the year, and on the occasion of his visit to Canada in October. An industrial development unit was established in the Secretariat as recommended in 1979 by heads of government, and an adviser on women and development (a Canadian) was appointed. The operations of the Commonwealth Youth Program, to which Canada is the largest contributor, were reorganized to permit increased resources to be allocated to program activities at regional centres in Africa, Asia, and the Caribbean.

In recognition of the extensive and increasing level of activities undertaken by the Secretariat, Commonwealth senior officials recommended at their meeting in Nicosia that an expert group be established to examine Secretariat priorities and structure and to report to governments.

Unofficial Commonwealth

The Commonwealth continued to draw strength from the more than 200 Commonwealth non-governmental organizations active throughout member countries.

In accordance with the decision by heads of government at their meeting in Lusaka in 1979, exchanges between the official and unofficial Commonwealth increased, actively assisted by the Commonwealth Foundation. The variety of exchanges is enormous. For example, the Commonwealth Secretariat organized meetings of expert groups on clinical veterinary services for small farmers, courses for trainers in developmental administration, and courses on the management of public

enterprises. The Commonwealth Institute of Entomology organized courses on insect control. Branches of the Commonwealth Parliamentary Association sponsored seminars on parliamentary practice and procedures, on the scrutiny and control of policy, on the control of government expenditures and on other subjects.

Commonwealth non-governmental organizations were active in Canada as well. Canada hosted the Duke of Edinburgh's fifth Commonwealth Study Conference, a major periodic conference which brings together young leaders in business, industry, labour and government throughout the Commonwealth for panel discussions and study tours. With the theme "People in an industrialized society", over 300 conferees met in Kingston, Ontario, and toured Canada. The conference was opened by the Duke of Edinburgh, and the Canadian organizing committee was chaired by the former Governor General, Mr. Roland Michener.

The Royal Commonwealth Society in Canada continued to promote public knowledge of the association through a wide variety of activities, including the celebration of "Commonwealth day" in March and the sponsorship of the eight Student Commonwealth Conference in Ottawa in April. The Department of External Affairs assisted the Society with the arrangements for the student conference; over 100 students from across Canada took part.

LA FRANCOPHONIE

Participation in La Francophonie is a basic and permanent feature of Canadian foreign policy. Canada sees La Francophonie as a useful forum and as a framework for effective co-operation. The activities and meetings in which Canada took part were particularly numerous within the various institutions of La Francophonie, such as the Agency for Cultural and Technical Co-operation, the Conference of ministers of education and the Conference of ministers of youth and sports of French-speaking countries. Canada also supported the many initiatives of international French-speaking associations of a private nature.

Among other significant events was the first international conference of ministers of justice of French-speaking countries, held in Paris in September. Canada, for its part, hosted the eleventh general assembly of the International Association of French-speaking Parliamentarians (AIPLF). In addition, it received the Secretary-General of the Agency as well as a mission responsible for evaluating Agency programs.

The efforts to further strengthen solidarity between partially or entirely French-speaking states were also evident in the continued consideration of the proposed conference of heads of state and government, provisionally called the "Organic community". President Senghor of Senegal consulted a number of countries that might be interested in it. However, the preparatory conference of foreign affairs ministers, slated for December in Dakar, was postponed indefinitely.

Agency for Cultural and Technical Co-operation

Founded in March 1970 in Niamey, Niger, the Agency for Cultural and Technical Co-operation is chief among the international French-language organizations. It has 28 member states, four associate states and two participating governments. Its purpose is to develop multilateral co-operation between partially or entirely French-speaking states in education, culture, science and technology.

The Agency held a special general conference in Paris, in March 1980. The general conference is the highest level meeting of the Agency. For the first time, the Canadian delegation was led by the Secretary of State for External Affairs. Also in the delegation were the Minister of Intergovernmental Affairs of Quebec and the Deputy Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources of New Brunswick. Quebec and New Brunswick both have "participating government" status in the institutions, activities and programs of the Agency.

The special Paris conference was particularly important, as it successfully carried out a significant reform of the Agency's fundamental texts. The general conference held in Lomé, Togo, in December 1979, had failed to reach agreement on this question. The reform strengthens the authority of the Secretary-General and more clearly defines the responsibilities of the Secretary-General's chief assistants and the general mode of operation of the Agency.

Conference of ministers of justice

A conference of ministers of justice of entirely or partially French-speaking countries was held in Paris on September 12. Twenty-seven countries took part in this meeting organized with the assistance of the Agency. Canada was represented by the Francophone Affairs Adviser to the Secretary of State for External Affairs. The problems of training of magistrates and of access to justice were the items on the agenda of the conference. Participants agreed to develop their co-operation in training and development and to continue technical consultations on the second agenda item.

Conference on youth and sports

The eleventh annual session of the Conference of ministers of youth and sports of French-speaking countries was held in Liège, Belgium, on October 16 and 17, 1980. The Canadian delegation was led by the Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources of New Brunswick, and included Quebec's Minister of Recreation, Game and Fish as well as senior officials from Ontario and Manitoba. At this session, the most ambitious action program since the establishment of the Conference was adopted. The governments of Canada, Quebec, New Brunswick and Ontario will help to carry it out. The session provided an opportunity for the participating members to deal with matters of youth and sports management training, as well as to lay the groundwork for in-depth study of the directions the organization should take with a view to strengthening the co-operation already begun.

Conference of ministers of education

The thirty-third session of the Conference of ministers of education of French-speaking countries was held in Kigali, Rwanda, from April 12 to 16, 1980. The Canadian delegation was led by the Canadian Ambassador to Rwanda, and it included representatives of Quebec, New Brunswick, Ontario and Manitoba. Within the framework of the new orientations adopted at its previous session in Quebec City, the Conference defined and proceeded with an initial action program designed to fulfil its purpose as an agency for effective co-operation in education. The Canadian government, Quebec and New Brunswick will collaborate to implement this program which also takes into account the efforts and resources of other international and regional bodies concerned with co-operation in this priority sector for the economic and social development of all countries.

Non-governmental organizations

As indicated above, the International Association of French-speaking Parliamentarians (AIPLF) held its eleventh general assembly from September 6 to 16, 1980. The proceedings were conducted in Ottawa, Quebec City and Moncton, and a number of themes were studied, including "French, a scientific language", "Landlocked countries' right of access to the sea", and "New sources of energy". Twenty-six association chapters were represented at the assembly, and there were observers from eight countries and some ten international associations and organizations. The Canadian delegation included representatives of all the political parties in the House of Commons.

The Association of Partially or Entirely French Language Universities (AUPELF), which continued its activities for promotion of co-operation between universities, works in various fields: pedagogy, audio visuals, continuing education, French studies and cultural dialogue, co-operation and development, scientific books and information and technological cultures. In 1980, the South Pacific Centre for International Meetings and Exchanges (CREIPAC) was set up; *Universités*, a new magazine dealing with news in the academic world and problems of general interest, was started; and various activities in Latin America were organized, including the second SEDIFRALE seminars which were held in Costa Rica.

The International Council of the French Language (CILF) continued its work in linguistics and terminology.

The World Association of French-speaking Physicians (AMMF) held its general council in Fort-de-France, Martinique, on April 29, 1980, where it organized a symposium on "Medicine at the service of development".

The International Institute of French Language Law (IDEF) held its thirteenth annual congress in Paris from September 8 to 12. The Canadian representatives issued an invitation to hold the fourteenth congress in September 1981 in Canada.

Richelieu International, a service club, held a conference in Liège, and a large Canadian delegation took part. The organi-

zation is pursuing its goal of setting up new chapters of this service club in French-speaking communities around the world, concentrating at present on the West Indies. It has also received a grant enabling it to send two cultural promoters among the Cajuns of Louisiana, in co-operation with the Council for Development of French in Louisiana (CODOFIL).

The Council of French life in America held its general assembly and annual symposium in Sudbury, Ontario, in August. The theme of the symposium was the cultural impact of success in business of francophones in minority situations. The Council has carried out several projects designed to bring the French-speaking communities of the United States and Canada closer together.

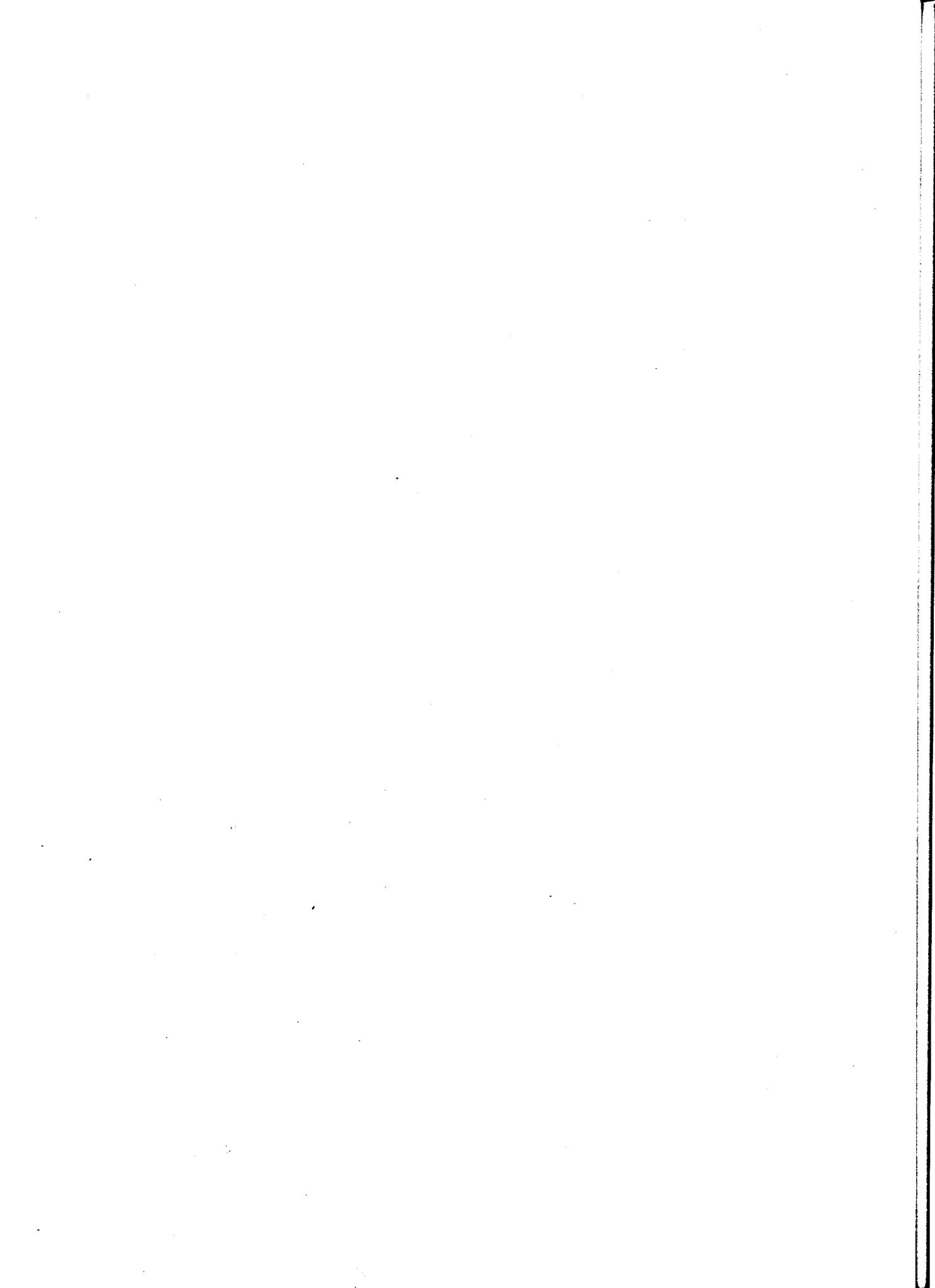
Three Canadians, two of whom were representing the Acadian population, took part in the sixteenth international conference of the International Union of French Language Journalists and Press (UIJPLF) in Lomé, Togo, from November 2 to 8, 1980. The discussions dealt with the development of the press and of the audio visual media in Africa, occupational training and the French language in Africa.

Various activities were also carried out within the International Federation of Teachers of French, the vice-president of which is a member of the Association of Professors of French in Canadian Universities and Colleges (APFUCC). Another Federation member belongs to the Quebec Association of Professors of French (AQPF) and is editor in chief of *Dialogues*, journal of the Federation.

PART B

CANADA AND ITS REGIONAL INTERESTS

In addition to eight permanent delegations accredited to international organizations and 12 honorary consulates, Canada has 109 diplomatic and consular posts or offices located throughout the world. Members of the Department of External Affairs and of other branches of the government working in these posts and offices perform a great variety of tasks in support of Canadian interests and offer a number of services to Canadians: formal contact and negotiation with governments, assessment of current developments, promotion of trade, granting of visas, consular services and protection, administration of development assistance programs, and the promotion of a favourable image of Canada by means of information and cultural programs. These are the constant elements in the conduct of foreign relations; the particular events or conditions abroad relevant to Canadian interests in 1980 are described in the following chapters.



PART B

Chapter 1: THE UNITED STATES

The need for careful management of our bilateral relations with the USA has probably never been greater. During 1980, that task remained the department's central challenge. Energy, environment, fisheries and trade issues figured prominently in bilateral relations throughout the year.

Numerous meetings between Canadian ministers and their US counterparts took place in 1980. Following the election of a new government in Ottawa, US Secretary of State Vance called on External Affairs Minister MacGuigan in April for a review of bilateral and international relations. Other ministers had meetings with their counterparts, but the US election campaign slowed active pursuit of some topics for the latter half of the year. Personal contact and consultation among Canadian parliamentarians and US members of Congress were fostered by the Canada-USA Interparliamentary Group which held its twenty first meeting in San Diego in May.

During the year, Canada and the USA continued to cooperate closely in the search for solutions to many international, political, economic, human rights, security and social problems. Co-operation was particularly close in response to events in Iran.

Maritime boundaries and fisheries

Throughout 1980, maritime boundary and fisheries matters loomed large in the Canada-USA relationship; the continued US failure to ratify the East Coast fisheries and maritime boundary treaties was considered one of the most serious bilateral issues Canada had with any country. The treaties had been signed on March 29, 1979 after two years of negotiations. Apart from holding a brief hearing in April 1980, the US Senate did not act on the treaties and withheld its consent to their ratification. At the hearing, New England senators suggested amendments to the fisheries treaty that would have quite unbalanced it in favour of the USA.

Also, the failure of the USA to abide by the shares of fish stocks to which it was entitled under the fisheries treaty demonstrated disregard, in the Canadian view, for the conservation of a resource which both countries held in common and further aggravated the potential for conflicts. In response to this US overfishing on Georges Bank, particularly of scallops, Canada increased its groundfish take in June.

Canadian diplomacy pressed consistently and at the highest levels for ratification of the treaties. Canadian posts throughout the United States mounted a concerted public affairs campaign on behalf of ratification. A parliamentary resolution was unanimously passed in April urging the US

Senate to ratify the treaties. An all-party parliamentary delegation went to Washington in June to meet with senators. The Prime Minister discussed the East Coast fisheries issue with President Carter at the Venice Summit. The Secretary of State for External Affairs did likewise on several occasions during the year with the Secretary of State and US senators. The treaties had not been ratified by the end of 1980.

With respect to West Coast fisheries, Canada and the USA continued to make some progress towards tuna and salmon agreements.

Trade and economic issues

Canada and the USA remain each other's most important trading partner, their total merchandise trade in 1980 exceeding \$95 billion. Canada had a small surplus in merchandise trade with the USA, amounting to approximately \$800 million. A larger deficit of \$9 billion in non-merchandise trade, however, resulted in a total current account deficit with the USA of \$8.3 billion for the year.

Consultations were held in the search for solution to a variety of trade problems. For example, Canada has continued to seek relief from the "Buy America" provisions of the US Surface Transportation Assistance Act of 1978 which hinder Canadian firms in their efforts to compete in the US mass transit market. In this context, the federal government held consultations with the provinces in November which focused on their procurement practices in the mass transit sector.

The Canadian government invoked its GATT rights as a result of the impairment of Canadian trade by the US embargo imposed on Canadian tuna products after Canada arrested, in 1979, American tuna boats on the West Coast for fishing tuna in Canadian waters without authorization. In August, the two countries agreed to interim tuna arrangements, after which the USA lifted its embargo. Canadian agreement was, however, without prejudice to the GATT case which was still being heard at year end.

In 1980, a long-standing Canadian concern was met when Congress passed and President Carter signed into law, in December, a bill exempting this country from the effects of a US tax measure which had been adversely affecting the Canadian convention industry.

In 1980, the Office of the US Trade Representative (USTR) completed consideration of a complaint filed under the US Trade Act by a group of US border television stations against Section 19.1 of the Canadian Income Tax Act. This section prohibits income tax deductions for expenses incurred in dis-

recting advertizing to Canadians from non-Canadian broadcast outlets. On the USTR's recommendation, the President proposed to Congress legislation which would mirror the effects of Section 19.1. By the end of 1980, Congress had not acted on this proposal.

In September 1980, Canada and the USA signed a revised *Double taxation convention*. This treaty, seven years in the making, will affect more individuals and corporations and will apply to larger income flows than all of the other tax treaties of either country taken together.

During the year, it became increasingly evident that the automotive sector would continue to present problems. Canadian performance under the *Auto pact* in certain areas became a cause for serious concern. Revolutionary changes took place throughout the automotive industry and uncertainties as to the future shape of the automotive world injected a new element into the *Auto pact* situation. Against this background, Canada-USA consultations were initiated, at the request of the Canadian government, under the provisions of Article IV of the pact, with the aim of determining appropriate measures that would allow Canadian manufacturers to participate fully in the new generation of automotive production. The first consultative meeting was held at the ministerial level in Washington in June, and consultations continued throughout the remainder of the year at the officials level.

In agricultural trade, several relatively minor issues arose but were resolved successfully. While the USA was unable to implement its MTN tariff cut on feeder cattle as originally scheduled because of Mexico's decision not to join the GATT, bilateral consultations resulted in agreement to reduce and harmonize tariffs at the same level by 1985. Canada extended the coverage of its chicken import quota to some items not specifically included in the 1979 list of products affected. In March, some Maine producers tried to block imports of potatoes from Eastern Canada at the US border.

With the close interrelationship of the Canadian and US economies, situations have arisen in which US law conflicts with Canadian interests. Attempts to apply US law outside the territory of the US have been a growing problem. The Canadian government expressed its concerns on several occasions to the US administration and informally to the Congress. The Canadian government also continued to intervene before US courts in civil anti-trust actions brought by private litigants against Canadian uranium producers. The government refused to accept that actions of the Canadian uranium industry, taken outside the USA and pursuant to Canadian law and policy, should be called into question by US courts. Legislation (Bill C-41) was introduced in Parliament in July aimed at protecting Canadian citizens and corporations from extra-territorial rulings by foreign tribunals.

Energy

In the field of Canada-USA energy relations, 1980 was highlighted by the start-up of construction on the Northern Gas Pipeline and by announcement of the National Energy Pro-

gram. The year was also notable for developments related to the marketing and pricing of Canadian natural gas exports to the US.

In 1980, both the Canadian and US governments authorized construction of the southern segments of the Northern Gas Pipeline, known in the USA as the Alaska Natural Gas Transportation System. Construction in Western Canada officially began at a commemorative first-weld ceremony held in Alberta in September. Under the construction plan, called pre-building, these southern segments of the project will be completed in 1981 and used for the short term export of surplus Alberta gas until the more challenging northern segments are constructed and Alaska gas begins to flow through the pipeline system.

Before authorizing the start-up of construction in Canada, the Canadian government requested and received strong assurances from the US administration and Congress and commitments from the companies involved that the project would be completed on a timely basis, with the first Alaska gas scheduled to flow in 1985. The pace of the project picked up following the decision to authorize construction and, in the second half of 1980, several new firms joined the venture. When completed, the pipeline will be the largest privately financed joint energy project in history.

In October, at the same time as the budget was introduced, the Canadian government announced the National Energy Program (NEP), a blueprint for the development of Canada's energy sector over the next ten years. A number of its features are of direct interest to the USA, particularly as US companies have traditionally been major investors in Canadian energy. In response to US interest, External Affairs, in co-operation with other departments, undertook in the final months of 1980 to explain and promote the NEP to government, business leaders and media across the United States to ensure that the aims and intentions of the Canadian government were properly understood and placed within the context of Canadian energy circumstances. This exercise will be continued into 1981.

Natural gas exports to the USA are an important source of earnings for industry and the producing provinces, and act as a counterbalance to the cost of importing oil into Canada. Although revenues from the export of natural gas rose somewhat over 1979 levels, a variety of factors contributed to a lower than normal volume of exports in 1980. Softness in the US natural gas market led the Canadian government to delay full implementation of an understanding reached with the USA early in 1980 that would have kept the price of Canadian natural gas exports tied to the price of imported oil. Toward the end of 1980, market conditions in the USA seemed to be returning to a more normal pattern. Further discussions with the USA on natural gas pricing and marketing are expected in 1981.

Environment

Canada and the USA continued to pay close attention to transboundary environmental issues. Bilateral co-operation in the search for mutually satisfactory solutions to problems of

environmental protection along a common border dates from the 1909 *Boundary waters treaty* and the establishment of the International Joint Commission (IJC). A valuable role continued to be played by the IJC which, in addition to its regulatory and advisory functions, carried out special studies at the request of the two governments on certain areas of transboundary concern.

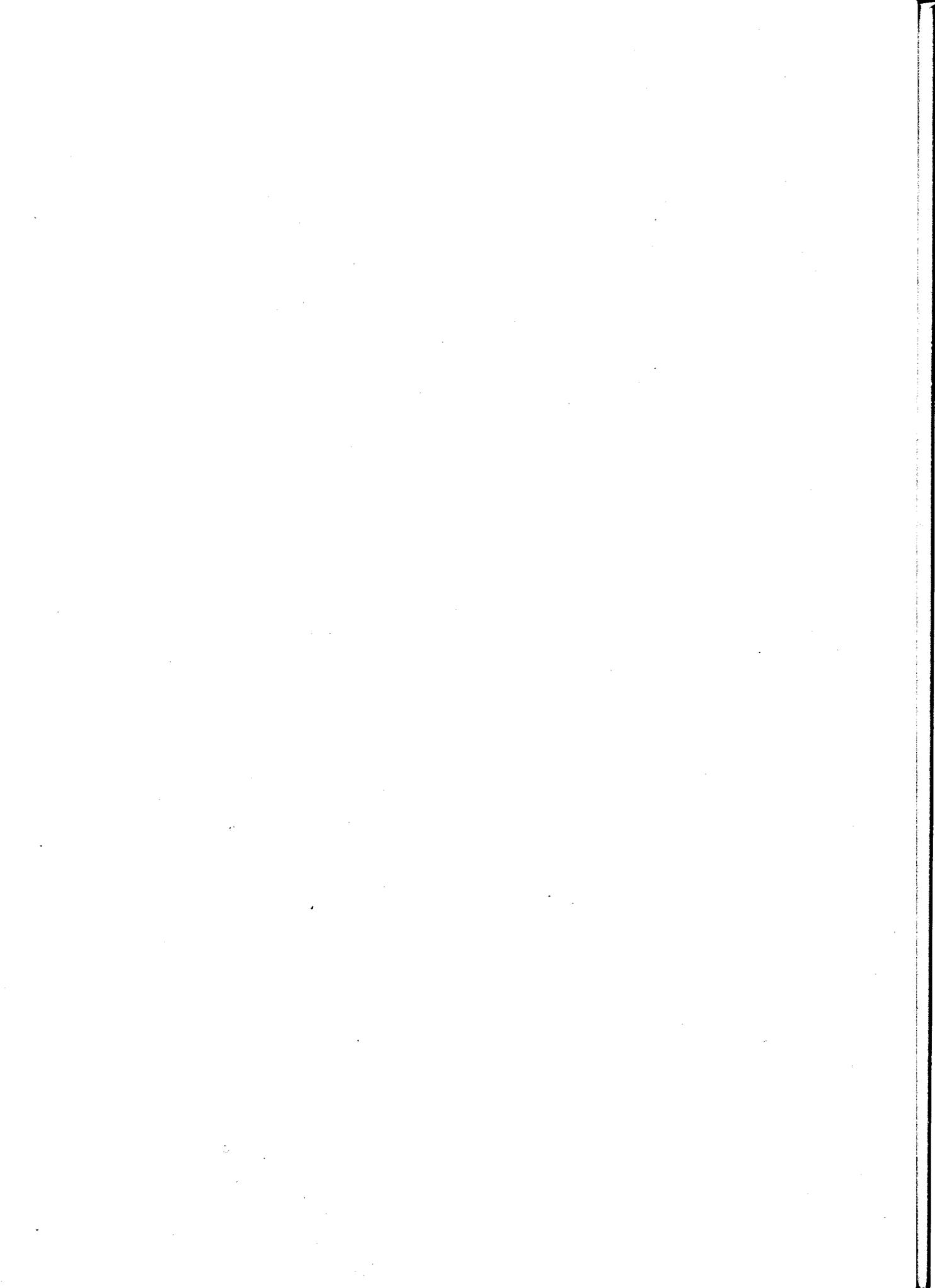
The long-range transport of air-borne pollutants and specifically acid precipitation was a major problem. In August 1980, the two governments signed a memorandum of intent on transboundary air pollution which committed them to commencing negotiations of a bilateral agreement in June 1981 and to interim actions to deal with the problem pending its conclusion. Five Canada-USA working groups are preparing the technical and scientific groundwork for an agreement under the management of a co-ordinating committee. The bilateral Research Consultation Group on the long-range transport of air pollutants issued its second report in November 1980.

The problem of hazardous and toxic waste management, particularly in the Great Lakes region, has become a matter of

increasing concern to both governments. Canada also continued to follow closely developments related to the Garrison Diversion Project in North Dakota, the proposed oil refinery at Eastport, Maine, and West Coast tanker traffic. An arrangement to monitor the transboundary effects of the Poplar River power plant in Saskatchewan was announced in September 1980.

Defence

Bilateral defence relations continued to be close with extensive service-to-service co-operation. The Canada-USA Permanent Joint Board on Defence served as the forum for the continuing discussion of the air defence of North America and many other areas of co-operation for mutual defence. The Steering Committee for the Canada-USA defence development and defence production sharing arrangements had its annual meeting in June in Washington. The House of Commons Standing Committee on External Affairs and National Defence considered the NORAD agreement, due to expire May 30, 1981, and recommended in favour of its renewal.



PART B

Chapter 2: LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

South America and Mexico

In 1980, the growth rate of Mexico's economy was 7.4 per cent. Canada's exports to Mexico rose by 104.2 per cent to \$482.4 million. Relations were highlighted by the visit to Canada in May of Mexico's President José Lopez Portillo. The President was accompanied by five members of his Cabinet and the presidents of the Mexican Chamber of Deputies and Senate, all of whom had meetings with their Canadian counterparts. An agreement between Canada and Mexico on industrial and energy co-operation which was signed during the visit marked a milestone in Canada-Mexico relations, opening the door to increased Canadian participation in the rapidly growing Mexican economy and to sales of Mexican petroleum to Canada.

During the year, there were numerous other official contacts at the federal level. The Secretary of State for External Affairs and the Minister of State for Trade visited Mexico, and the Mexican Minister of Patrimony and Industrial Development came to Canada. Activity by Canadian companies increased considerably. Over a quarter of a million Canadian tourists visited Mexico. The understanding between Canadian and Mexican leaders on North-South issues that was established following the presidential visit further enhanced prospects for the development of even closer relations. The provinces were also active in Mexico in 1980. The governments of Manitoba and Quebec established offices in Mexico and official contacts by other provinces continued apace.

Venezuela's economy experienced little growth in 1980 and as a result Canada's exports, valued at \$641.9 million, were down slightly from those of 1979. Sales of auto parts accounted for roughly 70 per cent of Canada's exports while Canada's imports of almost \$2.2 billion (mostly oil) represent almost a third of all our imports from Latin America and 39 per cent of oil imports. Provincial interest in Venezuela was highlighted in 1980 by the opening in Caracas of an office of the government of Quebec.

External Affairs Minister MacGuigan named Brazil as one of the three priority countries for Canada in the region, in his speech in Windsor in March 1980. In June, the Joint Economic Committee met for the first time in two years in Ottawa and agreed to establish a sub-committee on industrial co-operation. In September, the Brazilian Foreign Minister, Mr. Ramiro Saraiva Guerriero, visited Ottawa and Montreal for discussions on bilateral political and economic relations and to exchange views with the Secretary of State for External Affairs on international questions of mutual interest. In August, a

delegation of Canadian parliamentarians led by the Speaker of the House of Commons visited several Brazilian cities. An invitation for a return visit by members of the Brazilian Congress was accepted.

Canadian exports were valued at a record \$893.3 million which made Brazil Canada's largest export market in Latin America. Brazil exported \$347.1 million worth of goods to Canada. In December 1980, Prime Minister Trudeau announced his intention to visit Brazil—the first visit by a Canadian Prime Minister to that country—to discuss questions related to the North-South dialogue. New Brunswick's Premier Richard Hatfield visited Brazil to promote the export of that province's products. The visit, which included discussions with the Governor of the State of São Paulo, was considered an important step in developing co-operation between Canada and Brazil in the agricultural sector.

While exports to Argentina declined slightly from their record level of 1979, other aspects of Canada's relations with Argentina grew in importance. There were a number of significant visits and an economic, industrial and commercial co-operation agreement was signed in October. The Minister of State for Trade visited Argentina in September to support Canadian bids on major projects in Argentina. A number of Argentinian officials and ministers visited Canada. Notable among these were the Secretary of State of Maritime Affairs and the Secretary of State of Industrial Development, who visited Ottawa, Montreal and Toronto in October.

New ground was broken in Canada-Paraguay relations when the Minister of State for Trade made the first visit by a Canadian minister to Asuncion in September.

Canada continued to play an active role in the inter-American system and as Permanent Observer in the Organization of American States (OAS). In 1980, Canada held a senior position in the Pan-American Institute of Geography and History. On July 11, 1980, Canada became the first country to sign and ratify the new convention of the Inter-American Institute for Co-operation on Agriculture, formerly the Inter-American Institute for Agricultural Sciences. The new convention came into effect in December 1980.

In 1980, Canadian exports to Colombia increased by a dramatic 90 per cent, reflecting the strength of the Colombian economy.

In October 1980, Canada re-opened an embassy in Quito, Ecuador, after a ten-year hiatus. Canadian exports to Ecuador increased 60 per cent in 1980, while imports declined by 30 per cent.

In 1980, the election of Mr. Fernando Belaunde Terry as President of Peru marked the return of that country to democratic government. The Minister of State for Multiculturalism represented Canada at the presidential inauguration in July. Two Peruvian ministers, the Finance Minister and the Minister for Energy and Mines, visited Canada. Total Canadian trade with Peru increased by 61 per cent in 1980, with Canadian imports from Peru increasing by 92 per cent.

In July 1980, Bolivia experienced a military *coup*, which prevented a newly elected democratic government taking office. The reaction from democratic countries to the *coup* was very negative and many countries, including Canada, refrained from resuming normal relations with the new regime.

Canadian economic relations with Chile continued to grow, with Canada's imports from Chile up by 72 per cent and exports up 14 per cent. In September 1980, the government of Chile adopted a constitution and a plan to return the country to democracy. The Foreign Minister of Chile and the Secretary of State for External Affairs met at the UN General Assembly, continuing a practice begun in 1979.

In 1980, the Andean Pact, whose activities Canada follows closely, suffered a setback when other members of the organization criticized the military *coup* in Bolivia, which left that country as the only member state without a democratically elected government. With cool relations between Bolivia and the other members of the Andean Pact, meaningful progress within the Pact was halted.

Caribbean and Central America

Violence in El Salvador dominated the political scene in the Caribbean and Central America in 1980, claiming over 10,000 victims. Particularly shocking was the assassination in March 1980 of the Archbishop of El Salvador. Hampered by violent opposition from both the left and the right, the junta was unable to implement fully its program of reform. Due to the unstable situation, all planning for new Canadian International Development Agency (CIDA) development assistance projects remained suspended, although disbursements for ongoing projects in 1979-1980 totalled \$1.5 million. The economy of El Salvador was severely affected by the political upheaval and a fall in GNP of some 10 per cent is estimated for 1980. During the year, the Canadian public took a strong interest in human rights violations in El Salvador. A resolution of the long-standing dispute between Honduras and El Salvador was achieved with the signing of a peace treaty in December.

Honduras remained a bright spot, largely free of terrorist movements. General elections were held in April 1980, with a victory by the Liberal Party. The National Constitutional Assembly was busy throughout the year setting up the electoral process to ensure a genuine return of the country to civilian rule. Canada's relations with Honduras were most active in the field of aid. In 1979/80, CIDA disbursements for bilateral development assistance in Honduras totalled \$4.6 million. Trade between Canada and Honduras is limited. However, in

1980, exports to Honduras rose by 45 per cent and imports rose by 32 per cent.

In Guatemala, there was a further deterioration in respect for human rights. At the thirty sixth session of the UN Commission on Human Rights, Canada played an active part in securing the adoption of a resolution urging the Guatemalan government to take the necessary measures to ensure full respect for the human rights and fundamental freedoms of the people of Guatemala. Trade with Guatemala expanded in 1980. However, the year also saw the International Nickel Company of Canada announce that its nickel mining and processing operations in Guatemala would be shut down for an indefinite period.

Canada continued in 1980 to support Belize's movement toward independence. In September, Canada participated in a meeting of the Commonwealth Ministerial Committee on Belize to review developments in the long-standing dispute between Britain and Guatemala over Belize. At the thirty fifth session of the UN General Assembly, Canada co-sponsored a resolution on the independence and territorial integrity of Belize which urged that Belize become an independent state with its territory intact before the conclusion of the thirty sixth session of the General Assembly.

In Jamaica, after months of economic and political turmoil, the government of Michael Manley was defeated at the polls by the Jamaica Labour Party led by Edward Seaga. Canada continued to assist Jamaica in dealing with its economic difficulties throughout this period.

Canadian trade with the Dominican Republic increased 54 per cent in 1980 to a total of \$52 million. A unique tripartite development assistance project in the dairy industry was initiated, involving Canada, the Dominican Republic and Israel.

Canadian exports to Cuba increased by over 60 per cent in 1980 to \$415 million. Imports, principally of sugar and seafood, also grew substantially. The third Canada-Cuba Joint Committee on Economic and Trade Relations was held in Ottawa in October 1980, involving discussion on a wide range of economic and commercial topics.

Development assistance and trade are the central aspects of our relations with Guyana. During 1980, Guyana adopted a new constitution and held the first general elections under the constitution. The previous Prime Minister, Forbes Burnham, was elected to the new position of Executive President.

The Canadian developmental assistance program in Haiti continued to be the largest Canadian effort in the Americas, totalling over \$10 million in 1980, related in part to the disastrous Hurricane Allen of 1980, which damaged the country's coffee-exporting capacity.

Canadian exports to Suriname, particularly in the resource fields of mining and forestry, totalled \$4.8 million in 1980. During the year, the four-party coalition of Mr. Arron was overthrown in a *coup* led by non-commissioned officers of the Surinamese military. The current president is H.R. Chin-A-Sen, a civilian.

In the 1980 general election in Antigua, Premier Bird convincingly returned to power, winning 15 of the 18 seats in the House. The year 1980 saw the beginning of a process towards independence for Antigua, and the United Kingdom convened a constitutional conference in December.

In the general election of July 1980 in Dominica, Eugenia Charles' right-of-centre Dominica Freedom Party swept the polls and defeated the Dominica Labour Party. Miss Charles became the first woman Prime Minister in the Caribbean. Dominica's serious economic situation was made even worse by Hurricane Allen in August, which destroyed much of the reconstruction carried out following Hurricane David. (1979). Most of the banana crop was destroyed and port facilities were damaged. In response to Hurricane Allen, Canada provided emergency relief assistance of \$250,000.

Negotiations concluded for Anguilla's return to the status of a dependency of the United Kingdom (effective date January 1981). In a general election in 1980, the People's Action Movement, led by Dr. Kennedy Simmonds, and the Nevis Reform Party, led by Simian Daniel, defeated the governing St. Kitts Labour Party in St. Kitts-Nevis.

Barbados, the most politically stable of the islands in the region, showed signs of looming problems in the economic sector, with unemployment estimated between 15 and 25 per cent and a growing external debt. A double taxation agreement between Canada and Barbados was signed in January 1980. Foreign Minister Henry Forde visited Ottawa in November 1980.

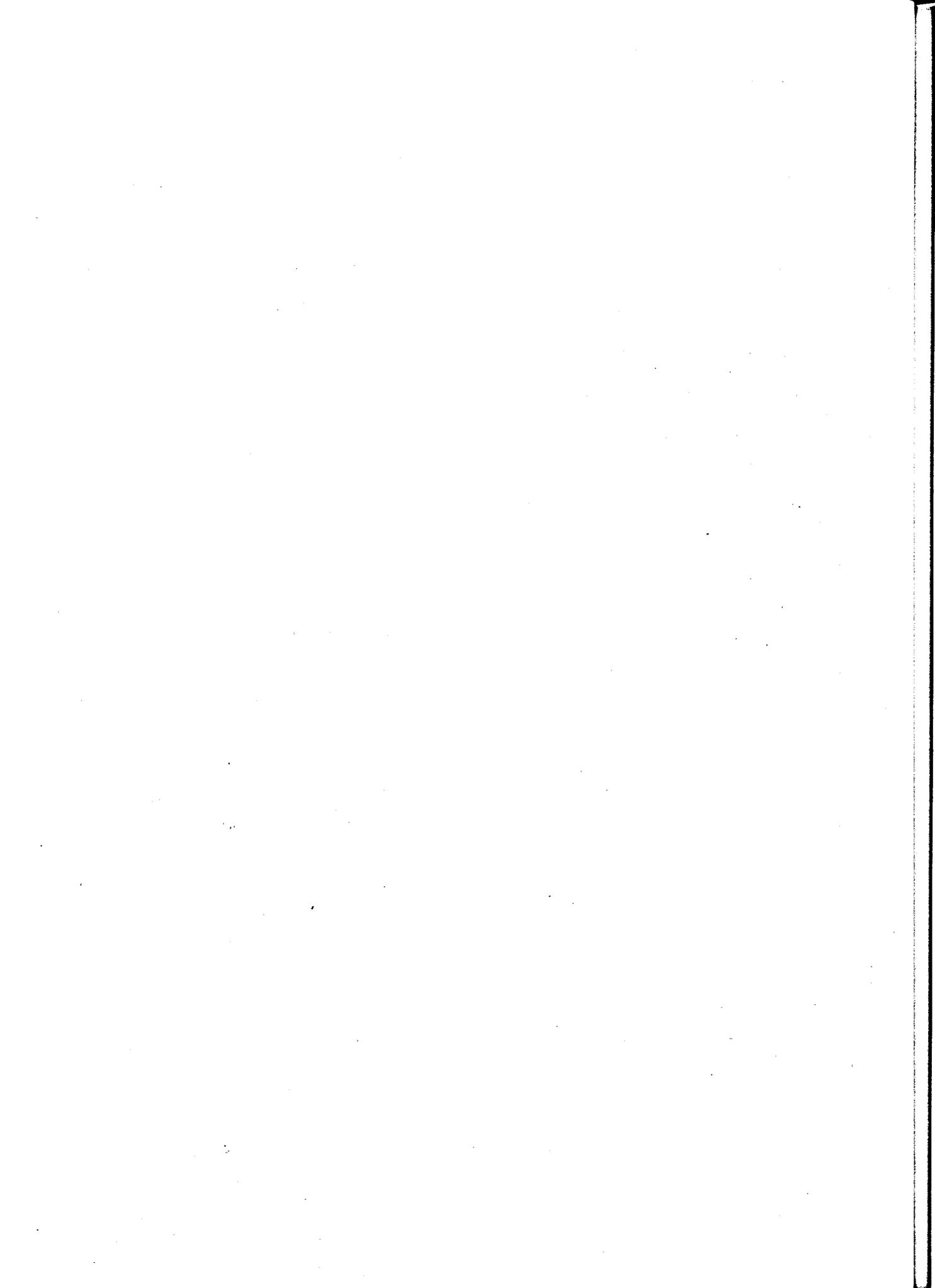
Since 1973, rapid increases in oil income have transformed Trinidad and Tobago into the wealthiest state in the Commonwealth Caribbean. Canadian exports increased in 1980, and Canada enjoys a favourable balance of trade.

The *Canada-CARICOM trade and economic agreement* broke new ground by providing for co-operation in the area of industrial co-operation. At the first meeting of the Canada-CARICOM Joint Trade and Economic Committee in Novem-

ber 1979, the committee highlighted the need for an expeditious follow-up of work in the area of industrial co-operation. Accordingly, the committee agreed to establish an *ad hoc* working group to address these and other issues before the next meeting. The first meeting of the working group was held in Barbados in April 1980, when terms of reference and an action program were established. CIDA's industrial co-operation program has supported all the activities proposed, and at a meeting in Guyana in December 1980, the co-chairmen for the working group agreed that progress to date had been satisfactory.

Canada continued to play an active role in the Caribbean Development Bank and participated in the third annual meeting of the Caribbean Group for Co-operation in Economic Development (CGCED) in June in Washington. The CGCED has emerged as a major forum for discussion and action on developmental matters relevant to the Caribbean and has brought together all recipients, major bilateral donors and international agencies involved in the region. The third meeting of the CGCED in June 1980 was notable for the atmosphere of greater realism and frank discussion.

In 1980, a comprehensive review of Canada's relations with the Commonwealth Caribbean was initiated and completed, and was considered and approved by Cabinet. This review included an examination of Canada-Commonwealth Caribbean trade and investment, Canada-Commonwealth Caribbean people-to-people links, Canada's development co-operation relationship with the Caribbean and Canada's political links with the Caribbean. The review—eight months in preparation—involved extensive consultations in Ottawa and the full and active participation of the Canadian high commissioners in the region. On consideration of the review, Cabinet confirmed as official policy that the Commonwealth Caribbean is and will continue to be a region of major interest to Canada and approved an action plan for a regional policy approach which directed that the Commonwealth Caribbean should be accorded priority.



PART B

Chapter 3: EUROPE

European Community

Developments within the European Community (EC), in 1980, in the fields of energy, agriculture, fisheries and the EC budget were or will be of considerable importance to Canada. In the course of the year, the Secretary of State for External Affairs, the Minister of the Environment and the Minister of State for Trade visited Brussels for discussions with the EC Commission and the EC Commissioner for Development Policy visited Ottawa, also for discussions.

Negotiations were concluded in 1980 on a draft fisheries agreement which would remain in force for several years and which would include commercial as well as fishing provisions. At year's end, a final decision had not been made by either Canadian or Community authorities on the substantive provisions of the agreement.

Canada and the EC decided also to extend to the end of 1981 the *Interim arrangement on reprocessing and high enrichment of nuclear fuel*, thereby providing more time to develop a mutually acceptable text to be incorporated into the 1959 *Nuclear co-operation agreement* between Canada and the European Atomic Energy Community. The text will reflect developments in nuclear technology in the two decades since the original agreement was signed and will take into account the INFCE results which became available in 1980 (see Part A, Chapter 2).

In the area of conventional energy, Canada's relations with Western Europe reflected the measures agreed on at the Venice Summit with respect to oil dependency and the link between energy consumption and economic growth. For example, a major mission of EC coal-users and experts in coal technology visited Canada in September to attend sessions of the Vancouver annual meeting of the Coal Association of Canada and to examine the prospects for technological co-operation and expanded trade.

The coal mission was organized by the EC Commission as part of the ongoing program of Canada-EC economic co-operation under the 1976 *Framework agreement*. Another highlight of the year resulting from this agreement was a June seminar in Brussels on continuous casting of copper. Drawing together private and public sector experts from Canada and Europe, the seminar permitted an exchange of technological information of significant economic benefit.

In 1980, Canadian exports to EC member countries rose by 30.4 per cent to \$9.4 billion. Total two-way trade reached \$14.9 billion. Significantly, while manufactured goods represented only 14.4 per cent of Canada's exports to the Community, the

proportion of these to non-manufactured goods was higher in 1980 than in 1979.

Western Europe

Canada and the countries of Western Europe have similar strategic concerns as well as common political, economic and cultural interests. Bilateral relations, which are very close, are supplemented by collective discussions on matters of joint concern. In 1980, both sets of relations served to develop an agreed upon approach toward economic problems and East-West issues. The External Affairs and National Defence ministers attended a special NATO meeting in May to consider the strategic implications of the Soviet invasion of Afghanistan and to adopt an appropriate response. The Prime Minister attended the Venice Economic Summit in June, efforts were devoted to a reconciliation of the different points of view on the East-West situation after Afghanistan and where energy-related objectives were defined and set. Immediately following the Summit, External Affairs Minister MacGuigan attended the NATO ministerial meeting in Ankara, where he spoke in favour of improved mechanisms for political consultation and crisis management.

The United Kingdom remained Canada's largest source of immigrants (31.5 per cent of the 1980 total), its second largest source of foreign investment and its third most important export market—over \$3 billion in 1980 for an increase of 23 per cent over the 1979 figure. In addition to numerous working level contacts, the Canadian and UK prime ministers held discussions, first at the Venice Summit in June and later in London. The foreign ministers of both countries also met in Venice in June, as well as in London in October. The Canada-UK Continuing Committee met in Ottawa in October to review bilateral and multilateral economic matters. Common fisheries questions were considered during the October visit to Canada of the British Minister of State for Trade as well as during several visits to the UK by provincial premiers. An especially positive development during 1980 was the conclusion of an air agreement with the UK in September, ending several years of occasionally difficult negotiations.

There were many visits and contacts between Canada and the Federal Republic of Germany (FRG) in 1980. Prime Minister Trudeau talked with Chancellor Schmidt while in Italy for the Economic Summit and during a stop-over in Bonn in November. The Secretary of State for External Affairs worked closely with his West German counterpart within the 'Contact group' for Namibia, in NATO, and at the first meeting pre-

paratory to the North-South Summit. Officials also held consultations on a wide range of issues of multilateral interest including South Asia, Latin America, the United Nations and arms control. In the field of defence co-operation, an agreement was reached under which, on a trial basis, FRG air force units were allowed to train in Goose Bay, Labrador.

The second round of Canada-West Germany economic consultations took place in Montebello in December, with discussions focusing on international developments and bilateral co-operation. Canadian exports to the FRG increased 20 per cent to \$1.6 billion, and sales of end products increased by 35 per cent over those of 1979.

Official visits between France and Canada were numerous in 1980. Prime Minister Trudeau met with the French President at the Venice Summit and visited Paris in November 1980, on his return from the Middle East. The Secretary of State for External Affairs met during the year with Mr. François-Poncet, the French Foreign Minister, and Mr. Olivier Stirn, the Minister of State for Foreign Affairs. Bilateral discussions in March focused on major international issues and on the reorganization of the Agency for Cultural and Technical Co-operation, while meetings later during the year dealt with North-South and East-West relations, the CSCE, Afghanistan and Poland. The Minister of State for Small Business and Tourism had talks with his French counterpart on the possible implementation of new mechanisms to bring small businesses of both countries together. The Minister of Energy, Mines and Resources visited Paris to discuss energy relations, including co-operation in liquefied natural gas technology, transportation and procurement, coal purchases and uranium shipments to France under revised safeguards provisions. The Minister of Industry, Trade and Commerce led the Canadian delegation to the Canada-France Economic Commission, where a plan of action was adopted aimed at reinforcing existing mechanisms of economic consultation and expanding bilateral industrial co-operation on key projects.

While in Paris for OECD meetings, the Minister of Finance took the opportunity to participate in an international economic colloquium organized by the French Minister of the Economy; he also had several conversations with his French colleague as well as with other French ministers. In July, the French Minister of Agriculture visited Canada. The French Minister of Education represented the French government at the three hundred and seventy fifth anniversary of the foundation of Port-Royal in August. Other ministerial visits included an official visit to France by the Canadian Minister of Defence, in November 1980.

An increasingly important aspect of Canada's relations with France is the co-operation that several provinces are anxious to develop with that country. Quebec is a special case in this respect, of course, but other provinces, notably Ontario and Alberta, have been active in their efforts to establish and expand programs with France and other West European countries. Francophone affairs also are an important part of Franco-Canadian relations; therefore, shortly after being designated Special Adviser on Francophone Affairs, Mr. Pierre

De Bané took advantage of other government business in France to consult with French ministers and officials responsible for francophone matters.

Relations with Italy continued to develop during 1980. Following the Venice Summit, the Prime Minister visited Rome, where he held talks with Prime Minister Cossiga and where the two leaders made a commitment to intensify Italo-Canadian political and economic consultations. The value of two-way trade reached \$1.6 billion in 1980, making Italy Canada's third most important European economic partner. Commercial relations were facilitated by the entering into force, in December, of a convention on double taxation. In keeping with the very close relationship that exists between the two countries, the federal government, four provincial governments and millions of individual Canadians contributed to Italian relief efforts following the earthquakes that devastated parts of Southern Italy in November.

Similarities of environment and culture continued to facilitate co-operation with the Scandinavian countries, particularly in matters such as the law of the sea, maritime and Arctic environmental questions, and northern studies. Prime Minister Trudeau visited Sweden and Norway in June following the Venice Summit.

Relations with the Benelux countries were fostered by several exchanges and visits. Most notable was the Governor General's visit to the Netherlands in May for the investiture of Queen Beatrix. Also, a Canadian delegation, led by the Minister of Veterans Affairs, participated in the celebrations marking the thirty fifth anniversary of the liberation of the Netherlands. The Belgian ministers of the French Community and Development Co-operation visited Canada during the year, and Quebec Premier Lévesque visited Belgium in December.

Other events during the year included the signing of a social security agreement with Portugal in September and the visit to Canada of the Greek Minister of Culture in November. Canada also continued to contribute toward measures designed to help ease Turkey's balance-of-payments difficulties.

Eastern Europe

Canada has sought to develop links with the Communist countries of Eastern Europe because of the potential benefits in terms of trade and other exchanges and because these links are conducive to the easing of East-West tensions. In 1980, Canada's relations with Eastern Europe—although not with the USSR—saw the expansion of contacts in a number of areas including political consultations, trade, academic and cultural exchanges and consular relations.

The development of Canada-USSR relations suffered a setback in 1980 as a result of the Soviet intervention in Afghanistan. The Canadian government rejected the Soviet explanation for the intervention and warned Moscow that its action would have an adverse effect on the stability of the region and on *détente*. The Prime Minister announced that Canada would not recognize the new regime in Kabul and

would adopt the following series of measures:

- support for the US restrictions on grain sales to the Soviet Union and a pledge not to undermine these, plus an undertaking to consult with other Western countries on tightening existing restrictions on high-technology exports to the USSR;
- non-renewal of an Export Development Corporation (EDC) line of credit to the USSR, a freeze on additional frequencies by Aeroflot, the Soviet airline, into Montreal, and restrictions on ports of call for Soviet non-fisheries research vessels;
- the suspension of government-sponsored scientific, academic and cultural exchanges, and the suspension of high level visits to the USSR, including anticipated visits by the Secretary of State for External Affairs and the Minister of State for Trade;
- finally, support for a Canadian boycott of the Moscow Olympic Games.

Following the change of government on March 3, Prime Minister Trudeau confirmed that the measures taken by the previous government would not be reversed or modified with the exception of the Olympic boycott. On the latter, the government announced that it would be guided by the tests of "comprehensiveness and allied solidarity" in deciding whether to support a boycott. Following a series of consultations with other governments, Canada announced its decision in favour of the boycott, arguing that the Soviet invasion of Afghanistan had destroyed the conditions under which the Games could properly take place in Moscow. On April 26, the Canadian Olympic Association voted 135 to 35 not to attend the Moscow Olympics.

Together, these measures were among the most comprehensive adopted by any Western country and were the most effective means available to Canada to make plain to the Soviet leaders that the world, including Canada, condemned the Soviet action in Afghanistan.

In September, External Affairs Minister MacGuigan met the Soviet Foreign Minister at the United Nations, and he emphasized that continued military occupation of Afghanistan created a serious impediment to improved bilateral relations. Later in the year, following a review of Canada's sanctions against the USSR, a decision was taken to initiate a selective relaxation of some of them, timed according to Soviet behaviour and in keeping with Canadian interests. As part of this decision, the government moved to resume the export of grain to the USSR along normal lines. In taking these steps, however, the government made it clear that the prospects for improved Canadian-Soviet relations would depend on its perception of Soviet willingness, in future, to respect basic principles of good relations between states, including non-use of force and non-intervention in the affairs of other states.

In December, the government expressed its growing concern over the possibility of a Soviet intervention in Poland, indicating that such action would have profound consequences for East-West and Canada-USSR relations.

The year was a momentous one for Poland, with a wide-ranging reform movement precipitating major changes in the political and social environment. The unsettled situation led to the postponement of several bilateral meetings. Nevertheless, it was possible for the Secretary of State for External Affairs to meet the Polish Foreign Minister at the United Nations in New York—the first time in four years the foreign ministers of the two countries had met. The occasion allowed Canada to express its continued interest in further developing bilateral relations and to express its understanding of Poland's difficulties. Other events during the year included bilateral trade consultations in Ottawa in October, and two rounds of negotiations on a double-taxation agreement. Individual visits of journalists, professors and students continued at a good level.

The major event in Canada's relations with Hungary was the conclusion of consular negotiations in Budapest in October. Both sides were able to agree on the text of a consular agreement and, more significantly for Canada, on an annex on nationality matters designed as a legal framework for the provision of consular protection for Canadian/Hungarian dual nationals visiting Hungary. It is expected that both documents will be signed after consultations with the provinces on those articles dealing with matters under their jurisdiction. Another development was an exchange of notes calling for the further implementation of the provisions of the Helsinki Final Act in the context of our bilateral relations. Finally, a memorandum of understanding in the field of radio was signed between the Canadian Broadcasting Corporation and Magyar Radio in June.

Relations with Czechoslovakia were highlighted by the August visit to Prague of the Parliamentary Secretary to the Secretary of State for External Affairs. A delegation of Canadian officials travelled to Prague in October to start discussions leading to a consular convention and agreements on consular-related matters such as dual nationality.

During a stop-over in Gander, *en route* to Cuba, the Head of State of the German Democratic Republic held discussions with departmental officials. A Canadian parliamentary delegation participated in the Inter-Parliamentary Union (IPU) congress in East Berlin, in September. Discussions at the official level continued on the question of expanding trade relations and on the desirability of a formal trade agreement.

The existence in Canada of a large Yugoslav/Canadian community has significant influence on bilateral relations with Yugoslavia; numerous cultural, business and family connections contribute to mutual understanding and good relations between the two countries. Trade has increased steadily over the years, although both sides agree that total turnover falls short of potential. The signing of a foreign investment insurance agreement, in December 1979, and the provision on an EDC line of credit for \$500 million US should contribute to the expansion of bilateral economic relations.

Yugoslavia's leaders have used their country's influence most effectively in their efforts to further *détente*, disarmament and Third World development. In this regard, our for-

eign policy goals are often similar and bilateral political consultations are valuable. The Secretary of State for External Affairs met the Yugoslav Foreign Minister at the UN General Assembly special session in August 1980. The Commissioner of Official Languages and the Assistant Under-Secretary of State responsible for citizenship and official languages paid visits to Yugoslavia in June and November 1980 respectively. As well, the Minister of National Health and Welfare took advantage of her attendance at a UNESCO conference in Belgrade to call on her Yugoslav counterpart.

At present, nuclear co-operation is the principal element in Canada's bilateral relationship with Romania, and in 1980 as before, there were several nuclear-exchange visits. These included visits to Romania by the Parliamentary Secretary to the Minister of Energy, Mines and Resources and by the President of Atomic Energy of Canada Ltd., and a visit to Canada by the Romanian State Secretary for Foreign Trade and International Economic Co-operation. On the occasion of the visit in July to Romania by the Under-Secretary of State for External Affairs, the 1980 round of Canada-Romania political consultations was held in Bucharest. The Secretary of State for External Affairs

and the Romanian Minister for Foreign Trade and International Economic Co-operation met in New York in August, during the special session of the UN General Assembly, to review bilateral and international issues.

In November, an Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce led a Canadian delegation to Bucharest for the 1980 session of the Joint Governmental Commission for the Promotion of Trade and Economic Co-operation. Earlier in the year, the Minister of Agriculture and the Romanian State Secretary for Foreign Trade and International Economic Co-operation signed the *Canada-Romania memorandum of understanding on agriculture* which established a mixed commission on agriculture. The first meeting of this commission is scheduled for the summer of 1981.

The first session of the Canada-Bulgaria Joint Committee on Veterinary Co-operation took place in Sofia in September 1980. Establishment of the committee was agreed upon when the Bulgarian Minister of Agriculture visited Canada in November 1979. Also in September, a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs led a Canadian delegation to Sofia to review bilateral and international issues.

PART B

Chapter 4: AFRICA AND THE MIDDLE EAST

Progress in the development of Canada's relations with the countries of Africa and the Middle East occurred in 1980, notwithstanding the political instability and economic problems in these areas.

Perhaps the most remarkable event in Africa in 1980 was the achievement of independence by Zimbabwe, following democratic elections on the basis of majority rule. Canada established resident representation in Zimbabwe during the year, and the foundations for close relations in the future were laid. Relations with Nigeria, another important anglophone African nation and a major oil producer, also intensified markedly as that country readjusted to civilian government. A number of senior francophone African visitors came to Canada during the year, and several Canadian ministers went to francophone countries in the Maghreb and West Africa.

These favourable bilateral developments took place despite intensifying economic difficulties in Africa, such as drought conditions in the Sahel and the Horn of Africa, rising energy prices and difficulties in managing the agricultural sector and, particularly in East Africa, a growing refugee problem. Africa also continued to experience political instability as reflected in the *coups d'états* in Liberia, Upper Volta and Guinea-Bissau, the Libyan intervention in Chad, and the fighting in the Western Sahara, Eritrea and the Ogaden. In Southern Africa, the disquieting lack of progress on the Namibian question was an offset to the encouraging events in Zimbabwe.

In the Middle East, the prospect of a new major war between Israel and Arab states in the foreseeable future receded as the peace agreement signed in 1979 between Israel and Egypt held up. However, the lack of progress in reaching agreement between Israel and Egypt on autonomy for the Palestinians, and developments elsewhere in the Middle East, most notably the hostage situation in Iran and the Iran-Iraq conflict, ensured that the Middle East remained an area of tension in 1980. As in Africa, Canada was able to develop its bilateral relationships with a number of countries in the region, highlighted by the Prime Minister's visit to three Middle Eastern countries in November.

English-speaking Africa

Following the successful conclusion of the Lancaster House talks on December 21, 1979, elections were held in February in Zimbabwe. These were under British supervision with the assistance of a Commonwealth observer team. The Canadian Human Rights Commissioner led the Canadian contingent in the Commonwealth team, which concluded that the elections were reasonably free and fair in light of the difficult circum-

stances. Mr. Robert Mugabe's Zimbabwe African National Union (ZANU) party won 57 seats in the 100-seat Parliament; Mr. Mugabe was named Prime Minister and asked to form a government. The independent Republic of Zimbabwe was proclaimed on April 18, 1980. Canada was represented at Zimbabwe's independence celebrations by External Affairs Minister Mark MacGuigan and Mr. Arnold Smith, former Commonwealth Secretary-General. Canada's first High Commissioner to Zimbabwe presented his credentials on April 30, 1980, and a resident high commissioner was installed the following October. Through the year, a solid basis for Canada's relations with Zimbabwe was established, notably in the areas of trade and development assistance.

Developments in South Africa were less encouraging as the South African government failed to deliver on its promises of fundamental reform. The Secretary of State for External Affairs reiterated Canada's strong condemnation of *apartheid* at the UN General Assembly in September and Canada terminated the *Canada-South Africa trade agreement* earlier in the year.

The lack of progress on the Namibia issue was disquieting, as Canada, together with its "Contact group" colleagues, Britain, France, the Federal Republic of Germany, and the USA, continued the search for a peaceful settlement which would allow Namibia to move to independence on the basis of free and fair elections. South Africa refused to agree to the implementation of the United Nations election plan and remained defiant in the face of universal condemnation of its illegal occupation of the territory.

Africa lost one of its senior statesmen with the death of Sir Seretse Khama, President of Botswana, in July. External Affairs Minister MacGuigan attended the state funeral in Botswana and paid tribute to Sir Seretse as the father of his country and for his constructive contribution to peace, stability and development in Botswana and in the Southern African region as a whole.

Angola continued to fight guerillas and to enlist the help of the Soviet Union and Cuba in an effort to consolidate its control over the entire country.

Zambia continues to receive substantial Canadian aid. Short-term economic difficulties caused by low copper and cobalt prices have increased political and social unrest.

Turbulent conditions in Uganda continued throughout the year. President Binaisa was replaced by a military commission but the country continued to be plagued by severe economic and public security problems. Mr. Milton Obote was declared

President after a controversial election in December, the country's first since 1962. A Commonwealth observer group, which included Canadian participation and funding, observed and assisted during the elections. Unsettled conditions, a breakdown of public security and the lack of effective government has thwarted attempts to provide development assistance for what will clearly be a massive task of reconstruction. Canadian aid was largely limited to a \$3 million World Bank arrangement for short-term assistance and various forms of humanitarian relief aid.

Canada responded to Tanzania's economic problems with further development assistance. President Nyerere was returned to office in elections held in October.

Politically, Kenya continued to adjust well to the post-Kenya era but experienced increasing economic difficulties owing to declining prices for commodities and rising petroleum costs. Canada's development assistance programs in Kenya and Tanzania continue to be the largest among our programs in Africa.

The Horn of Africa continued to be an area of tension as the fighting in the Ogaden exacerbated the problems brought on by a continuing drought. Up to 1.3 million refugees, displaced by the fighting and drought, placed added strain on the fragile Somali economy and their plight attracted international attention. Canada contributed \$3 million in emergency food aid and further assistance through Canadian and international organizations.

Ethiopia appeared to be more successful, with Soviet and Cuban assistance, at suppressing insurgency campaigns in Eritrea and the Ogaden. Canada continued its effort to assist those affected by drought in the southern region of the country through a large-scale search for reliable water supplies.

President William Tolbert of Liberia was killed on April 12 when a small group of enlisted men broke into the presidential palace. Master Sergeant Samuel Doe became Head of State and Chairman of an all-military People's Redemption Council. Master Sergeant Samuel Doe set about meeting the country's economic problems by curbing government expenditures.

After only three months of civilian rule, Ghana's President Limann began the year by informing his parliament of the country's bleak economic condition and calling for its rehabilitation and redirection. The government was hopeful that a renewed gold mining effort, with foreign participation, would provide a significant new source of income. There was also increased interest in offshore oil exploration as new finds were announced. Canada's substantial aid effort continued to contribute to strong and friendly links between the two countries.

President Siaka Stevens of Sierra Leone assumed the chairmanship of the Organization of African Unity (OAU) and hosted its annual meeting. Sierra Leone continued to battle economic problems with assistance from the IMF and foreign exchange earnings from exports of diamonds, coffee and cocoa beans.

The newly elected civilian government of Nigeria addressed the complex task of governing a large and diverse country within a new federal constitution, featuring an executive presidency and a bicameral congress. The new government continued the Nigerian tradition of concentrating on African affairs and was active in seeking solutions to the Namibia problem and the worsening crisis in Chad. Bilateral relations burgeoned during the year as Nigerian legislators and administrators, re-acquiring the skills of civilian government, showed keen interest in comparing notes with their Canadian counterparts. Official and unofficial visits and exchanges between the two countries increased markedly and, by year's end, Prime Minister Trudeau was planning a visit to Nigeria, his first as head of government to a sub-Saharan African country.

Francophone Africa

Canada's policy of maintaining a presence in francophone Africa continued in 1980 through consolidation and development of its links with the countries of the region by means of a wide range of development programs, commercial relations, political consultations and cultural exchanges. Canada also established diplomatic relations with Equatorial Guinea and announced the creation of a bilateral commission with Gabon.

A number of Canadian ministers went to francophone Africa to develop a political dialogue with various countries and to give support to current programs. The Francophone Affairs Adviser to the Secretary of State for External Affairs visited Ivory Coast and Senegal. The Minister of State for Small Business led a trade mission to Cameroun and also went to Gabon. The Minister of Energy, Mines and Resources paid a visit to Algeria.

Canada, for its part, received the President of the Rwandese Republic, General Juvenal Habyarimana, on an official visit. Several francophone African ministers came to Canada on official or working visits, among them Mali's Foreign Affairs Minister, the Secretary-General of the government of Gabon, the Co-ordinating Minister of the CILSS (Inter-state committee for drought control in the Sahel), Senegal's Minister of Industrial Development and Crafts, and the transport ministers of Bénin, the Congo and Niger.

The year 1980 was particularly difficult for francophone Africa. The countries of the Sahel, Guinea-Bissau and Guinea had very poor harvests. Others, such as Zaire and the Central African Republic, did not succeed in improving the structural problems of their economy significantly. Algeria was struck by natural disasters. The economic advance of Ivory Coast, Cameroun, Gabon and the Maghreb was slowed by recession in the Western countries.

Along with these economic difficulties, there were numerous disputes in the region. The civil war in Chad ended with Libyan military intervention, denounced almost unanimously by the neighbouring countries. Despite its growing domination of the territory, Morocco did not succeed in ending the conflict with Algeria over the Western Sahara. Tunisia faced the threat of an uprising encouraged by Libya. There were

coups d'états in Upper Volta and Guinea-Bissau, while border problems strained relations between Guinea-Bissau and Guinea. Senegal intervened militarily in Gambia, at the latter's request.

There were some positive developments, however. The resignation of the President of Senegal, Mr. Léopold Sédar Senghor, and the transfer of power to his successor were conducted smoothly and in accordance with the country's constitution. Ivory Coast began a democratization process. The military government of Mauritania made known its intention of establishing a constitutional civilian government. Some improvements in respect of human rights were also noted.

Canada supported the development efforts of the countries in the region through bilateral aid of \$148 million, two thirds of which was in the form of grants, as well as through various programs of industrial and institutional co-operation, support for non-governmental organizations, food aid and emergency relief, and action through multilateral channels. Canadian aid went chiefly to Ivory Coast, Cameroun, Senegal, Mali, Upper Volta, Niger, Rwanda, Zaire, Tunisia, Togo and Bénin.

Canadian businessmen, with the support of government services, were especially active in Algeria, Morocco, Ivory Coast, Cameroun and Guinea. Commercial exchanges, made up of exports of \$627 million and imports of \$88 million, added a dynamic dimension to relations with the region. Canada continued to participate fully in the activities of francophone international organizations, which bring together the majority of the countries in the region, and a large number of exchanges with francophone African countries took place within the framework of these organizations.

The Middle East

In 1980, the Middle East continued to be an area prone to tension. However, relations between two of the major traditional adversaries of the region, Egypt and Israel, improved as both countries implemented the process of normalization foreseen in their peace treaty signed in March 1979. Canada's political and economic relations with a number of countries in the area developed well.

Egypt and Israel, with the active involvement of the USA, continued negotiations on autonomy for the Israeli-occupied territories of the West Bank and Gaza Strip for much of the year, but failed to reach a settlement. The pace of negotiations slowed considerably in anticipation of the American presidential elections and as a result of increasing domestic political uncertainty in Israel about the likelihood of early elections there.

On June 13, 1980, the European Community leaders issued a joint statement on the Middle East, including the state of negotiations resulting from the agreements signed between Egypt and Israel in March 1979. The statement, known as the "Venice Declaration", represents the first time the Community as a whole has called for "self-determination" of the Palestinian people within the framework of a comprehensive peace agreement and the "association of the Palestine Libera-

tion Organization with the negotiations". The declaration also called for the establishment of contacts with all the parties concerned. As a result, the Prime Minister of Luxembourg (whose turn it was to hold the Community presidency) made a fact-finding tour of the Middle East during the autumn.

Canada continued to support strongly Security Council Resolution 242 and the ongoing peace process. At the UN and in its bilateral relations with Arab nations and Israel, the Canadian government sought where possible to bring the sides closer together. Canada continued to urge the recognition of the legitimate rights and concerns of both sides to the dispute. It also maintained its opposition to unilateral actions by either side designed to prejudice the outcome of negotiations. In this context, Canada expressed its concern to Israel over the enactment by the Knesset (Israel's parliament) of a "Basic law" which claimed to annex East Jerusalem. It also voted against several political resolutions at the UN which were directed against the ongoing peace negotiations.

Canada's bilateral relations with the area showed a marked improvement following resolution of the issue of the location of Canada's embassy in Israel and the resulting increasing interest of a number of countries to develop their political, commercial and technological ties with Canada. Canada's merchandise exports to countries in the region stretching from Libya to Iran amounted to \$1.05 billion in 1980, compared to the 1979 figure of \$768.6 million. Commercial relations with Saudi Arabia, Iraq, the Gulf States and Egypt showed particular promise, while other markets in the area such as Israel retained their importance. In March, the President of CIDA visited Egypt, highlighting the growing Canadian aid program in that country. In November, the Prime Minister visited Saudi Arabia, the Yemen Arab Republic and Egypt, while a Saudi delegation visited Ottawa in June for a session of the Canada-Saudi Arabia Joint Economic Commission. Canada continued to take approximately 50 per cent of its oil imports from Middle East countries, despite the termination of imports from Iran early in 1980.

The Iranian hostage situation remained a major international preoccupation throughout the year. In January 1980, the USA put forward a draft resolution in the Security Council which would have imposed selective sanctions against Iran for not releasing the hostages taken by Islamic militants when they seized the US embassy in Tehran on November 4, 1979. This resolution was vetoed by the USSR on January 13, and thereafter the USA approached a number of friendly governments, including EC member states, Japan, Australia and Canada, to impose sanctions against Iran outside the UN framework. By April 1980, hopes that the release of the hostages would be facilitated by constitutional and political developments in Iran had faded; accordingly, a number of countries, including Canada, moved together to impose limited measures against Iran. These were followed in late May by the institution of an export embargo, and in Canada's case, by the passage of legislation enabling Canada to implement the full range of sanctions envisaged by the vetoed Security Council resolution. Al-

though in the autumn Iran began to show willingness to negotiate on the hostages, no early solution was forthcoming, and as a result sanctions remained in effect until the end of the year.

On January 28, six American embassy staff members who had escaped capture and had been sheltered by Canadian embassy staff and their families since November, were able to depart undetected from Iran. On the same day, the Canadian embassy was temporarily closed, and Ambassador Taylor and his remaining staff also left Iran. In March, the new Canadian government confirmed that a Canadian presence in Iran would not be re-established until the hostages were released. Meantime, the Danish embassy in Tehran, aided by Canadian embassy local staff, took on the task of providing emergency consular assistance and administrative support for residual Canadian interests in Tehran. Canada did not break diplomatic relations with Iran, and the Iranians continued to maintain a small embassy in Ottawa.

In late September, the Iranian dispute with Iraq erupted into full-scale warfare. The Iraqis invaded Iran's oil-rich province of Khuzestan and occupied territory along the border both in Khuzestan and further north. The two countries mounted air attacks on each other's infrastructure and oil facilities. For a time, this resulted in the oil flow from both countries being totally cut off, but by late December both were able to resume limited shipments. Fears arose early in the conflict that the fighting might spread down the Gulf and affect freedom of navigation in this vital waterway on which the non-Communist industrialized world and many Third World states depend for imported oil. This did not occur, but by the end of 1980, world attention had become focused on the Gulf as an area of growing instability and possible superpower rivalry. Meantime, efforts by the UN, the Non-Aligned Movement and the Islamic Conference to mediate the conflict met with no success.

PART B

Chapter 5: ASIA AND THE PACIFIC

North Asia, North Pacific

Canada's relations with Japan were highlighted in 1980 by the visit of former Prime Minister Masayoshi Ohira and Foreign Minister Saburo Okita to Ottawa and Vancouver in May. During the visit, they had the opportunity to discuss with their Canadian counterparts and other federal ministers the full range of bilateral and multilateral issues of mutual interest, and to stimulate and guide further progress in the Canada-Japan relationship.

On the occasion of the untimely death on June 12 of Prime Minister Ohira, Governor-General Edward Schreyer led a delegation to the funeral in Tokyo. This was the first visit of a Canadian governor general to Japan.

The development of political discussion and consultation between Canada and Japan was given new impetus by the decision during Mr. Ohira's visit to inaugurate annual meetings between foreign ministers for exchanges on issues of mutual interest. Throughout the year, Canadian and Japanese ministers and officials further developed the habit of bilateral contact through discussions in multilateral forums such as the United Nations, the OECD, the IEA, and at the Venice Summit.

Parliamentary relations between the two countries were enhanced by the decision of Canadian parliamentarians to establish a Canada-Japan Friendship Association, a counterpart to the Japan-Canada Parliamentary League. In August, the Speaker of the Lower House of the Diet (Japan's parliament) visited Canada with a delegation of House leaders from the various parties in the Diet.

The expansion of our economic and commercial links continued in 1980. Japan remained Canada's second largest trading partner, with Canadian exports totalling \$4.37 billion and imports from Japan reaching \$2.79 billion while two-way trade increased 13.12 per cent. Japanese investment did not grow appreciably, although prospects brightened for future arrangements in the energy, petrochemicals and manufacturing sectors and there was livelier interest generally on both sides in greater diversification and interdependence.

The economic and trade relationship was reviewed in depth at the annual meeting of the Joint Economic Committee (JEC), which met in Canada, and the Canada-Japan Business Co-operation Committee which convened its meeting in Kyoto. These two committees, the first composed of government officials and the second made up of senior businessmen, continue to play very significant roles in identifying possible new directions and resolving existing difficulties. The JEC

meeting agreed on the establishment of an intergovernmental working group on resource processing and confirmed the usefulness of a new informal consultative mechanism for treating agricultural trade issues.

An important developing aspect of bilateral ties has been the science and technology relationship, which was reviewed at the fourth consultations in Tokyo in June 1980. Specific areas of new and ongoing co-operation were identified. Among the most active were coal conversion, paving in cold climates and integrated agricultural pest management, as well as expanding exchanges of scientists and of information.

The substantial interest of Canadian provincial governments in relations with Japan was symbolized in 1980 by the twinning of the province of Alberta and the prefecture of Hokkaido. The department welcomed and encouraged intensive federal-provincial consultations on Canada-Japan relations, and the embassy in Tokyo gave assistance to ministerial visits from British Columbia, Alberta and New Brunswick.

The Department of External Affairs continued its efforts to promote, sponsor and assist projects for Canadian cultural exchanges with Japan. During 1980, the Canadian Brass Ensemble made a successful tour and Evelyn Hart and David Peregrine of the Royal Winnipeg Ballet won honours at the prestigious Japan World Ballet Concours held in Osaka. An exhibition of prints by ten Canadian artists was organized and began to tour various cities in Japan.

The promotion of Canadian studies at Japanese universities continued to have a high priority within the department's public affairs program in Japan, and Professor John Saywell of York University filled the position of visiting professor of Canadian studies in Japan for a second year. The department continued its program of scholarships for students and began a formal program of faculty enrichment which sponsored visits to Canada by Japanese academics interested in studying Canadian history, politics, and society.

Canada and China celebrated the tenth anniversary of diplomatic relations in October 1980. Events during the year illustrated the extent to which relations have developed over the past decade. Three ministerial visits took place during the year. In August, Vice-Premier Bo Yibo visited Canada and held talks with the Minister of Industry, Trade and Commerce and with the Minister of State for International Trade. In September, the Minister of Agriculture visited China and signed a memorandum of understanding on agriculture. During the same month, the Minister of State for International

Trade also visited China. He and his Chinese counterpart opened the seventh meeting of the Canada-China Joint Trade Committee held in Peking.

Earlier, in May of 1980, a delegation from the Canadian Institute of International Affairs, including a number of prominent business leaders and academics, visited China and held profitable talks on international affairs with the Chinese People's Institute of Foreign Affairs. In October, a delegation of the Chinese Military Academy and College visited the National Defence College.

Trade grew in 1980 to \$1.021 billion, an increase of some 35 per cent. Canada's exports rose to \$886.4 million, with wheat again predominating but with healthy increases in aluminum, wood pulp, potash and sulphur. Chinese exports to Canada dropped slightly to \$154.9 million.

Cultural exchanges were highlighted by a 20-city tour of Canada by the Guangdong Acrobatic Troupe in the autumn, and a lecture tour of China by Celia Franca, the founder and former artistic director of the National Ballet. Science and technology exchanges were particularly numerous in 1980, and covered such areas as agriculture, atomic energy, forestry, transportation, hydroelectricity, geology, petroleum, metallurgy, oceanography, radio engineering, chemicals, medicine and botany. The CBC assigned a resident correspondent to Peking in 1980, joining CTV and Toronto *Globe and Mail* correspondents. This development reflected a growing Canadian interest in Chinese affairs.

Continuing the momentum generated in 1979 by the signing of a *Canada-China educational arrangement* which resulted in the placing of 140 Chinese scholars in Canadian institutions of higher learning, agreement was reached to extend the arrangement for a further year. By the end of 1980, about 280 scholars were studying in Canada under the arrangement which is administered by the Council of Ministers of Education, Canada. Another 230 students were placed privately. Under the family reunification program, over 5,450 Chinese arrived in Canada in 1980, more than double the total of the previous year and almost half of the 11,500 accepted since the program began in 1974.

Relations between Canada and Hong Kong were highlighted by visits to Hong Kong in July by the Secretary of State for External Affairs and in October by the Minister of State for International Trade. Canada continued to be a leading destination for immigrants and students from Hong Kong. Canada has become the third ranked destination for Hong Kong immigrants and currently hosts 15,000 students from there. Some 13,000 Indochinese refugees immigrated to Canada from Hong Kong camps in 1980.

In the area of trade, Canada improved its position slightly with exports in 1980 reaching \$137 million, while imports from Hong Kong dropped by about 10 per cent to \$390 million.

Canada's relations with the Republic of Korea continued to expand and diversify during 1980. Canada's commitment to the sovereignty and territorial integrity of the Republic of Korea underlies all other aspects of the relationship. The substance of

the political relationship was recognized in 1980 through ongoing official exchanges of view and through continuing interest in parliamentary contacts and in developing better cultural and academic interchange.

Our economic relationship exhibited particular dynamism: despite the political and economic difficulties facing Korea in 1980, our exports to Korea increased approximately 39 per cent over those of 1979 to \$504 million, whereas imports from Korea declined 10.5 per cent to \$414 million. The surplus of approximately \$90 million marked the first time the balance of trade has been in Canada's favour. The energy and mineral resources sectors and the high technology areas were especially active, including a number of important contracts for coal supply. The importance of increased economic ties was reflected in the formal establishment of the Canada-Korea Business Council, which involves over 40 Canadian companies.

The provinces have been active participants in this expanding relationship and, in 1980, assistance was given to a growing number of provincial missions. Many Canadians expressed concern during 1980 about practices in the field of human rights and civil liberties in Korea. Particular attention focused on the case of Kim Dae Jung, the opposition figure sentenced to death as a result of the May uprising in Kwangju City. In September, External Affairs Minister MacGuigan noted publicly his interest in this matter and the importance Canada placed on due process of law in the appeal proceedings. In November, the House of Commons passed a unanimous motion requesting the release of Mr. Kim. (Mr. Kim's death penalty was commuted to life imprisonment by the President of Korea in January 1981.) Canada's concerns on this and other human rights questions were made known to Korean authorities on a continuing basis throughout the year.

Attempts by the Republic of Korea to resume meaningful discussions with North Korea on the subject of reunification were again unfruitful. Canada continues to welcome proposals to reduce tensions and remains committed to the principle that the Republic of Korea must assume a major role in the negotiation of any settlement.

Australia, New Zealand, South Pacific

Canadian relations with Australia and New Zealand continued to build on existing strengths and, in 1980, had extended well beyond those areas where exchanges have traditionally been intimate. The three countries continued to consult on all significant issues where common experience and perceptions can lead to particularly effective co-operation, including Indochina, Afghanistan, Southern Africa, the Middle East and the North-South dialogue. They have also worked together closely as partners in the Pacific and within the Commonwealth.

As a vital part of this broader relationship, a promising beginning has been made on vigorous programs to expand bilateral economic and trade co-operation. Australia and New Zealand each offer Canada rapidly expanding opportunities as

highly developed market economies and countries on the verge of important energy and (in Australia) resource development projects. In recognition of the significant opportunities for Canada, the Minister of State for Trade led a group of 32 Canadian businessmen on a trade development mission to Australia and New Zealand in May and signed double taxation conventions with each country. This visit, and that to Canada of New Zealand Deputy Prime Minister Brian Talboys in August, emphasized that Australia and New Zealand share Canada's desire for reinforced economic ties. The three governments have agreed that the bilateral trade and economic relationships should be re-examined in light of the potential for more extensive co-operation, and Canadian officials have begun a detailed review of the potential for Canadian trade with Australia and New Zealand. This review is expected to produce a second round of trade talks with each country in 1981, and to determine the shape of the intergovernmental arrangements needed to encourage the private sector to take advantage of the extraordinary opportunities these countries will offer in the 1980s.

Moves to broaden the economic relationship are particularly apparent in current efforts by the Canadian government to lend support to Canadian commercial bids to supply Australia with satellite telecommunications equipment and the Telidon videotex system. Similarly, the potential for Canadian participation in energy developments was clearly demonstrated when the New Zealand government awarded to a New Zealand-Canadian consortium the contract for a \$130 million commercial methanol plant.

A number of provincial ministers and one major provincial trade mission have travelled to one or both of Australia and New Zealand. These visits have been reciprocated by Australian state ministers travelling to several Canadian provinces.

This past year has thus been particularly active with wide-ranging co-operation and consultation between governments. But, perhaps more important, there have been equally vigorous exchanges in the private sector. Officials, educators and businessmen have travelled increasingly among the three countries to discuss such common questions as the "Pacific community" concept, federal-provincial relations, legal systems, Maori and native peoples' policies, energy and resource technology. Many businessmen and academics have taken part in official and private visits and exchanges over the past year, and a number of influential Australian journalists and opinion-formers have come to Canada as part of a continuing departmental program to familiarize foreign opinion-makers with Canadian strengths and capabilities. It is this constant exchange at all levels of government, business and the professions that gives the relationship enduring meaning and substance for all three countries.

Canadian objectives in the South Pacific have been more modest, but nonetheless show encouraging promise for increased consultation and economic co-operation. These include exchanges in traditional areas of common interest such as the Commonwealth and the Pacific (most specifically fish-

eries and economic zone management, and law of the sea), but also extend to possible provision by Canadian business of technical expertise, goods and services related to mining, communications, telecommunications, timber and fisheries development. In 1980, there were working visits to Canada by ministers or senior officials from the Solomon Islands, Fiji and Papua New Guinea. Deputy Prime Minister Iambakey Okuk of Papua New Guinea visited Canada to sign a contract providing de Havilland *DASH 7* aircraft for Air Niugini. Canada has maintained an effective and valued program involving some \$600,000 in assistance for small scale development projects in the South Pacific region, and has put in place arrangements to assign two bilingual legal counsel and two translators to newly independent Vanuatu.

South and Southeast Asia

In 1980, increased world attention was focused on the South Asia region. As the year began, Soviet troops had just invaded Afghanistan and the reaction internationally to this event underscored the critical importance of the region in terms of global stability and East-West relations. It became evident that greater Western strategic attention would in the future be focused on South Asia, particularly in terms of responding to Pakistan's vulnerability and expanding relationship with other countries of the region, especially India. South Asia also continued to be of active concern in terms of Canada's nuclear non-proliferation policy. As preparations advanced for the proposed North-South Summit (which would include both India and Bangladesh), Canada sought to intensify its discussions on international economic issues with the countries of the area which comprise a total population of almost one billion. Canada's membership in the UN *Ad hoc* Committee on the Indian Ocean involved participation in discussions concerning the proposal for a conference on the Indian Ocean as a zone of peace.

The UN General Assembly, in January 1980, was convened for the first time in 13 years under the "uniting for peace" provision to consider the Soviet invasion of Afghanistan. Pakistan, with other Islamic Summit countries, took a leading role in promoting a resolution which condemned the Soviet invasion of Afghanistan, called for the immediate withdrawal of foreign troops and reaffirmed the right of the Afghan people to self-determination free from outside interference. In voicing its support for the resolution, Canada forcefully condemned the Soviet invasion. The resolution was passed by an overwhelming majority of the UN body. In November, the General Assembly passed, by an even larger majority than in the January 1980 session, a resolution calling for the withdrawal of foreign troops, reaffirming the right of the Afghan people to self-determination and requesting the Secretary-General to appoint a special representative to explore the possibility of a political solution to the problem.

In addition to its strong stand at the UN, Canada, in conjunction with its allies, took measures in 1980 designed to impress upon the Soviet Union the adverse consequences of its flagrant violation of Afghan sovereignty. Canada also refused

to recognize the Soviet-installed Babrak Karmal regime and cancelled all aid activities in Afghanistan. At the end of 1980, in spite of the presence of over 80,000 Soviet troops in Afghanistan, it was evident that the Karmal regime was opposed by the vast majority of the Afghan people and that resistance fighters continued to control most of the countryside.

The conflict in Afghanistan resulted in the movement into Pakistan of about 1.5 million refugees, placing a severe strain on the Pakistan economy. Canada demonstrated its humanitarian concern by contributing \$2.4 million in 1980 to the UNHCR and the International Committee of the Red Cross for Afghan refugees. Throughout 1980, the government of President Zia-ul-Haq continued to govern on the basis of martial law, and national elections were again postponed. In bilateral relations with Pakistan, Canada sought through its aid program and other means to respond to Pakistan's vulnerability as a front line state confronting Soviet aggression in Afghanistan. However, the Canadian government expressed deep concern over reports that Pakistan might be seeking to develop a nuclear explosive capability.

At the beginning of 1980, Mrs. Gandhi led her Congress (I) Party to an impressive victory in national elections and consolidated her hold by gaining control of most state governments. On the basis of good harvests and stepped-up production in some sections of industry, the Indian economy had a relatively good year in 1980 in spite of a continued high rate of inflation and declining (although still substantial) foreign exchange reserves. Indo-Canadian relations continued to develop in a positive manner during 1980, particularly in the economic sphere. Canadian exports to India rose to the record level of approximately \$350 million while Indian exports to Canada increased slightly to \$95 million. Canada also sought to add new dimensions to its development assistance program through mixed aid and commercial financing of major development projects. Relations were enhanced through a further round in the periodic bilateral consultations at the senior official level which took place in Ottawa in late October. Fruitful visits to India by Alberta's ministers of industry and culture also contributed to the strengthening and diversification of Indo-Canadian relations.

During 1980, Canada maintained a high level of food and project aid to Bangladesh. The Bangladesh economy appeared to be expanding at an encouraging rate, although the developmental challenges remained immense.

The Sri Lanka Minister for Lands and Land Development and for the Mahaweli project visited Canada in October 1980. Canada has committed \$83 million to the Madura Oya river basin development component of the Mahaweli project, currently Canada's largest development assistance project. The visit of the Sri Lanka minister underscored the good relations between Canada and Sri Lanka—a country which is a moderate member of the Non-Aligned Movement, and an articulate spokesman for the South in North-South matters.

Canada continued to provide a significant amount of development assistance to Nepal as that country moved towards a

new, liberalized constitution. During 1980, Burma introduced important changes in its trade and investment policies which resulted in increased Canadian effort in pursuit of commercial opportunities in that country.

Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)

Canada's relations with the member countries of the Association of Southeast Asian Nations (Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand) continued to expand and strengthen in 1980 in recognition of the critical geographic location, growing political importance, increased economic potential and increasingly important roles of these countries as players in the Pacific region. Canada-ASEAN two-way trade exceeded \$1.1 billion in 1980, an increase of 37 per cent over that of 1979, but other tangible aspects of a deepening relationship were also realized. The Secretary of State for External Affairs met with the ASEAN foreign ministers following their annual meeting in Kuala Lumpur. At that time, he and the Thai Foreign Minister signed letters of intent formally launching a Canadian-sponsored forestry seed centre, while discussions were also completed on a Canada-ASEAN fisheries project.

Possibly the most significant development in Canada-ASEAN relations was the concurrence of the ASEAN foreign ministers in a Canadian suggestion to consider an industrial and technical co-operation agreement, which would accelerate the transfer of technology and underpin Canada-ASEAN co-operation in the region. In late 1980, a Canadian electrical standards mission visited the five ASEAN countries. At year's end, the first edition of *Canada-ASEAN*, a regional publication of the Canadian diplomatic posts in the ASEAN countries, was ready to go to press.

There was a succession of ministerial visits between Canada and the ASEAN countries in 1980 which underlined the awareness on all sides of the importance of the relationship. The Secretary of State for External Affairs paid an official visit to Singapore following his meeting with the ASEAN foreign ministers in Kuala Lumpur, the Minister of Agriculture visited the Philippines and Indonesia, while the Minister of State for Trade visited all five ASEAN countries. There were five ministerial visits to Canada from the ASEAN countries. These included Singaporean Foreign Minister Dhanabalan, the Indonesian Minister of State for Research and Technology, the Malaysian Deputy Minister of Industry, the Philippines Deputy Minister of Energy and the Singaporean Communications Minister. Several Canadian provincial ministers visited the ASEAN countries, including Alberta's Economic and International Trade Minister who led an 11-company oil and gas mission to Thailand.

Southeast Asia remained a focal point for significant Canadian development assistance in 1980. Indonesia continued to be the main regional recipient of Canadian aid with \$300 million projected over the next five years, but Thailand also received \$11 million in the 1980/81 fiscal year, primarily aimed at projects for rural electrification and family planning. Can-

ada continued to stress to ASEAN its interest in providing regional assistance.

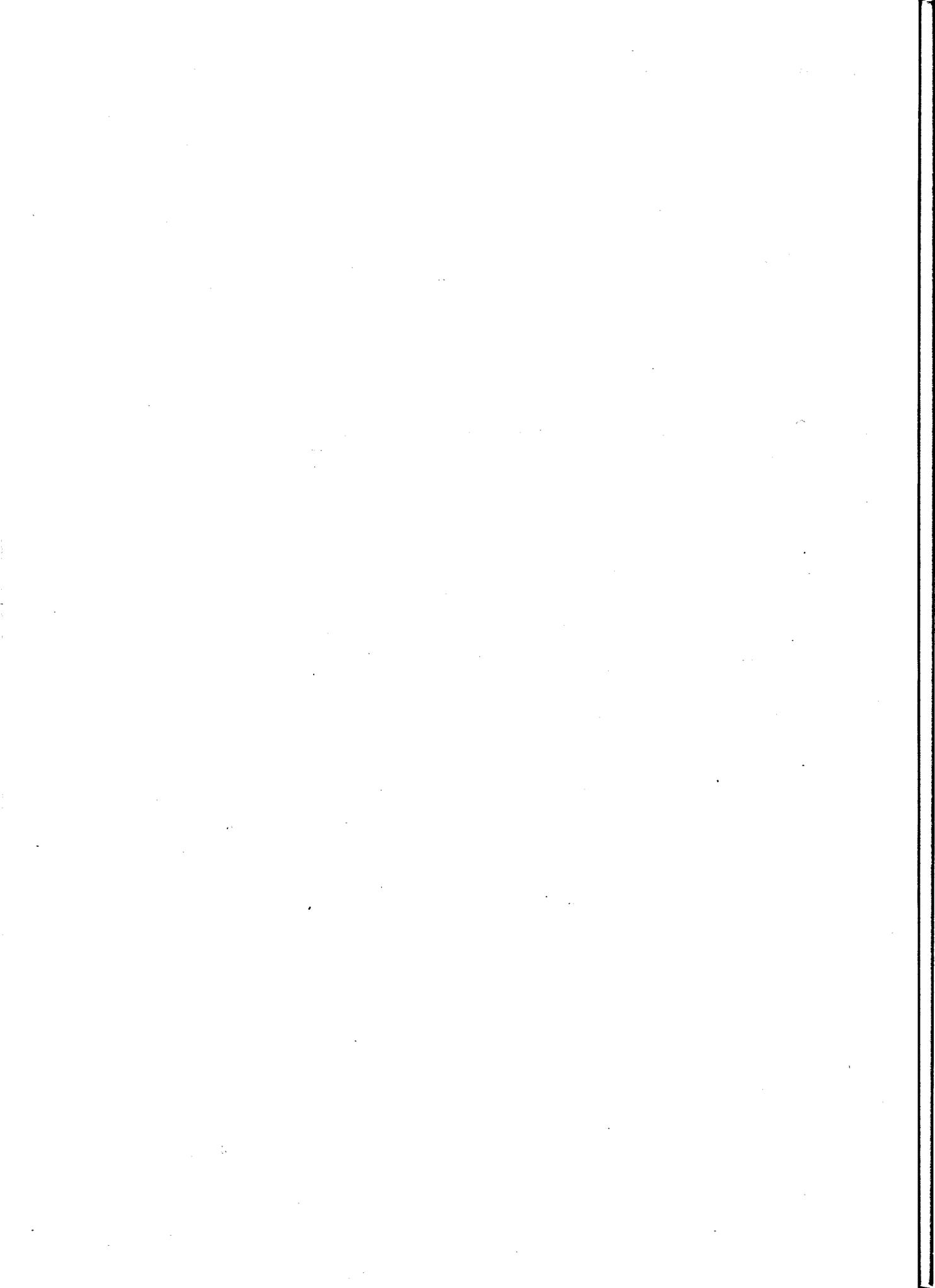
There was a marked increase in the number of students from Malaysia attending Canadian schools, with 8,200 enrolled as of December 1980.

Canadian interest in peace and stability in Southeast Asia was reflected in continued Canadian support for efforts to seek solutions to the political and humanitarian problems existing in Indochina. This involved continued close co-operation with the countries of ASEAN, particularly Thailand. The Canadian two-year program to accept 60,000 Indochinese refugees was completed in 1980, with many of the refugees coming from camps in the ASEAN countries where they sought first asylum. Canada also agreed to accept approximately 10,000 more Indochinese refugees in 1981. Contributions of \$16.8 million were made in 1980 to international and non-governmental organizations for humanitarian relief for Kampuchean refugees in Kampuchea, along the Thai-Kampuchean border

and in camps in Thailand, as well as for Thais affected by the situation. An additional donation of \$3.75 million was announced for the 1981 relief operation.

Canada continued in the United Nations and other multi-lateral forums to express forcefully its opposition to the Vietnamese occupation of Kampuchea. At the thirty fifth UN General Assembly in 1980, Canada co-sponsored a resolution on Kampuchea which renewed the call for a cessation of hostilities, urged the withdrawal of foreign troops, called for the self-determination of the Kampuchean people, and requested the UN Secretary-General to convene an international conference on Kampuchea.

Efforts were made during 1980 to maintain momentum in the Vietnamese family reunification program. Despite delays, progress was made and arrangements were completed for the further movement of people from Vietnam who wished to join relatives in Canada. At year's end, close to 700 Vietnamese had arrived in Canada under the program.



PART C

CULTURAL EXCHANGES AND INFORMATION IN FOREIGN RELATIONS

Public attitudes towards Canada constitute an important factor in relations with other countries. Informing the public abroad—particularly persons who are influential in forming opinions about Canada—and stimulating cultural and academic exchanges are, therefore, major tasks of the Department of External Affairs. In Canada, providing information to the media, to people and institutions with a particular interest in foreign affairs and to the general public has helped to broaden discussion about Canadian interests in the world.



PART C

Chapter 1: INTERNATIONAL CULTURAL RELATIONS

Cultural agreements

Canada's cultural relations with Belgium, France, Japan, Mexico, the Federal Republic of Germany and Italy are governed by cultural agreements, and relations with the USSR come under a general scientific, university and cultural co-operation agreement. There are periodic consultations governing cultural exchanges with Britain and the Netherlands, while Canada's cultural links with some countries take the form of specific and timely activities. Under the agreements, the second bilateral meeting on cultural relations between Canada and the Federal Republic of Germany and the third bilateral meeting with the Netherlands took place in June, while the sixth session of the Canada-Belgium Joint Commission was held in October.

Consultation with the provinces

In the fall of 1980, a team of senior departmental officials travelled throughout Canada holding discussions with representatives of the provincial governments with a view to improving the consultative processes involved in preparing and conducting the department's international cultural programs.

Artistic exchanges and cultural promotion

The number of professional artists who received grants in 1980 for tours abroad was higher than it was in 1979 although the budget remained the same. This is an indication that after years of effort, Canada is gaining a reputation as a country in which there are varied and abundant artistic activities. This reputation encourages foreign organizations to invite our artists to perform before prestige audiences and under very favourable conditions. Grants are awarded subject to the recommendations of an advisory committee. The cultural centres in Paris and Brussels continued at their usual level of activity, and those in London and New York witnessed an increase in theirs.

The Royal Winnipeg Ballet made a highly acclaimed tour of the United States, and the production *Billy Bishop goes to War* was staged at the Edinburgh Festival, both with the assistance of the department. The success of the latter was such that it will be continued on a strictly commercial basis in London and New York. Louise Dussault's play *Moman*, staged by the department at the Festival du Théâtre in Nancy, France, was well received and was immediately offered a tour of that country. Popular singer Daniel Lavoie and the classical Galliard Ensemble received tour assistance early in 1980. These artists built a solid reputation for themselves in Germany, France and Belgium.

Canadian children's theatre was received with interest in the United States and Europe—this was evident in the series of tour invitations made possible by the department. Among the productions were *Green Thumb*, staged in England and Germany, *les Enfants du Paradis*, staged in France, and *Kaleidoscope* and *Mermaid*, staged in the United States.

Encouraged by the results obtained in certain areas, the department sought to increase the number of fields in which the quality of Canadian artists was recognized abroad. French and Spanish audiences were impressed by the Renaissance sound of Montreal's Studio de Musique ancienne, while Glass Orchestra, which is in the vanguard of contemporary music, gave a series of critically acclaimed concerts in the Federal Republic of Germany that generated additional invitations. In other parts of the world, namely Cameroun, Ivory Coast and Senegal, audiences were highly appreciative of Quebec mime artist Claude Saint-Denis.

In the visual arts field, the department, in co-operation with other government agencies (the Film Festivals Bureau of the Secretary of State Department, the National Film Board and others), co-ordinated Canada's participation in various film festivals, in particular Cannes and Lille (France); Nyon (Switzerland); Berlin and Mannheim (Federal Republic of Germany), and Sydney and Melbourne (Australia). The department also provided financial support to bring to Canada film personalities from abroad during the Festival of Festivals in Toronto, the World Festival in Montreal, and the Animated Film Festival in Ottawa.

In the plastic arts, the department helped artists and private galleries to participate in the Paris Biennial and the Basle International Fair. A number of exhibitions were made possible through departmental support. Collections belonging to British Columbia (*The Legacy*), to the Ontario Art Gallery (*Ten Canadian Artists in the 1970s*) and to the Owens Gallery of New Brunswick (*Tom Forrestall*) were presented respectively at the Edinburgh Festival, in some Western European countries and in London, England; Belgrade, Yugoslavia; Sofia, Bulgaria; Bucharest and Cluj, Romania; and Budapest, Hungary. Along with various museums and galleries, the department contributed toward bringing to Canada major exhibitions such as the *Tutankhamen exhibition* held in Toronto, *Look of Music*, held in Vancouver, *Senegalese Art*, held in Hamilton and Quebec City, and *Van Dyck*, held in Ottawa. In addition, the department's permanent print collections continued their tour of Europe, the United States, Mexico, Australia, China and South America.

In the literary field, the department lent its support to tours

of writers in Europe, Australia and New Zealand and promoted their participation in meetings, workshops and lectures. In co-operation with the various Canadian writers' associations, Rudy Weibe and Andreas Schroeder took part in the annual symposium of the Association of Canadian Studies in Germanic Europe. Moreover, the presence of Schroeder at the annual congress of the German Writers' Association encouraged the formation of closer links between Canadian and German writers' associations. Five Canadian dramatists—Carol Bolt, George Ryga, Erika Ritter, Chris Brookes and Sheldon Rosen—gave public readings in Australia and New Zealand. The League of Canadian Poets launched an exchange with Britain with departmental support, in which poets Susan Musgrave, George Johnson and Bill Bisset participated. Jean-Yves Collette, Secretary-General of the Union des Écrivains québécois, went on a preliminary tour to sound out the possibilities of promoting Quebec literature in Europe. The department also subsidized the participation of foreign writers in the Rencontre québécoise internationale des écrivains in Montreal, the attendance of representatives of Canadian publishing associations at the book fair in Brussels, participation by publishers of Quebec cultural magazines in a seminar in France, and by subsidizing a delegate from the Association for the Advancement of Documentation Sciences and Techniques in the General Conference of the International Federation of Library Associations and Institutions in Manila.

Two literary prizes are sponsored by the department and awarded each year alternately. The Canada-Belgium prize, for works in French, was awarded in 1980 to Victor-Lévy Beaulieu. The other, for works in English in Canada and Australia, went to Michael Ondaatje. Thomas Shapcott, the Australian prizewinner of 1979, visited Canada in the fall. The department also continued its annual donations of Canadian books so that certain foreign libraries could complete or add to a section devoted to Canadian writers.

Sports

The call to boycott the Moscow Summer Olympic Games to protest the Soviet invasion of Afghanistan was the most noteworthy event on the international sports scene in 1980. Although in Canada, as elsewhere, the issue was a very controversial one, the Canadian Olympic Association decided not to send a team to Moscow, in response to an official request by the Secretary of State for External Affairs. The boycott was eventually supported by some 60 countries, and sports organizers and government officials have subsequently been dealing with the problems that arise when high calibre international sporting events are tied in with political relations between countries. A means of solving these problems is now being sought at various levels, and Canada is very interested in finding a permanent solution.

Also in response to the invasion of Afghanistan, the government announced in January the suspension of the agreement on sports exchanges between Canada and the USSR. This led

to postponement of the Canada Cup 1980 by the organizers of the event.

A Canadian team took part in the 1980 Winter Olympics at Lake Placid, New York. On this occasion, the department set up a liaison office in Lake Placid to accommodate the team and visiting Canadian officials, including the Governor General and Mrs. Schreyer, and Premier William Davis, of Ontario. A Calgary delegation also visited the site, and so launched its campaign to host the 1988 Winter Olympics, which the department fully supports.

Canadian teams continued to participate in international events on six continents and received necessary support from headquarters and from the missions abroad. The Canadian sports federations continued to benefit actively by sports exchange agreements, notably with Cuba and the People's Republic of China. The agreement with China, although unwritten, is nonetheless one of the most successful.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)

In the spring of 1980, Canada played an active part in three meetings of government experts dealing respectively with the condition of the artist, the safety and preservation of motion pictures and international standardization of statistics concerning the public financing of cultural activities; Canada also participated in the Intergovernmental Conference on Communications Development. The purpose of these meetings and conferences was to draft recommendations for submission to the UNESCO General Conference for examination and approval.

In June, Montreal was the site of the meeting, convened by UNESCO, of a committee of experts personally invited to examine the place and role of the cultural industries in the cultural development of societies. UNESCO was represented at this meeting by Mr. Makaminian Makagiansar, the Assistant Director-General, Culture and Communication, who was officially received by the federal government and by the Quebec and Ontario governments during his visit to Canada.

Three Canadian sites entered in the World Cultural and National Heritage List were officially inaugurated: the archaeological site at Anse-aux-Meadows, Newfoundland; Dinosaur Provincial Park in Alberta; and, jointly with the United States, Kluane National Park in the Yukon, and the Wrangell-St. Elias National Monument in Alaska. In addition, at its September meeting, the World Heritage Committee added to the Heritage List a fifth Canadian site: the fossil deposit in the clay shale at Burgess, Yoho National Park, British Columbia. Most of the Canadian sites were visited by an itinerant seminar of journalists from all parts of the world. The purpose of the seminar was to familiarize the international community with the Canadian sites and with the goals of the Convention on the Protection of the World Cultural and Natural Heritage. This seminar was inaugurated by the Governor General at Montebello, Quebec on July 27.

A large delegation chaired by the Minister of Health and

Welfare took part in the twenty first session of the UNESCO General Conference in Belgrade, Yugoslavia. On the initiative of the Canadian delegation, the conference adopted, among others, a resolution recommending stronger administration of the convention program. Moreover, in elections for positions or agencies held during this conference, Canada was elected to chair the Legal Committee, as rapporteur for the Commission on Culture and Communication, to the inter-governmental council of the International Program for the Development of Communication, and again to the Legal Committee of the twenty second session to be held in Paris in 1983. Canada was also elected in 1978, for a five-year period, to the international co-ordinating council for the Man and the Biosphere Program and to the intergovernmental council of the General Information Program.

Scholarships

The department continued the Government of Canada Awards Program which, in 1980, offered 150 scholarships and fellowships to nationals of 18 countries: Belgium, Brazil, Denmark, Spain, Finland, France, the Federal Republic of Germany, Hungary, Italy, Japan, Mexico, Norway, the Netherlands, Poland, Portugal, Sweden, Switzerland and Yugoslavia. This program is now administered by World University Service of Canada on behalf of the department. The partner countries offer on a reciprocal basis approximately the same number of scholarships to Canadians through, in most cases, the Association of Universities and Colleges of Canada.

Canadian studies abroad

The promotion of Canadian studies (teaching, research and publication), limited for budgetary reasons to the United States, France, Britain, Germany, Japan, Italy and Belgium, remains the main thrust of the department's academic relations program—that of developing and cultivating a special interest in Canada among foreign leadership groups. The principal activities of the program are facilitation of supplementary

training for academics undertaking to prepare and teach new or more in-depth courses on Canada; limited support for conferences and seminars about Canada, organized by foreign universities or related organizations; limited support for Canadian academics invited by universities in the countries of concentration to lecture or teach about Canada in the context of the universities' Canadian studies activities; limited support for Canadian studies associations (in the United States, Britain, France, Japan and Italy); assistance to foreign libraries in obtaining books, learned journals and other pedagogical material for teaching and research about Canada; and limited support to foreign universities developing curriculum material on Canada for use in the school systems of their countries (principally in the United States and Britain).

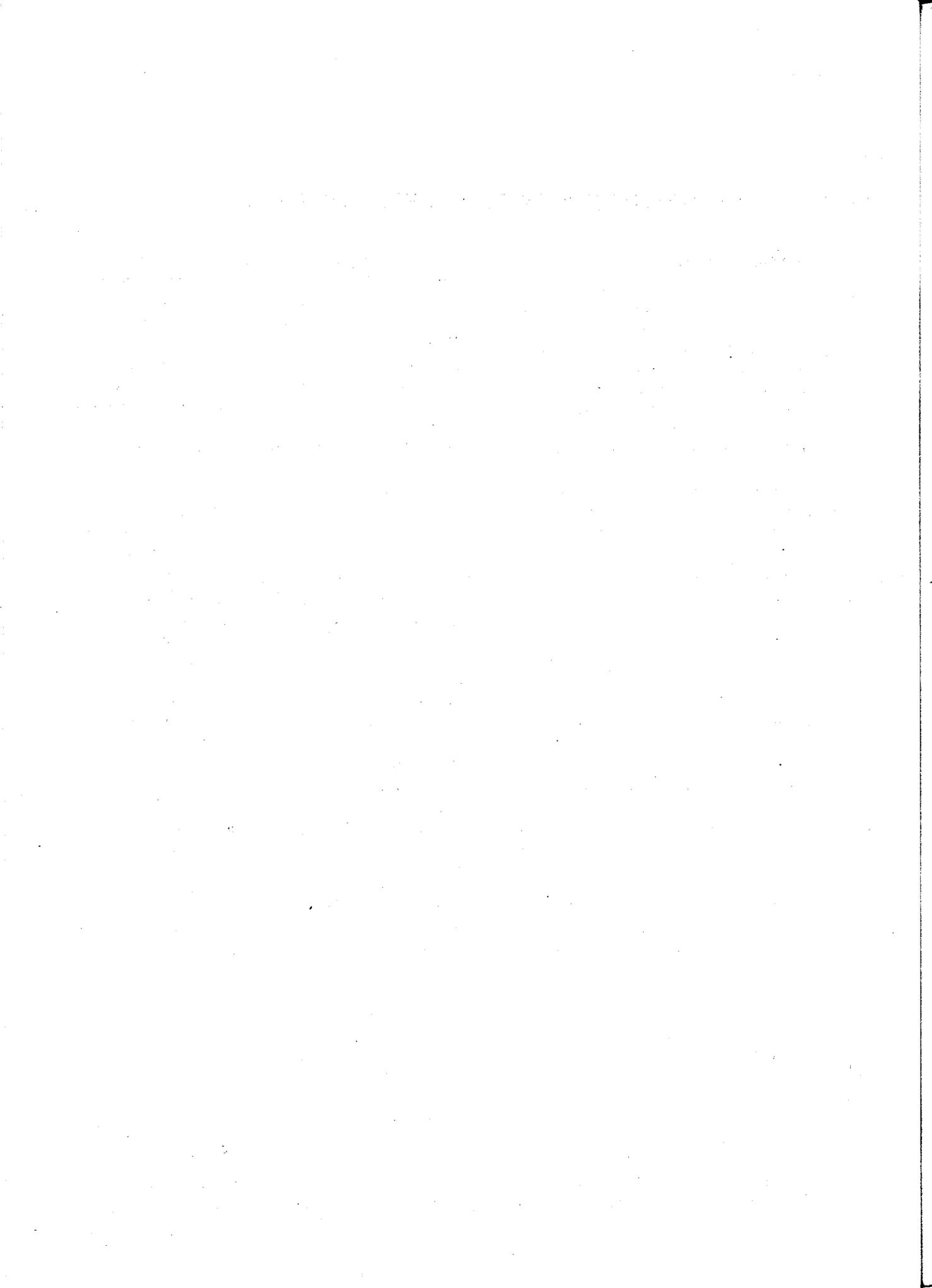
At present, there are approximately 400 universities abroad offering courses on Canada. These courses or programs reach close to 20,000 students. The formation in the Federal Republic of Germany of a Canadian studies association makes it the sixth of its kind, along with those in the United States, France, Britain, Japan and Italy.

Academic exchanges

The department continued to encourage inter-university exchanges wherever possible. Assistance was also provided to an exchange program with China involving 18 students in each direction and four teachers of English or French as a second language going to China for three months each. The annual exchange of researchers with France continued.

International education conferences and meetings

The department continued, in co-operation with other departments and the Council of Ministers of Education, to facilitate Canadian participation in international education conferences and meetings under the auspices of the Organization for Economic Co-operation and Development, UNESCO and the Commonwealth.



PART C

Chapter 2: INFORMATION PROGRAMS AND PRESS SERVICE

Information programs abroad

The information programs carried out by Canadian diplomatic and consular posts abroad are designed and implemented to promote a general favourable awareness of Canada abroad and to inform decision-makers and the influential public in key countries of issues of concern to Canada. The programs support through all the appropriate communications media the numerous objectives of Canadian posts with respect to the promotion of Canada's political, economic, commercial, cultural and other major interests. Through publications, films, television, exhibits, seminars, study and lecture tours, the posts project abroad the image of a politically dynamic, urban, industrial and economically strong country. Increased attention has been given to showing Canada to be a leader in high technology in support of trade promotion.

Each Canadian post is involved in promoting a better and more thorough knowledge of Canada in its relations with the general public, but increased attention has been given to reaching priority audiences through the host country's media. The most varied and comprehensive programs and projects are concentrated in the major media centres such as New York, Paris, London, Washington, Bonn and Tokyo.

The information and media relations activities of posts are supported by services provided from headquarters in Ottawa. In 1980, the department provided posts with briefing materials on government policy, texts of statements and speeches, press scans and press guidance and background articles on domestic and foreign policy issues, including the economic situation in Canada, the constitutional question, federal-provincial relations, energy, environmental concerns and developments in science and technology. More than 20 illustrated articles were prepared for foreign publications. Twenty-one press kits were put together for journalists accompanying the Prime Minister or the Secretary of State for External Affairs during their visits abroad and for journalists accompanying foreign leaders visiting Canada. Texts for headquarters publications were also prepared.

In 1980, the department responded to 1,154 general and research enquiries from foreign government agencies and overseas institutions or individuals.

Of primary importance, a visits program enables foreign opinion-formers to undertake study tours in Canada in order to acquire a general knowledge of the country or of developments in specific fields. Assistance is also given to foreign journalists wishing to report on Canada. The federal election and the Quebec referendum were of prime interest to many of

the 700 participants in this program in 1980. Canadian specialists in fields such as medicine, education, public administration, culture, satellite communications and computer technology were also sent abroad to lecture on recent achievements on the Canadian scene.

In 1980, the department continued to develop its audiovisual resources. It acquired from both government and private sources more than 850 copies of films (82 titles) for post film libraries. Seventeen films were dubbed in foreign languages. Films circulated by posts were seen in 80 countries by audiences numbering in the millions.

Two films were produced in co-operation with the National Film Board for distribution abroad. One is a film on the Canadian political system entitled *The Canadian Federation/ La fédération canadienne* and the second, called *Stages*, is a one-hour film on the performing arts in Canada.

The department is making increasing use of video cassettes as an information tool and has equipped the principal posts with numerous Canadian public affairs programs to provide their foreign media contacts with a vivid presentation of Canada. In addition, with the co-operation of the CBC, the department sent six prestige programs to 20 posts illustrating accomplishments in Canadian visual and performing arts and arranged to have 11 Canadian TV programs broadcast in francophone Africa.

The department procured and edited photographs for departmental and post publications, slide shows and exhibitions to illustrate Canada abroad. Ongoing projects include slide sets on Canadian cities and high technology, and slides appropriate for backdrops for foreign TV news programs on Canada. A travelling photographic exhibition called *Northern Composition* was produced to represent the land and its people in different geographical areas of Canada. A series of contemporary display photographs on Canada was produced in 1980 to be distributed to all posts.

A variety of information exhibits continue to be produced and circulated to Canada's posts in support of promotional activities designed to raise the Canadian profile. Exhibits were among the major components of the celebrations in London to mark the centenary of Canada's diplomatic relations with Britain, and are being used increasingly as centre pieces for large multifaceted "Canada weeks" and "Canada months" involving all forms of informational, cultural, touristic and trade promotion.

For several years, 12 of Canada's embassies have published periodicals in the language of the country of accreditation.

These publications are designed to match the interests of their respective readerships. In 1980, one new publication, *Canada-ASEAN*, was inaugurated in Singapore. The 13 publications reach a readership of about 180,000 selected individuals and institutions.

The department's publications section produced in both official languages a total of 148 brochures, posters and pamphlets in 1980. Among these was *Canada in Today's World*, a 125-page, illustrated general booklet on Canada. Numerous publications were translated into foreign languages. In addition, the section edited and produced 49 issues of *Canada Weekly* and *Hebdo Canada*, 18 issues of *Noticias do Canadá* and 20 issues of *Noticiero de Canadá*. Through these publications and material reprinted from them, the department reaches over two million foreign readers every week.

Information programs in Canada

For the general public, schools and special interest groups in Canada, the department continued to undertake activities of an informational nature on Canadian foreign policy and in support of consular awareness (see Part D). First among these is an enquiries service to answer the Canadian public's mail and telephone requests by means of prepared texts, statements or speeches, printed brochures and individual replies.

In 1980, these domestic information activities included: a visits program under which members of Parliament, journalists, mayors and junior university professors travelled to the headquarters of NATO and the EC in Brussels, the European Parliament in Strasbourg and the Canadian Forces Base in Lahr (Germany) to learn first hand about Canada's security and economic links with Europe; a small publications program, including the department's annual report to Parliament; projects such as audio tapes on foreign policy for use in high schools, radio mini-documentaries on foreign policy and international relations and a film, due in 1981, on the department's consular services; an information kit for Commonwealth Day, for schools; a speakers' program to allow Canadian heads of post to travel across Canada to speak to community groups and representatives of the press as well as to appear on radio talk shows and TV public affairs programs. The department also arranged film showings and briefings on Canada's foreign policy for a great many groups of students and adults.

Relations with universities

In 1980, under the department's program of relations with Canadian universities, 85 officers from headquarters gave 260 lectures or seminars at 40 universities and related organizations across the country. The purpose of the program is to enable university students and faculty members to keep abreast of foreign policy developments in Canada. In addition, two senior departmental officers were on detachment at the Universities of Laval and Toronto to contribute directly to the study and teaching of Canadian foreign policy and international relations.

Historical affairs

The department's branch on historical affairs has three main objectives which are: to collect and disseminate information about the department's evolution and Canada's past foreign policy; to develop co-operative relations in the research field with the department's academic constituency as well as with other researchers and writers at home and abroad; and to establish a research and data base for other branches of External Affairs. Volume 9 of *Documents on Canadian External Relations—1942-43* was published in 1980, and work on successive volumes up to 1949 continued. Preparation for publication of Volume 2 of *Documents on Relations between Canada and Newfoundland* continued. Most of the branch's resources were committed to the two-volume *History of the Department of External Affairs* which will be published in both official languages for the department's seventy fifth anniversary in 1984. For this last project, many interviews were carried out with retired senior officers. The branch also assisted in the publication of *Canada in London: An Unofficial Glimpse of Canada's Sixteen High Commissioners, 1880-1980*. Members of the historical branch gave eight seminars and published three learned articles. Arrangements were made to give controlled access to departmental files of historical interest to some 475 professors and researchers. Numerous other requests for information were attended to.

World expositions

Les Florales internationales de Montréal, 1980, the first internationally recognized horticultural exposition in North America, succeeded in attracting 2.5 million visitors and a wider range of international participation than events of this kind have in the past. The Canadian exhibit, managed by the department's world expositions branch and involving private sector and interdepartmental co-sponsorship, was judged by international experts to be one of the best at the exposition.

The International Bureau of Expositions (BIE) reported favourable prospects for a successful international exposition in Vancouver and agreed to register the 1986 World Exposition on Transportation (short title TRANSPO 86) on behalf of Canada. Timed to commemorate the dual centenaries of the city in Vancouver and the completion of transcontinental rail passenger service, TRANSPO 86 will take place from May 2 to October 13, 1986. During 1980, the BIE also took notice of plans for world expositions in New Orleans (84) and Tsukuba, Japan (85). Registration proceedings for these events are expected to be completed early in 1981. Planning continued for a major international exposition in Australia in 1988.

Press service

The main function of the department's press office is to give information on Canada's foreign policy to the media and to secure for the Secretary of State for External Affairs the services required to carry out his or her relations with the press. The press office director serves as the department's official spokesman, answers questions from journalists, ar-

ranges briefings, makes verbal and written statements on the foreign policy, and arranges press conferences and interviews for the Secretary of State for External Affairs in Ottawa and abroad.

The press office facilitates the work of Canadian journalists going abroad on assignments by planning their visits, if they request it, and by ensuring that Canadian posts provide them with all necessary assistance, including that of informing them when asked of the political, economic and social situation in the country visited.

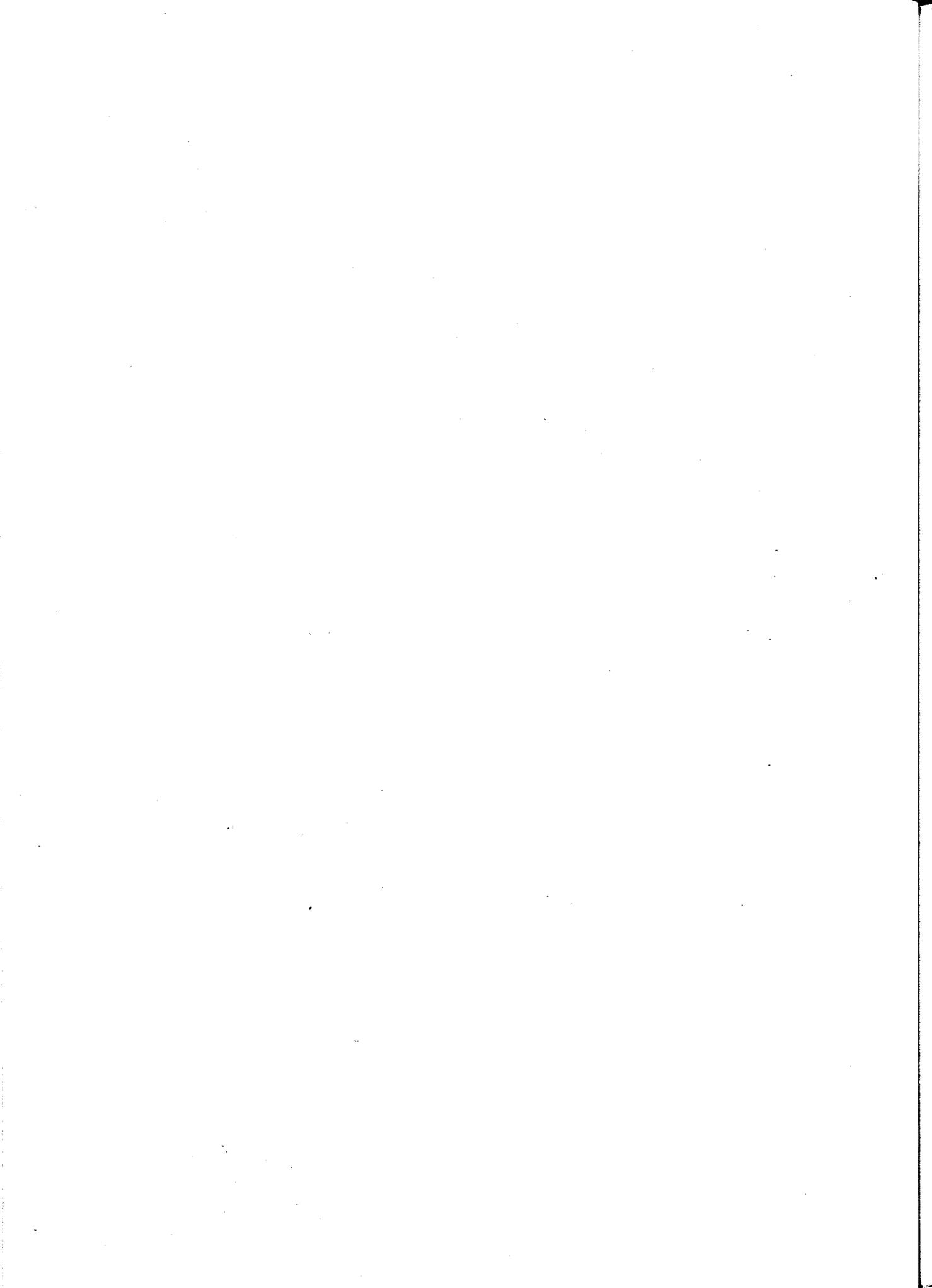
The press office also has a role to play when the Prime Minister or the Secretary of State for External Affairs travels abroad officially, accompanied by Canadian journalists. Besides a briefing to explain the objectives of the visit, the press office usually distributes a press kit containing the main economic and political data the journalists require for their assignments. Arrangements of this sort were made in 1980 for the External Affairs minister's participation in a special conference of the Agency for Cultural and Technical Co-operation in Paris, his visit to Mexico to prepare the official visit to Canada of the Mexican President, his visit to Salisbury to attend the Zimbabwe independence ceremonies, his participation at the NATO ministerial and NATO council meetings in Brussels, his attendance at the OECD ministerial meeting in Paris, his visit to Southeast Asia (Malaysia, Singapore and Hong Kong), his participation at the thirty fifth session of the UN General Assembly in New York, his trip to Vienna to

attend the first preparatory meeting of the North-South Summit, and his attendance at the opening session of the CSCE review meeting in Madrid.

On the occasion of official visits to Canada by foreign dignitaries, the press office organizes a program of activities—coverage of special events, briefings, meetings and interviews—for journalists accompanying the visitor or visitors. When necessary, the office arranges for the accreditation of foreign and Canadian journalists. In 1980, the press office arranged such programs on the occasion of the visit of Japanese Prime Minister Masayoshi Ohira, Mexico's President José Lopez Portillo, US Secretary of State Cyrus Vance, Rwanda's President General Juvenal Habyarimana, Brazil's Foreign Minister Ramiro Saraira Guerreiro and others.

The press office publishes all press releases issued on behalf of the Secretary of State for External Affairs, as well as his speeches and formal announcements. By means of the daily telegraphic transmission to all Canadian posts of a scan of the Canadian printed and electronic media, the office distributes a key element in the range of information these posts receive from the department to help them do their work.

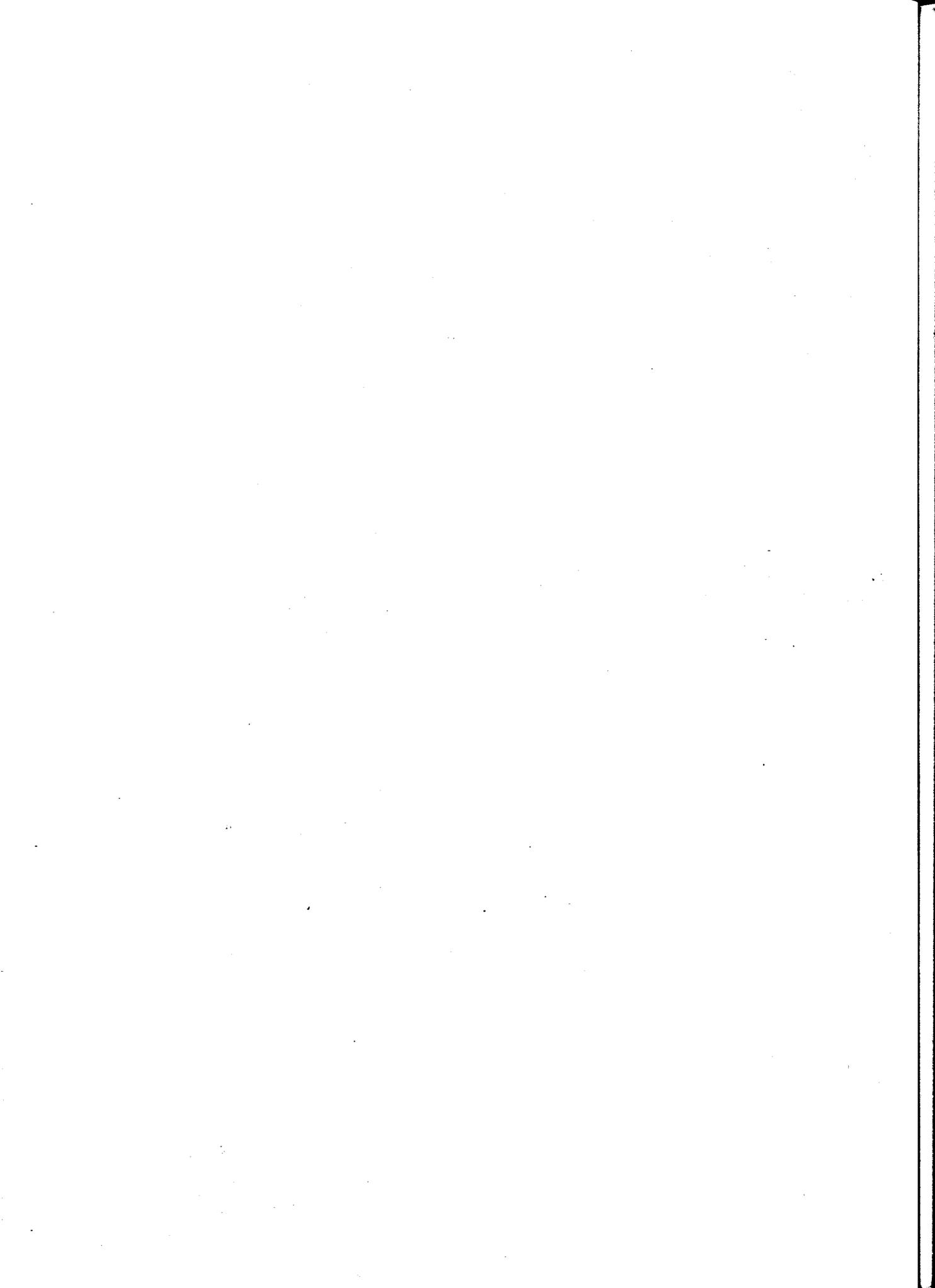
The press office regularly assists foreign correspondents reporting on the Canadian scene and who are based in Canada or in the United States. The office is in constant touch with these correspondents—there are 40 of them—and, in a variety of ways, facilitates their work of covering news and developments in Canada.



PART D

PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD

In all sorts of different ways, Canadians can encounter problems of an international character for which special help is needed. Through the provision of the consular, passport, legal and other services described here, the Department of External Affairs is often able to give that help.



PART D

PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD

Consular assistance

Consular services provided by Canadian diplomatic and consular posts abroad numbered approximately 607,000, or 28,000 more than in the preceding year. Of the total, over 4,000 represent cases of distress which called for special care and help. Posts assisted 2,230 Canadians who experienced financial difficulty outside Canada due to theft or loss of funds, breakdown of arrangements, unforeseen expenses or other unusual circumstances, and made available recoverable subsistence advances until personal funds were received. In many instances, posts and headquarters were also involved in the arrangements for the transfer of such funds. In an additional 354 cases, where particular hardship was involved, recoverable financial outlays were made for persons to return to Canada. There were 491 Canadians detained in foreign jails in 1980. Consular officers helped Canadian detainees abroad by ensuring access to legal counsel, seeing that the process of justice did not discriminate against the accused, acting as intermediaries between prisoners and families, relatives and friends, and assisted in whatever other way was possible and appropriate in individual circumstances. Canadians reported by our posts to have required hospitalization abroad numbered 543, while deaths abroad totalled 426.

The very large majority of the 607,000 consular services provided consisted of a variety of fairly straightforward tasks, the most frequent of which were: supplying information and advice on local conditions, issuing passports, processing applications for proof of Canadian citizenship and for related citizenship services, providing notarial services and facilitating contacts between Canadians and local authorities.

In Ottawa, the department co-ordinated and supported consular activities of posts abroad. The department also undertook the negotiation of consular conventions or understandings relating to consular and nationality matters, the monitoring of relevant legislative developments, the provision of information or assessments of conditions of interest to members of the Canadian public intending to travel or reside outside Canada, liaison with other Canadian government departments and the Canadian travel industry, the management of consular training and evaluation programs, the collection and analysis of consular reports and statistics, and other activities having to do with the development of consular policy.

Numerous local conflicts around the globe posed threats of varying degrees to the safety of Canadians travelling or residing in affected areas. Of particular note were Afghanistan, Bolivia, Chad, El Salvador, Liberia, Suriname, Iraq and Iran.

Also, natural disasters such as the earthquakes in Algeria and Italy caused shorter term but equally grave concern. In addition to meeting the requirements for collection and prompt distribution of up-to-date information on these events and their outcome headquarters and the posts concerned kept under continuous review contingency plans for emergency assistance to Canadians and kept track of Canadians registered in these areas as well as elsewhere. For those who chose to leave the countries concerned, posts assisted on request where possible.

Family reunification and Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) objectives

The Canadian government continued working towards the "human contacts" objective of the Helsinki declaration of the Conference on Security and Co-operation in Europe. Multilaterally, Canadian delegates put forward the government's position at the review conference to the CSCE convened in Madrid in mid-November. The scheduled visit to Canada, later cancelled, of President Ceausescu of Romania generated significant interest within the Canadian-Romanian community, resulting in a greatly increased number of requests for representations to the Romanian authorities on family reunification cases; several were successfully resolved. As well, individual requests for official representations to other governments increased over those of the preceding year and continued to involve the department actively. Applications for visitors' visas for travel to Canada from certain designated countries, particularly from business or technical people and private visitors, again increased over those of the previous year.

Honorary consuls

Honorary consuls for Canada were appointed in Tijuana and Merida (Mexico) and Panama City (Panama), bringing to 12 the number of consulates headed by honorary consuls. Under direction of the Canadian head of post accredited to the country concerned, honorary consuls provide emergency consular assistance to Canadians.

Transfer of offenders

Under an existing treaty with the United States, 14 Canadians serving sentences in American prisons were returned to Canada, at their request, so that they might complete their sentences and apply for parole in more familiar surroundings. Similarly, 15 American prisoners were returned to American penal institutions.

The treaty with Mexico remained in force, although there was no transfer of Canadian inmates during 1980.

A treaty between Canada and Peru was ratified and put into effect in the summer of 1980. At year's end, some 30 Canadians were awaiting trial in Peruvian jails, most charged with drug-related offences. Under provisions of the treaty, they will become eligible for transfer to Canada following sentencing and when appeal procedures have been completed in the sentencing country.

Exploratory talks on transfer-of-offender arrangements have taken place with a few other countries where Canadian interests are currently significant.

Refugees

The department's special adviser on refugees continued to serve as its representative on the Refugee Status Advisory Committee during 1980. The committee reviewed 1,003 claims for refugee status in Canada, of which 263 were accepted. The special adviser and alternates represented the department on an interdepartmental advisory group responsible for the processing of sponsorship requests of political prisoners and dissidents abroad. In consultation with the Canada Employment and Immigration Commission, the department undertook to review Canada's relations with the Intergovernmental Committee on European Migration (ICEM). At present, Canada has the status of observer on the committee.

Consular conventions and understandings

The process of consultations and negotiations was pursued with countries with which Canada has specific interests in concluding bilateral conventions or understandings to facilitate the conduct of consular relations for the benefit of its citizens. Mindful of CSCE undertakings, the department dealt with significant issues relating to consular functions and the implementation of the *Vienna convention on consular relations* while reviewing other topics of mutual importance. Emphasis was placed on nationality provisions in order to determine the extent of protection and assistance dual nationals would be entitled to receive under certain conditions when temporarily in their country of other nationality. A number of the matters under negotiation come within the competence of the provincial authorities in Canada; therefore, provincial concurrence, or views, were sought on the contents of the proposed conventions with Hungary and Romania. Consular consultations on a broad range of issues were also initiated with Italy and Czechoslovakia in the course of the year.

The consular awareness program

A 1980 edition of *Bon Voyage, But...* was published, and over 600,000 copies were distributed through regional passport offices across Canada, by posts and at headquarters. Preparations were made for the production of a new film sponsored by the department on consular assistance to Canadians. The film is promised wide dissemination through television and cinema showings. Officials of the department

provided information and analysis to members of the media and press in the course of interviews and briefings both on general aspects affecting international travellers and on specific situations, as well as on the assistance and other services which can be provided to Canadians abroad by our posts.

Consular policy for the '80s

The department undertook a major examination of Canada's consular policies and practices as they may be envisaged in the present decade in the light of the changing domestic and international environments affecting Canadians travelling or residing abroad. The report to be produced as a result of this examination aims at recommending desirable improvements in our policies and practices to cope with anticipated changes in the coming years.

Passport services

Demand for passport services declined for the second consecutive year in 1980 due, on the one hand, to the economic impact on Canadians travelling abroad of inflation and foreign exchange rates and, on the other, to the government's policy to encourage travel within Canada.

As a further extension of the government's policy of expansion of decentralized service to Canadians, the Secretary of State for External Affairs announced in December 1980 plans for the opening of four new regional passport offices early in 1981 to be located in Windsor, London, Victoria and Fredericton. These additions will bring to 15 the number of regional offices outside Ottawa that provide over-the-counter passport service and that assist with the travel and consular related problems of Canadians in difficulties abroad.

The passport office in Ottawa continued to provide instruction, training and other support services to staff issuing passports at posts.

During the year under review, 661,112 passports, certificates of identity and *UN refugee convention* travel documents were issued. Of these, 616,581 were issued in Canada (compared to 725,938 in 1979) and 44,531 were issued at posts (compared to 43,260 in 1979). These figures show the decline in passports issued in Canada and a 2.9 per cent increase in those issued abroad.

Government refugee programs continued to influence issue of certificates of identity and refugee travel documents and, in the year under review, 2,131 certificates of identity and 566 refugee travel documents were issued to individuals. This represented an increase of more than double the 1979 figure for certificates of identity with a smaller increase in refugee travel documents.

Foreign Claims Commission

The department handles requests from Canadian citizens for assistance in pressing claims against or involving foreign governments, and these are ordinarily dealt with on an individual basis. However, when large numbers of claims arise by

reason of a sweeping change in the political organization of a country involving the nationalization or like affectation of private property, it is more practical to negotiate a comprehensive or bloc settlement with the country as has been done in the cases of Hungary, Romania, Poland and Czechoslovakia. Such a settlement was also negotiated with Cuba, and an agreement was signed on November 7, 1980, but was still subject to ratification at year's end.

When a lump sum settlement has been negotiated and a fund thereby created, all claims are referred to an independent body—the Foreign Claims Commission—for a report and recommendation to the Secretary of State for External Affairs and the Minister of Finance as to who are eligible or not for awards out of the fund and the amounts of such awards. The work of the Commission had been concluded prior to 1980 with regard to Hungarian and Romanian claims.

During 1980, the Commission completed its work in connection with Polish and Czechoslovakian claims. In the case of one Czechoslovakian claim, the claimant asked for a review of the report and recommendation of the Commission by the Federal Court of Canada pursuant to the Federal Court Act. The Federal Court upheld the report and recommendation of the Commission, and the claimant appealed to the Supreme Court of Canada where the appeal was pending at year's end. (The Commission has since begun an examination of the claims against the Cuban settlement.)

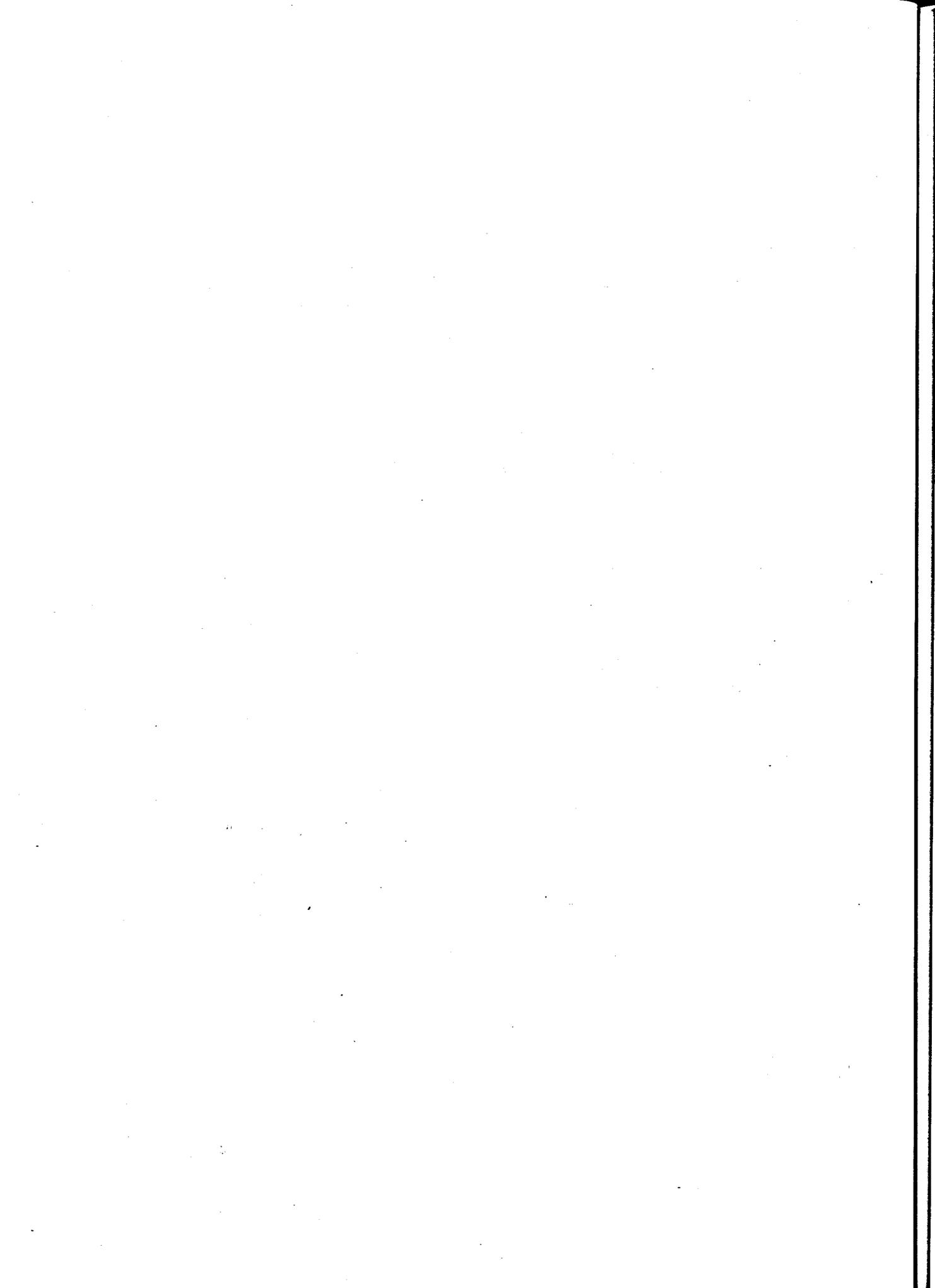
Private international law

In the area of private international law, the department offers a variety of services to facilitate legal proceedings involving Canadian and foreign jurisdictions on the basis of conventions or by arranged procedures. Social security benefits, maintenance orders and judgments and other related matters have become subjects of international co-operation due to the greater mobility of individuals. As many of these subjects come under provincial jurisdiction, liaison is carried on between the department and the provinces to establish and administer the necessary reciprocal arrangements. In 1980, the department published a booklet entitled *International judicial co-operation in civil, commercial, administrative and criminal matters*. This publication, aimed at assisting Canadian lawyers

and law enforcement officials with international legal problems, has been widely distributed in Canada, including foreign missions in Ottawa, and has also been sent to Canadian diplomatic and consular posts abroad.

Another area of co-operation between states involves the enforcement of criminal law. In this area also, the department ensures the required liaison in Canada and abroad. At year's end, it was expected that the new extradition treaty signed with France in 1979 would be ratified shortly. It was expected also that an extradition treaty with the Netherlands would be signed shortly. The new extradition treaty between Canada and Italy was in the final stages of negotiation at the end of 1980. Discussions continued with the American authorities concerning possible amendments to the *Canada-USA extradition treaty*. By the end of 1980, the House of Commons had not dealt with the new fugitive offenders bill which passed the Senate in December 1978. It was anticipated that, once enacted, the bill would be merged with the Extradition Act under that general name.

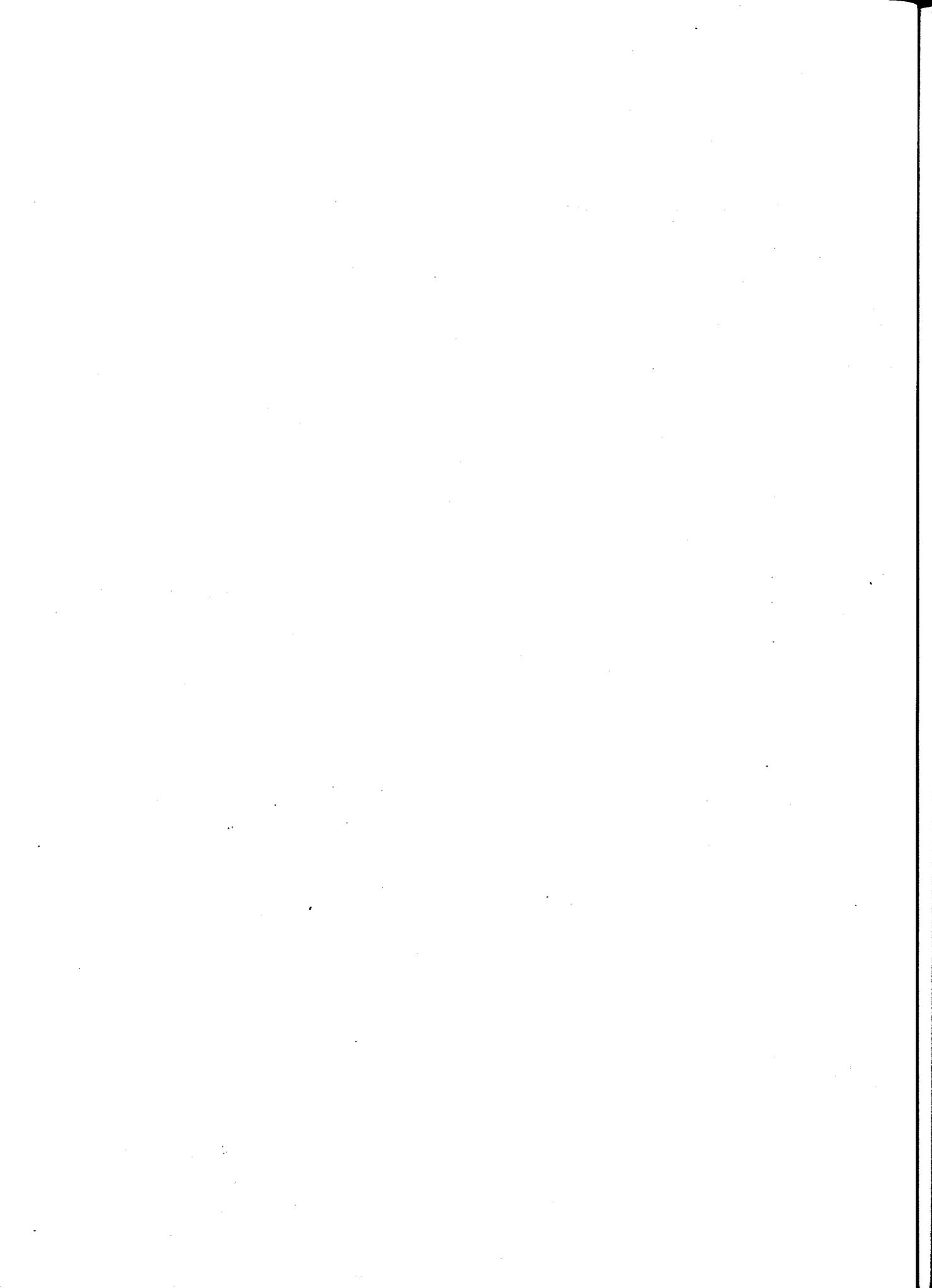
In 1980 as before, the department was extensively involved in the international aspects of a number of civil kidnapping, or "childnapping", cases involving disputes between a mother and a father over custody of a child. The number of cases of this kind has increased remarkably. The department has attempted to obtain reports on the well-being of the children involved and, where possible, has helped arrange for their return to Canada in cases where Canadian courts have already ruled on custody. In part because of the acute personal distress caused by such disputes, there has been considerable public interest in the role of the federal and provincial governments. Eight of the ten provinces have adopted model legislation on reciprocal enforcement of provincial custody orders since 1975, and the two remaining provinces are contemplating similar action. Internationally, Canada played a role in the completion, in 1980, of the *Convention on the civil aspects of international child abduction* at the fourteenth session of The Hague Conference on Private International Law. The main purpose of the convention is to ensure judicial co-operation in achieving the prompt return of the child wrongfully removed from the custodial parent to the country from which he or she was abducted.



PART E

POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS

The Department of External Affairs is a large and complex institution. To function properly, it requires central co-ordination of policy and of operations, communications systems, property management on a world-wide scale, staff relations for employees located in many countries, administrative units to deal with multi-currency budgets and necessary protocol, and so on. The following pages describe these activities.



PART E

POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS

Policy planning

A policy planning secretariat assists the Under-Secretary of State for External Affairs and senior management by evaluating the effectiveness of current policies in the light of changing international and domestic circumstances, advancing options and suggesting new directions in foreign policy. It also works to strengthen the department's function as the federal agency responsible for the management of Canada's foreign relations. During the year, the secretariat was involved in a number of activities aimed at bringing a higher degree of consistency and co-ordination to policy development in the department.

Security and Intelligence

The department's intelligence analysis and security branch is responsible for programs designed to ensure the physical security of documents and communications and the safety of personnel both at posts and at headquarters. Responsibility for matters of international terrorism and emergency preparedness also belong to this branch. Branch officers collect and analyze political and economic intelligence from many sources to provide a basis for policy formulation on matters affecting Canada's interests.

Federal-provincial co-ordination

Federal-provincial co-ordination seeks to harmonize the policies and activities of the two levels of government in the international field. The branch in charge of this co-ordination formulates government policy relating to the interests of provinces in the area of international affairs and helps them carry out their recognized international activities.

Close liaison is maintained between the department and the provinces, chiefly through periodic visits by departmental officials to the provinces as well as almost daily telephone contact. The department's telecommunications network is available to the provinces, giving them rapid access to the services offered by Canada's diplomatic and consular posts abroad.

The department operates a special information flow program for the use of the ten provinces whereby observations, comments and research, primarily from Canada's posts in the United States and the Canadian mission to the EC Commission, are passed along to the provincial capitals. Most of this information is economic in nature and has to do with energy, trade, natural resources and the environment.

The same co-operation exists abroad between Canadian diplomatic or consular posts and the 38 provincial offices in the USA, Latin America, Europe and Asia. During the year, the

department made representations to various governments to assist the Ontario government in opening three offices (two in the US and one in Asia), the Alberta government in opening one in Asia, and the Manitoba and Quebec governments in opening one each in Mexico.

In the case of multilateral institutions, the department continued to facilitate provincial participation in the sessions of the World Health Organization Assembly, the Food and Agriculture Organization, the ILO, UNESCO, and the UN Human Rights Commission, as well as in certain sectorial meetings of the Commonwealth and the OECD. Six provinces continued to take part in the work preparatory to the UN Law of the Sea (LOS) conference and sent advisers to be part of the Canadian delegation to that conference.

As in the past, the provinces took part in the work of the sub-committees of the Joint Co-operation Committee formed under the framework agreement between Canada and the EC. Provinces also took part in the working groups created by the sub-committees to study specific sectors such as aeronautics, telecommunications, forest products, metals and minerals.

Consultations were held with provinces in respect of a growing number of Canada's international economic activities. These included: consultations in advance of the Banff meeting of the Canada-Japan Joint Economic Committee; discussions regarding the Canada-Japan science and technology consultations; exchange of views concerning the IEA; discussions regarding the import policy white paper and follow-up to the Tokyo round of the MTN; and meetings of the federal-provincial committee on Voluntary Agricultural Development Assistance (VADA).

In immigration matters, the department continued to facilitate close co-operation between the federal and Quebec immigration services abroad. Arrangements were made for the opening of a Quebec immigration section at the Canadian embassy in Lisbon.

On the cultural side, the department undertook a series of liaison visits in November and December to all provincial capitals to discuss the future development of federal-provincial consultation mechanisms for the pursuit of Canada's international cultural relations.

In 1980, there was a continuing interest in international educational co-operation. An agreement with China on the promotion of exchanges, signed in June 1979, was extended in July 1980. Under this program, scholars from China may study in Canada for a year or two as individual researchers (as opposed to students in degree programs). During the academic

year 1979/80, an additional 80 scholars were received for a total of 280 Chinese scholars studying in educational institutions across Canada. The program is administered by the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), which acts as the placement agency. With strong support from the provinces and excellent co-operation on all sides, the program has been a success. In view of this, the department, in consultation with the CMEC and the provinces, is studying ways in which similar programs of educational co-operation might be arranged with other countries.

In 1980, the department helped make arrangements for the visits of a number of provincial premiers going abroad. Premier Lévesque of Quebec went to France and Belgium, and Premiers Peckford of Newfoundland and Hatfield of New Brunswick went to England. In addition, numerous visits abroad were organized for ministers from all provinces. Many official missions came from abroad to visit a Canadian province, including the late Japanese Prime Minister Ohira to British Columbia, China's Vice-President Bo Yibo to Saskatchewan, Brazil's Foreign Minister Saraira Guerriero to Quebec and Mexico's President Lopez Portillo to Ontario.

Executive Information

An executive information service is responsible for the provision of comprehensive foreign policy information to senior departmental management, to posts and to other departments and agencies of the federal government that have an interest in Canada's external relations. The service discharged its responsibility by the circulation of daily summaries of important communications between the department in Ottawa and posts and by the regular publication of bulletins and selected documents dealing with a variety of foreign policy matters.

Communications and information retrieval systems

Telegraphic traffic amounted to some three million messages in support of all government departments with programs abroad. The ever rising demand for the transmission of information has been catered for by a re-equipment program which has much enhanced the capacity of the network over the past four years. This new capacity absorbed a continuing increase in traffic levels while maintaining operational expenditures at a relatively stable level in terms of constant dollars.

Network reconfiguration, including multiplexed telegraphic communications channels to both London and Paris, helped to keep costs down while providing new telephone links at the same time between headquarters and those posts. Development of the Middle East radio teletype network continued. "Secure facsimile" was installed at five of the consulates in the USA, filling a long established communications requirement. In addition to continuing normal coverage at some locations, special technical inspections were carried out at 30 posts.

Significant progress was made in Washington and Paris with the introduction of the Canadian SL-1 telephone technology

and in planning further installations in New York, London and Tokyo.

The diplomatic courier service extended its program of co-operation with the Australian and British courier services under which each partner looks after the others in certain areas. All parties continue to benefit from these arrangements.

To increase the productivity of the department's typing operations, word processing services available to all branches were further expanded at headquarters. Word processing has proved to be of great value in the editing and production of long texts and other material to meet tight deadlines. Measures were developed to support the introduction of word processing at some posts.

Major progress continued to be made in implementing the automated records information storage and retrieval system with the recruitment of additional para-professional staff. Over 50 per cent of all incoming substantive documentation is now cited in the data base. The system also supports financial, personnel and materiel management data bases. In the context of the records management function, the department participated in a Treasury Board pilot project on access to information and worked on preparations to implement the department's responsibilities when Bill C-43 is enacted.

The departmental library experienced an increase of 24 per cent in its reference and research activities and a further 34 per cent expansion in its on-line access of computer data bases. The library has continued with the further development of an automated statistical data base to facilitate the management of Canada's bilateral relations with other countries and is constructing its own automated on-line catalogue to provide more rapid, easier access to its collection.

Personnel

The department's personnel branch is responsible for the recruitment, assignment, salaries and general working conditions of 1,450 employees at headquarters and 1,250 Canadians and 2,375 locally-engaged employees at 117 posts. In 1980, the branch implemented the personnel management aspects of budgetary restraint measures while continuing those operations essential to the effective functioning of posts and headquarters units.

A major project involved the personnel aspects of the consolidation of Canada's foreign service. All areas of personnel were affected, and work on consolidation will continue into 1981.

During the year, the personnel branch staffed a group of rotational specialist administrative positions to strengthen the effectiveness of post administration. Implementation of this decision was well under way at the end of the year, with a competition for a second group of positions already started and with training programs well advanced for the first group of assignments.

The branch began preparation for the triennial National

Joint Council consultations on the Treasury Board foreign service directives involving the revision of terms and conditions of service abroad for all foreign service personnel, scheduled for implementation on April 1, 1982.

The personnel branch contributed to interdepartmental discussions of numerous personnel policy issues. Chief among these were plans for a re-organization of management personnel in the public service in a new management category.

The major portion of the branch's work was devoted to essential, ongoing tasks. While austerity measures, including a staffing freeze, greatly reduced recruitment, assignments to posts and back to headquarters continued. During the year, approximately 220 officers and 420 support staff were assigned to posts or returned to headquarters. Major revisions to the appraisal system for rotational clerks and secretaries were implemented.

(Lists showing Canada's representation abroad may be obtained by writing to the department's enquiries section.)

Interdepartmental co-ordination

In 1980, the Committee of Deputy Ministers on Foreign and Defence Policy was established to replace the Interdepartmental Committee on External Relations (ICER). The new committee of deputies is chaired by the Under-Secretary of State for External Affairs; with the assistance of four sub-committees, it reviews major policy and expenditure issues referred to it by Cabinet committee, or prepared by departments for Cabinet committee, and is expected to ensure that recommendations reaching Cabinet committee are sound in substance, correct in form, consistent with government priorities and objectives, and responsible in their reconciliation of policy proposals with the resources required to implement them. The committee of deputies is supported by an interdepartmental secretariat.

The committee of deputies deals with the political, economic and other issues that may arise in the area of foreign affairs, aid and defence, and with the foreign operations matters with which ICER dealt; its sub-committee on foreign operations is now the focal point for interdepartmental co-ordination, co-operation and consultation on these matters. Since May 1980, the sub-committee has guided:

- the implementation of newly established procedures for the appointment and appraisal of heads of post;
- a fresh look at the country assessment review process and the preparation of a detailed report on program plans and personnel allocation proposals of all posts abroad; and
- foreign service consolidation in accordance with the decision of the Prime Minister.

In addition, the sub-committee has maintained close contact with the interdepartmental task force engaged in a study of Canadian representation in the United States.

Inspection service

An inspection service which reports to the committee of deputies undertakes independent audits and evaluations of the full range of Canada's foreign operations at diplomatic and consular posts abroad.

During 1980, the service carried out inspections at 33 posts: 14 in sub-Saharan Africa, the high commission and the two consular posts in Britain, the mission of Canada to the OAS in Washington and, as part of a major review of Canadian representation in the United States, the embassy and the 14 consular posts in that country.

Budgetary estimates 1980-81

For the fiscal year April 1, 1980 to March 31, 1981, departmental estimates for operating and capital expenditures and for grants and contributions totalled \$384.2 million. Of this total, the amounts spent by category of major activity were: \$177.3 million for relations with foreign governments; \$12.2 million for consular services to Canadians abroad; \$34.8 million for information and cultural relations; \$35.5 million for general administration; and \$124.4 million for the provision of support services to other departments and agencies having representatives abroad, notably Industry, Trade and Commerce, Employment and Immigration and CIDA.

Operating and maintenance expenditures (\$252.9 million) enabled the department to carry out its responsibilities for the management and co-ordination of operations both at home and abroad; included under this heading were expenditures for salaries, wages and other personnel costs, rentals of properties abroad, travel and communications and a wide range of costs associated with the conduct of foreign operations.

Grants and contributions (\$96.4 million) were for the most part non-discretionary payments arising from Canada's membership in a number of international organizations (UN, NATO, OECD, Commonwealth, Agency for Cultural and Technical Co-operation, etc.).

(Details of the \$34.9 million capital budget are given below.)

Physical resources

The management of the department's overseas real estate is entrusted to a physical resources branch. The branch also has responsibility for a long-range capital program approved by the Treasury Board in 1974 and again in 1978 and funded at a level of \$20 million annually; the object of the program is to increase crown ownership of office and living accommodation abroad in order to secure more economical and satisfactory accommodation. The branch manages a realty inventory valued at approximately \$250 million; annual budgets total over \$34 million.

During 1980, the physical resources branch brought the construction of a chancery in Mexico near to completion, while renovation work to the Paris chancery and annexes continued. Design work was continued for renovation to create a cultural centre at Canada House in London, while work began on the

installation of a cultural centre in New York. The branch also continued with negotiations and design on a number of projects in Belgrade, Lagos, Moscow, Havana, Peking, Riyadh, Tokyo and Washington. A number of minor alterations projects were completed at several missions for a total of \$1.5 million and a property maintenance program of \$7.5 million was also carried out during the year.

Acquisition of properties was centred mainly around the opening of a new post in Salisbury, Zimbabwe, where a chancery, an official residence and six staff quarters were purchased. Also, purchase of the chanceries in Copenhagen and Caracas was finalized and the development of a joint venture in Tokyo for 13 staff quarters continued and was partially completed (nine units). Three staff quarters were also purchased in Singapore.

Other activities of note during the year included leasing of the chancery and staff quarters in Quito, Ecuador, for the opening of a new post, and moves into new chanceries in Chicago, Seoul, Tunis and Bogotá (in addition to Caracas and Copenhagen mentioned above). New official residences were also leased in Seoul, South Korea, and for the Ambassador to the Law of the Sea (LOS) conference in New York. During the year, the branch incorporated the building standards for the handicapped in its specifications.

Foreign representation in Canada and protocol

The number of countries having diplomatic relations with Canada is now 138. There are 74 resident ambassadors, 21 resident high commissioners, 29 non-resident ambassadors and 14 non-resident high commissioners. In addition, there is ICAO (located in Montreal) with representatives from 41 nations, the delegation of the EC Commission, the Office of the High Commissioner for Refugees, the International Labour Office, the UN Audio-Visual Information Centre on Human Settlements and the field office of the IEA. There are, as well, 339 consular and other foreign representatives in Canada.

During 1980, the department's protocol branch maintained contact with these missions, providing services and advice in accordance with Canada's obligations under international conventions and Canadian laws and regulations. Such matters as the protection of foreign embassy and consular personnel, and ceremonial arrangements involving the diplomatic corps and government hospitality to foreign visitors, were the responsibility of this branch. It was also responsible for overseeing the privileges and immunities of 843 diplomatic personnel, some of whom were resident outside Canada, 679 individuals and their families attached to consulates, and 421 foreign administrative and support staff and their families. There were also 307 private servants working for foreign representatives. At

the ICAO headquarters in Montreal, there is a secretariat staff of 209 international civil servants, including senior officials with status similar to that of the diplomats. The protocol branch continued to help newly-arrived foreign personnel to understand Canadian customs and the Canadian laws and regulations they would be expected to observe, and while protecting the interests of Canadians, to intervene to prevent misunderstandings between members of the diplomatic community and Canadian citizens from adversely affecting the work of foreign missions.

The protocol branch was also responsible for welcoming foreign visitors and for offering them government hospitality. In 1980, the branch organized 438 hospitality functions and made arrangements for 117 visits to Canada including official to private and technical stops. Official visits included the Prime Minister of Japan, the President of Mexico, the Premier of Belize, the President of Rwanda and the ministers of foreign affairs of the USA, Jamaica, Brazil, Singapore, Mali, Malaysia, Seychelles and Barbados. Arrangements were also coordinated for official travel abroad, by the Prime Minister, to the Economic Summit in Venice, the UK, Sweden, Norway, Saudi Arabia, Yemen Arab Republic, Federal Republic of Germany, France and Egypt; and by the Secretary of State for External Affairs, to France, Mexico, Zimbabwe, Brussels (NATO), Malaysia (ASEAN), Singapore, Hong Kong, Botswana and New York (UN General Assembly).

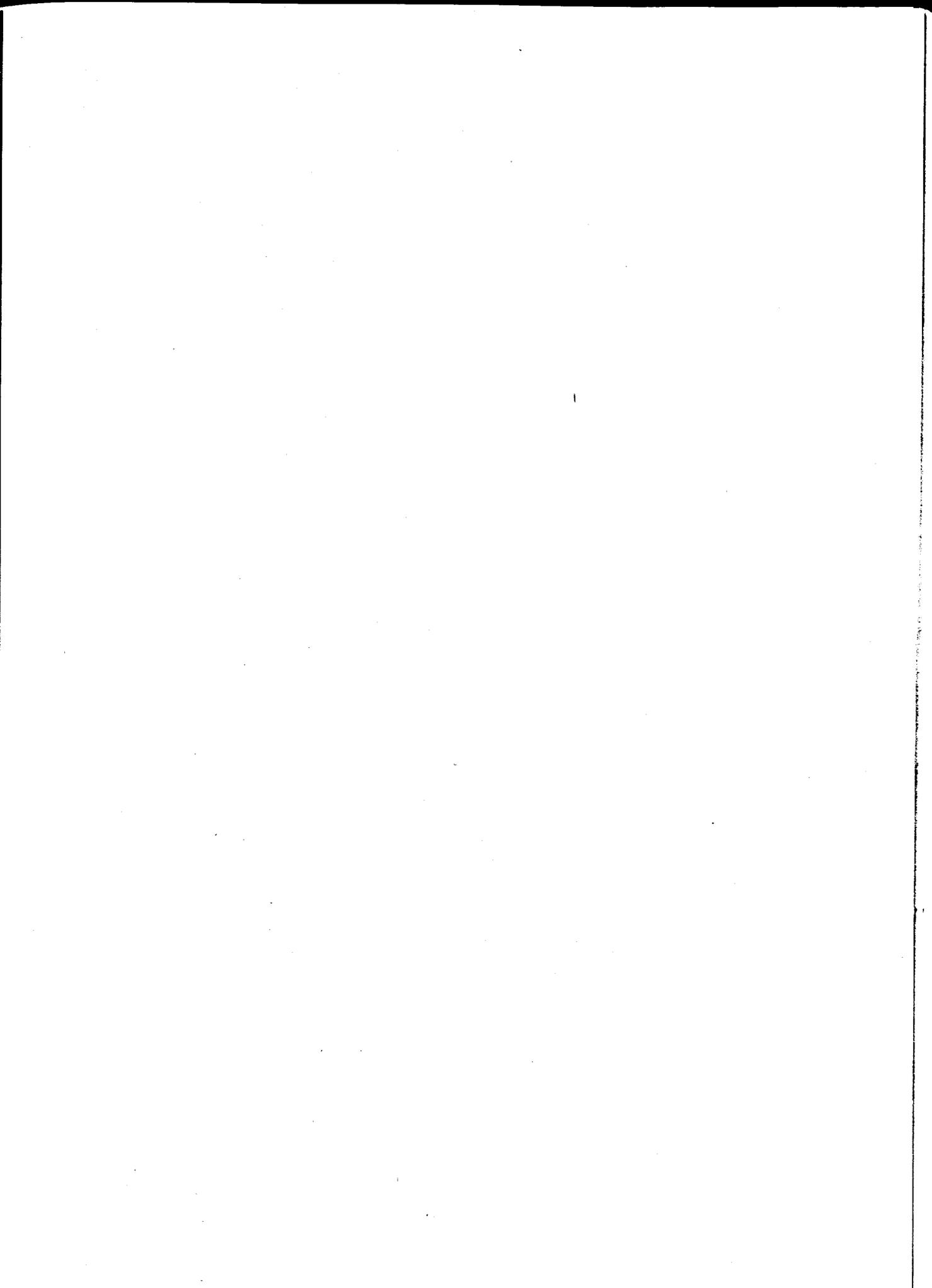
(Lists showing foreign representation in Canada may be obtained by writing to the department's enquiries section.)

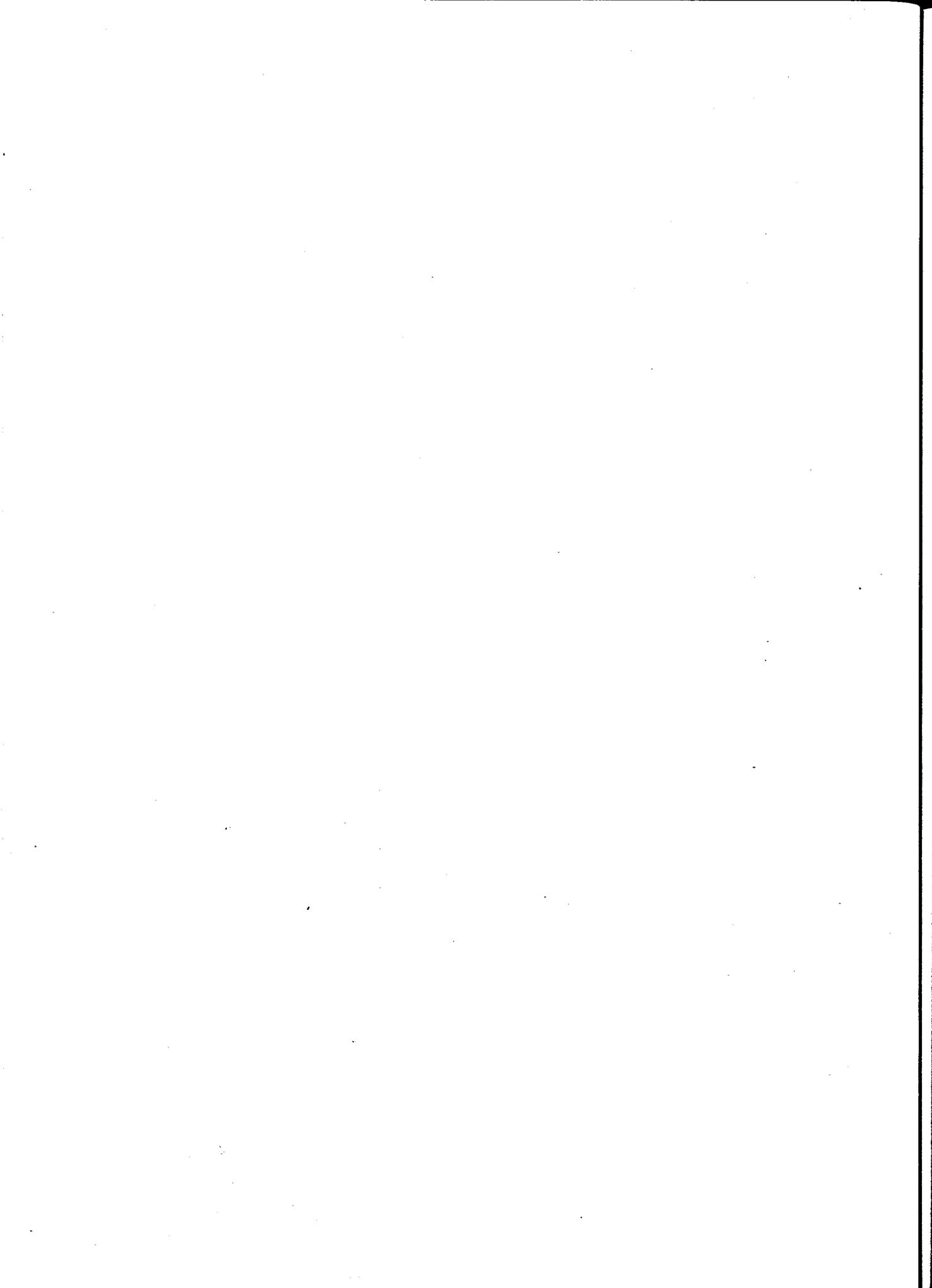
Privileges and immunities

The department is responsible for the interpretation and application, in Canada and abroad, of the principles contained in international agreements on privileges and immunities affecting diplomatic missions and consular posts and international organizations.

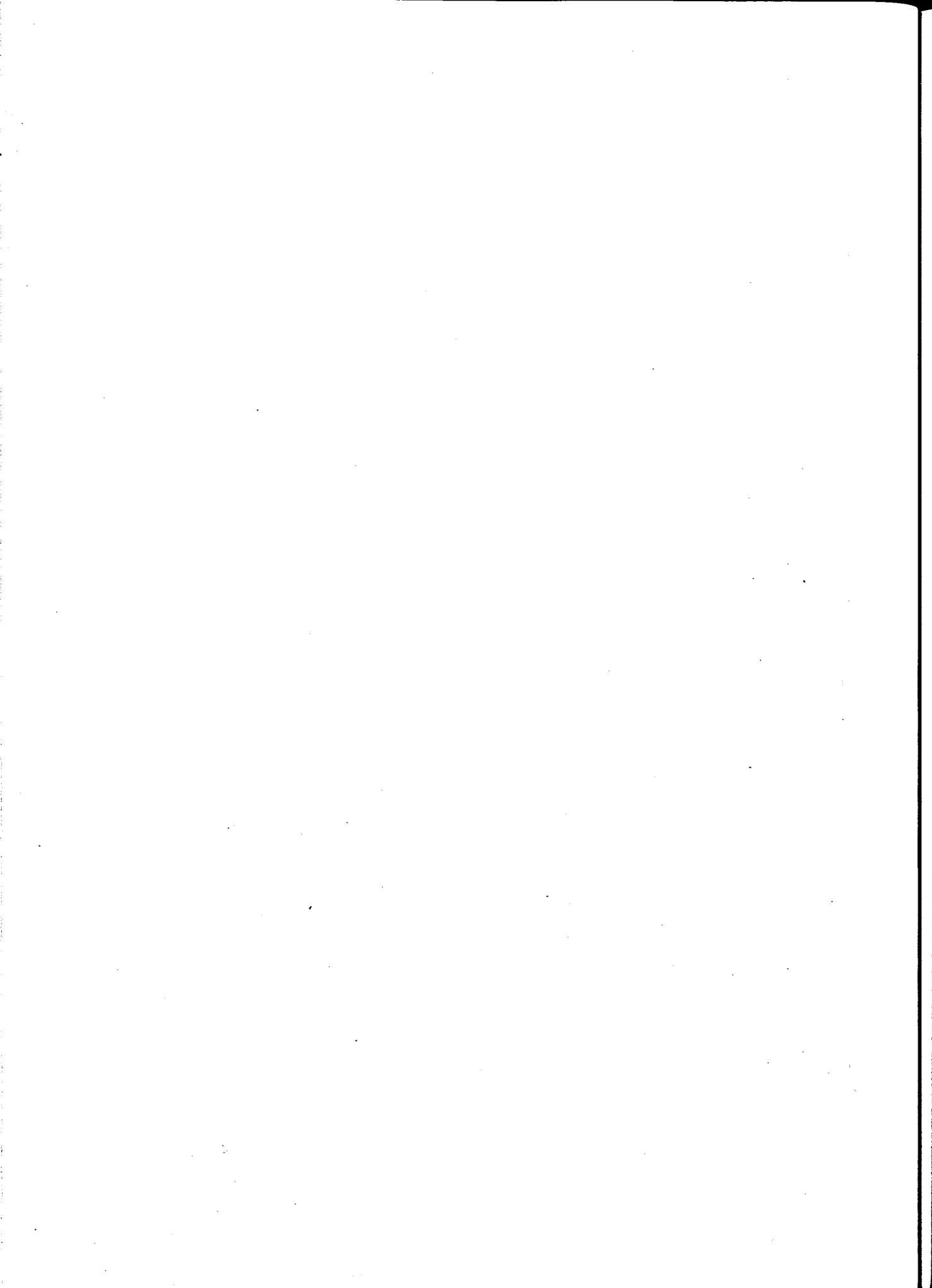
In 1980, the department's legal affairs branch was instrumental in the granting by Parliament to INTELSAT and the European Space Agency of certain privileges and immunities pursuant to the Privileges and Immunities Act (International Organizations). In 1980 also, a study was undertaken on the granting of certain privileges and immunities to INMARSAT, an international organization established for the purpose of improving maritime communications.

In addition to these developments in international law, the legal affairs branch submitted proposals in 1980 to improve existing legislation to ensure that the protection to foreign missions and posts and their personnel in Canada should be in full conformity with Canada's international obligations.





ANNEXES



INTERNATIONAL AGREEMENTS—BILATERAL**Argentina**

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Argentine Republic on Economic, Commercial and Industrial Co-operation

Ottawa, October 6, 1980

In force provisionally October 6, 1980

Australia

Convention between Canada and Australia for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income

Canberra, May 21, 1980

Austria

Convention between Canada and the Republic of Austria for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Vienna, December 9, 1976

Instruments of Ratification exchanged at Ottawa, December 19, 1980

In force December 19, 1980

Barbados

Agreement between Canada and Barbados for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes and Income and on Capital

Bridgetown, January 22, 1980

In force December 22, 1980

Bolivia

Treaty between Canada and Bolivia on the Transfer of Inmates and the Supervision of Persons under Sentence

La Paz, March 6, 1980

Brazil

Long Term Wheat Agreement between Canada and Brazil

Brasilia, January 10, 1980

In force January 10, 1980

With effect from January 1, 1980

Chile

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Chile constituting a Reciprocal Amateur Radio Agreement

Ottawa, June 23 and 27, 1980

In force June 27, 1980

Cuba

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Cuba relating to the Settlement of Canadian Claims

Havana, November 7, 1980

Denmark

Agreement between Canada and the Kingdom of Denmark concerning Faroese Fishing off the Canadian Coast

Ottawa, June 3, 1980

European Economic Community

Agreement in the form of an Exchange of Letters between the Government of Canada and the European Economic Community concerning the extension of their Agreement on Fisheries

Brussels, April 14, 1980

Agreement in the form of an Exchange of Letters between the Government of Canada and the European Economic Community concerning Salmon Fishing

Brussels, April 14, 1980

Agreement in the form of an Exchange of Letters providing for the provisional application of Two Agreements concerning Fisheries in the Form of Exchange of Letters between the Government of Canada and the European Economic Community

Brussels, April 14, 1980
In force provisionally, April 14, 1980

Finland

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Finland constituting an Agreement extending for a period of five years the Air Agreement between Canada and Finland signed on May 16, 1977

Ottawa, April 15 and May 6, 1980
In force May 6, 1980

Germany, Federal Republic of

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany providing for German Air Force Flight Training in the vicinity of Goose Bay, Labrador, during 1980

Ottawa, June 20 and 26, 1980
In force June 26, 1980

Greece

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Hellenic Republic constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Athens, August 4 and September 20, 1980
In force September 20, 1980

Guyana, Republic of

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Guyana constituting an Agreement concerning Foreign Investment Insurance

Georgetown, December 19, 1980
In force December 19, 1980

Haiti

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Haiti constituting an Agreement concerning Foreign Investment Insurance

Port-au-Prince, June 11, 1980
In force June 11, 1980

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Republic of Haiti constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Port-au-Prince, June 11, 1980
In force June 11, 1980

ICAO

Supplementary Agreement between the Government of Canada and the International Civil Aviation Organization regarding the Headquarters of the ICAO

Ottawa, September 12, 1980 and Montreal,
September 16, 1980
In force September 24, 1980 With effect from
November 1, 1979

Indonesia, Republic of

Convention between Canada and the Republic of Indonesia for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Jakarta, January 16, 1979
Instruments of Ratification exchanged at Jakarta, December 23, 1980
In force December 23, 1980

Israel

Agreement between the Government of Canada and the Government of Israel relative to the Canada Pension Plan

Ottawa, December 1, 1980
In force December 1, 1980
With effect from January 1, 1972

Agreement between the Government of Canada and the Government of the State of Israel on Film Relations

Jerusalem, March 29, 1978
In force March 18, 1980

Italy

Convention between Canada and Italy for the Avoidance of Double Taxation with respect to Taxes on Income and for the Prevention of Fiscal Evasion

Toronto, November 17, 1977
Instruments of Ratification exchanged at Rome,
December 24, 1980
In force December 24, 1980

Japan

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Japan constituting an Agreement concerning Textile Restraints

Ottawa, July 15, 1980
In force July 15, 1980

Protocol amending the Agreement between the Government of Canada and the Government of Japan for Co-operation in the Peaceful Uses of Atomic Energy of July 2, 1959, particularly insofar as it relates to safeguards

Tokyo, August 22, 1978
Entered into force by an Exchange of Notes at Ottawa,
September 2, 1980

Korea, Republic of

Convention between Canada and the Republic of Korea for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income

Seoul, February 10, 1978
Instruments of Ratification exchanged at Ottawa, December 19, 1980
In force December 19, 1980

Malaysia

Agreement between the Government of Canada and the Government of Malaysia for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income

Ottawa, October 15, 1976
In force December 18, 1980

Mexico

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United Mexican States on Industrial and Energy Co-operation

Ottawa, May 27, 1980

New Zealand

Convention between the Government of Canada and the Government of New Zealand for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income

Wellington, May 13, 1980

Norway

Exchange of Notes constituting an Agreement between the Government of Canada and the Government of Norway for the purpose of facilitating the reciprocal enforcement of Maintenance Orders between Norway and the Province of British Columbia

Ottawa, October 16, 1980
In force October 16, 1980

Peru

Treaty between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru on the Execution of Penal Sentences

Lima, April 22, 1980
Instruments of Ratification exchanged at Ottawa, July 23, 1980
In force July 23, 1980

Portugal

Agreement between Canada and Portugal with respect to Social Security

Toronto, December 15, 1980

Romania

Convention between the Government of Canada and the Government of the Socialist Republic of Romania for the Avoidance of Double Taxation with respect to Taxes on Income and on Capital

Ottawa, November 20, 1978
Instruments of Ratification exchanged at Bucharest, December 29, 1980
In force December 29, 1980

Rwanda

Exchange of Notes between the Government of Canada and

the Government of Rwanda constituting an Agreement relating to Canadian investments in Rwanda insured by the Government of Canada through its Agent, the Export Development Corporation

Kigali, January 30, 1979

Instrument of Ratification deposited by Rwanda at

Kigali, December 29, 1980

Entered into force December 29, 1980

Spain

Convention between the Government of Canada and the Government of Spain for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Ottawa, November 23, 1976

Instruments of Ratification exchanged at Madrid, December 26, 1980

In force December 26, 1980

Sweden

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Sweden constituting an Agreement amending the Extradition Treaty between Canada and Sweden, signed at Stockholm on February 25, 1976

Stockholm, November 18 and 25, 1980

In force November 25, 1980

United Kingdom

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United Kingdom concerning transport assistance by Canadian Armed Forces to election observers in Rhodesia

London, March 7 and 10, 1980

Entered into force February 9, 1980

Convention between the Government of Canada and the Government of the United Kingdom for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and Capital Gains

London, September 8, 1978

In force December 17, 1980

Protocol Amending the Convention between the Government of Canada and the Government of the United Kingdom for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on In-

come and Capital Gains, signed at London on September 8, 1978

Ottawa, April 15, 1980

In force December 18, 1980

United Nations

Agreement between the Government of Canada and the United Nations concerning the establishment and support of an Information Office for North America of the United Nations Centre for Human Settlements (Habitat)

Nairobi, January 23, 1981

In force January 23, 1981

With effect from October 1, 1980

United States

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement extending for one year the North American Air Defence Command (NORAD) Agreement of 1975.

Washington, May 12, 1980

In force May 12, 1980

Protocol amending the Agreement for Co-operation concerning Civil Uses of Atomic Energy between the Government of Canada and the Government of the United States of America, as amended

Ottawa, April 23, 1980

In force July 9, 1980

Convention between Canada and the United States of America with respect to Taxes on Income and on Capital

Washington, September 26, 1980

Exchange of Notes between Canada and the United States of America amending the Agreement concerning the Application of Tolls for the St. Lawrence Seaway (1959), as amended

Washington, October 7, 1980

In force October 7, 1980

Protocol between the Government of Canada and the Government of the United States of America to amend the Convention for the Protection, Preservation and Extension of the Sockeye Salmon Fisheries in the Fraser River System, as amended

Washington, February 24, 1977
Instruments of Ratification exchanged at Ottawa, October 15, 1980
In force October 15, 1980

Protocol amending the Convention between Canada and the United States of America for the Preservation of the Halibut Fishery of the Northern Pacific Ocean and Bering Sea

Washington, March 29, 1979
Instruments of Ratification exchanged at Ottawa, October 15, 1980
In force October 15, 1980

Exchange of Notes between Canada and the United States of America further extending the Agreement of May 14, 1971 concerning a joint program in the field of Experimental Remote Sensing from Satellites and Aircraft (LANDSAT)

Washington, October 20 and November 6, 1980
In force November 6, 1980

With effect from May 14, 1980

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement renewing the Agreement of March 29, 1977 concerning the establishment of mini-LORAN-C stations in the vicinity of the St. Marys River in Ontario and Michigan

Ottawa, November 24 and December 5, 1980
In force December 5, 1980
With effect from October 1, 1978

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement providing for co-ordination of the icebreaking activities of Canada and the United States on the Great Lakes

Ottawa, October 28 and December 5, 1980
In force December 5, 1980

INTERNATIONAL AGREEMENTS—MULTILATERAL

International Sugar Agreement, 1977

Done at Geneva, October 7, 1977
 Canada's Instrument of Ratification deposited
 December 30, 1977
 Entered into force for Canada January 2, 1980

International Convention Against the Taking of Hostages

Done at New York, December 17, 1979
 Signed by Canada February 18, 1980

Vienna Convention on the Law of Treaties

Done at Vienna, May 23, 1969
 Canada's Instrument of Accession deposited
 October 14, 1970
 Entered into force for Canada January 27, 1980

Amendment to Article XI(3) (a) of the Convention on International Trade in Endangered Species

Adopted by Conference of Parties, Bonn June 22, 1979
 Canada's Instrument of Acceptance deposited
 January 30, 1980

International Convention for the Safety of Life at Sea, 1974 (with annex)

Done at London, November 1, 1974
 Canada's Instrument of Accession deposited at London,
 May 8, 1978
 Entered into force for Canada May 25, 1980

Food Aid Convention 1980

Done at London, March 6, 1980
 Opened for signature at Washington, March 11, 1980
 Signed by Canada April 30, 1980
 Canada's Instrument of Ratification deposited at Wash-
 ington, May 12, 1980

Amendments to articles 17, 18, 20 and 51 of the Convention

on the Inter-Governmental Maritime Consultative Organi-
 zation (Resolutions A.450) (XI)

Adopted at Geneva, November 15, 1979
 Canada's Instrument of Acceptance received at IMCO,
 London,
 May 12, 1980 and deposited at the United Nations,
 New York, May 23, 1980

Protocol modifying the Convention relating to International
 Exhibitions, 1928, as amended

Done at Paris, November 30, 1972
 Signed by Canada November 30, 1972
 Entered into force for Canada June 9, 1980

Convention on the Elimination of All Forms of Discrimina-
 tion against Women

Done at New York, March 1, 1980
 Signed by Canada at Copenhagen, July 17, 1980

Amendments to the International Plant Protection Con-
 vention done at Rome, December 6, 1951 contained in Reso-
 lution 14/79 adopted by the Twentieth Session of the
 Conference of the Food and Agriculture Organization

Canada's Instrument of Acceptance deposited
 September 17, 1980

Convention on the Physical Protection of Nuclear Material

Done at New York and Vienna, March 3, 1980
 Signed by Canada at Vienna, September 22, 1980

Customs Convention on the International Transport of
 Goods Under Cover of TIR Carnets (TIR Convention) with
 annexes

Concluded at Geneva, November 14, 1975
 Entered into force March 20, 1978
 Canada's Instrument of Accession deposited at New
 York, October 21, 1980
 Entered into force for Canada April 21, 1981

Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction

Done at The Hague, October 25, 1980
Signed by Canada October 25, 1980

International Natural Rubber Agreement 1979

Done at Geneva, October 6, 1979
Signed by Canada June 30, 1980
Canada's notification of provisional application Agreement deposited at Geneva, November 7, 1980

Convention on the Inter-American Institute for Co-operation on Agriculture

Done at Washington, March 6, 1979
Signed by Canada March 6, 1979
Canada's Instrument of Ratification deposited July 11, 1979
Entered into force for Canada December 8, 1980

Protocol to the Agreement on the Implementation of Article VII of the General Agreement on Tariffs and Trade

Done at Geneva, November 1, 1979
Accepted by signature by Canada December 30, 1980.
Entered into force for Canada January 1, 1981

Agreement on Government Procurement

Done at Geneva, April 12, 1979
Accepted by signature by Canada December 30, 1980
Entered into force for Canada January 1, 1981

The following Declarations by the Government of Canada were deposited December 30 and 31, 1980

DECLARATIONS ON NON-APPLICATION

The following declarations apply to Canada's acceptance of the Agreement on Government Procurement with respect to the European Economic Community:

- (a) The Department of the Post Office is included in the Canadian list of entities on the understanding that, should it cease to be a government department, the provisions of Article IX, paragraph 5(b) of the Agreement on Government Procurement would not apply. The Government of Canada does not, therefore, accept the declarations of the European Economic Community concerning the Canadian Post Office.
- (b) The Government of Canada will apply the Agreement to the European Economic Community on a provisional basis until such time as the European Economic Community applies the Agreement definitively with respect to Canada.

DECLARATIONS UNDER ARTICLE IX, PARAGRAPH 5(b)

The Department of the Post Office is included in the Canadian list of entities on the understanding that, should it cease to be a government department, the provisions of Article IX, paragraph 5(b) of the Agreement on Government Procurement would not apply.

ANNEX II

TABLE I
Distribution of Canadian posts and personnel abroad by geographical region
FY 1980-81

Region	Posts and offices	Program personnel (1)	Support personnel (1)
Africa & Middle East	26	178	443
Anglophone Africa	8	57	153
Francophone Africa	11	64	139
Middle East	7*	57	151*
Asia & the Pacific	17	244	586
South & Southeast Asia	9	110	317
North Asia & Pacific	8	134	269
Europe	35	479	1,170.5
Eastern Europe	6	58	207.5
Western Europe	29	421	963
Latin America & Caribbean	18	186	367.5
Caribbean	8	83	170.5
Latin America	10	103	197
United States	15	293	451.5
International organizations	8	65	111
TOTAL	119 **	1,445 ***	3,129.5 ****

(1) These figures include all employees abroad of all federal departments and agencies except those working for, or on loan to, international organizations, Canadian Armed Forces personnel on operational military duty in NATO and UN peacekeeping operations, and personnel overseas from Crown corporations and other government commercial or proprietary agencies such as Air Canada, the CBC, the National Film Board, etc. The figures do not include employees of provincial governments or CIDA technical-assistance personnel in developing countries.

* Including Tehran, but not including the 12 locally engaged employees still being paid there.

** Includes two non-diplomatic, non-consular offices in West Germany.

*** Canada based - 1,118
 Locally engaged - 327
 1,445

**** Canada based - 852
 Locally engaged - 2,277.5
 3,129.5

TABLE II
Deployment of person-years abroad by program
FY 1980-81

Program	Program person-years	Support person-years
Consular	46.3	128.1
Customs & excise	15.0	16.3
Defence relations	84.7	129.7
General relations	215.4	182.9
International development assistance	90.3	60.1
Employment & immigration	260.9	386.5
Police liaison	36.7	24.0
Information & cultural relations	99.9	187.7
Science, technology & environment	15.8	12.0
Tourism	71.1	43.7
Trade & industrial development	381.2	305.6
Transport, communications & energy	10.9	6.8
Other	13.2	6.3
Administration & support services	103.6	1,639.8
TOTAL	1,445.0	3,129.5

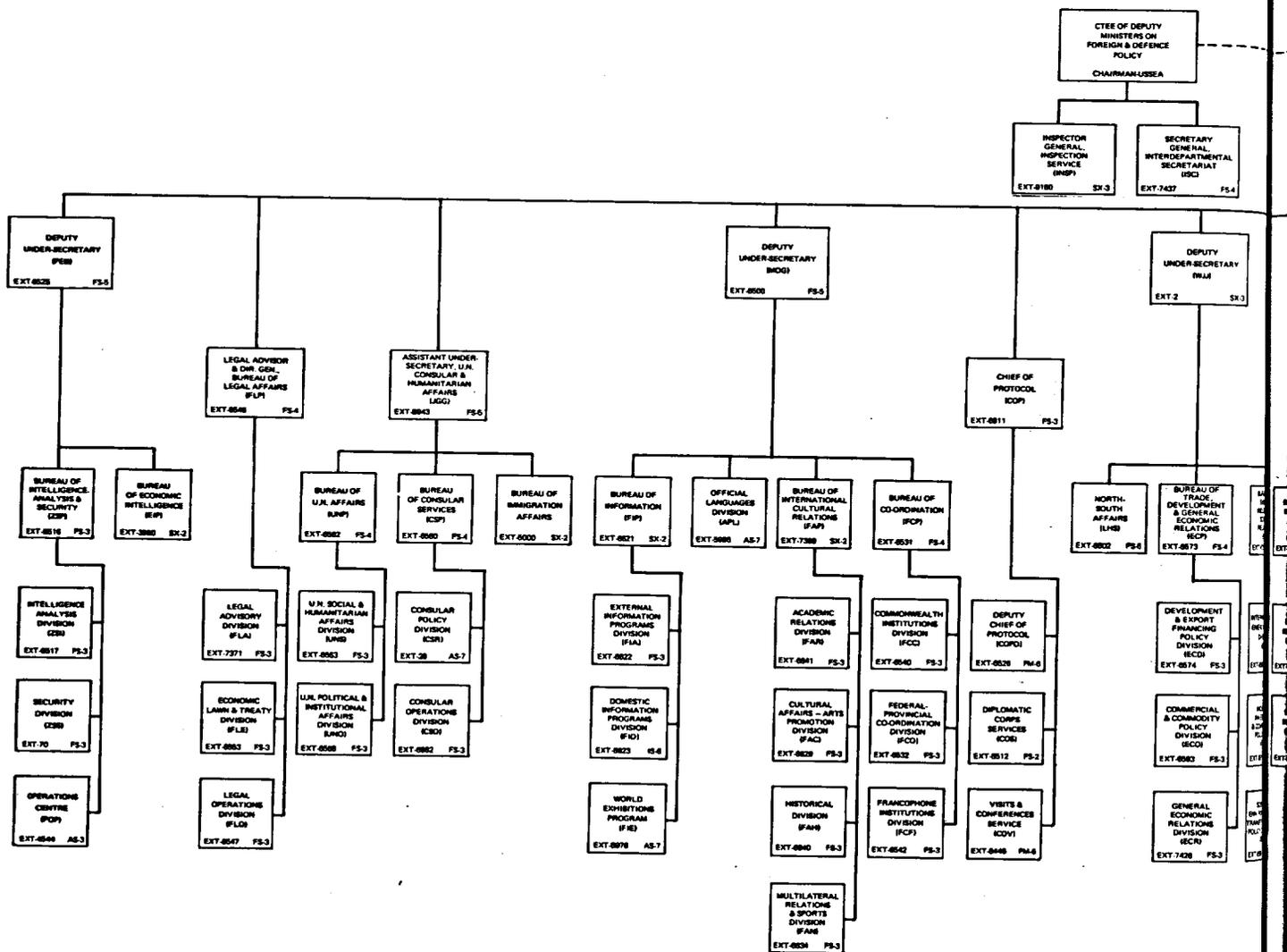
TABLE III
Distribution of personnel abroad by department
FY 1980-81

Department	Program personnel	Support personnel
Agriculture	1	1
Employment & Immigration	237	
CIDA	54	
External Affairs	478	3,033.5*
Finance	1	
Health & Welfare	24	
Industry, Trade & Commerce, and Office of Tourism	471	
Labour	1	
National Defence	89	78
Public Archives	3	1
National Revenue	15	
RCMP	48	
Supply & Services	22	12
Transport	1	
National Film Board	2	4
TOTAL	1,445	3,129.5

* Does not include the 12 locally engaged employees who are still being paid in Tehran.

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

Effective April 1, 1981



ANNEX III

